ABREGÉ
DE
L'HISTOIRE
DE LA
HOLLANDE.

TOME SECOND.

Digitized by Google

A TRAVELLER

OR

OBSERVATIONS

ON

HOLLAND.

VOLUME SECOND.

Digitized by Google

ABREGÉ
DE
L'HISTOIRE
DE LA
HOLLANDE
ET DES
PROVINCES-UNIES,
DEPUIS LES TEMS LES PLUS ANCIENS JUSQU'A NOS JOURS.

PAR

Mr. L. G. F. KERROUX.

TOME SECOND.

A LEIDE,
CHEZ JACQUES MURRAY, LIBRAIRE.
MDCCLXXVIII.

Digitized by Google

Digitized by Google

ABREGÉ
DE L'HISTOIRE
DE LA
HOLLANDE.
TOME SECOND.

CHAPITRE VII.

Commençant vers la fin de l'année 1574. *& finiſſant à la mort de* GUILLAUME PREMIER, *Prince d'Orange, en* 1585.

LES Etats de *Hollande* & de *Zélande*, s'étant occupés pendant le cours de cette année 1574. des moyens de donner une forme ſtable & ſolide à leur nouveau Gouvernement, réſolurent enfin, après bien des difficultés & des peines, d'offrir au Prince d'*Orange* la ſouveraine autorité pendant tout le tems de la guerre. Le Prince ne ſe refuſa pas aux offres qui lui étaient faites; mais avant de ſe charger du fardeau de

l'Administration, il demanda qu'il lui fût accordé quarante-cinq mille florins par mois, pour le payement des troupes & autres dépenses nécessaires. Les Etats, qui n'étaient déjà que trop surchargés, opposèrent les plus grandes difficultés à cette demande. Le Prince offensé de leurs excuses & irrité de leurs oppositions, leur reprocha avec aigreur leur lenteur, leurs irrésolutions, leur peu de fermeté, & leur fausse politique; & déclara qu'il aimait mieux abandonner la partie & quitter le pays, en conservant son honneur & sa réputation, que d'accepter la Régence sur le pié proposé. Surpris & embarrassés d'une déclaration si peu ménagée, les Etats qui, par la défection du Prince, allaient se voir exposés aux plus grands dangers, résolurent aussitôt de lui accorder, pendant six mois, les quarante-cinq-mille florins qu'il avait demandés, obligés pourtant, pour trouver cette somme, de hausser considérablement les Impôts. Cette grande difficulté ainsi levée, *Guillaume* accepta l'autorité suprême pendant tout le tems que devait durer la guerre. Il ne s'en vit pas plutôt revêtu, qu'il partit pour la *Zélande*; son dessein était d'y favoriser par sa présence une entreprise sur la ville d'*Anvers*, qu'il comptait faire réussir au moyen des intelligences qu'il avait dans cette ville, & d'une flotte de soixante vaisseaux rassemblés par ses ordres dans les ports de *Flessingue*. Mais au moment de l'exécution, *Requesens* découvrit, on ne sait par quelle voye, le projet formé contre *Anvers*, & eut le bonheur de le faire échouer, quoique la flotte eût déjà remonté l'*Escaut* jusqu'à *Lillo*, & que *Martin Neyen*, Clerc juré & Gref-

Entreprise sur *Anvers*.

Greffier de la chambre des Comtes de cette ville, y eut fait entrer ſecrétement bon nombre de gens de guerre, qu'il y tenait cachés. Quelques-uns de ſes Complices furent arrêtés & punis, d'autres eurent l'habilité d'éluder les preuves qu'on forma contre eux; *Neyen* lui-même eut à peine le tems de s'échapper & de ſe ſauver en *Zélande*. PHILIPPE III.

LE Prince d'*Orange* étant en *Zélande* avait tâché envain de porter les Etats de cette Province à s'unir plus étroitement avec ceux de *Hollande*. Cependant les Députés des deux Provinces s'étant aſſemblés à *Dordrecht*, ils parvinrent le 4. Juin 1575. à conclure un traité d'alliance & d'union, par lequel on promettait de ſe ſécourir mutuellement, ſous l'adminiſtration & l'obéiſſance du Prince d'*Orange*, & de ne traiter avec l'ennemi commun que d'un conſentement réciproque & de l'avis du dit Prince. Mais ce ne fut qu'au mois d'Avril de l'année 1576. que ce traité ſortit ſon plein effet. Cependant l'Empereur s'était interpoſé pour opérer un accommodement entre les parties belligérantes; & dès le commencement du mois de Mars l'on s'était aſſemblé à *Bréda* pour traiter de la paix. Mais l'opiniatreté des *Eſpagnols*, qui inſiſtaient à ce que tous les *Non-Catholiques* ſortiſſent des *Pays-Bas*, & qui ne voulurent jamais permettre qu'on portât l'affaire à une aſſemblée des Etats-Généraux, fut cauſe que les négociations furent rompues. 1575. Traité d'Union entre la *Hollande* & la *Zélande*. Négociations infructueuſes à *Breda*.

SONOI, qui commandait dans la *Weſt-Friſe* pour le Prince d'*Orange*, y donna cette année un exemple de la barbarie la plus atroce. Il s'é- Cruauté de *Sonoi* dans la *Nord-Hollande*.

PHILIPPE III. s'était répandu parmi le peuple un bruit, que les *Eſpagnols* avaient loué pluſieurs vagabonds & autres gens ſans aveu, pour mettre le feu aux principaux villages de la *Nord-Hollande*. *Sonoi*, plus barbare peut-être que d'*Albe* lui-même, pour faire le procès à ceux de ces *Coquins* qui avaient été arrêtés, établit une commiſſion particuliére, qui procéda avec tant de fureur & de barbarie contre les malheureux qui lui étaient dénoncés, que, comme au *Conſeil des Troubles*, érigé par le Duc d'*Albe*, on lui donna le nom de *Tribunal de Sang*. Les tourmens les plus affreux arrachèrent à ces prétendus incendiaires les noms de quelques riches Payſans *Catholiques*, qu'ils accuſèrent de tous les crimes dont on voulait qu'ils les accuſaſſent. C'était là où le cruel *Sonoi* les attendait. Les Délateurs, malgré leurs rétractations, malgré même les promeſſes faites à quelques-uns d'eux de leur accorder la vie s'ils chargeaient ces Payſans, expirèrent dans les plus affreux ſupplices. Mais les cruautés inouies, exercées contre quelques-uns de ces infortunés Payſans fauſſement accuſés, ne pourraient être crues, ſi elles n'étaient pleinement atteſtées par les procédures. Nous voudrions épargner ces horreurs à nos lecteurs, mais l'impartialité de l'hiſtoire ne nous permet pas de cacher les excès dont un parti s'eſt rendu coupable, pour ne découvrir que ceux du parti ennemi. Les tourmens ordinaires de la queſtion la plus cruelle ne furent que les moindres des maux que l'on fit ſouffrir à ces innocens. Leurs membres diſloqués, leurs corps déchirés de verges, étaient enſuite enveloppés dans des linges trempés dans de l'eau-

Digitized by Google

l'eau-de-vie; on y mettait le feu, & on les laissait dans cet état jusqu'à ce que leur peau noircie & retirée découvrît les nerfs dans différentes parties de leurs corps. On employait le soufre, & souvent même jusqu'à une demie livre de chandelles pour leur bruler les aisselles & les plantes des piés. Ainsi martirisés, on les laissait quelques nuits couchés par terre sans couverture, & à force de coups on chassait le sommeil loin d'eux. Du *Hareng* pec & autres alimens salés étaient la nourriture qu'on leur donnait, pour allumer dans leurs entrailles tous les feux d'une soif dévorante, sans leur permettre l'usage d'un verre d'eau, quelques supplications qu'ils fissent pour en obtenir. On posait des Escarbots sur le nombril des patiens, & l'on en retirait l'aiguillon qu'ils y avaient fiché de la longueur de l'articulation d'un doigt. *Sonoi* lui-même avait envoyé à cet affreux Tribunal certain nombre de rats que l'on plaçait sur la poitrine & sur le ventre de ces infortunés, sous un instrument de pierre ou de bois fait exprès & recouvert d'une plaque de cuivre: le feu posé sur cette plaque forçait ces animaux à ronger les chairs & à se faire un passage jusqu'au cœur & aux entrailles. On brulait ces blessures avec des charbons ardents; l'on faisait couler du lard fondu sur ces corps ensanglantés. A l'un de ces malheureuses victimes de la fureur la plus fanatique, l'on frotta de crême cette partie que la pudeur défend de nommer, & on la fit sucer à un veau de lait. D'autres horreurs plus révoltantes encore furent exercées avec un sang-froid, dont à peine on pourrait trouver d'exemple chez les PHILIPPE III.

Digitized by Google

PHILIPPE III. *Cannibales*, mais la décence nous défend de pourſuivre. L'un de ces malheureux mourut dans les tourmens de la torture, ſes juges fanatiques crurent couvrir l'atrocité de leur barbarie, en faiſant courir le bruit ridicule que le diable lui avait rompu le coû. Un autre * vaincu par les douleurs qu'on lui avait fait ſouffrir, & flatté de la promeſſe qu'il conſerverait ſa vie & ſes biens, avoua enfin tout ce qu'on voulut; ſes juges auſſitôt prononcèrent ſa ſentence au nom de *Sonoi*, & le condamnèrent à avoir le cœur arraché & à être écartelé. On remarque que, quoiqu'on eut eu la cruelle précaution de l'enyvrer le jour de ſon exécution, qui ſe fit à *Hoorn*, malgré toutes les oppoſitions du Magiſtrat, il aſſigna le Miniſtre *Réformé*, qui l'accompagnait à la mort, à comparaitre dans trois jours devant le Tribunal du Souverain Juge. Le Miniſtre, qui avait été témoin de toutes les proteſtations que le patient avait faites de ſon innocence, ſe retira chez lui dans l'abbatement de la plus ſombre triſteſſe, & mourut réellement au bout du terme, ou peu après.

ON voudrait envain chercher des motifs pour excuſer les procédures de cette horrible Commiſſion, elles ont imprimé une tâche éternelle au nom *Hollandais*, & quoique *Sonoi*, le principal auteur de ces ſanglantes tragédies, fut étranger, la Nation, qui n'oſa s'y oppoſer ou l'en punir, ne ſe lavera jamais du reproche de barbarie, dont elle s'eſt gratuitement couverte aux yeux

* C'était celui à qui l'on avait donné le veau de lait pour un de ſes bourreaux.

Digitized by Google

yeux de toute l'*Europe*. On prétend que tout ce qui se fit alors, ne fut qu'un moyen pour ôter pour toujours aux *Catholiques* le prétexte & l'envie de chercher à introduire du changement dans le Gouvernement. Moyen atroce, & qu'aucune raison d'Etat ne légitimera jamais, non plus que les cruautés inouies exercées contre des gens absolument innocents des crimes dont on les accusait, & dont on ne peut lire les affreux détails sans frémir d'horreur, & sentir des mouvemens d'indignation & de haine. PHILIPPE III.

MONDRAGON cependant s'était emparé du *Oudewater*, du *Klundert*, du *Fynaard* & de *Ruigenkil*, ce qui interceptait la Navigation de la *Zélande*. *Hierges* de son côté après avoir ravagé toute la *West-Frise*, & pris *Buuren*, vint mettre le siége devant *Oudewater*, qu'il prit d'assaut le 7. du mois d'Août. La ville fut livrée au pillage, & presqu'entiérement réduite en cendres, l'Eglise seule & le Cloitre échappèrent à la fureur des flammes; presque tous les Bourgeois furent passés au fil de l'épée sans distinction d'âge & de sexe. *Jan Janszoon*, Ministre réformé *Hollandais*, quoiqu'il eut payé 500 florins pour sa rançon, fut inhumainement pendu *. Le Ministre de la *Oudewater* emporté & détruit.

* L'histoire observe comme une chose digne de remarque, que ce Ministre, après avoir resté seize mois à la potence, avait le même embonpoint, la couleur aussi fraiche, le visage si peu changé & les yeux aussi sains, que s'il n'était mort que depuis quatre jours. C'est ce qu'un Bourguemaître de *Gouda*, témoin oculaire, comme plusieurs autres personnes, de ce fait merveilleux, rapporta à l'Assemblée des Etats de *Hollande*, qui ordonna de coucher ce rapport sur ses Régitres.

Digitized by Google

PHILIPPE III. la Garniſon *Wallone* fut plus heureux ; il ſe fit paſſer pour ſimple ſoldat, & au moyen de cent écus il échappa à la corde. Le Baillif & deux ou trois autres perſonnes ſe ſervirent d'une ruſe innocente pour ſe ſauver. Quelques Bourgeois, ne pouvant payer la rançon à laquelle ils avaient été taxés, furent maſſacrés de ſang-froid. On vendit des femmes & des filles pour trois ou quatre Rixdales la pièce. Enfin il n'y eut point d'excès que ne commit dans cette malheureuſe ville la ſoldatesque effrénée. Le 24. du même mois, *Schoonhoven*, effrayée du ſort d'*Oudewater*, ſe rendit par compoſition. Les Forts de *Krimpen* & de *Papendregt* tombèrent auſſi au pouvoir de l'ennemi ; ce qui le rendit maître des rivières de l'*Iſſel*, du *Lek*, & de la *Merwede*. Le Comte de *Megen*, frère d'*Hierges*, vint auſſi mettre le ſiége devant *Woerden* ; mais cette petite ville quoique bridée par ſept Forts que le Général *Eſpagnol* avait fait conſtruire, tint bon pendant onze mois, & força *Megen* à ſe retirer.

Troiſiéme mariage du Prince d'*Orange*. LES ſoins de la guerre n'empêchèrent pas le Prince d'*Orange* de penſer à un troiſiéme mariage. Sa ſeconde femme, *Anne* de *Saxe*, vivait encore ; mais la conduite peu réguliére de cette Princeſſe, l'avait obligé à s'en ſéparer, & à la remettre à l'Electeur *Auguſte*, ſon Oncle, qui la tenait renfermée dans ſon Palais à *Dresde*. Le Prince pour ſa troiſiéme Epouſe choiſit *Charlotte* de *Bourbon*, fille du Duc de *Montpenſier* : elle avait été Abbeſſe de *Jouarre*, mais en 1572. elle s'était retirée en *Allemagne*, où elle avait publiquement embraſſé la *Réforme*. A peine la cérémonie du mariage, qui s'était fait à *la Brile*, était

était achevée, que le Prince partit pour la *Zélande*, afin de mettre ordre aux affaires de cette Province, contre laquelle il était informé que *Requesens* formait une entreprise. En effet il en voulait à *Ziericzée* & à l'Isle de *Schouwen*, où il fit passer une partie de ses troupes. La marche qu'elles furent obligées de faire, est une des expéditions les plus remarquables de cette guerre, & mérite d'être au moins succintement rapportée. PHILIPPE III.

QUELQUES *Zélandais* avaient fait observer à Don *Louis* combien il serait facile de passer de *Thoolen*, encore toute *Espagnolle*, à *Philipsland*, de là dans le *Duiveland*, & ensuite dans l'Isle de *Schouwen*. *Requesens* aussitôt fait équiper à *Anvers* trente Galéres, & quelques barques; & rassemble dans le Pays de *Thoolen* trois mille fantassins, quatre cens Cavaliers, & deux cens pionniers. Ayant laissé les gens de cheval dans la ville, les autres se rendirent au village de *Sainte Anneland*, d'où quelques-uns s'embarquaient de jour pour passer à *Philipsland*, afin de sonder les gués. Il choisit alors quinze cens hommes & les pionniers pour passer le *Zyp* à gué jusqu'à *Duiveland*. Chacun de ces avanturiers avait pendu au coû un sac avec deux livres de poudre, une paire de gands, & du biscuit & du fromage pour trois jours. Le 28. de Septembre à minuit, ces troupes se mirent à l'eau deux à deux, tenant leurs armes élevées. La lune dans son déclin les éclairait dans cette marche périlleuse. Pour s'opposer à la descente des *Espagnols*, toute la flotte *Zélandaise*, s'était étendue des deux côtés des *bancs*, dont cette côte est parsemée; quel- Marche remarquable des *Espagnols* au milieu des eaux pour entrer dans les Isles de *Duiveland* & de *Schouwen*.

Digitized by Google

PHILIPPE III. quelques bâteaux plats, pour être plus à portée, s'étaient même avancés jusques sur les bancs, d'où, de même que de la flotte, l'on faisait un feu continuel sur les *Espagnols*. Cependant malgré tous les efforts des *Zélandais*, assez près de l'ennemi pour en assommer quelques-uns à coups de bâton, & pour en accrocher d'autres qu'ils tiraient ensuite à eux, le plus grand nombre passa. Le seul *Gabriël de Peralta*, qui avec sa Compagnie avait l'arrière-garde, & qui s'était déjà avancé jusques sur les pas des Pionniers, fut surpris par la marée. Le désordre se met alors parmi ses gens, qui se poussent, se heurtent, se pressent, & cèdent à la violence des flots. Ceux qui peuvent tenir ferme, ont de l'eau jusqu'aux aisselles, quelques-uns même jusqu'au menton; il en périt un grand nombre; dix pionniers seulement se sauvèrent. *Peralta*, avec le reste, fut obligé de reprendre la route de *Philipsland*, qu'il ne regagna qu'après bien des peines & des difficultés. *Joan Osorio d'Ulloa* cependant s'étant trouvé le matin avec les autres Compagnies sur la rive Orientale du *Duiveland*, s'avança, après une courte prière à la *Vierge* & à Monsieur *Saint Jacques*, la lance en arrêt vers une digue, derrière laquelle étaient retranchées dix Compagnies de *Français*, d'*Anglais* & d'*Ecossais*, commandés par *Charles* de *Boisot*. Il devait sembler facile de repousser des gens fatigués d'une marche aussi pénible que dangereuse; mais soit par malheur, soit de dessein prémédité, *Boisot* ayant été tué par un des siens, les troupes des Etats furent si effrayées de cet accident, qu'elles se mirent à fuir à toutes jambes,

Digitized by Google

bes, ceux-ci vers les vaiſſeaux, ceux-là vers les différents Forts qui étaient dans l'Iſle, mais qui tous furent bientôt emportés par les *Eſpagnols*. D'un autre côté la flotte ennemie, commandée par d'*Avila*, s'était auſſi avancée jusqu'à *Duiveland*; la plus grande partie de l'Equipage entreprit alors de paſſer dans l'Iſle de *Schouwen*, ce qu'ils exécutèrent en traverſant un ruiſſeau fangeux & embarraſſé de roſeaux, qui ſépare cette Iſle de celle de *Duiveland*. La ſimple vue des *Eſpagnols* épouvanta tellement cinq cens ſoldats des troupes d'*Orange*, que, comme leurs camarades de *Duiveland*, ils tournèrent le dos à l'ennemi, & ſe ſauvèrent à *Ziericzée*. Toute l'Iſle fut alors ravagée par les *Eſpagnols*, qui s'emparèrent de *Brouwershaven*, d'où la Garniſon s'était retirée. Le ſiége de *Ziericzée*, qui avait été un des principaux objets de *Requeſens* dans cette difficile entrepriſe, fut auſſitôt formé, & confié à *Mondragon*, qui pourtant ne pût ſe rendre maître de cette ville que l'Eté ſuivant. PHILIPPE III.

EN *Hollande* cependant les affaires n'étaient guères en meilleur état, & la néceſſité de ſe procurer des ſecours étrangers, engagea *Orange* & les Provinces de ſon parti, à s'adreſſer à différentes Cours, ou pour leur offrir la Souveraineté des *Pays-Bas*, ou pour obtenir au-moins leur protection. Le Prince, les Nobles, & les Députés de la *Zud-Hollande*, étaient d'avis que l'on commençât par ſe ſouſtraire à l'autorité du Roi; tyran, diſait-on, qui ne cherchait qu'à opprimer ſes Peuples, & que l'on ſe mit ſous la protection de quelqu'autre Puiſſance. *Orange* avait déjà

PHILIPPE III. déjà proposé de traiter avec l'Empire ; on jetta ensuite les yeux sur l'*Angleterre* & sur la *France*. *Elizabeth*, après bien des délais, répondit aux Ambassadeurs de *Hollande* & de *Zélande*, qui lui offraient de la part de leurs maîtres la souveraineté de ces Provinces, qu'avant de se déclarer sur la proposition qui lui était faite, elle voulait essayer s'il n'y aurait pas moyen de ménager une paix entre *Philippe* & ses sujets. C'était refuser assez clairement de se charger d'un fardeau, dont elle craignait de porter seule tout le poids. La *France* donnait des espérances ; mais elles étaient si faibles & si éloignées, que le Prince d'*Orange* & les Etats se trouvèrent plus embarrassés que jamais. L'on prétend même que ce fut alors, ou bien peu après, que ce Prince fit la proposition désespérée de bruler tous les moulins, de percer toutes les digues, & de mettre par ce moyen tout le pays hors d'état d'être d'aucun avantage à l'ennemi. Il voulait qu'on s'embarquât ensuite avec femmes, enfans & tous les meilleurs effets que l'on pourrait transporter, & que l'on allât ailleurs chercher une demeure plus assurée & plus tranquille. L'on était encore dans cet état d'incertitude, lorsque Don *Louis* de *Requesens* mourut ; une fièvre chaude l'ayant emporté au bout de cinq jours de maladie, le 5. du mois de Mars de l'année 1576. Supérieur au Duc d'*Albe* par sa prudence, son habileté dans les affaires, sa modération & sa piété, il lui fut inférieur par le génie militaire. A la mort de Don *Louis* le Conseil d'Etat prit en main l'administration des affaires, qui lui fut confirmée

Proposition désespérée du Prince d'*Orange*.

Mort de *Requesens*. 1576.

mée par lettres de *Philippe*, jusqu'à ce que ce Prince eut nommé un nouveau Gouverneur *. PHILIPPE III.

LA mort inattendue de *Requeſens* fit un peu reprendre courage au Prince d'*Orange*, de même qu'aux *Hollandais* & aux *Zélandais*. On donna une forme plus ſolide encore au nouveau Gouvernement. Le Prince fut revêtu de toute la ſouveraine puiſſance pendant que la guerre durerait; & il engagea les Etats à fournir de plus fortes contributions qu'ils n'avaient encore fait. Auſſitôt après ces arrangemens, *Orange* forma différentes entrepriſes ſur pluſieurs villes, dont aucune cependant ne réuſſit. Les *Eſpagnols* de leur côté ne furent pas plus heureux dans celles qu'ils formèrent ſur *Gertrudenberg* & ſur *Gouda*; mais au mois d'Août de cette année 1576. *Ziericzée* ſe rendit enfin à eux par compoſition. Les Troupes *Eſpagnolles*, employées au ſiége de cette ville, n'ayant point été payées de vingt-deux mois, ſe mutinèrent, & commirent les plus grands excès. *Mondragon*, *Mansfeld* & autres Généraux n'ayant pû les appaiſer, ils ſe jettèrent ſur la *Flandres* & s'emparèrent d'*Aalſt*, mettant à contribution plus de cent ſoixante-dix villages. Le Conſeil d'Etat déclara les ſéditieux rebelles au Roi, & ennemis de la Patrie. Bientôt

Mutinerie des Troupes *Eſpagnolles*.

* Parmi les différents Edits publiés pendant la Régence de *Requeſens*, il en eſt un du 16. Août 1575. par lequel ce Gouverneur ordonnait, que, dans tous les *Pays-Bas*, l'année commencerait désormais au premier de Janvier, & non à Pâques, comme auparavant. Cet utile changement s'était déjà fait quelques années plutôt dans la Province de *Hollande*, comme il paraît par les Regîtres des Réſolutions des Etats.

Digitized by Google

PHILIPPE III. tôt une nouvelle guerre fut déclarée entre le Conseil d'Etat & les troupes *Espagnolles*, ce qui pour un tems donna quelque relache au Prince d'*Orange* & aux *Hollandais*. Ce Prince ne négligea pas non plus de tirer avantage de ces divisions. Il écrivit aux Etats de *Brabant*, de *Gueldres*, de *Flandres*, d'*Utrecht*, & des autres Provinces, „pour les engager à se réunir contre „ les *Espagnols*, & à se procurer la liberté qui „ se présentait d'elle-même, & qui leur était, „ pour ainsi dire, offerte par leurs propres ty„ rans." Les Etats de *Flandres* prêtèrent l'oreille aux conseils du Prince, & lui demandèrent du secours, qu'il leur envoya, & pour lequel on lui évacua *Nieuwport* & le *Sas de Gand*, au lieu de l'*Ecluse*, que le Sieur d'*Auchy*, Député des *Flamands*, lui avait d'abord promis.

Pacification de *Gand*. CEPENDANT les Etats de *Brabant*, de *Flandres*, de *Hainaut*, & *Auchy* lui-même, ne tardèrent pas à prier le Prince de rappeller ses troupes. Ils avaient dessein, disaient-ils, de reprendre les Négociations de *Bréda*, & de s'assembler à *Gand* pour cet effet. *Orange*, qui était bien-aise d'avoir un pié dans la *Flandres*, ne pensait à rien moins qu'à en faire sortir ses troupes; il ne voulut pourtant pas mettre obstacle à la paix, & ses Députés, de même que ceux de *Hollande* & de *Zélande*, se rendirent à *Gand* au mois d'Octobre.

PENDANT que les Députés des différentes Provinces poussaient leurs Négociations avec assez de succès, les troupes *Espagnolles* persistaient dans leur révolte. Elles s'emparèrent de *Maestricht*, où elles passèrent au fil de l'épée une bonne partie

tie de la Bourgeoiſie, & commirent d'ailleurs tous les plus grands excès. *Anvers* eſſuya un ſort plus affreux encore; plus de cinq cens maiſons y furent reduites en cendres avec l'Hôtel de ville : quinze cens tant bourgeois que ſoldats des Etats y furent maſſacrés ; un pareil nombre périt dans les eaux. Ni âge ni ſexe ne fut épargné. Fatigués du carnage, les *Eſpagnols* ſe mirent à piller, maiſons, égliſes, cloitres. A force de tourmens ils forçaient les malheureux habitans à leur découvrir où leur argent était caché; vieillards, femmens enceintes, enfans même étaient mis à la torture. Enfin il n'eſt point d'horreurs, dont les *Eſpagnols* ne ſe rendirent coupables dans le ſac d'*Anvers*. *Roda* cependant, un des membres du Conſeil d'Etat, dans le rapport qu'il en fit au Roi par écrit, dépeignit cette *furie Eſpagnolle* * comme une action digne d'éloges & de récompenſe. PHILIPPE III.

Ce qui venait de ſe paſſer à *Anvers* ne contribua pas peu à avancer les Négociations de *Gand*. En effet les Etats croyant s'appercevoir que les ſéditieux étaient excités & ſoutenus par les Seigneurs *Eſpagnols*, conclurent & ſignèrent le 8. de Novembre de l'année 1576. un Traité, ſous le nom de *Pacification de Gand*; il contenait vingt-ſix articles, portant en ſubſtance, *que :* 1576.

„ Les Etats de *Brabant*, de *Flandres*, d'*Artois*, „ de *Hainaut*, *Valenciennes*, *Lille*, *Douai*, *Orchies*, *Namur*, *Tournai*, *Utrecht*, & *Malines* „ d'une part, & le Prince d'*Orange* avec les „ Etats Principaux articles du Traité de Pacification.

* Ce fut le nom que l'on donna à la malheureuſe affaire d'*Anvers*.

PHILIPPE III.

„ Etats de *Hollande*, de *Zélande*, & leurs Alliés d'autre part, promettent d'entretenir une „ bonne & ſolide amitié enſemble, & de ſe ſécourir mutuellement, ſans épargner ni leur „ ſang ni leurs biens, pour chaſſer & tenir éloignés du Pays, les ſoldats étrangers, nommément les *Eſpagnols*. —— *Qu'*ils convoqueront „ enſuite l'Aſſemblée des Etats-Généraux, afin „ de mettre ordre aux affaires des Provinces, & „ principalement à celles de la Religion en *Hollande*, en *Zélande*, à *Bommel* &c. *Que*, Perſonne, hors de la *Hollande*, de la *Zélande* & „ des Lieux qui ſe ſont joints à ces Provinces, „ ne pourra rien entreprendre au desavantage de „ la Religion *Catholique-Romaine*. *Que* l'exécution des Edits rigoureux reſtera cependant „ ſuſpendue jusqu'à ce que les Etats-Généraux „ ſoient aſſemblés. *Orange* ſera Amiral & *Stadhouder* de *Hollande*, *Zélande*, *Bommel* &c. „ l'on en excepte cependant les Lieux, qui ne „ ſont pas actuellement ſous ſon adminiſtration, „ quoique ſitués en *Hollande* ou en *Zélande*. „ —— L'on rendra la liberté à tous les priſonniers, & nommément au Comte de *Boſſu*. „ —— Le Prince & tous les autres Seigneurs „ ſont rétablis dans leurs biens & honneur; nommément l'épouſe du *Rhyngrave*, ci-devant „ veuve du Seigneur de *Brédérode*, & le Comte de *Buuren*. On abbattra les colonnes & „ autres trophées, que le Duc d'*Albe* a fait ériger pour deshonorer les dites perſonnes ou „ autres. Les Eccléſiaſtiques, poſſédant des „ biens en *Hollande* & en *Zélande* ſeront rétablis dans l'adminiſtration des dits biens, en

„ ce

„ ce qui concerne le temporel. On procurera PHILIPPE
„ un entretien honnête aux Religieux ſortis de III.
„ leurs cloitres ; le tout jusqu'à nouvel ordre
„ des Etats-Généraux. Toute exhérédation,
„ pour cauſe de religion ou des troubles, eſt
„ annullée. On travaillera à remettre la mon-
„ noye ſur un pié égal, en *Hollande* & en *Zé-*
„ *lande*, où elle eſt portée à une trop haute
„ valeur. Ce ſera auſſi aux Etats-Généraux à
„ décider, ſi les fraix des deux Campagnes du
„ Prince doivent être portés par toutes les Pro-
„ vinces des *Pays-Bas*. Les pays & villes at-
„ tachés au Parti contraire (du Roi d'*Eſpagne*)
„ ne jouïront pas des avantages de cette allian-
„ ce, jusqu'à ce qu'ils ayent accédé à ce traité ;
„ ce qu'il leur ſera toujours libre de faire quand
„ bon leur ſemblera."

LA Pacification de *Gand* remplit d'une véritable joye le plus grand nombre des habitans des *Pays-Bas*. Le jour même de la ſignature du traité, le Château de *Gand* ſe rendit aux troupes des Etats ; & peu de jours auparavant le Comte de *Hohenlo* avait mis, pour le Prince d'*Orange*, garniſon dans *Ziericzée*, évacuée par *Mondragon* & ſes *Eſpagnols*. Le Comte de *Boſſu*, qui venait d'être élargi, ne tarda pas à ſe ranger du parti des Etats ; tandis que du côté d'*Orange* & des Etats on ne négligeait aucun moyen pour engager la *Hollande*, la *Zélande*, & l'Evêché d'*Utrecht* à ſe ſoumettre entiérement au Prince, qui pour cet effet écrivait ou faiſait écrire lettres ſur lettres aux villes de *Harlem*, d'*Amſterdam* & d'*Utrecht*. Alors les Provinces de *Hollande* & de *Zélande* commencèrent à reſpirer

PHILIPPE III. un peu, après le départ des troupes *Eſpagnolles*. Bientôt on s'y apperçut des heureux changemens que la mort du Gouverneur, le ſoulèvement des ſoldats du Roi, & la Pacification de *Gand*, avaient opéré cette année pour les *Pays-Bas* en général. Dès que les principales Provinces ſe furent réunies contre les *Eſpagnols*, le feu des guerres civiles s'éloigna tout-à-fait des frontiéres de la *Hollande* & de la *Zélande*. *Orange* en eut alors plus de liberté, pour porter les autres Provinces à embraſſer ſon parti, & pour faire avec elles un traité, qui le mit en état de tenir tête au Roi d'*Eſpagne*. Auſſi avant la fin de cette année, *Muiden* & *Weeſep* ſe déclarèrent pour *Orange*; *Harlem* & *Utrecht*, s'étant affranchis de leur garniſon *Eſpagnolle*, en firent de même avant le printems de 1577. ainſi que *Schoonhoven*, *Nieuwport*, *Tholen* & *Goes*.

Don *Juan* d'*Autriche* eſt fait Gouverneur-Général des *Pays-Bas*.

LES changemens ſurvenus après la mort de *Requeſens*, firent craindre à *Philippe* que, ſi le Conſeil-d'Etat, tel qu'il était actuellement, continuait à avoir l'autorité en main, c'en était fait de la puiſſance *Eſpagnolle* dans les *Pays-Bas*; il crut donc néceſſaire de donner un ſucceſſeur à *Requeſens*. Don *Juan* d'*Autriche*, frère naturel du Roi, fut nommé au Gouvernement-Général des *Pays-Bas*, & fit ſon entrée à *Bruxelles* le

1577. 1. Mai de l'année 1577. Un de ſes premiers ſoins fut d'engager les Provinces à faire avec lui un nouveau traité; toutes y conſentirent, à l'exception pourtant de la *Hollande* & de la *Zélande*. On y promettait de maintenir la Religion *Catholique-Romaine*; d'entretenir la Pacification de *Gand*; & de reſter ſoumis au Roi, qui de ſon

côté

côté s'obligerait à faire sortir du pays les trou pes *Espagnolles*. En conséquence de ce traité Don *Juan* fit publier un Edit, contenant les mêmes points, & qui fut nommé l'*Edit perpétuel*. Il fit même partir les troupes *Espagnolles*. Mais les efforts qu'il fit bientôt après pour retenir les *Allemands*, & la prise du château de *Namur* & de *Charlemont*, rendirent ses vues suspectes aux Etats-Généraux. Ils en écrivirent au Roi pour le prier d'ordonner au Gouverneur de s'en tenir aux articles de la Pacification de *Gand*; ils osèrent même quelque tems après demander le rappel de Don *Juan*, & que le Conseil-d'Etat fût revêtu de l'autorité suprême jusqu'à l'arrivée d'un autre Gouverneur. PHILIPPE III.

PENDANT l'été de cette même année, le Prince d'*Orange*, accompagné de son épouse, parcourut les différentes villes de la *Hollande* & de la *West-Frise*, où il fut reçu avec les plus grandes marques d'affection & de respect. Dans toute la *West-Frise* le peuple ne le nomma que le *Père Guillaume*; — *le Père Guillaume est venu!* s'y disait-on les uns aux autres, avec cet air de familiarité respectueuse, qui peint dans les yeux le contentement du cœur: *le Père Guillaume est venu!* — Tous couraient en effet au-devant du Prince, croyant voir en lui le seul & véritable Libérateur de la patrie après Dieu. Arrivé à *Woerden*, la Régence d'*Utrecht* invita le Prince à honorer cette ville de sa présence, en le priant cependant d'y venir sans être accompagné de gens de guerre. Malgré les conseils de son épouse, qui tâchait de l'en détourner, il se rendit à *Utrecht* le 18. du mois d'Août, Voyage du Prince d'*Orange* en *Hollande* & à *Utrecht*.

PHILIPPE III. n'ayant à ſa ſuite que les gens de ſa cour. Au moment qu'il entrait par la Porte du Tolle-ſteeg, (*de Tolleſteege-poorte*) un tampon échappé d'une des petites pièces d'artillerie, tirées à l'honneur du Prince, vint par haſard tomber dans ſon caroſſe. La Princeſſe en fut ſi effrayée que, ſautant au coup de ſon époux, elle ſe mit à crier, *nous ſommes trahis!* Mais le Prince, s'étant apperçu de ce que c'était, n'eut pas de peine à la tranquiliſer. Le Prince s'arrêta à *Utrecht* juſques au 21., & à ſon départ il ne doutait plus que la Ville & tout le Diocèſe n'embraſſaſſent bientôt ſon parti, ce qui eut lieu en effet au mois d'Octobre de la même année.

Les Etats-Généraux s'aſſurent de différentes Places.

CEPENDANT les Etats-Généraux s'étaient aſſurés d'*Anvers*, contre les entrepriſes de Don *Juan*, que l'on ſoupçonnait d'avoir des vues très-dangereuſes. Peu de tems après ils s'aſſurèrent de même de *Berg-op-Soom*, de *Steenbergen*, de *Tholen*, & de *Bois-le-Duc*. Le Prince d'*Orange* de ſon côté, avait ſu ſe rendre maître de *Bréda* par ruſe; d'ailleurs il avait ſi bien gagné l'affection des *Brabançons*, que s'étant rendu dans leur Province, il fut reçu à *Bruxelles* & à *Anvers* avec beaucoup d'éclat; & que même le 22. d'Octobre il fut révêtu de la dignité de *Ruwaard* de *Brabant*. Dignité aſſez ſemblable à celle de Dictateur chez les anciens *Romains*. Dans les tems difficiles on en revêtait dans ces Provinces, & ſurtout dans le *Brabant*, quelqu'un des principaux Seigneurs du pays; auſſi l'Hiſtoire fournit plus d'un exemple de *Ruwaards*, devenus enſuite Ducs; & l'on prétend même, qu'en confiant cet important emploi au Prince d'O-

Le Prince d'Orange eſt *Ruwaard* de la Province de *Brabant*.

d'*Orange*, l'on voulait lui frayer le chemin à la Souveraineté du *Brabant*. Mais cette nouvelle élévation du Prince lui fit des jaloux, & près de vingt Seigneurs cabalèrent si bien, qu'ils firent nommer l'Archiduc *Mathias*, frère de l'Empereur, Gouverneur-Général des *Pays-Bas*. *Mathias* cependant était trop jeune & d'un esprit trop borné pour soutenir avec gloire un si pésant fardeau; aussi resserra-t-on dans de très-étroites bornes l'autorité qui lui fut confiée; & *Orange*, *Stadhouder* du *Brabant*, fut encore nommé Lieutenant ou Vice-Gouverneur-général de l'Archiduc. Le crédit du Prince en augmenta au point, que dès-lors on le regarda comme revêtu du pouvoir absolu dans la plus grande partie des *Pays-Bas*; ce qui fit dire aux partisans de Don *Juan*, que l'Archiduc n'était que le Greffier du Prince d'*Orange*, d'autant qu'il n'avait autre chose à faire, qu'à signer ce qui lui était présenté par le Prince. PHILIPPE III. 1578.

CEPENDANT l'on faisait tous ses efforts en *Hollande* pour gagner *Amsterdam* au parti d'*Orange*; mais l'on aurait voulu s'en rendre maître sans être obligé de piller la ville & de violenter la Bourgeoisie. Cela n'empêcha pas que l'entreprise n'échouât, & que les Colonels *Helling* & *Ruikhaver*, à qui elle avait été confiée, ne perdissent la vie dans cette affaire. Peu de tems après cependant, ceux d'*Utrecht* ayant offert leur médiation, il y eut un traité de conclu par lequel la ville d'*Amsterdam* consentit à embrasser le parti des Etats. Bientôt les *Amsterdamois* traitèrent aussi avec le Prince, sous condition expresse cependant, que l'on ne porterait aucune atteinte ni

PHILIPPE III. à la Régence de la ville ni à ſes priviléges, & que l'on n'y ſouffrirait l'exercice d'aucune Religion que de la ſeule *Catholique-Romaine* Toutes ces précautions des *Catholiques* n'empêchèrent pourtant pas que les *Proteſtans* ne ſe relevaſſent bientôt de l'abbaiſſement où l'on avait voulu les tenir dans cette ville. Le banniſſement de pluſieurs Eccléſiaſtiques & de quelques ordres Religieux de certaines villes du *Brabant*, pour avoir refuſé de prêter un nouveau ſerment que l'on exigeait d'eux, éleva le courage des *Proteſtans* dans différents lieux; mais ſurtout à *Amſterdam*, où le 26. Mai de cette année 1578. ils ſe portèrent à des excès, qui ne peuvent être excuſés que par les malheurs des tems. Pluſieurs bannis étant rentrés dans cette ville, & s'étant joints à eux, ils occupèrent tous les paſſages qui conduiſent au *Dam*, s'emparèrent de l'Hotel de ville, d'où ils tirèrent le Baillif, & les membres tant anciens que nouveaux de la Magiſtrature qui s'y trouvaient, prirent les autres dans leurs propres maiſons, & les conduiſirent tous à la maiſon du *Poids*. De-là on les fit paſſer, avec pluſieurs Prêtres & tous les Cordéliers, entre deux files de ſoldats, pour les conduire à différentes barques, qui devaient les transporter hors du territoire de la ville. La populace cependant les accompagnait en tumulte, criant qu'il fallait les mener à la potence, où ils en avaient fait attacher tant d'autres. Cependant il eſt remarquable, que dans toute cette affaire il n'y eut pas une ſeule perſonne de bleſſée; mais dès que les Magiſtrats & leurs compagnons d'infortune eurent été remis à terre hors d'une des portes de

Changements faits à *Amſterdam* par les *Proteſtans*.

la

la ville, la populace se jetta sur le Cloitre des Cordéliers, où elle brisa & autels & images. Le 28. ils firent l'élection de nouveaux Magistrats; & quelques jours après, les *Protestans* commencèrent à prêcher publiquement dans deux des principales églises de la ville; les *Luthériens* & les *Anabatistes* y tinrent aussi des assemblées religieuses, avec connaissance & permission des Magistrats, qui tolérèrent même que les *Catholiques* s'assemblassent sécrétement. La soldatesque & une partie de la populace se souleva de même à *Harlem*, le jour de la *Fête-Dieu*. A l'issuë de la messe les séditieux entrent à main armée dans la Grande-Eglise, y commettent toutes sortes d'excès, blessent quelques bourgeois, & tuent un prêtre. Lorsqu'ils eurent tout brisé & pillé dans l'Eglise, le Baillif & un des Bourguemaîtres s'y présentèrent, & dissipèrent sans peine cette vile populace, à qui l'on avait laissé tout le tems d'exercer son zèle séditieux; & qui de la Grande-Eglise alla se jetter sur les Couvents des *Cordéliers* & des *Jacobins*, qui furent également pillés. L'Eglise resta fermée jusqu'au mois de Septembre, que la Régence la fit r'ouvrir pour la céder aux *Réformés*, qui y firent le service divin, malgré toutes les oppositions des *Catholiques*, qui soutenaient, qu'on ne pouvait les en dépouiller, sans violer l'accord fait avec eux & la Pacification de *Gand* qu'ils avaient embrassée. Les Etats de *Hollande*, pour témoigner combien ils desapprouvaient la conduite des troupes, qui avaient commencé le tumulte & commis les plus grands ex- PHILIPPE III.

PHILIPE III.

cès, les mirent ailleurs en garniſon, & firent punir de mort le meurtrier du Prêtre.

C'ETAIT ainſi que les *Réformés*, à peine échappés à la perſécution, devenaient eux-mêmes *Perſécuteurs :* mais leur zèle ne ſe bornait pas à violenter les *Catholiques* ; partout où ils étaient les plus forts, il ſe tournait contre les autres communions. A *Middelbourg* en *Zélande* les *Réformés* voulurent priver les *Anabatiſtes* du droit de bourgeoiſie, parce qu'ils refuſaient de prêter le ſerment d'uſage. Le Prince s'étant interpoſé avec vigueur en faveur de ces derniers, on chercha un autre prétexte pour les inquiéter, & les forcer même à abandonner la ville. Le Magiſtrat prétendit les contraindre à monter la garde armés, ou, en cas de refus, à fermer leurs boutiques & leurs magazins. Ils eurent beau repréſenter, qu'ils étaient toujours diſpoſés à payer toutes ſortes d'impoſitions, & même à faire monter la garde par d'autres perſonnes qu'ils payeraient. Tout fut inutile. Mais s'étant de nouveau addreſſés au Prince d'*Orange*, il donna les ordres les plus précis au Magiſtrat, de laiſſer les *Anabatiſtes* tranquiles, ſans en exiger ni ſerment ni port d'armes. Le Prince, en protégeant ſi ouvertement les perſonnes de cette Communion, leur témoignait, qu'il n'avait pas oublié les ſecours qu'il en avait reçus, lorsqu'en 1572. ils lui avaient compté une grande ſomme d'argent, pour l'aider dans ſes entrepriſes.

CE n'était pas ſeulement en *Hollande* & en *Zélande* que les *Réformés* faiſaient paraître qu'ils commençaient à ſentir leurs forces. Dans les

Pays-

Pays-Bas Catholiques ils prirent de plus grandes libertés qu'ils n'en avaient encore eues ; à *Anvers* & à *Gand* ils établirent un culte presque public. Ils présentèrent à l'Archiduc & au Conseil-d'Etat une Requête, pour en obtenir le libre exercice de leur religion. L'Archiduc & le Conseil-d'Etat, ayant pris leur Requête en considération, formèrent un plan pour concilier les deux partis. Cet écrit, connu sous le nom de *Paix de Religion*, contenait trente articles, dont les principaux étaient, *que :* „ L'on regarderait comme non-arrivés les torts & les injures faites de part & d'autre depuis la pacification de *Gand*, & que chacun pourrait vivre librement dans sa Communion ; *Que* la „ Religion *Catholique-Romaine* serait rétablie en „ *Hollande* & en *Zélande*, pourvû que le nombre de ceux qui désireraient ce rétablissement „ fut de cent familles, au-moins dans les grandes villes & les gros bourgs ; & que dans les „ petites villes & les moindres villages il fut „ formé de la plus grande partie des habitans. „ *Que* les *Non-Catholiques* jouïraient dans tous „ les *Pays-Bas*, & sur le même pié, d'une égale liberté dans l'exercice de leur Religion. „ *Que* pour cet effet, les Magistrats indiqueraient aux deux Communions des endroits où „ elles pussent vaquer avec liberté & décence „ à l'exercice de leur culte. Là où il n'y aurait qu'une seule Religion d'établie, l'on ne „ pourrait cependant rechercher ni inquiéter personne sur sa foi. Celui qui entrerait dans une „ église d'une Communion contraire à la sienne, serait obligé d'éviter d'y donner le moin-

PHILIPPE III.

Paix de Religion.

„ dre

PHILIPPE III.

„ dre ſcandale, mais ſe conformerait aux uſages
„ de cette égliſe. Les *Non-Catholiques*, ex-
„ cepté en *Hollande* & en *Zélande*, ſeraient dans
„ l'obligation de fermer leurs boutiques, & de
„ s'abſtenir de tout travail les jours de Diman-
„ ches, de Noël, des fêtes des Apôtres, de
„ l'Annonciation de la Vierge, de l'Aſcenſion,
„ de la Purification, & de la Fête-Dieu. Dans
„ le choix des perſonnes pour les charges & les
„ emplois, l'on n'aurait égard qu'au ſeul mérite,
„ ſans diſtinction de Religion. Enfin dans cha-
„ que ville l'on nommerait tous les ans quatre
„ perſonnes d'honneur & de marque, qui, avec
„ le Magiſtrat, ſeraient chargées de veiller à ce
„ qu'il ne ſe commît rien contre le contenu de
„ cette *Paix de Religion*; & d'après leur rap-
„ port, pourvû qu'il fut ſigné de trois d'entre
„ eux pour le moins, le Magiſtrat ſerait autho-
„ riſé à procéder ſans délai contre les réfractai-
„ res &c."

CETTE *Paix de Religion*, dès qu'elle fut connuë dans les différentes Provinces, ne plût ni aux *Catholiques* ni aux *Réformés*. Dans le *Hainaut*, où il ſe trouvait peu de ces derniers, & où un grand nombre d'Eccléſiaſtiques & de Religieux s'étaient réfugiés, on regarda la *Paix de Religion* avec horreur, & comme un chef-d'œuvre d'impiété. D'autres Provinces au contraire la reçurent avec plus ou moins de difficulté; celles d'*Utrecht* & de *Gueldres* ne voulurent jamais s'y ſoumettre. Cette dernière Province même s'opiniatrait à refuſer la Réforme; & ce ne fut qu'en uſant de violence, que l'on vint à bout de l'introduire dans les principales villes du

Du-

Duché. Ce fut par les mêmes moyens que la ville de *Goes* en *Zélande* ſe vit contrainte de céder à la ſupériorité des *Proteſtans*, qui s'emparèrent de force de la grande Egliſe, qu'on leur refuſait. PHILIPPE III.

LE zèle des *Réformés* contre les *Catholiques* devint bientôt auſſi ardent que l'avait été d'abord celui des *Catholiques* contre les *Réformés*. Dans toutes les Provinces la violence ſuppléa au bon droit, & ces mêmes *Proteſtans* qui s'étaient contentés au commencement de demander qu'on ne gênat pas leurs conſciences, refuſaient à leur tour cette *tolérance* ſi hautement préconiſée de leur part. *Pierre Dathenus* *, miniſtre à *Gand*, porta l'audace de la prédication jusqu'à charger le Prince d'*Orange* d'Athéisme. *C'était*, s'écria-t-il plus d'une fois en chaire, *un homme qui ne ſe ſouciait ni de Dieu ni de Religion.* Et pourquoi *Dathenus* faiſait-il un portrait ſi affreux d'un Prince, qui était un des plus fermes appuis de la Religion *Réformée ?* parce que par un des articles de la Pacification de *Gand* on accordait liberté de Religion aux *Catholiques*, & qu'*Orange* voulait que cet article fut obſervé.

AU milieu de tous ces troubles l'on négociait toujours avec le Duc d'*Anjou*, qui enfin prit le tître de *Protecteur de la liberté des Pays-Bas*,

* Ce *Dathenus* auſſi connu chez les *Hollandais* par ſa crapule que par ſa mauſſade traduction *Hollandaiſe* des Pſeaumes de *Marot* & de *Béze*, avait été Moine à *Poperingen*. De bonne-heure il embraſſa la *Réforme*, & dès 1566. il avait prêché en *Zélande*. Quelque tems après il fut nommé Miniſtre des *Réformés à Gand*, & décoré du tître de Conſeiller du Duc *Jean Caſimir*.

PHILIPPE III. *Bas*, à des conditions qui ne lui laiſſaient qu'une autorité aſſez précaire. Revêtu du ſouverain pouvoir, conjointement avec les Etats, dans les affaires de la guerre, on lui ôtait la connaiſſance de toutes celles du Gouvernement civil, que l'on laiſſait toute entiére aux Etats, à l'Archiduc *Mathias*, & au Conſeil-d'Etat; cependant l'on promettait à *Anjou* que, ſi l'on venait à changer de maître, on le préférerait à tout autre pour la ſouveraineté des *Pays-Bas*.

Mort de Don *Juan d'Autriche.* PENDANT que tout ſe diſpoſait ainſi à rompre le lien qui uniſſait encore ces Provinces à l'*Eſpagne*, don *Juan* mourut au village de *Brage* le 1. d'Octobre 1578. La peſte qui regnait alors dans l'armée *Eſpagnolle*, fut regardée comme la cauſe de la mort de ce Prince, quoique l'on ne doutât presque pas, qu'il n'eut ſuccombé au poiſon que l'on prétend lui avoir été donné par les ordres du Roi *Philippe* ſon frère, qui commençait à ſoupçonner ſa fidélité. *Alexandre Farnéze*, Prince de *Parme*, fut nommé proviſionnellement Généraliſſime de l'armée *Eſpagnolle* dans les *Pays-Bas*, & bientôt après revêtu de la dignité de Gouverneur-Général.

1579. Union d'*Utrecht.* LA Pacification de *Gand* avait bien réuni pour quelque tems les différentes Provinces contre l'ennemi commun, mais l'inobſervation de pluſieurs articles de ce traité avait fait conjecturer au Prince d'*Orange*, que la variété d'intérêts & la diverſité de Religion ne permettraient pas aux Provinces de reſter longtems unies. Le Prince d'*Orange* & ſon frère le Comte *Jean* de *Naſſau*, travaillèrent alors ſous main, à former un nœud plus ferme & plus ſolide entre quelques Provinces.

ces. En effet le 23. Janvier de l'année 1579. fut conclue à *Utrecht* cette *Union* célèbre, que l'on peut à juſte titre regarder comme la baſe de la République des *Provinces-Unies*. Ce traité contient 26 articles, portant en ſubſtance, que chaque Province conſerverait la forme de ſon gouvernement, ſes priviléges, & ſon culte; & que les Etats-Généraux des *Provinces-Unies* auraient l'adminiſtration générale de toutes les affaires de la guerre. Cinq Provinces ſignèrent d'abord l'*Union*, & furent bientôt ſuivies de quelques-autres. *Orange*, quoiqu'il pût être regardé comme le principal auteur de cette *Confédération*, fut, par des raiſons de politique, quelque tems ſans y accéder. La plupart des Provinces *Catholiques* s'accommodèrent alors avec le Duc de *Parme*, & ſe ſoumirent au Roi. L'Empereur cependant avait, dès le commencement de l'année, propoſé des ouvertures pour une paix générale, & l'on s'était aſſemblé à *Cologne* pour y travailler ſous ſa médiation; mais les négociations ayant été pouſſées ſans fruit jusques vers la fin de l'année, on ſe ſépara ſans avoir pu rien conclure. La guerre continuait toujours; cependant la campagne de 1579. ne fut guères remarquable que par la priſe de *Maſtricht*, qu'emporta *Farnéze*, qui projettait auſſi de ſe rendre maître de *Malines*, *Bruxelles*, *Bois-le-Duc*, *Anvers*, & de quelques-autres villes. Cette année fournit encore l'exemple de pluſieurs excès commis de part & d'autre par le zèle inconſidéré de la Religion. Le 9. & le 10. de Juin on chaſſa à *Amersfoort* & à *Utrecht* tous les Saints de leurs égliſes. A *Anvers* les choſes furent encore

PHILIPPE III.

Digitized by Google

PHILIPPE III. core poussées plus loin ; le 28. Mai la populace s'était soulevée, & avait forcé le Magistrat, à faire sortir de la ville environ 120 Ecclésiastiques ou Religieux, qui devaient faire une procession publique. Ni l'autorité de l'Archiduc *Mathias*, ni celle du Prince d'*Orange*, qui voulut appaiſer les mutins, ne purent servir à les ramener à leur devoir, & le Magistrat se vit forcé d'obéïr. Si les *Réformés* agissaient en maîtres partout où ils se trouvaient les plus forts, & nommément à *Anvers* & à *Gand*, où *Dathenus* par ses séditieux sermons attisait toujours le feu de l'intolérance, les *Catholiques* de leur côté n'étaient pas plus raisonnables dans les Lieux où ils avaient la supériorité. A *Bruges* les *Catholiques* occasionnèrent une sorte de sédition, qui aurait pu avoir les suites les plus fâcheuses, si le Prince d'*Orange* n'était venu à tems remettre le calme dans les esprits. On le nomma depuis à la dignité de *Stadhouder* de *Flandres*, mais il le refusa.

Lorsque l'*Union* d'*Utrecht* avait été conclue, le Comte de *Rennenberg*, *Stadhouder* de *Groningue* & de quelques-autres Provinces, l'avait signée, quoiqu'après bien des difficultés Il ne fut pas longtems à s'en repentir, & dès l'année 1580. il changea ouvertement de parti, en ramenant par ruse & par force la ville de *Groningue* à l'obéïssance du Roi d'*Espagne*. Le Prince d'*Orange* se hâta alors de mettre ordre aux affaires de l'*Overyssel*, dont *Rennenberg* était aussi *Stadhouder* ; il se crut d'autant plus obligé de s'assurer de cette Province, que les *Réformés* eux-mêmes y mettaient tout en combustion.

Ils

Ils n'étaient pas plus tranquilles dans les autres Provinces ; le 7. de Mars de cette année ils se jettèrent à *Utrecht* sur les églises des *Catholiques*, y brisèrent les images & les autels, & voulurent forcer le Magistrat à interdire dans leur ville l'exercice public de la Religion *Catholique*. Si on ne leur accorda pas tout-à-fait leurs demandes, on se vit au-moins obligé de souscrire à une bonne partie de leurs volontés, de leur céder quatre des principales églises, & de leur promettre, que dans la distribution des charges & des emplois, qu'ils fussent ecclésiastiques ou civils, la différence de religion ne pourrait point être considérée comme un obstacle à les obtenir. La mort de *Fréderic Schenk* de *Tautenbourg*, Archevêque d'*Utrecht*, arrivée le 25. Octobre suivant, fit voir encore combien le parti *Protestant* s'était fortifié dans cette ville ; quelques-uns de ceux qui suivaient le convoi funèbre entonnèrent, en langue vulgaire, le Pseaume cent-trentiéme, &, malgré tous les efforts du Clergé *Catholique*, achevèrent de le chanter. Aussi *Tautenbourg* peut-il être regardé comme le dernier Archevêque d'*Utrecht* ; tous ceux que le Pape a nommés depuis à ce siége, n'ayant jamais eu la liberté de faire publiquement les fonctions pastorales, ni pû obtenir des Etats les revenus *temporels* de l'Archevêché. PHILIPPE III.

L'ON remarque, comme une chose peu ordinaire à ces Provinces, que le 6. d'Avril on sentit par tous les *Pays-Bas* deux secousses de tremblement de terre, qui ébranlèrent les murs de quelques églises & clochers, sans causer pourtant de grands dommages.

PHILIPPE III. PENDANT que les affaires de la Religion semblaient prendre un tour favorable en faveur des *Proteſtans*, celles de la guerre avaient des ſuccès moins heureux. Du côté des Etats l'on avait aſſiégé *Groningue*, redevenue *Eſpagnolle*, mais la défaite des troupes de *Hohenlo* près de *Hardenberg*, obligea de lever le ſiége, dont la direction avait été confiée à *Eſcheda*, après la mort du brave *Barthold Entes*, tué d'un coup de feu dans une attaque d'un des fauxbourgs. *Hohenlo* ayant encore été battu dans les plaines de *Bourtanges*, le Comte de *Rennenberg* profita du désordre où ces différentes défaites jettaient les troupes des Etats, pour remporter différents avantages. *Koewerden* & *Oldenzeel* furent obligées de lui ouvrir leurs portes; il aſſiégea enſuite *Steenwyk*, qu'il fit battre à boulets rouges, invention toute récente, & dont il n'y avait que cinq ans que l'on avait donné le premier exemple au ſiége de *Dantzig*. L'hiſtoire a cru devoir remarquer ce qui arriva à deux ſoldats pendant le ſiége. L'ennemi, dès les premiers jours, avait mis le feu à la barriére de l'une des portes; *Aart van Groningen*, fils d'un Braſſeur, & ſoldat de la Compagnie de *Kornput*, eut la hardieſſe de braver une grêle de mouſquetades, & d'aller & de revenir à pluſieurs reprises puiſer de l'eau, pour éteindre l'embraſement, ce qui lui réuſſit contre toute eſpérance. Le même ſoir un ſoldat ennemi s'était avancé jusques à une autre des portes de la ville, & vomiſſait avec fureur d'horribles blaſphêmes contre Dieu, & des imprécations contre les Etats & *Hohenlo*. Une balle de mouſquet, dirigée vers l'endroit d'où partait la voix,

Digitized by Google

voix, entra dans la bouche de ce furieux, ouverte pour proférer de nouveaux blaſphêmes, & le tua; particularité qui fut d'abord découverte, le cadavre de ce ſoldat ayant été auſſitôt traîné dans la ville. Avec quelque vigueur cependant que *Rennenberg* pouſsât le ſiége de *Steenwyk*, il ſe vit obligé de le lever apres quatre mois d'attaque. PHILIPPE III.

AVANT que tout ceci ſe paſsât, *Philippe* avait fait une démarche qui précipita le moment qui devait lui enlever les plus belles Provinces des *Pays-Bas*. Perſuadé qu'*Orange* était le principal auteur des troubles, & ſe flattant qu'ils ceſſeraient dès qu'il ne ſerait plus, le Roi d'*Eſpagne* crut, que le plus ſûr moyen d'être promptement débarraſſé d'un ennemi auſſi dangereux, était de mettre ſa tête à prix. Le Prince de *Parme* eut, en conſéquence, ordre de publier le ban de proſcription contre le Prince d'*Orange*, ce qu'il fit faire à *Maſtricht* au mois d'Août de l'année 1580. au nom du Roi ſon maître.

Ban de proſcription contre le Prince d'*Orange*.

„ PHILIPPE donc, ayant amplement détaillé „ dans le préambule de ſon Edit de proſcription „ les honneurs, les faveurs, & les bienfaits dont „ l'Empereur *Charle-Quint*, ſon père, & lui-„ même depuis, avaient comblé *Guillaume* de „ *Naſſau*, étranger dans les *Pays-Bas*, leur „ vaſſal d'ailleurs & leur ſujet, lui reproche „ avec aigreur ſon ingratitude, ſa déloyauté, „ ſon hypocriſie, & les crimes les plus odieux. „ Il le dépeint comme l'unique auteur & fauteur „ des troubles des *Pays-Bas*; il l'accuſe d'avoir „ fait la guerre à ſon Souverain; d'avoir rompu „ toutes les négociations entamées pour la paix;

PHILIPPE III. „ foulé aux piés les priviléges, & les alliances
„ les plus ſacrées ; il le nomme calomniateur,
„ introducteur d'héréſie, apoſtat, infame adul-
„ tère, qui, du vivant de ſa premiére femme, a
„ épouſé une Religieuſe & Abeſſe bénite ſo-
„ lemnellement ; peſte de la *Chrétienté*, & en-
„ nemi de tout le genre-humain. Comme *Caïn*
„ & *Judas* il cherche ſa ſureté dans un défiance
„ perpétuelle, ſigne toujours certain d'une con-
„ ſcience bourrelée. Pour toutes ces cauſes le
„ Roi le déclare traitre & méchant, confiſque
„ tous ſes Biens non encore confiſqués, le proſcrit
„ de tous les pays de ſa domination, & le livre
„ à la merci de tous & un chacun. Défen-
„ dant à tous ſes ſujets, de quelqu'état, con-
„ dition, & qualités qu'ils ſoient, de lui prêter
„ aucun ſecours, de hanter, vivre, converſer,
„ parler, ni communiquer avec lui ; leur ordon-
„ nant au-contraire à tous, de le retrancher de
„ leur ſociété, & de l'abandonner dans le terme
„ d'un mois, ſous peine de la vie, & de con-
„ fiſcation de biens, d'honneur & de nobleſſe,
„ en faveur & au profit de ceux qui pourront
„ s'en rendre maîtres en quelques lieux que ce
„ ſoit. Enfin, s'il ſe trouve quelqu'un, ſujet
„ ou étranger, ſi généreux de cœur & aſſez
„ affectionné au ſervice du Roi & au bien pu-
„ blic, pour livrer le Prince vif ou mort, ou
„ pour lui oter lui-même la vie, il promet ſur
„ ſa parole royale, de lui faire donner ou à ſes
„ héritiers, en fonds de terre ou déniers comp-
„ tants, à ſon choix, incontinent après la choſe
„ effectuée, la ſomme de vingt-cinq mille écus
„ d'or ; promet de plus, de lui pardonner, &

„ lui

„ lui pardonne d'avance, tous les crimes quelque énormes qu'ils ſoient, qu'il aurait pû commettre; & ſi cette perſonne n'eſt pas nobie, le Roi l'annoblit, avec tous ceux qui lui prêteront aſſiſtance, promettant en outre, de les favoriſer & avancer, chacun ſelon ſon état & le dégré des ſervices qu'il aura rendus &c." PHILIPPE III.

DE'S que cet Edit de proſcription eut été rendu public, le Prince en fit paſſer une copie aux Etats de *Hollande* & de *Zélande*. Il aurait ſouhaité, qu'ils y répondiſſent en leur nom, mais les Etats jugèrent, que c'était au Prince ſeul à ſe juſtifier, l'Edit le regardant perſonnellement. Ils ſe réſervèrent cependant de répondre dans leurs aſſemblées aux différents points qui pourraient concerner l'Etat en général. D'ailleurs, appréhendant avec raiſon, que les grandes promeſſes faites par le *Ban*, n'engageaſſent quelque ſcélérat à l'aſſaſſinat propoſé, ils réſolurent, ſur la prière que leur en avait faite le Prince lui-même, d'augmenter de cent-cinquante chevaux ſa garde-du-corps. *Orange* ne tarda pas à publier ſon Apologie; il en avait chargé ſon Chapelain, *Pierre de Villiers*, qui s'en acquita d'une manière à ne rien laiſſer à déſirer à celui qui employait ſa plume. Le Prince, après l'avoir préſentée aux Etats aſſemblés à *Delft* au mois de Décembre de l'année 1581. l'envoya enſuite à tous les Princes de l'*Europe*.

Apologie du Prince d'*Orange*.

„ LE Prince avouait dans ſon Apologie, qu'il „ conſervait une haute eſtime pour la mémoire „ de l'Empereur *Charle-Quint*; mais les bien„ faits qu'il en avait reçus, ne pouvaient, dit-il, „ être regardés comme une juſte compenſation

PHILIPPE III. „ des ſervices rendus par ſes ancêtres & par lui-
„ même à la Maiſon d'*Autriche*; non plus que
„ des grandes dépenſes faites par lui pour tenir
„ table ouverte, & en différentes ambaſſades,
„ le tout pour faire honneur à l'Empereur.
„ Quant à *Philippe*, il ne lui avait aucune obli-
„ gation; car, il ne regardait pas comme des
„ graces, les gouvernemens, les honneurs & les
„ titres, qui exigeaient de ſa part des dépenſes
„ exceſſives, & dont on avait ſi honteuſement
„ violé les droits en ſa perſonne, de même qu'en
„ celles des Comtes de *Hoorn* & d'*Egmond*, &
„ de pluſieurs autres. *Philippe* cependant oſait
„ le traiter de ſcélérat & de traitre, *Philippe*,
„ qui n'aurait pû mettre tant de faſtueux titres
„ à la tête de ſa Proſcription, ſi les *Naſſau* &
„ les *Orange* ne les lui avaient acquis par leurs
„ glorieux faits-d'armes, avant même qu'il fut
„ né. Et quant à lui-même il ſe flattoit, que
„ jamais on ne pourrait lui reprocher d'avoir
„ deshonoré la Maiſon dont il était ſorti. On
„ lui reprochait un mariage honnête & légiti-
„ me: & qui donc lui faiſait ce reproche? *Phi-*
„ *lippe*, qui avait contracté un mariage inces-
„ tueux avec la fille de ſa propre ſœur; *Phi-*
„ *lippe*, qui avait été le meurtrier de ſa femme
„ *Iſabelle*, pour en épouſer une autre; qui avait
„ fait tuer ſon propre fils, parce que ce jeune
„ Prince avait paru touché des malheurs des
„ *Pays-Bas*: *Philippe* enfin, qui avait fait épou-
„ ſer au Prince d'*Aſcoli*, Dona *Eufraſia*, après
„ avoir vécu lui-même avec elle dans un com-
„ merce criminel. Au reſte, ajoutait *Guillau-*
„ *me*, ſon divorce avec *Anne* de *Saxe* s'était fait

„ du

„ du conſentement des parens de cette Princeſſe. PHILIPPE
„ Et quant à la fille du Duc de *Montpenſier*, III.
„ ſon épouſe actuelle, elle n'avait jamais fait de
„ vœux monaſtiques, ou ceux qu'elle avait faits,
„ ne l'obligeaient en rien, puisqu'elle les avait
„ faits dans ſon enfance. On objectait au Prin-
„ ce, qu'il était un étranger; ſi l'on entendait
„ par là qu'il était né hors des *Pays-Pas*, le
„ Roi était donc lui-même un étranger. Quant
„ à lui, il était né en *Allemagne*, pays étroi-
„ tement uni avec les *Pays-Bas*, & depuis plu-
„ ſieurs ſiécles ſa Maiſon avait poſſédé des biens
„ conſidérables en *Braband*, dans le *Luxembourg*,
„ en *Flandres* & en *Hollande*; ſes ancêtres mê-
„ me avaient été Comtes de *Gueldres*, lorsque
„ ceux du Roi n'étaient encore que Comtes de
„ *Habsbourg*, & demeuraient en *Suiſſe*. De plus,
„ on regardait comme *indigènes* dans les *Pays-*
„ *Bas*, tous les poſſeſſeurs de Comtés & de
„ Seigneuries, qui tenaient pour le parti de
„ ces Provinces. —— Ce n'était pas ſur ſon
„ compte qu'il fallait mettre l'origine des trou-
„ bles, mais ſur celui du Conſeil d'*Eſpagne*.
„ C'était la cruauté de ce Conſeil qui l'avait
„ ému de compaſſion pour les *Non-Catholiques*,
„ lui qui dès ſa tendre enfance avait été imbu
„ des principes de la véritable foi. Et ſi ſes
„ Confrères, les Chevaliers de la *Toiſon-d'or* &
„ le Conſeil-d'Etat, avaient voulu agir de con-
„ cert avec lui, il n'aurait épargné ni ſes biens
„ ni ſa vie, pour empêcher le Duc d'*Albe* de
„ mettre le pié dans les *Pays-Bas*. —— Il ſe
„ faiſait gloire, d'avoir engagé les Etats à inſi-
„ ſter ſur le départ des *Eſpagnols*; & de ne s'être

 „ point

PHILIPPE III. „ point opposé à ce que les Nobles livrassent
„ leur Requête à la Gouvernante ; parce qu'il
„ jugeait l'un & l'autre avantageux au salut de
„ la Patrie. —— Il était aussi peu offensé du
„ nom d'*Hérétique* qu'on lui donnait & à son
„ frère, que l'avait été *Jésus-Christ* lui-même,
„ lorsqu'on l'appella *Samaritain*. —— Il n'avait
„ jamais conseillé les *Prêches* publics, encore
„ moins avait-il conseillé la spoliation des égli-
„ ses. Cependant, dès qu'il fut parti pour l'*Al-*
„ *lemagne*, on l'avait inhumainement persécuté
„ en la personne de son fils, en ses biens, en
„ son honneur. On l'avait par là affranchi de
„ tout serment & de toute obligation, & forcé
„ pour sa propre défense à prendre les armes,
„ qu'on lui reprochait d'avoir portées contre son
„ Souverain. Mais les ancêtres du Roi avaient
„ eu un droit égal, ou bien moindre encore,
„ pour s'emparer des Royaumes de *Castille* &
„ de *Léon*. —— De plus, lui, Prince d'*Orange*,
„ était un des principaux membres des Etats de
„ *Brabant*, appellé par les peuples pour les pro-
„ téger & les défendre. —— Les Etats de
„ *Hollande* & de *Zélande*, poursuivait le Prince,
„ auraient d'abord permis l'exercice de la Reli-
„ gion *Catholique* ; mais avertis des trahisons de
„ quelques Ecclésiastiques & autres personnes,
„ ils s'étaient vus obligés de l'interdire. ——
„ Il s'était constamment montré ennemi de la
„ persécution, c'était donc à tort qu'on le char-
„ geait des mauvais traitemens & des supplices
„ exercés contre les Ecclésiastiques. —— Pour
„ décider si l'on a droit ou non de prendre les
„ armes contre les *Espagnols*, il s'en remet vo-
„ lon-

„ lontiers au jugement des Etats-Généraux. — C'était par Don *Juan* & par le Roi lui-même, non par lui, Prince d'*Orange*, que la Pacification de *Gand* avait été violée. La fourberie des négociations de paix du Sieur de *Selles* avait été découverte, non par lui, mais par la ſage pénétration des Etats-Généraux. Le Congrès de *Cologne* n'avait eu pour objet que de cauſer la perte des *Pays-Bas*. —— On lui reprochait ſa diſſimulation. Était ce donc diſſimulation, de les avoir avertis, lorsqu'ils étaient encore amis, des malheurs qu'ils éprouvaient actuellement? De même, il n'y avait point de diſſimulation de ſa part, en leur faiſant à préſent une guerre ouverte. En quoi donc pouvaient-ils l'accuſer de diſſimulation? Mais ſuppoſé qu'il eut cherché ſa ſureté dans la défiance; était-ce une raiſon pour le comparer à *Caïn* & à *Judas?* Il y avait une grande différence entre ne point mettre ſa confiance en Dieu, & ſe méfier d'hommes pervers & méchants, qui, par le banniſſement des *Maures* de *Grenade*, & le ſupplice des Comtes d'*Egmond* & de *Hoorn*, avaient fait voir quel fonds l'on pouvait faire ſur leur parole. Cet Edit de proſcription même témoignait aſſez combien leur conſcience était endurcie comme celle de *Judas*, qu'ils avaient le déſeſpoir de *Caïn*, & que, comme *Saül*, ils étaient reprouvés de Dieu. —— On l'accuſait d'avoir refuſé tous les avantages particuliers, qu'on lui avait offerts pour conſentir à une réconciliation entre le Roi & les peuples; mais loin que ce refus pût lui être re-

PHILIPPE III.

PHILIPPE III.

„ proché, il ſe faiſait gloire d'un pareil déſin-
„ téreſſement. D'ailleurs, on ne lui avait ja-
„ mais fait d'offres auſſi brillantes qu'on le ſup-
„ poſait. —— Il faiſait peu de cas des menaces
„ qu'on lui faiſait à la fin de l'Edit de proſcrip-
„ tion, où on lui interdiſait le feu & l'eau ; &
„ il continuerait de vivre avec ſes amis, tant
„ qu'il plairait à Dieu, lequel ſeul avait en ſes
„ mains & ſa vie & ſa mort. —— Si, avant la
„ publication de ce Ban, l'on n'avait point pu-
„ bliquement mis ſa tête à prix, comme on le
„ faiſait à préſent, il n'ignorait pourtant pas
„ combien de fois l'on avait fait ſécrétement
„ marché de ſa vie. Au reſte, les *Eſpagnols*
„ montraient à découvert toute l'infamie de leurs
„ reſſources, puiſqu'ils avaient l'impudence de
„ promettre d'annoblir le ſcélérat qui lui arra-
„ cherait la vie, en cas qu'il ne fut pas noble.
„ Comme ſi un Gentil-homme, qui ſaurait ce
„ que c'eſt que la nobleſſe, voudrait ſeulement
„ manger avec l'infame coquin, qui aurait tué
„ un homme pour de l'argent. Que ſi les *Eſ-*
„ *pagnols* tenaient de telles gens pour nobles,
„ ce n'était pas ſans raiſon qu'on les croyait
„ eux-mêmes deſcendans des *Maranes* & des
„ *Juifs*, & pour être ſortis du ſang de ceux qui
„ achetèrent de *Judas* la vie du Sauveur pour
„ une ſomme d'argent. L'on oſait même pro-
„ mettre au ſcélérat, le pardon de tous les cri-
„ mes qu'il aurait pû commettre, quelques
„ grands qu'ils fuſſent : c'était aſſez montrer
„ par là à tout l'univers, de quels moyens &
„ de quelles gens ils voulaient ſe ſervir, pour im-
„ moler à leur rage le défenſeur de la liberté
„ d'un

„ d'un peuple opprimé. —— Et quoique dans PHILIPPE
„ ce Ban de proſcription les Etats fuſſent indi- III.
„ rectement attaqués, ces menaces ne devaient
„ ni les étonner ni les inquiéter La calomnie
„ & les injures étaient les armes ordinaires & les
„ derniéres reſſources des femmes faibles & ſans
„ défenſe. Que, pourvû qu'ils reſtaſſent unis
„ & oſaſſent tenir tête à l'*Eſpagnol*, ils le ver-
„ raient bientôt changer de ton. —— Ce n'était,
„ diſaient ſes ennemis, qu'à ſa tête qu'on en
„ voulait. Eh bien! il ſupporterait avec joye
„ l'exil & la mort même, ſi l'un ou l'autre
„ pouvait ramener le calme dans la Patrie. Si
„ donc les Etats jugeaient que ſon abſence pou-
„ vait leur apporter quelqu'avantage, ils n'a-
„ vaient qu'à commander, il était prêt d'obéïr,
„ dut-il ſe retirer juſqu'aux confins de la terre.
„ Ils pouvaient auſſi à leur gré diſpoſer de ſa
„ tête, ſur laquelle nul Prince, nul Monarque
„ n'avait de puiſſance qu'eux ſeuls. Mais s'ils
„ jugeaient que le peu d'expérience qu'il s'était
„ acquiſe, que les débris de ſa fortune & ſa vie
„ même puſſent être utilement employés à leur
„ ſervice, il eſpérait, avec l'aide de Dieu, main-
„ tenir & défendre avec la même fidélité, ce
„ qu'ils trouveraient à propos de reſoudre pour
„ le bien public & l'avancement de la Reli-
„ gion."

LES Etats-Généraux aſſemblés à *Delft*, à qui le Prince avait préſenté ſon Apologie, lui répondirent, *qu'ils jugeaient qu'il avait été injuſtement chargé des crimes à lui imputés par l'Edit de proſcription*; ils ajoutaient, *qu'il n'avait accepté le* Stadhouderat *général & le gouvernement par-*

Réponſe des Etats à l'Apologie du Prince d'Orange.

ti-

PHILIPPE III. *ticulier des Provinces qu'aux inſtantes priéres des Etats, qui le conjuraient de vouloir leur continuer ſes ſervices; concluant enfin par l'offre d'entretenir une Compagnie de gens à cheval pour la garde & la ſureté du Prince &c.*

QUELQUE force que *Guillaume* eut mis dans ſon Apologie, avec quelque peu de ménagement qu'il eut traité le Roi d'*Eſpagne* & ſon miniſtre, jamais ce monarque n'y répondit ou n'y fit répondre de ſa part. Cette année même *Orange* fut fait *Stadhouder* de *Friſe*, à la place de *Rennenberg*, qui, comme on l'a vû, avait abandonné le parti des Etats. En 1581. il ſe rendit dans ſon nouveau Gouvernement, avec le Comte de *Hohenlo*, pour y terminer quelques différends d'importance, concernant l'adminiſtration de cette Province.

Le Prince d'*Orange* eſt fait *Stadhouder* de *Friſe*. 1581.

AVANT que toutes ces choſes ſe paſſaſſent, *Rennenberg* avait été forcé de lever le ſiége de *Steenwyk*. *Stavoren* & pluſieurs autres places de la *Friſe* tombèrent bientôt après entre les mains des Etats. Les troupes de *Rennenberg* furent même battues le 19. Juillet de cette année près de *Groningue* par *Norrits* & *Sonoi*. Ce même jour le Comte de *Rennenberg*, qui depuis quelque tems était attaqué d'une maladie de langueur, reçut les derniers Sacremens à *Groningue*, où il mourut le 23. Juillet. L'on prétend qu'à ſa mort il fit paraitre quelque repentir d'avoir livré *Groningue* aux *Eſpagnols*, en changeant lui-même de parti; quoi qu'il en ſoit il eſt ſûr, qu'amis & ennemis, en conſidération de ſes belles qualités, le plaignirent après ſa mort, bien plus qu'ils ne l'accuſèrent.

Mort du Comte de *Rennenberg*.

AM-

AMSTERDAM, *Harlem*, *Bruxelles*, *Anvers*, & quelques-autres villes abolirent entiérement cette année tout exercice public de la Religion *Catholique*. Il ſe tint auſſi un Synode à *Middelbourg*, dans lequel, entr'autres réglemens eccléſiaſtiques, il fut arrêté, que l'élection des *Miniſtres*, pour être valide, devrait être confirmée par l'approbation du Souverain; le Synode cependant ne jugea pas à propos de ſoumettre à la même claule l'élection des *Anciens* & des *Diacres*. PHILIPPE III.

TANDIS que l'on s'occupait à régler la diſcipline eccléſiaſtique, & que la faibleſſe des troupes des Etats les empêchait d'entreprendre quelque choſe de conſidérable, le Prince de *Parme* penſait à ſurprendre *Vliſſingue* & *Bréda*. La premiére de ces villes lui échappa, mais le château de *Bréda* ayant été pris par trahiſon, *Hautepenne* ſe rendit maître de la ville le 28. Juin, malgré la courageuſe réſiſtance des bourgeois. *Orange* était Seigneur de *Bréda*, & l'on remarque, que ce Prince perdit la Capitale de ſa Baronie le jour même qu'il acheta à l'encan le Marquiſat de *Veere* pour la ſomme de 74500 florins, après avoir acheté la veille la Seigneurie de *Vleſſingue* pour 600 florins de plus. Le Prince de *Parme* ſe rend maître de *Bréda*.

IL y avait déjà quelque tems que trois affaires importantes occupaient l'aſſemblée des Etats-Généraux; l'acte par lequel le Roi d'*Eſpagne* devait être déclaré déchu de la ſouveraineté des *Pays-Bas*; celui qui appellait le Duc d'*Anjou* à lui ſuccéder; & celui par lequel on cédait au Prince d'*Orange* la ſouveraineté des Comtés de *Hollande* & de *Zélande*. Le 26. du mois de Juil- Le Roi d'*Eſpagne* déclaré déchu de la Souveraineté des *Pays-Bas*.

let

PHILIPPE III. let fut ſigné à *la Haye*, dans l'aſſemblée des Etats-Géneraux des *Provinces-Unies*, l'Edit qui dépouillait *Philippe* de tous ſes droits de ſouverain ſur les dites Provinces, & qui déliait les Peuples du ſerment de fidélité qu'ils avaient prêté à ce Prince. Il était dit dans le préambule que ; „ les Peuples ne ſont pas faits pour le Prince, „ mais que c'eſt le Prince qui eſt fait pour les „ Peuples ; qu'un Souverain qui traite ſes ſujets „ en Eſclaves n'eſt qu'un tyran, que l'on a droit „ de chaſſer, ſurtout lorsque cette expulſion ſe „ fait par délibération légale des Etats du Pays, „ à qui il ne reſte d'autre reſſource pour conſerver leur liberté. Que cette vérité devait particulièrement avoir lieu dans les *Pays-Bas*, où „ le ſouverain était tenu de gouverner d'après „ des conditions par lui jurées, à faute de quoi „ il était déchu de tous les droits de Souverain." Après ce préambule ſuivait une longue enumération des fautes de *Philippe* pendant ſa régence, & des cruautés que les *Eſpagnols* avaient commiſes par ſes ordres. Les Etats pourſuivaient par déclarer le Roi d'*Eſpagne* déchu *ipſo jure* de touts droits & prétentions au Gouvernement des *Pays-Bas* unis ; déliant tous vaſſaux, Officiers de juſtice & autres, de même que tous les habitans en général, du ſerment qu'ils lui avaient prêté. Ils ordonnèrent auſſi de ne plus ſe ſervir dans les actes publics ni du nom ni du ſceau du Roi. „ En *Hollande* & en *Zélande* l'on „ ferait uſage du nom du Prince d'*Orange* & de „ celui des Etats de ces deux Provinces ; dans „ les Provinces qui avaient traité avec le Duc „ d'*Anjou*, l'on employerait le nom de ce Prince

„ &

„ & celui du Conſeil de chaque Province, ou PHILIPPE
„ de celui des Etats-Généraux, tant que ce III.
„ Conſeil ne ſerait point entré en fonction.
„ Dans les affaires générales l'on ſe ſervirait du
„ ſceau des Etats-Généraux, & de celui de
„ chaque Province dans les affaires particulières.
„ La monnoye ne ſerait plus au coin du Roi;
„ enfin tous Officiers & autres gens en charge
„ ſeraient obligés de jurer aux Etats particu-
„ liers, de qui ils dépendaient, ou à leurs dé-
„ putés, qu'ils ſeraient fidèles aux Etats-Gé-
„ néraux contre le Roi d'*Eſpagne* & ſon parti."

L'ASSEMBLÉE des Etats-unis, où fut priſe cette réſolution importante, était compoſée alors des Députés du *Brabant*, de *Gueldres* & de *Zutphen*, de *Flandres*, de *Hollande*, de *Zélande*, d'*Utrecht*, de *Friſe*, d'*Overyſſel* & de *Malines*. Cependant cet Edit ne fut pas publié partout; & pluſieurs firent difficulté de prêter le nouveau ſerment. A *Middelbourg* on refuſa l'un & l'autre pour quelques différends qui ne pouvaient être terminés alors. En *Friſe* le Conſeiller *Fakko Ralda* fut ſi affecté de cette révolution que, pendant qu'on lui liſait la formule du nouveau ſerment, il fut attaqué d'une apoplexie dont il mourut ſur le champ. *Michel Rudge*, Miniſtre *Luthérien* à *Woerden*, prêcha & écrivit avec tant d'emportement contre l'Edit porté contre le Roi d'*Eſpagne*, que les Etats de *Hollande* ſe virent enfin forcés de le bannir de cette ville. Si la démarche des Etats-Généraux contre leur ſouverain eut l'approbation du plus grand nombre dans les Provinces qui venaient d'en ſécouer le joug, on en penſa tout autrement chez l'étranger, où

elle

PHILIPPE III.

elle fut presque généralement condamnée. *Orange* même en devint odieux à plusieurs Princes, qui se crurent moins affermis sur leurs trônes, si les sujets avaient jamais le droit de les en faire descendre. Mais ils ne comprenaient pas sans-doute, que ce droit ne peut avoir lieu contre des Princes qui gouvernent comme ils le doivent, & qu'il n'y a que les souverains qui rompent le contract qu'ils ont fait avec leurs sujets, qui doivent craindre qu'on ne s'en serve contre eux. Quoiqu'il en soit, les Etats de *Hollande* crurent devoir justifier leur conduite dans toute cette affaire, de même que les suites qu'elle avait eues, devant la Diète assemblée à *Augsbourg*; ce qu'ils firent par une Députation particulière.

Traité avec le Duc d'*Anjou*.

DE'SQUE, par un acte si authentique, l'on se fut soustrait à l'obéissance de *Philippe*, dont les armoiries & les représentations furent partout biffées ou rompues, les Etats conclurent leur traité avec le Duc d'*Anjou*, frére du Roi de *France*, & lui déférèrent la souveraineté des *Pays-Bas*. Les conditions que l'on prescrivit à ce Prince, rencontrèrent sur plusieurs points de grandes difficultés de la part des *Français*, qui auraient voulu le voir revêtu d'un pouvoir bien plus absolu, que ne lui accordaient les Etats. En effet l'expérience des tems passés ne permettait guères de lui en donner un plus étendu; aussi dans ce traité les Etats eurent bien soin de veiller à ce que les Droits, les Priviléges & les Franchises du Pays n'eussent aucune atteinte à souffrir de la part de Duc d'*Anjou*, & que la succession fut fixée deforte que, à l'exclusion des filles, ses fils seuls seraient appellés à lui succéder,

Digitized by Google

der, & qu'entre tous les enfants mâles qu'il pourrait laiſſer, les Etats ſeraient libres de choiſir celui qu'ils jugeraient le plus propre à gouverner. L'Archiduc *Mathias* s'appercevant alors que ſa faible autorité était entiérement anéantie, ſe hâta de retourner en *Allemagne*, quoique l'on aſſure qu'il eût préféré de s'arrêter plus longtems en *Hollande*, ſi les Etats avaient jugé à propos de conſentir à un plus long ſéjour de ſa part.

ANJOU ayant pris en main le gouvernement des *Pays-Bas*, fit marcher ſes troupes au ſecours de *Cambrai*, aſſiégé depuis près d'un an par le Prince de *Parme*, & força ce Général à lever le ſiége. Après avoir fait ſon entrée dans cette ville, qui, quoiqu'impériale, lui prêta ſon ſerment & reçut le ſien, le Duc s'avança vers *Château-Cambreſis* qu'il força à ſe rendre. Forcé lui-même peu après de congédier ſes troupes, il profita du tems que lui laiſſait cette inaction pour paſſer en *Angleterre*, afin d'y conclure ſon mariage avec le Reine *Eliſabeth*. Cependant, ſoit que des intrigues de cour empêchaſſent cette alliance, ſoit que le Reine n'y eût jamais ſérieuſement penſé, elle n'eut point lieu, quoique ſur des lettres écrites par *St. Aldegonde*, qui avait accompagné le Duc, les Etats de *Hollande*, à la recommandation du Prince d'*Orange*, euſſent fixé le 13. du mois de Décembre pour célébrer le jour de ce mariage par des actions de grace & des réjouiſſances publiques. Après avoir ſéjourné quelque tems encore en *Angleterre*, *Anjou* revint dans les *Pays-Bas*, où il reçut en 1582, l'hommage des Peuples, comme Duc de *Brabant*, de *Gueldres* &c. Les Etats de *Hollande*, de *Zé-* 1582.

lande & d'*Utrecht*, qui avaient deſſein d'offrir en peu au Prince d'*Orange* la ſouveraineté de ces Provinces, s'excuſèrent ſous des prétextes honnêtes de prêter hommage au Duc.

PENDANT que l'on s'occupait ainſi de l'élévation de *Guillaume*, un ſcélérat s'apprêtait à l'immoler à la rage de ſes ennemis. *Jean Jauregui*, excité par l'appas des récompenſes promiſes par le Roi d'*Eſpagne*, choiſit le dimanche 18. de Janvier, jour où le Prince d'*Orange* donnait à diner à pluſieurs Seigneurs, pour exécuter ſon horrible deſſein. S'étant mêlé parmi les Domeſtiques de ces Seigneurs, il s'approcha du Prince qui ſortait de table, comme pour lui préſenter une requête. Tandis que le Prince liſait la prétendue requête, le ſcélérat lui tira à la tête un coup de piſtolet de poche, dont la balle paſſant par l'oreille droite & le palais, ſortit au deſſous de la machoire gauche. *Jauregui* auſſitôt percé de coups, par ceux qui étaient accourus au bruit, expia ſon forfait par une mort trop douce; le cadavre du meurtrier fut cependant écartelé quelque tems après, & ſes complices reçurent de même la punition qu'ils avaient méritée. Le bruit de l'aſſaſſinat du Prince ſe répandit bientôt dans *Anvers*, où le coup s'était fait, & qui penſa être funeſte au Duc d'*Anjou*, que l'on ſoupçonna en être l'auteur. Auſſitôt on court aux armes, on arrête tous les *Français* qui étaient dans la ville, le Duc lui-même eſt ménacé, & peut-être lui eut-on fait un mauvais parti, ſi le Prince d'*Orange*, averti de ce qui ſe paſſait, n'eut écrit de ſa propre main un billet, par lequel il déchargeait les *Français* de la violence

lence commiſe contre ſa perſonne, aſſurant qu'il était convaincu par les papiers trouvés chez *Jauregui*, que la main du meurtrier avait été dirigée par les *Eſpagnols*. Ce papier lû publiquement dans les rues appaiſa le tumulte.

LE Prince ſe rétablit enfin, quoique bien lentement, & le 2. du mois de Mai il ſe rendit à l'Egliſe pour y rendre au Ciel des actions de graces de ſon heureux rétabliſſement. Mais à peine il était échappé à ce danger, qu'il eut la douleur de perdre ſa fidelle & tendre Epouſe, *Charlotte* de *Bourbon*. Cette Princeſſe mourut trois jours après la guériſon de ſon mari, enlevée par une fiévre chaude qu'elle avait contractée en veillant & en ſervant ſon Epoux pendant tout le tems de ſa maladie. Au mois de Juillet ſuivant le Prince d'*Orange* & le Duc d'*Anjou* étant à *Bruges*, l'on découvrit heureuſement un ſecond attentat contre la vie du Prince, & même contre celle du Duc; les traitres ayant été ſaiſis reçurent la punition due à leur crime.

EN l'année 1583. les *Brabançons* offrirent au Prince d'*Orange* la ſouveraineté de leur Duché; mais *Guillaume* s'excuſa honnêtement de l'accepter, parce qu'il n'avait, dit-il, point des forces ſuffiſantes pour le défendre, & que d'ailleurs il ne voulait point donner au Roi d'*Eſpagne* raiſon de dire, qu'il cherchait à lui enlever toutes ſes Provinces. Quelque tems auparavant le Duc d'*Anjou*, qui voyait ſon autorité trop bornée, avait voulu d'un ſeul coup eſſayer de ſe rendre maître abſolu, en s'emparant par force ou par ſurpriſe de différentes Places de *Flandres*, du *Brabant* & de la ville d'*Anvers*; mais l'entrepriſe trop

L'on offre le Duché de *Brabant* au Prince d'*Orange*. 1583.

mal concertée & plus mal dirigée encore ne réuſſit point. Le courage & l'intrépidité de la Bourgeoiſie d'*Anvers* ſauva cette ville, contre laquelle les *Français* avaient déjà pointé le canon des remparts dont ils s'étaient d'abord ſaiſis. Ce qui préſerva vraiſemblablement tous les *Pays-Bas* du malheur de n'être échappé à la tyrannie *Eſpagnolle*, que pour plier ſous le joug du pouvoir arbitraire d'une Nation plus ambitieuſe encore, & peu faite pour gouverner un peuple naturellement jaloux de ſa liberté. *Anjou* après avoir vu périr une bonne partie de ſes troupes, devant *Anvers*, ſe retira à la hâte, & écrivit aux Etats & au Prince d'*Orange*, pour excuſer du mieux qu'il pût un attentat que rien ne pouvait excuſer. Les Etats, ſans faire beaucoup d'attention à la juſtification forcée du Duc, ſe trouvèrent cependant fort embarraſſés; mais ſur les avis du Prince d'*Orange*, qui leur expoſa les dangers d'une réconciliation avec l'*Eſpagne*, & l'impoſſibilité de ſe ſoutenir par eux-mêmes, ils réſolurent de renouer avec le Duc d'*Anjou*, & de lui propoſer de nouvelles conditions, qui les miſſent eux-mêmes à couvert d'une nouvelle *furie Françaiſe* (c'était le nom que dans les *Pays-Bas* l'on donna à l'entrepriſe ſur *Anvers*). Mais, tandis que l'on travaillait à cette réconciliation, *Anjou* fut attaqué d'une maladie violente, cauſée, dit-on, par ſes débauches, & qui lui faiſait rendre le ſang par touts les conduits. Ce fut dans cette ſituation cruelle que le trouvèrent les Ambaſſadeurs des Etats à *Château-Tierry*, où il mourut quelque tems après dans la trente & uniéme an-

Mort du Duc d'*Anjou*.

année de ſon âge, ce qui fit ſoupçonner qu'il avait été empoiſonné.

A PEU PRÈS vers ce tems ou peu auparavant, il y eut un violent ſoulèvement dans la ville d'*Utrecht*, où la Bourgeoiſie s'oppoſoit avec vigueur à la levée de quelques Compagnies de milice *, & prétendait faire abolir certains impôts. Cependant le Prince & les Etats y ayant envoyé leurs Commiſſaires, le calme fut bientôt rétabli dans cette ville. Soulèvement à *Utrecht*.

LE Prince d'*Orange* cependant avait quitté *Anvers*, où depuis l'entrepriſe du Duc d'*Anjou* il était vû d'aſſez mauvais œil, parce que ſur d'aſſez vains prétextes quelques-uns le ſoupçonnaient de ne l'avoir pas ignorée. Mais ce qui augmenta la défiance que les ennemis de ce Prince voulaient inſpirer contre lui, ce fut ſon quatriéme mariage avec *Louiſe* de *Coligni*, Fille de l'Amiral de ce nom, qui avec *Teligni*, premier mari de cette Dame, avait été maſſacré à *Paris* la nuit de la *Saint-Barthelemi*. Ce mariage célébré le 12. Avril 1583. acheva de faire ſoupçonner *Orange* de pancher vers la *France*, au joug de laquelle, diſait-on, il voulait ſoumettre les *Pays-Bas*. Quoique *Guillaume* fut bien éloigné d'avoir un pareil deſſein, il crut cependant devoir prévenir les Etats de *Hollande*, à qui Quatrième mariage du Prince d'*Orange*.

* Il y a dans le *Hollandais Waardgelders*; c'eſt une ſorte de milice ou de ſoldats, qui ne vont point en campagne, & uniquement levés pour la garde des villes, de qui ſeules ils dépendent & par qui ils ſont ſoudoyés. L'on aura occaſion d'en parler encore dans la ſuite, & de faire voir de combien de maux ils ont presque toujours été la cauſe.

qui il concevait que dans les conjonctures présentes ſon alliance avec une *Françaiſe* ne pouvait être fort agréable, qu'il avait traité de ce mariage long-tems avant l'attentat du Duc d'*Anjou*.

Naiſſance du Prince *Fréderic-Henri*. 1584.

De ce mariage naquit le 19 de Janvier de l'année 1584. le Prince *Fréderic-Henri*, ainſi nommé du nom de ſes pareins *Fréderic*, Roi de *Danemarc*, & *Henri* Roi de *Navarre*, depuis Roi de *France*. La joye que reſſentit le Prince de la naiſſance de ce fils, fut de courte durée, puiſqu'il ne ſurvécut pas un mois à la cérémonie de ſon batême. Mais avant de parler d'un évènement, qui remplit de deuil toutes les Provinces qui étaient affectionnées à *Guillaume*, il faut dire en peu de mots ce qui s'était paſſé à l'occaſion de la ſouveraineté de la *Hollande* & de la *Zélande*, que ces Provinces avaient réſolu de transporter à ce Prince. Il y avait déjà quelque tems que cette affaire était ſur le tapis, & depuis peu elle était pouſſée par quelques-uns avec tant de vigueur, que les Députés de *Hollande* avaient offert à *Orange* la ſouveraineté de cette Province avec le titre de *Comte* & de *Seigneur*, & que ce Prince l'avait acceptée par une lettre écrite de ſa main. L'Acte en était déjà formé & ſcellé par les Nobles & toutes les Villes, & l'on n'attendait que l'arrivée du Prince en *Hollande* pour procéder à ſon inauguration. Mais les lenteurs de quelques villes de *Zélande*, de *Middelbourg* entr'autres, de *Veere* & de *Goes*, arrêtèrent auſſi pour quelque tems en *Hollande* les réſolutions ultérieures de quelques villes, ſurtout d'*Amſterdam* & de *Gouda*. Cependant malgré toutes ces lenteurs, il y a apparence que *Guillaume*

L'on ſe prépare à faire le Prince d'*Orange* Comte de *Hollande*.

laume aurait été installé solemnellement Comte de *Hollande*, si ce Prince, sur le point de recueillir le fruit de ses long travaux, n'avait été inhumainement assassiné, par un des émissaires de la Cour d'*Espagne*.

Mort de *Guillaume* I. Prince d'*Orange*.

DEPUIS l'assassinat commis sur la personne du Prince par *Jauregui* en 1582., plusieurs scélérats avaient entrepris d'exécuter le coup que ce misérable avait manqué, mais presque tous avaient été découverts & punis. Toute l'horreur de cette action exécrable était réservée à l'infame *Balthazar Gérard*, qui eut la malheureuse adresse de prévenir quatre autres scélérats comme lui, un *Français*, un *Lorrain*, un *Anglais*, & un *Ecossais*, qui se trouvaient en même tems à *Delft*, dans la même intention, sans qu'aucun d'eux se connussent ou fussent instruits du dessein qui les retenait dans cette ville. *Gérard*, pour mieux exécuter son horrible résolution, avait pris le nom de *François Guyon*, & s'était dit fils de *Pierre Guyon*, *Franc-Comtois*, brulé vif à *Besançon* pour avoir travaillé avec trop de zèle aux progrès de la Religion *Protestante*. Le faux *Guyon* afficha d'abord le zèle le plus ardent pour cette même Religion, ne manquait aucun prêche, & affectait souvent de porter la Bible ou un Pseautier sous le bras. Dès qu'il crut que son infernale hypocrisie avait suffisamment fasciné tous les yeux, il se fit présenter au Prince, sous prétexte de lui offrir des *Blanc-signés* du Comte de *Mansfeld*, Gouverneur de *Luxembourg*, dont il s'était saisis pendant qu'il était au service de ce Seigneur, & qu'il croiait, disait-il, que le Prince pourrait

employer utilement pour former quelqu'entrepriſe ſur les places de ce Duché. Quoique *Guillaume* ne fit pas d'abord grand cas de ces blancs-ſignés, il les envoya cependant en *France*, au Maréchal de *Biron*, & chargea *Gérard* de les lui porter. De retour de ſa commiſſion le malheureux fut introduit dans le cabinet du Prince, qui était encore au lit, & qu'il aurait tué dès-lors s'il avait eu des armes. Renvoyé avec quelque récompenſe en argent, il l'employa à acheter deux piſtolets de poche, des balles & de la poudre. Le 10. Juillet il reçut ordre du Prince de venir le trouver à la ſortie de table, pour faire ſigner un paſſeport pour un ſecond voyage, qu'il voulait lui faire entreprendre. *Balthaſar* ne voulut pas laiſſer échapper cette occaſion; il charge ſes deux piſtolets de trois balles chacun; & comme le Prince ſortait de la ſalle, il feint de lui préſenter le paſſeport à ſigner, & lui décharge l'un de ſes piſtolets au travers du corps. Le Prince expira ſans prononcer une ſeule parole, quoique quelques-uns prétendent, qu'il eut encore le tems de s'écrier en tombant, *Mon Dieu! mon Dieu! aye pitié de moi & de ton pauvre peuple.* Quoiqu'il en ſoit, *Balthaſar*, qui avait fait tenir un cheval prêt hors de la ville, s'était ſauvé par l'écurie, où il laiſſa tomber un de ſes piſtolets, & était déjà arrivé aux remparts. Comme il ne ſavait pas nager, il s'était muni de deux veſſies, pour traverſer le foſſé à la nage, & il était occupé à les enfler au moyen d'un chalumeau, lorſqu'il fut arrêté par deux des Domeſtiques du Prince, & conduit en priſon. Il avoua à la torture, qu'il avait été confirmé

firmé dans ſon infame projet par un *Cordélier de Tournai*, & par un *Jéſuite de Trèves*. Il ajouta, que le Conſeiller d'*Aſſonville* lui avait dit de prendre le faux nom de *François Guyon*, mais lui avait ſurtout recommandé de ne point faire mention du Prince de *Parme*, quoique celui-ci louât ſon projet, & s'engageât à lui faire recevoir la récompenſe promiſe par le Ban de proſcription. D'ailleurs il perſiſta à ſoutenir qu'il avait fait une bonne action, que loin de s'en repentir, il l'exécuterait encore ſi elle était à faire, dût-il lui en couter mille vies; & que, généreux défenſeur de la Religion *Catholique-Romaine*, il avait mérité le ciel par le coup qu'il venait de faire.

PAR la ſentence qui fut prononcée à ce déſeſpéré, il fut condamné à avoir la main droite brulée entre deux fers chauds, la chair témaillée en ſix différents endroits avec des fers rouges, à être écartelé vif, en commençant à le couper par en bas, à avoir le cœur arraché, pour lui en battre le viſage; ſa tête attachée à une perche fut élevée au haut d'une tour derriére l'hôtel du Prince, & ſes membres furent expoſés à quatre baſtions de la ville. *Balthaſar* ſouffrit ce ſupplice cruel avec une fermeté, qui lui valut les plus grands éloges de la part du Clergé *Catholique*; on éleva ſa conſtance jusqu'au ciel, il fut presque regardé comme un martyr, on porta même l'oubli des bienſéances au point, qu'à *Bois-le-Duc* on chanta le *Te Deum*, pour remercier Dieu de la mort du Prince d'*Orange*. Cependant quelques *Eſpagnols* témoignèrent une véritable horreur de ce meurtre, qui couvrait

d'une éternelle infamie, autant le Roi qui l'avait conſeillé, que le malheureux qui l'avait exécuté. Le Prince de *Parme* lui-même empêcha que l'on ne fit dans ſon armée des réjouïſſances pour une action qui déshonorait aux yeux de toute l'*Europe*, & ſa Nation & ſon Maître. Il n'y a point d'expreſſions qui puiſſent rendre la douleur où furent plongées la ville de *Delft* & toute le Province. Le lendemain le corps du Prince fut embaumé, & placé ſur un lit de parade où il reſta expoſé juſqu'au 3. d'Août, que les Etats de *Hollande*, de *Zélande*, de *Friſe* & d'*Utrecht* lui firent faire à leurs frais des obſéques magnifiques. Il fut enterré à *Delft* dans l'Égliſe-neuve avec une pompe presque royale.

Caractère de *Guillaume* I. Prince d'*Orange*.

AINSI perdit malheureuſement la vie, à l'âge d'un peu moins de 52 ans *Guillaume*, Prince d'*Orange* & Comte de *Naſſau*. *Guillaume* était d'une taille au deſſus de la moyenne, avait le teint & les yeux bruns, mais très-vifs Beaucoup d'affabilité & de douceur faiſait le fond de ſon caractère; cependant il n'en était pas moins prompt à ſe faire obéïr lorsque l'occaſion s'en preſentait. Par ſes maniéres douces & prévénantes il eut l'art de s'attacher les cœurs & de ſe faire nombre d'amis. Il aimait aſſez la raillerie & les bons mots, ſurtout à table, dont il faiſait les honneurs avec beaucoup de ſomptuoſité, & où il lui arrivait même quelquefois de boire à l'*Allemande*. Il n'aimait ni le jeu, ni la chaſſe, ni l'exercice du cheval. Du reſte *Guillaume* parlait peu, ce qui lui fit donner le ſurnom de *taciturne* par ſes ennemis. Cependant cette *taciturnité*, loin d'être un défaut que l'on dût

Digitized by Google

dût reprocher à ce Prince, fut la ſource de ſa grandeur & peut être même le premier inſtrument de la liberté *Belgique*. Auſſi *Granvelle* ayant appris qu'*Egmond* & *Hoorn* avaient été arrêtés, dit, que *l'on n'avait rien fait ſi l'on ne s'était pas ſaiſi du taciturne*. Il eut douze enfans légitimes de ſes quatre femmes. D'*Anne* d'*Egmond*, ſa première épouſe, il eut *Philippe*, depuis priſonnier en *Eſpagne*, & *Marie*. D'*Anne* de *Saxe*, *Maurice*, *Anne* & *Emilie*. *Charlotte* de *Bourbon*, ſa troiſième femme, lui donna ſix filles, *Louïſe Julienne*, *Elizabeth*, *Catherine Belgique*, *Flandrine Charlotte*, *Brabantine*, & *Emilie Seconde*. Six mois avant ſa mort, ſa quatrième & dernière Epouſe, *Louïſe* de *Coligni*, accoucha du Prince *Fréderic-Henri*. Outre cette poſtérité nombreuſe, & qui s'eſt alliée aux plus illuſtres maiſons de l'*Europe*, *Guillaume* eut encore un fils naturel nommé *Juſtin* de *Naſſau*. L'hiſtoire au reſte a parlé de ce Prince, comme de tous les grands hommes; & ſuivant la diverſité des partis, *Guillaume* fut un Héros pour les uns, tandis que les autres ne voyaient en lui qu'un ſujet criminel & rebelle. Nous n'entreprendrons pas, dit le Rédacteur *Hollandais*, de tracer un tableau exact & fini des vertus & des défauts de ce grand homme. Il nous ſuffira de dire, que de quelque maniére que ſes amis & ſes ennemis en ayent parlé, ſous quelques couleurs qu'ils l'ayent dépeint dans leurs écrits, perſonne cependant ne lui a refuſé les louanges qu'il a ſi généralement & ſi juſtement méritées par ſon génie, ſa modération, ſa prudence, ſa vigilance, & ſon affabilité. Les *Eſpagnols*, il eſt vrai, ont conſi-

déré

déré toutes ces belles qualités ſous un autre point de vue, & *Guillaume* à leurs yeux n'a été qu'un traitre, un fourbe, un hypocrite, un ambitieux. Mais ſes amis des *Pays-Bas* le regardèrent, & le regardent encore, comme l'honneur & l'ornement des Princes, comme un modèle de conſtance, de magnanimité, de douceur, enfin des vertus les plus ſublimes. Il n'eſt donc point ſurprenant, que les Etats-Généraux des *Provinces-Unies*, ayant un peu repris haleine, ayent fait, pendant la trève de douze ans, élever un magnifique monument à ce Prince, dans le chœur de l'Egliſe-neuve à *Delft*. Dans l'inſcription ils le dépeignent comme le *Reſtaurateur* de la Liberté & de la Religion, & lui donnent le plus beau tître, dont ait jamais été honoré aucun Prince, celui de PÈRE DE LA PATRIE.

CHAPITRE VIII.

Commençant en 1584. *à l'admiſſion du Prince* MAURICE *à la tête du Conſeil d'Etat, & finiſſant en* 1598. *à la ceſſion des* Pays-Bas, *faite par le Roi d'*Eſpagne *à l'Infante* ISABELLE CLAIRE EUGENIE.

Le Prince *Maurice* fait Chef du nou-

AUSSI-TÔT après la mort funeſte de *Guillaume* I. les Etats-Généraux, aſſemblés à *Delft*, établirent le 13. Novembre 1584., un Conſeil d'Etat, dont ils déférèrent la Préſiden-

ce à *Maurice* de *Naſſau*, Prince d'*Orange*, ſecond fils de *Guillaume* I. Ce jeune Prince n'était alors âgé que d'environ dix-ſept ans, & faiſait ſes Etudes à l'Univerſité de *Leyde*. Ce Conſeil d'Etat cependant, à qui l'on avait confié l'adminiſtration des affaires de la guerre, ne ſubſiſta que peu de mois. *Utrecht* dont le Prince défunt avait été *Stadhouder*, élut pour le remplacer, *Joos*, ou *Juſte Zoete*, Seigneur de *Villers*; le Comte *Guillaume*, *Louis* de *Naſſau*, qui avait déjà été *Stadhouder* de *Friſe*, y fut de nouveau revêtu de cette Dignité, que les Etats de *Hollande* & de *Zélande* ne transportèrent au Prince *Maurice* dans leurs Provinces que plus d'un an après.

veau Conſeil d'Etat. 1584.

CEPENDANT dès que *Maurice* eut été déclaré Chef du Conſeil de Régence, les différentes Provinces de l'Union travaillèrent à mettre ſur un pié ſolide les dépenſes à porter pour les frais de la guerre, qu'ils s'apprêtèrent à pouſſer de nouveau ſous la conduite du jeune Prince, du courage & de la valeur duquel ils ſe promettaient les plus grands avantages. Le Prince de *Parme* pourtant, qui avait mis le ſiége devant *Anvers*, reſſerrait de plus en plus cette ville. Il s'empara auſſi presqu'à la fois de *Dendermonde*, *Vilvoorden* & *Gand*. *Dathenus*, après la priſe de cette derniére ville, s'étant retiré en *Hollande*, eut l'audace dans ſes ſéditieux ſermons de prêcher contre les Négociations des Etats avec la *France*, à laquelle on voulait transporter la ſouveraineté des *Pays-Bas*, & de faire les éloges les plus faſtueux du Prince de *Parme*. Cette conduite indiſcréte du fougueux miniſtre, lui attira l'indignation des Etats,

Etats, qui s'assurèrent de sa personne ; mais ayant été relaché quelque tems après il alla s'établir à *Elbing*, où il est mort. Nous avons observé plus haut qu'il avait traduit en *Hollandais* les Pseaumes de *Marot* & de *Bèze*. Quelqu'insipide, quelqu'indécente même que fût cette traduction en plusieurs endroits, les Eglises *Protestantes* des *Pays-Bas* s'en sont servis jusqu'en l'année 1774., que le Souverain en a interdit l'usage, & ordonné d'en introduire une autre version, qui est beaucoup plus fidellement exécutée, & répond bien mieux à la sublimité des expressions de l'Auteur sacré.

Négociations avec la *France* & l'*Angleterre*, pour la cession de la Souveraineté des *Pays-Bas*.

Le Prince de *Parme* s'étant emparé de toute la *Flandres*, & d'une partie du *Brabant*, les Etats renouèrent les Négociations avec la *France* au sujet de la Souveraineté. La Reine-mère, *Catherine de Médicis*, à qui *Henri* III. son fils, plongé dans la mollesse & les plaisirs, laissait à son gré gouverner son Royaume, ne voyant point jour à défendre & à soutenir les *Pays-Bas*, & ne voulant pas leur donner des secours gratuits, refusa avec honnêteté pourtant l'offre que l'on faisait au Roi son fils. Tandis que l'on négociait en *France*, l'on travaillait aussi en *Angleterre* sur le même objet ; & la prise de *Bruxelles* & d'*Anvers* par les *Espagnols*, qui vers le même tems s'étaient aussi rendus maîtres de *Zutphen*, de *Nimégue*, de *Doesbourg*, & d'autres villes de la *Gueldres*, jointe au refus des *Français*, engagea les Etats à pousser avec plus de vigueur les Négociations en *Angleterre*, & à faire à la Reine *Elizabeth* les mêmes offres qu'ils avaient faites à *Henri* III. *Elizabeth* refusa également & la

la Souveraineté & la protection perpétuelle des *Pays-Bas*; mais elle promit d'envoyer un certain nombre de troupes, commandées par un habile Général; pour lequel ſecours les Etats lui engagèrent les villes de la *Brille* & de *Vliſſingue*.

EN EFFET la Reine envoya en 1585. *Robert Dudlei*, Comte de *Leiceſter*, dans les *Pays-Bas*, avec environ cinq-mille hommes. Les Etats-Généraux lui déférèrent auſſi-tôt le Gouvernement-général des Provinces. Celle de *Hollande* cependant, qui venait d'élire *Maurice* pour ſon *Stadhouder*, ſtipula, que les différends qui ſurviendraient ſur le fait des impôts, ſeraient décidés par ce Prince & par quelques perſonnes du Haut-Conſeil, & du Conſeil-Provincial. Tout cela n'empêcha pas que *Leiceſter*, qui s'était rendu agréable au peuple par ſes feintes complaiſances, & qui eut la politique de ſe concilier la faveur du Clergé *Proteſtant*, ſe vit bientôt revêtu dans toutes les Provinces d'une autorité abſolue, & d'un pouvoir presqu'arbitraire en tout ce qui concernait la Police & l'adminiſtration de la Juſtice. Auſſi ne tarda-t-il pas à montrer, qu'il ſe croyait le maître d'agir à ſon gré, réglant partout les affaires de la Régence comme il le jugeait à propos. 1585. Le Comte de *Leiceſter* vient dans les *Pays-Bas*.

EN l'année 1586. les Etats de *Hollande* élurent pour leur Conſeiller-Penſionnaire, ou Avocat de la Province, Maître *Jean van Oldenbarneveld*. Ce grand homme, qui avait été très-attaché au Prince d'*Orange*, & qui par ſes conſeils avait été cauſe que *Maurice* ſon fils, s'était vu, dans un âge ſi peu avancé, revêtu des premières 1586.

mières dignités de l'Etat, n'accepta qu'avec peine un emploi toujours pénible, & souvent exposé à de grands dangers dans les tems difficiles. Avant de se charger d'un fardeau aussi pesant, il stipula qu'on lui accorderait sa démission, dès le moment que l'on penserait à traiter avec l'*Espagne*, pour rendre les *Pays-Bas* à cette Couronne; démarche que les circonstances présentes lui faisaient craindre; il voulut de plus être assuré que, contre sa volonté, on ne l'employerait dans aucune Ambassade étrangère. L'on aura dans le cours de cet Abregé fr souvent occasion de parler de cet habile Politique, que nous avons cru devoir marquer le tems auquel il fut appellé au ministère de la République.

Grave livrée au Prince de *Parme.*

La guerre cependant continuait toujours, & *Grave*, depuis quelques semaines assiégée par le Comte de *Mansfeld*, allait être livrée par trahison aux *Espagnols*, lorsque les traitres furent heureusement découverts & punis. Ce que la perfidie n'avait pu faire, la lacheté l'exécuta, & *Lubbregt Turk*, Seigneur de *Hemert*, jeune Gentil-homme *Gueldrois*, qui commandait dans cette ville, la rendit par composition au Prince de *Parme*, après avoir écrit à *Leicester*, qu'il se trouvait encore en état de la défendre, & au moment pour ainsi dire que l'*Anglais* s'avançait pour sécourir la place & faire lever le siége. Par sentence du Conseil-de-guerre, confirmée par *Leicester*, *Hemert*, & deux autres Officiers, payèrent de leurs têtes la résolution trop précipitée, qui les avait porté si lachement à capituler. La sévérité de la discipline militaire suffisait pour justifier la rigueur du Comte, à qui même

même les Etats de *Hollande* avaient demandé, que l'on laissât contre le Seigneur de *Hemert* un libre cours à la justice. Mais quelque tems après, *Weltz*, Capitaine *Anglais*, qui avait vendu *Aalst* à l'ennemi, & l'avait servi depuis, ayant été fait prisonnier par *Hohenlo*, on remit ce traître à *Leicester*. L'on s'attendait qu'il le punirait avec la même sévérité au moins que celle qu'il avait montrée dans l'affaire du Seigneur de *Hemert*. Le Comte cependant donna la vie & la liberté au perfide *Weltz*; il récompensa même son crime en lui accordant du service dans les troupes de sa Garde-du-Corps. Cette conduite indiscrète, & le choix qu'il fit de son parent *Sidnei*, pour lui donner le Régiment de *Hautain*, causèrent de grands murmures parmi les gens de guerre, qui s'en plaignirent au Comte de *Hohenlo* dans un mémoire signé par vingt-deux des principaux officiers. Mais *Leicester*, à qui cet écrit fut remis, n'en tint aucun compte, & le rejetta avec indignation.

LA prise de *Doesbourg* & celle de quelques Forts aux environs de *Zutphen*, furent les principaux exploits de *Leicester* pendant la campagne de cette année. Dans une action, qui se passa près de *Weinsfeld*, son parent *Philippe Sidnei* reçut une blessure à la cuisse, dont il mourut. Après avoir réglé les quartiers d'hyver, *Leicester*, qui voyait son autorité trop bornée en *Hollande* & en *Zélande*, par l'élévation du Prince *Maurice* au *Stadhouderat* de ces deux Provinces, fixa sa résidence à *Utrecht*. Le séjour de cette ville lui parut d'autant plus propre à ses vues ambitieuses, & à l'exécution des instructions secrè-

tes que lui avoit donné la politique *Eliſabeth*, que le *Stadhouder* de cette Province était entièrement dans ſes intérêts, & que la Bourgeoiſie d'*Utrecht*, pour des raiſons de commerce, était alors très-irritée contre les *Hollandais* & nommément contre ceux d'*Amſterdam*. L'on ne fut pas longtems à s'appercevoir des ſecrètes diſpoſitions de l'*Anglais*. A peine il fut fixé à *Utrecht*, qu'il s'attacha avec une ſorte d'affectation à certains eſprits brouillons, dont les principaux étaient un *Jacob Reingould*, Commis, chaſſé de ſon emploi pour ſes malverſations, un *Gérard Prounink*, & un *Daniel* de *Burggraaf*. Ces trois perſonnes avaient formé dans *Utrecht* une faction, compoſée des flatteurs de *Leiceſter* & d'autres gens, qui prétendaient avoir des raiſons de mécontentement contre les Etats, & que l'on nomma depuis la faction des *Reingoudiſtes*. La première choſe qu'il fit, fut d'ériger un Hôtel des Monnoyes à *Amſterdam*, dont il donna la direction à *Hans de Vlaming*, ou *Jean* le *Flamand*, qui y fit battre des doubles *Roſenobles* au coin & aux armes d'*Angleterre*, & dont le cours fut porté à plus de quarante ſoûs au deſſus de leur valeur. Les Etats en général, & la ville de *Dordrecht* ſurtout, qui prétendait avoir ſeule le droit de frapper monnoye en *Hollande*, furent très-mécontents d'une entrepriſe qui bleſſait ſi ouvertement un des premiers droits du Souverain. A cette innovation, qui cependant n'eut point de ſuites, ſuccéda bientôt un Edit publié en ſon nom pour défendre l'importation des munitions de guerre & de bouche dans les pays de la domination d'*Eſpagne*. Il cherchait ſans-doute par là à mettre

Edit de *Leiceſter* contre l'importation des vivres.

les

les *Eſpagnols* plus à l'étroit ; mais il ne comprenait pas que c'était auſſi chaſſer la navigation & le commerce des Provinces de *Hollande* & de *Zélande*, & que l'ennemi cependant pourrait, comme auparavant, tirer ſes proviſions d'ailleurs. Pour mieux réuſſir dans ſes vues, il traitait avec la dernière complaiſance le Clergé Proteſtant, qui à ſon tour le flattait baſſement, & employait tout le crédit qu'il avait ſur le peuple, pour étayer les projets du Comte. Auſſi, ſans en donner connoiſſance aux Etats, il convoqua de ſon autorité privée un Synode *à la Haye*, & confirma de même, ſans en rien communiquer aux Etats, un Réglement eccléſiaſtique, arrêté dans ce Synode, & dont pluſieurs articles furent trouvés bleſſer l'autorité du Souverain & le reſpect qui lui était dû.

Il convoque un Synode à *la Haye*.

CEPENDANT les Officiers de la Bourgeoiſie d'*Utrecht*, qui ne voyaient que par les yeux de *Leiceſter*, faiſaient tous leurs efforts pour faire céder pleinement & ſans aucune condition, la ſouveraineté de cette Province à la Reine d'*Angleterre*. Il y eut même une requête de préſentée à cet effet, à laquelle le ſénat de la ville ſouſcrivit, *autant que la choſe dépendait de lui*. *Amersfoort* & *Reenen* y conſentirent de même ; mais *Wyk te Duurſteede* & *Montfoort*, arrêterent en quelque ſorte ce pernicieux projet, en inſiſtant ſur la conſervation de tous leurs priviléges, ſans en excepter même ceux, qui pourraient être contraires à l'autorité de la Reine, exception que n'avaient même pas voulu faire les auteurs de la Requête. Pour faire paraître encore plus ouvertement combien ils favoriſaient les intentions

Entrepriſe des Officiers de la Milice Bourgeoiſe d'*Utrecht*.

du Comte, ces Officiers firent arrêter en ſon nom & conduire en priſon Maître *Paul Buis*, Penſionaire des Etats de *Hollande* avant *Barneveld*, parce que cet ancien miniſtre ne s'était pas ſoumis en tout aux volontés de l'*Anglais*. Ils firent plus encore, ils forcèrent à bannir de la ville pluſieurs perſonnes de marque, ils changèrent la Régence avant le tems porté par les Loix, & élurent *Prounink* pour ſecond Bourguemaître, que les Etats-Généraux refuſèrent cependant d'admettre en cette qualité dans leur Aſſemblée.

Leiceſter fait un tour en Angleterre.

QUELQUE tems après, *Leiceſter*, ſous prétexte que ſa préſence était néceſſaire dans le Parlement, partit pour l'*Angleterre* où il fit reçu de la Reine avec les marques de la plus grande bienveillance. Avant ſon départ il remit au Conſeil d'Etat l'adminiſtration des affaires civiles, & celle de la guerre par terre. Le Prince *Maurice*, comme Amiral, & les différents Colléges de l'Amirauté, eurent la direction des forces navales, le tout juſqu'au retour du Comte, ou juſqu'à nouvel ordre de la part des Etats-Généraux. Au réſte les entraves qu'il mit au pouvoir du Conſeil d'Etat, ne laiſſait à ce corps qu'une autorité précaire & entiérement dépendante de la ſienne. Les Etats-Généraux, réſolus de faire de nouvelles offres à la Reine, pour engager cette Princeſſe à accepter, à des conditions raiſonnables, la ſouveraineté de leurs Provinces,
1587. lui envoyèrent, au commencement de 1587. une Ambaſſade ſolemnelle. *Elizabeth*, peu ſatisfaite des conditions qu'on lui propoſait, répondit avec aigreur aux Ambaſſadeurs, à qui elle reprocha l'ingratitude de leurs Maîtres. „ Elle ſe plaignit

„ du

„ du peu d'autorité que l'on laiſſait à *Leiceſter*, „ & de ce que, ſur les affaires de la Républi- „ que, on ne lui avait pas fait toutes les ouver- „ tures auxquelles il avait droit de s'attendre; „ ſur toute la terre, ajoutait la Reine irritée en „ jurant par le Dieu vivant, il n'y avait pas „ d'Etats ou de peuples plus mal-aviſés que ceux „ des *Pays-Bas*. Elle finiſſait par aſſurer les „ Ambaſſadeurs, que ſi elle pouvait ſe reſoudre „ encore à faire quelque choſe pour les Provin- „ ces, elle prétendait en être traitée avec plus „ d'égards & de reſpect, & être plus fidelle- „ ment & plus amplement inſtruite de leurs af- „ faires &c."

LES Ambaſſadeurs, ſurpris autant que pénétrés d'une réponſe à laquelle ils n'avaient guéres lieu de s'attendre, ſe préparèrent à défendre par écrit la conduite de leurs maîtres. Tandis qu'ils travaillaient à cette juſtification, ils reçûrent des nouvelles affligeantes, mais qui les mirent en état de mettre dans un plus grand jour leurs moyens de défenſe. Un *Français*, nommé *Marchand*, à qui le Conſeil d'Etat avait été obligé de confier la garde du Château de *Wouw* près de *Bergen-op-Soom*, avait vendu ce Château au Prince de *Parme* le 17. Janvier pour dix mille florins pour lui, & trois mois de ſolde pour ſes ſoldats. *Guillaume Stanley* d'un autre côté qui commandait dans *Deventer*, & *Rolland York* dans le Fort de *Zutphen*, avaient livré par trahiſon ces deux places aux *Eſpagnols* à la fin du même mois. Ces trahiſons, ſuite du choix que *Leiceſter* avait voulu que l'on fit de ces perſonnes, contribuèrent beaucoup à lui faire perdre de ſon

crédit, lui enlevèrent une grande partie de ceux qui jusqu'alors s'étaient déclarés ſes partiſans, & firent haïr généralement tous les *Anglais* employés dans ces Provinces. Cette haine augmenta bien plus encore, après que quelques troupes de Cavalerie *Anglaiſe* eurent fouragé tout le plat-pays entre *Utrecht*, *Amſterdam*, *Goudâ*, & les territoires de l'*Alblas* & de *Crimpen*, pour ſe payer des arrérages, qui leur étaient dûs par la Reine. Ces perfidies & des excès engagèrent par la ſuite les Etats à ſe tenir mieux ſur leurs gardes contre les projets de *Leiceſter* & de ſes adhérans. Ils donnèrent plus d'autorité au Prince *Maurice*, & ſoudoyèrent un plus grand nombre de troupes; pluſieurs villes de la *Hollande* prirent même des *Waardgelders*, pour ſe mettre à couvert de toutes les entrepriſes que l'on pourrait faire contre leur liberté.

Retour de *Leiceſter* dans les *Pays-Bas*.

LEICESTER cependant était revenu dans les *Pays-Bas* au mois de Juillet de cette année 1587, & avait tenté inutilement de faire lever le ſiége de l'*Ecluſe*, aſſiégée par le Prince de *Parme*. Mais bientôt l'on eut tout lieu de ſe méfier plus que jamais de la bonne foi de l'*Anglais*, qui, peu après ſon retour, fit propoſer à l'aſſemblée des Etats-Généraux, s'il ne ſerait pas de l'intérêt des Provinces de faire la paix avec le Roi d'*Eſpagne*. Cette propoſition venant de ſa part, la découverte que l'on fit peu après qu'*Elizabeth* elle-même avait parue portée à faire la paix avec *Philippe*, la connaiſſance que l'on eut de quelques articles des inſtructions ſecrètes données à *Leiceſter*, enfin le projet que ce Comte avait formé de s'aſſurer du Prince *Mau-*

rice,

rice, du Comte de *Hohenlo*, du Penſionaire *Barneveld* & de quelques-autres perſonnes, frappèrent d'étonnement & d'effroi les véritables défenſeurs de la Patrie, qui craignirent alors qu'il ne s'élevât de dangereuſes ſéditions dans les grandes villes. La ville d'*Amſterdam* pour prévenir ou arrêter tout danger, eut la précaution de faire planter quelques piéces de canon de bronze devant l'Hôtel de ville. *Leiceſter* en effet s'y rendit, & par les intrigues de ſes partiſans il eſſaya de ſe rendre maître du mot du guet, ce qui devait faciliter le projet qu'il avait formé pour s'emparer de cette grande ville, dont il prétendait par un honteux ſupplice faire périr ceux des Magiſtrats, qui s'étaient oppoſés avec le plus de chaleur & de zèle à ſes vues ambitieuſes, & avaient oſé ſoutenir hautement leurs droits & leurs priviléges. La fermeté du Bourguemaître *Pierre Boom* empêcha cependant la réuſſite de ce perfide deſſein. Ce généreux Patriote eut le courage de déclarer, qu'il n'y avait que le Conſeil de la ville ſeul, qui eut le droit de faire quelque changement dans la manière & l'uſage de prendre le mot du guet. Cette déclaration ſoutenue des autres précautions priſes par d'autres perſonnes bien intentionnées, ayant mis en défaut la perfide & cruelle politique de *Leiceſter*, il quitta la ville dès le lendemain pour ſe rendre à *Utrecht*. Il n'y fut pas plutôt qu'il en changea toute la Régence, malgré les oppoſitions du Comte de *Nieuwenaar*, qui ſoutenait que lui ſeul avait ce droit en ſa qualité de *Stadhouder* de la Province. *Prounink* cependant, ce vil eſclave des volontés du Comte, fut continué dans ſa charge de Bourguemaître. Vers

le milieu du mois d'Octobre *Leiceſter* partit pour la *Nord-Hollande*, où il fut très-bien reçu de ceux de *Hoorn*; mais le Magiſtrat d'*Enckhuizen* craignant qu'il ne formât quelqu'attentat contre la ville, lui envoya des députés, qui l'ayant prévenu ſur l'affront qu'il recevrait, s'il perſiſtait dans ſon deſſein, il n'oſa paſſer plus loin. Il voulut enſuite ſe rendre en *Friſe*, mais étant encore à *Medenblik* dans la *Nord-Hollande*, il y reçut des lettres par leſquelles les Etats de cette Province le priaient de ſuſpendre ſon voyage pour quelque tems. *Leiceſter*, traverſé partout, commença enfin à s'appercevoir qu'il lui ſerait difficile de ſoutenir longtems ſon crédit chancelant.

Remontrances du Clergé de *Hollande* aux Etats de la Province.

Les choſes en étaient là, lorsque le Clergé de *Hollande* prit la liberté de faire par écrit des remontrances aux Etats de cette Province, pour les engager à la concorde, & prévenir les ſuites d'une plus grande rupture entre eux & ſon Excellence. Pour travailler avec fruit à cette utile réconciliation, le Clergé priait les Etats de ne point ſe laiſſer conduire par des vues particuliéres, par des paſſions, qui ne pouvaient qu'y mettre obſtacle. On répondit d'abord avec douceur à meſſieurs les Miniſtres, que l'on examinerait leur Ecrit, mais peu après, on leur fit dire par le Penſionaire *Oldenbarneveld*, „ qu'il n'y „ avait rien dans leur mémoire que Meſſieurs les „ Etats ne fuſſent auſſi bien & beaucoup mieux „ qu'eux; que les dits Etats ne s'intéreſſaient „ pas moins qu'eux au bien-être de la Patrie; „ au reſte que chacun d'eux pouvait ſe retirer „ chez ſoi, & laiſſer à Meſſieurs les Etats le ſoin „ de conduire & de diriger cette affaire."

BIEN

BIEN-LOIN de prêter l'oreille aux indiscrètes remontrances des Ministres & autres Partisans de *Leicester*, les Etats de *Hollande* publièrent au mois d'Octobre trois mémoires contre l'*Anglais*, servant à justifier la conduite des Etats, & à prouver combien *Leicester* avait outrepassé les bornes de l'autorité que l'on avait bien voulu lui confier. Cependant ils firent peu d'effet, & le Comte n'en continua pas moins d'agir suivant les mesures qu'il avait déjà prises. Chaque jour, chaque démarche découvrait avec plus d'évidence quelles étaient ses vues. A *Dordrecht* son favori *Prounink* avait tâché, par le moyen d'un autre *Brabançon*, d'engager la Bourgeoisie à signer une Requête, addressée au Gouverneur-Général (*Leicester*), pour s'y plaindre de quelques membres de l'Assemblée des Etats de *Hollande*, qui prétendaient qu'il ne fallait pas se fier aux *Anglais*, parce que leur dessein était de livrer le Pays aux *Espagnols*; tandis qu'eux-mêmes, ajoutait la Requête, ne pouvaient être autrement considérés que comme des traitres. A *Leyde* il se forma vers le même tems une conspiration bien plus dangereuse encore. Il ne s'agissait de rien moins que de se rendre maître de cette ville, & d'y changer ensuite toute la Régence au gré de *Leicester*. Le Capitaine *Cosmo Pescarengis*, secondé des soldats aux ordres du Capitaine *Nicolas de Maulde*, devait conduire l'affaire; mais ayant été soupçonné, arrêté & convaincu, *Pescarengis* fut condamné à perdre la tête, de même que *Maulde*, & le nommé *Volmar*, l'un des anciens du *Consistoire*, qui avait trempé dans la même conspiration. *Adrien Saravia*, Profes-

Les Etats de *Hollande* publient trois mémoires contre *Leicester*.

ſeur en Théologie, le Miniſtre *Chriſtien van de Wouwere*, & *Adolphe van Meetkerke* avec quelques-autres Complices, ſe dérobèrent par la fuite au ſupplice qu'ils avaient également mérité, & furent exclus du pardon général que le Prince *Maurice* fit publier quelque tems après, en faveur de ceux qui par ignorance ou ſimplicité avaient eu part à la trahiſon. A *Gouda*, où *Leiceſter* braſſait quelque choſe de ſemblable, on arrêta vers le même tems un *Anglais*, nommé *Jacob Williams*, qui y fut décapité pour crime de Lèze-Majeſté. *Leiceſter* ne fut pas plus heureux dans le projet qu'il avait formé de s'aſſurer de la perſonne de meſſire *Guillaume van Zuilen van Nyveld*; car ce Seigneur, averti par quelques Payſans, eut le tems d'éviter par la fuite le piége qu'on lui tendait. Déconcerté dans tous ſes projets, dont aucun n'avait pû réuſſir, traverſé même en *Friſe* & à *Utrecht*, où le nombre de ſes partiſans diminuait de jour en jour, *Leiceſter* comprit qu'il lui ſerait impoſſible de faire jamais plier ces Provinces ſous le joug du pouvoir arbitraire qu'il prétendait uſurper. On lit même dans des mémoires dignes de foi, qu'il fut ſi étourdi de la nouvelle, que le complot ſur *Leide* avait manqué, qu'il lui échappa de dire, *qu'il était tems actuellement qu'il mît ſa tête à couvert.*

Départ de *Leiceſter* pour l'*Angleterre.*

Aussi ne tarda-t-il pas à ſe retirer. La crainte qu'il eût qu'on ne penſât à l'arrêter, lui fit précipiter ſon départ de la *Nord-Hollande*, d'où il ſe rendit à *Utrecht*, de là à *Dordrecht* & enſuite à *Vliſſingue*, où il ne s'arrêta que quinze jours. Le 6. du mois de Décembre il fit voile pour l'*Angleterre*, où ayant appris que les Ambaſſa-

Digitized by Google

baſſadeurs des Etats ſe préparaient à l'accuſer devant le Parlement, il conjura la Reine avec larmes d'interpoſer ſon autorité pour le ſouſtraire à cette honte. *Elizabeth* lui avait donné ſa parole Royale, il ſe préſenta le lendemain à la *Chambre-Haute*, y prit ſa place parmi les Seigneurs, & au moment que le ſécrétaire ſe mit à lire les chefs d'accuſation portés contre lui, il l'interrompit & l'arrêta tout court, en proteſtant qu'il n'avait agi que d'après les Inſtructions ſecrètes qu'il avait reçues de la Reine, à laquelle il en appellait. L'aveu du Comte & la conduite d'*Elizabeth* en cette occaſion, prouvent clairement, que cette Princeſſe avait des vues cachées ſur la ſouveraineté des Provinces, & que ſi elle avait refuſé hautement de l'accepter lorſqu'on la lui offrit, c'eſt qu'elle avait voulu paraître ménager la Cour d'*Eſpagne*; & que d'ailleurs elle ſe flattait que *Leiceſter* trouverait bien les moyens de la lui acquérir d'une manière, qui ne mettrait pas à ſon autorité des bornes auſſi étroites, que celles qu'avaient voulu lui préſcrire les Etats. Mais lorſqu'*Elizabeth* eut compris que le Comte s'était mis, par ſon inconduite, hors d'état de répondre à ſes vues ſecrètes, elle lui ordonna de ſe démettre du Gouvernement des *Pays-Bas*, & d'en remettre les rênes aux Etats-Généraux. Ainſi ſe termina la Régence de *Leiceſter*. Après ſon départ la conſtitution des Provinces prit peu à peu une forme plus ſolide, & fut dès lors portée presque ſur le même pié qu'elle a toujours conſervé depuis ſous l'adminiſtration des *Stadhouders*.

LA démiſſion de *Leiceſter*, quoiqu'aſſez géné-

ra-

ralement déſirée, ne laiſſa pas de cauſer quelques troubles dans les Provinces. Les troupes ſe mutinèrent dans différents lieux; les miniſtres de la Religion, toujours portés pour les *Anglais*, augmentaient l'embarras par leurs intrigues; & le Prince de *Parme*, qui venait de ſe rendre maître de *Gertrudenberg* par ſurpriſe, aurait pû tirer de plus grands avantages du desordre qui regnait partout, mais nommément dans les Provinces de *Hollande*, de *Zélande* & d'*Utrecht*, s'il ne s'était vû arrêté au milieu de ſes progrès, par les nouveaux deſſeins de *Philippe* ſon maître. C'était à l'*Angleterre* que le Roi d'*Eſpagne* en voulait actuellement; le Pape *Sixte* V. venait d'excommunier *Elizabeth*; il avait mis ſon Royaume à l'interdit, & c'était pour la chaſſer du trône, dont l'avait déclarée indigne la Bulle du Pontife, que le Monarque *Eſpagnol* ſe préparait depuis quelque tems à faire une deſcente en *Angleterre*. En l'année 1588. il équipa une flotte d'environ 140 gros vaiſſeaux, outre un bon nombre de navires de moindre port. Vingt mille hommes montaient cette Flotte, qui portait le faſtueux nom d'*Invincible*, & dont le commandement avait été confié à *Alphonſe Perez de Gusman*, Duc *de Medina Sidonia*. Le Prince de *Parme* de ſon côté avait levé en *Flandres* une armée de 30,000 hommes, qui devaient s'embarquer ſur vingt-huit vaiſſeaux qui étaient dans les ports de *Dunkerque*. *Elizabeth*, qui pendant longtems n'avait pû croire que cette flotte formidable dût être deſtinée à l'attaquer, ſe réveilla enfin de cette eſpèce de léthargie, & demanda aux Etats un ſecours de vingt vaiſſeaux de guerre, qui lui furent accor-

La Flotte *Eſpagnolle* nommée l'*Invincible*.

1588.

cordés. Bientôt l'*Invincible* parut à la vue de l'*Angleterre*, où elle aurait pû ſans peine débarquer ſes troupes, après avoir enlevé ou diſperſé la flotille, qui gardait les côtes, ſi *Philippe* ne lui avait ordonné de ne rien entreprendre que lorsqu'elle ſe ſerait réunie à la flotte de *Parme*, que l'Amiral *Henry Seymours*, avec une partie des vaiſſeaux *Hollandais* & *Zélandais* tenait heureuſement bloquée dans les ports de *Dunkerque*. Enfin le 31. de Juillet les flottes *Eſpagnolle* & *Anglaiſe* en vinrent aux mains devant *Plymouth*. Le lendemain l'Amiral *Drake* prit un Gallion d'*Eſpagne*, que le canon des *Anglais* avait fort maltraité. Un peu plus tard le feu prit au vaiſſeau du Vice-Amiral, *Michel* d'*Oquendo*. Le 2. du mois d'Août les deux flottes ayant recommencé le combat, les *Eſpagnols* perdirent pluſieurs vaiſſeaux & beaucoup de monde. Le 6. la flotte *Eſpagnolle* jetta l'ancre devant *Calais*. Les *Anglais* y envoyèrent 8 Brulots, qui achevèrent de mettre toute la flotte en desordre, & la forcèrent de prendre le large avec perte de pluſieurs vaiſſeaux. Meſſire *Pierre van der Does*, Vice-Amiral de *Hollande*, s'empara alors du Gallion monté par Don *Diégo de Piémontel*, & en *apendit* le pavillon dans l'Egliſe de *Leyde*. L'*Invincible* réduite à 75 vaiſſeaux, & ne voyant aucun moyen de ſe joindre à la flotte du Prince de *Parme*, n'oſa plus s'expoſer à tenir tête à celle d'*Angleterre*. Il fut donc réſolu de regagner l'*Eſpagne*, en faiſant cours vers le Nord, pour paſſer derriére l'*Irlande*. Surpriſe d'une furieuſe tempête dans une mer peu fréquentée & peu connue des *Eſpagnols*, la flotte de *Philippe* vit briſer ou échouer

Diſperſion de la Flotte *Eſpagnolle.*

chouer ſur les côtes d'*Irlande* pluſieurs de ſes vaiſſeaux, de ſorte qu'a peine il en retourna 50 dans les ports d'*Eſpagne.* Plus de la moitié des troupes & de l'Equipage avait péri dans cette malheureuſe expédition, le nombre des morts ſe trouva même ſi exceſſif parmi les principales familles d'*Eſpagne*, que le Roi crut devoir défendre d'en porter le deuil. Il craignait que le grand nombre de perſonnes, qui ſeraient obligées de le porter, ne ſervit à exagérer aux yeux du peuple la grandeur de la perte que venait de ſouffrir le Royaume. Il eſt remarquable que, quoique le canon de l'Ennemi eut extraordinairement mal-traité la flotte *Angloiſe*, elle ne perdit pourtant pas un ſeul de ſes vaiſſeaux. Au reſte en *Angleterre* & en *Hollande* la victoire remportée ſur les *Eſpagnols*, & la deſtruction ou diſperſion du reſte de l'orgueilleuſe & redoutable *Invincible*, furent regardés comme les effets d'une faveur particulière de la Providence, que les deux Nations célébrèrent par de ſolemnelles actions de graces. Un autre ſujet de joye pour les *Hollandais* fut la mort de *Leiceſter*, arrivée peu de jours après le départ des *Eſpagnols*. Fier d'avoir réduit ſes accuſateurs à ſe taire, & de s'être vû, pour prix des ſervices rendus à ſa ſouveraine, revêtu par elle de la charge de Généraliſſime de toutes ſes troupes de terre en *Angleterre*, il n'avait pas manqué une ſeule occaſion de fomenter & auprès d'*Elizabeth* & dans ces Provinces par ſes lettres, le mécontentement qu'il y avait inſpiré contre les Etats, qui ſe virent enfin heureuſement délivrés d'un ennemi d'autant plus dangereux, que dans ſon Pays il jouiſſait de toute la faveur de ſa maîtreſſe,

Mort du Comte de *Leiceſter.*

treſſe, & qu'en *Hollande*, il ſe ſervait du crédit du Clergé, toujours maître de diriger à ſon gré les mouvemens du peuple, pour y attiſer le feu des diſcordes que lui-même y avait allumé.

Le Prince de *Parme* aſſiége *Bergen-op-Zoom*.

PARME cependant, chagrin du mauvais ſuccès de l'entrepriſe formée contre l'*Angleterre*, ſemble ne ſe réſoudre qu'avec peine à faire le ſiége de *Bergen-op-Zoom*. Il crut avant tout devoir s'emparer de l'Iſle de *Tholen* en *Zélande*; mais ce projet ayant manqué, il aſſiégea cette premiére ville, dont il croyait ſe rendre maître par trahiſon. En effet un Enſeigne, nommé *Grimſton*, & un Vivandier, s'étant offert d'introduire ſes troupes dans deux Forts, qui couvraient la ville du côté de l'*Eſcaut*, il accepta la propoſition, à condition cependant que les deux guides, enchaînés & menés par deux ſoldats armés, conduiraient aux forts une troupe de trois mille hommes. Les prétendus traitres, qui n'agiſſaient, que par les ordres de *Thomas Morgan*, Gouverneur de *Bergen-op-Zoom*, ſe ſoumirent à la condition. Arrivé devant l'un des Forts l'on trouva effectivement la porte ouverte. Les guides y entrérent, ſuivis de la premiére Diviſion de cinquante hommes; mais le ſecond guichet ayant auſſitôt été fermé, les *Eſpagnols* qui ſe virent pris, n'oſérent ſe jetter ſur leurs faux guides pour ſe venger d'en avoir été trompés. Quoique le reſte du Détachement, qui était encore en dehors, s'apperçut alors de la trahiſon, il voulut cependant tenter par la force ce qu'il n'avait pû exécuter par ſurpriſe. Ces troupes auſſitôt ſe jettent dans le foſſé, qui était guéable, & s'efforcent en grimpant de gagner le haut du parapet; mais

mais elles furent repouſſées avec tant de vigueur, que les *Eſpagnols* furent enfin obligés de reculer avec perte de huit-cens hommes. *Parme*, après cet échec, déſeſpérant d'emporter la ville, leva le ſiége & ſe retira, avec le gros de ſon armée.

Mouvemens à *Utrecht.*

DEPUIS le départ de *Leiceſter* des *Pays-Bas* la ville d'*Utrecht* était reſtée diviſée en deux factions, dont l'une tenait pour les Etats, l'autre favoriſait toujours le parti de l'*Anglais*. Les Etats, voulant mettre fin aux troubles, qui naiſſaient de cette diviſion, donnèrent ordre au Comte de *Nieuwenaar* de faire dans la Régence les changemens néceſſaires, quoique hors du tems porté par les loix. *Trillo* fut démis de la charge de Baillif, que l'on rendit à Meſſire *Nicolas van Zuilen de Drakenbourg*. *Prounink*, ce Bourguemaître de la main de *Leiceſter*, après une longue détention, n'échappa qu'avec peine au dernier ſupplice. A la recommandation d'*Elizabeth* on lui accorda la vie, mais pour ſatisfaire la haine presque générale qu'il s'était attirée, il fut banni de la ville & de la Province d'*Utrecht*, & déclaré pour toujours inhabile à tous emplois.

1589. AU mois d'Août de l'année 1589. *Martin Schenk*, Officier de fortune, mais d'un courage éprouvé, entreprit de ſurprendre *Nimégue*. Il choiſit une nuit des plus ſombres pour cette expédition, & vint avec vingt vaiſſeaux & cinq grands bateaux plats chargés de gens armés ſe préſenter devant la ville. Déjà une des portes était abbatue, & une partie des troupes de *Schenk* avait pénétré dans une maiſon, où malheureuſement pour lui l'on fêtait une nôce.

L'al-

L'allarme fut bientôt générale ; la Bourgeoiſie & la garniſon s'étant armées à la hâte, la maiſon fut repriſe, & les *Hollandais* obligés de céder au nombre & à la force, ſe retirèrent avec précipitation & en desordre vers leurs vaiſſeaux. *Schenk*, peſamment armé, voulant ſauter dans une des barques déjà trop ſurchargée, elle ſe déroba ſous lui, & ce brave Officier, tombé dans l'eau, y périt malheureuſement. Deux mois plus tard le Comte de *Nieuwenaar* périt d'une maniére auſſi funeſte. Il était *à Utrecht* occupé à examiner des munitions de guerres, deſtinées pour *Rynberk*, aſſiégée par les *Eſpagnols* depuis environ deux ans, lorsqu'une étincelle tombant dans la poudre, fit partir deux armes à feu d'une nouvelle invention. Le Comte fut ſi dangereuſement bleſſé, que dix jours après il en mourut. Les *Stadhouderats* de *Gueldres*, d'*Utrecht* & d'*Overyſſel*, vacants par ſa mort, ne furent remplis que les deux années ſuivantes, que l'on en diſpoſa en faveur du Prince *Maurice*.

VERS le commencement de l'année 1590. les affaires des *Pays-Bas* ſemblèrent prendre un tour plus favorable qu'auparavant. L'*Eſpagnol*, affaibli par les pertes qu'il avait faites dans ſa malheureuſe entrepriſe ſur l'*Angleterre*, & par les troupes qu'il venait de faire rentrer en *France* au ſecours de la *Ligue*, ſe trouvait hors d'état de pouſſer la guerre avec vigueur dans les *Pays-Bas*. Le Prince *Maurice* au contraire, qui venait d'être revêtu des trois *Stadhouderats*, vacants par la mort du Comte de *Nieuwenaar*, & à qui les Etats avaient confié le Généralat de toutes leurs troupes, s'était dès-lors appliqué à l'art 1590.

Eloge du Prince *Maurice*.

l'art militaire avec tant de ſuccès, que de jour en jour l'on s'appercevait avec ſurpriſe des progrès étonnants qu'il faiſait dans cette ſcience. Habile à prévoir les deſſeins de l'ennemi, il était auſſi prompt à le prévenir, & plus d'une fois ſa célérité fit échouer les projets les mieux concertés. Rien n'échappait à ſa prévoyance, il entrait dans tous les détails, les choſes même de la plus petite conſéquence attiraient ſon attention. Il avait ſoin que toutes les Places fuſſent toujours en état de défenſe, & que l'on y fit une garde exacte. D'un coup d'œil admirable, il montra dans toutes les occaſions la plus grande habileté dans le choix de ſes campemens. Dans les ſiéges il tenait toujours prêt tout ce qui pouvait être néceſſaire à un aſſaut. Le ſoldat peu formé jusqu'alors à l'attaque des Places, & à ſe battre en bataille rangée, apprit ſous ce Prince une méthode toute nouvelle & qu'il s'était faite à lui-même, de mieux manier un cheval, de garder ſes rangs, de porter lui-même en campagne ſes propres vivres, & de travailler aux retranchemens & autres fortifications. Auſſi l'armée de *Maurice* devint bientôt une Ecole militaire, ſurtout lorsqu'il eut éprouvé le bonheur des armes, où la jeune Nobleſſe étrangère venait s'inſtruire dans l'art de la guerre. En un mot ce fut à ce jeune Prince, que la nouvelle République des *Provinces-Unies* dût ce dégré de force, de ſureté & de conſiſtance, dont ſon Père n'avait fait que poſer les premiers fondemens.

Bréda pris par ſurpriſe.

La priſe de *Bréda* pendant le printems de cette année, fut la première des heureuſes entrepriſes de *Maurice*. *Héraugiéres*, à qui la conduite de

de cette affaire avait été confiée, ſe ſervit pour ſurprendre la ville du nommé *Adrien Janszoon van Bergen*, qui accoutumé de livrer des tourbes à la garniſon du Château, paſſait & repaſſait continuellement avec un ſauf-conduit des deux partis. Vers le milieu de Février *Héraugiéres* choiſit environ ſoixante-dix ſoldats de diverſes compagnies, & s'embarqua de nuit avec eux à *Zevenbergen*, dans le bateau du Tourbier, ſans être apperçu de perſonne. Afin de loger cette troupe d'avanturiers, le bateau était partagé dans ſa longueur par un plancher, recouvert d'une charge de tourbes. Après bien des difficultés, & de grandes incommodités que ſouffrirent les ſoldats dans la traverſée, le bateau parvint heureuſement devant le Château, où il fut viſité par un Caporal, mais avec ſi peu d'exactitude, que n'ayant rien découvert, on ſe mit à décharger les tourbes *. Les ſoldats découvraient déjà la lumiére du jour par les ouvertures de l'entre-ſol, lorsque le batelier, ſous prétexte que lui & ſes gens étaient fatigués, remit au lendemain à décharger le reſte de ſa proviſion. A minuit *Héraugiéres*, favoriſé de la faible clarté de la lune, fait débarquer ſes ſoldats, tandis que, pour dérober

* Il eſt ſurprenant que parmi tant de perſonnes, qui avec l'incommodité d'une poſture gênante, avaient pendant pluſieurs jours lutté contre le froid & la faim, aucun inconvénient ne les décélât, quoique pluſieurs d'entr'eux euſſent été fort incommodés de la toux pendant la traverſée. L'on rapporte à cette occaſion, qu'un des ſoldats ne pouvant retenir celle qui l'étouffait, offrit généreuſement ſa vie à ſes camarades, en les conjurant de l'immoler à leur propre ſureté.

ber à la ſentinelle le bruit qu'ils ne pouvaient manquer de faire en ſortant du bateau, le batelier faiſait pomper ſans relâche. La garde ſurpriſe fut bientôt égorgée, & le reſte de la garniſon repouſſé jusques dans l'intérieur du Château. *Paulo Antonio Landſavechia*, jeune homme ſans expérience, qui y commandait en l'abſence de ſon père, tenta une ſortie avec trente-ſix hommes, qui presque tous furent maſſacrés. La Bourgeoiſie, voulant ſe jetter ſur le château pour en chaſſer l'ennemi, en fut elle-même chaſſée par le feu continuel qu'il fit ſur elle. Le Prince *Maurice* & le Comte de *Hohenlo*, inſtruits de l'heureuſe réuſſite de leur ſtratagéme, s'avancèrent vers la ville, qui ſe racheta du pillage pour deux mois de ſolde en faveur de ceux qui avaient aidé à la ſurprendre. *Maurice* après avoir fait ſon entrée dans *Bréda*, & pris le ſerment de fidélité des habitans, en donna le Gouvernement à *Héraugiéres*. Le Batelier & ſes deux garçons reçurent des Etats une gratification en argent comptant, & une penſion honnête pour le reſte de leurs jours. Chaque ſoldat, qui avait été dans le bateau du tourbier, eut, outre deux mois de paye, une médaille d'or de la valeur de vingt-cinq florins. Le Penſionnaire *Oldenbarneveld*, qui avait beaucoup contribué à la réuſſite de l'entrepriſe, fut gratifié d'une magnifique taſſe de vermeil, ſur laquelle toute l'hiſtoire de la ſurpriſe de *Bréda* était artiſtement gravée.

PARME cependant, informé de ce qui venait de ſe paſſer, donna ordre à *Mansfeld* de reprendre *Bréda*. Il l'inveſtit en effet avant la fin de Mars, & prit même *Zevenbergen*. Mais déſeſpé-

rant

rant d'emporter *Bréda*, que *Maurice* avait eu ſoin de pourvoir de tout ce qui était néceſſaire à une longue défenſe, *Mansfeld* abandonna l'entrepriſe pour ſuivre le Prince, qui s'était exprès jetté dans le *Bétuwe* comme s'il avait eu quelque deſſein ſur *Nimégue*. Cette diverſion ſauva *Bréda*; & *Maurice*, qui n'avait point eu d'autre vuë, ſe tint dans le *Bétuwe* avec ſon armée, dont il poſta une partie le long des bords du *Waal*, faiſant d'ailleurs occuper ce fleuve par ſes vaiſſeaux, jusqu'à l'endroit où la *Meuſe* s'y décharge. Il fit conſtruire auſſi vis-à-vis de *Nimégue* le Fort de *Knodſenbourg*, ce qui l'occupa le reſte de l'Eté. Dans le courant des mois de Septembre & d'Octobre il prit les Châteaux de *Hemert* & de *Heel*, & les forts de *Telshout*, *Crevecoeur* & *ter Heide*. *Steenberg* & le fort de *Roozendaal* lui tombèrent auſſi entre les mains.

LE 30. Mai 1591. *Maurice* prit *Zutphen* par compoſition. La garniſon eut la liberté de ſe retirer, & la ville obtint la conſervation de ſes priviléges; il n'y eut que ſur le fait de la Religion qu'elle fut obligée de ſe régler ſur le même pié que les autres villes; ce que l'on remarque exprès ici, parce que dans la ſuite toutes les places qui tombaient au pouvoir des Etats, étaient d'ordinaire contraintes de ſe ſoumettre aux mêmes conditions. Le Prince attaqua enſuite *Déventer*, qui fut vaillamment défendue par le Comte *Herman van den Berg*; mais ſe voyant ménacé d'un ſecond aſſaut, il rendit la ville par capitulation le 10. de Juin. *Groningue* fut aſſiégée enſuite, mais au bout de ſix jours *Maurice*, informé que *Parme* s'avançait contre lui, leva le ſiége, ſe conten- 1591.

tant d'emporter quelques Forts circonvoiſins, de même que la Forteresſe de *Delfzyl* qu'il fit mettre en meilleur état de défenſe. *Parme* en effet s'était mis en marche pour ſecourir *Groningue*, mais rebuté de la difficulté des chemins, il alla aſſiéger le Fort de *Knodzenbourg* vis-à-vis de *Nimégue*. *Maurice* à ſon tour ſe hâta de venir au ſecours de cette place, & en effet ayant attiré dans une embuſcade & battu un détachement de Cavallerie envoyé pour le reconnaître, *Parme* n'oſant l'attendre, leva le ſiége & fit entrer ſes troupes dans leurs quartiers d'hyver. *Maurice*, toujours actif, n'eut pas plutôt délivré *Knodzenbourg*, qu'il fait embarquer une partie de ſes troupes ſur 300 barques, paſſe dans le Pays de *Waas*, ſe rend d'abord maître de toutes les fortifications de ce territoire, & au bout de cinq jours emporte la ville de *Hulſt* le 25. Septembre. La Garniſon de *Bréda* s'était auſſi emparée des Châteaux de *Turnhout* & de *Weſterlo*. Lorsque l'on s'y attendait le moins, *Maurice* vint au mois d'Octobre mettre le ſiége devant *Nimégue*. Le peu d'eſpoir d'être ſecourue par les *Eſpagnols*, & le feu vif & continuel des aſſiégeans, qui mettait la ville dans le plus grand danger, l'obligèrent enfin à capituler; la populace s'étant rendue en troupes à l'Hôtel de ville pour y forcer, par ſes repréſentations, les Magiſtrats à ouvrir les portes à *Maurice*. Ce Prince y ayant changé la Régence, & mis ſes troupes dans les Quartiers d'hyver, reprit la route de la *Hollande*. Il y fut reçu partout avec des marques inexprimables de reſpect & de joye; non-ſeulement on l'y regardait comme le Protecteur de la Patrie; mais com-

Le Prince *Maurice* aſſiége & prend *Nimégue*.

Son retour en *Hollande*.

comme le Héros qui en avait reculé les limites. Compatriotes, Etrangers, tous admiraient avec étonnement sa conduite, sa valeur, son expérience dans un âge si peu avancé. Un si grand nombre de Places fortes qu'il venait de prendre cette année, rendaient aussi les Etats maîtres de presque tous les fleuves, & assuraient une partie considérable du Commerce & de la Navigation des habitans.

L'ABSENCE du Prince de *Parme*, qui, avec des troupes nombreuses, était entré en *France* pour tâcher de forcer *Henri* IV. à lever le siége de *Rouen*, mit le Prince *Maurice* en état d'entreprendre encore cette année 1592. quelqu'action d'éclat. Il ouvrit la Campagne par le siége de *Steenwyk*, dont la garnison se défendit avec courage pendant plus d'un mois contre une armée de 8 à 9000 hommes. Le feu fut même quelquefois si vif de la part des assiégés, que *Maurice* y fut blessé d'un coup de mousquet à la joue gauche, & que le Colonel *Guillaume van Dorp* en reçut un en même tems à la cuisse, dont il mourut le lendemain. Le Prince cependant, bientôt guéri de sa blessure, poussa le siége avec plus de vigueur, & força enfin le 5. de Juillet la garnison à capituler. Elle sortit l'épée au côté, mais fut obligée de jurer que de six mois elle ne porterait les armes à l'Est du *Rhin*. Les Etats, inquiets pour les jours du Prince, de qui seul semblait désormais dépendre tout le succès de la guerre, lui conseillèrent alors de s'en tenir pour cette fois à la prise de *Steenwyk*, & de prendre quelque repos, surtout la canicule approchant, saison toujours dangereuse pour les blessures. 1592.

Maurice n'était pas homme à s'arrêter ſi facilement ; auſſi avant la fin du mois il aſſiégea *Koeverden*, avec l'agrément des Etats, & s'en rendit maître par capitulation le 12. de Septembre, à la vue même de l'armée du Prince de *Parme*, commandée alors par *Verdugo*.

Mort du Prince de *Parme*.

PARME cependant, qui était repaſſé dans les *Pays-Bas*, avait reçu de nouveaux ordres de *Philippe* de rentrer en *France*. Il partit de *Bruxelles* vers la fin d'Octobre, mais pendant que ſon armée avançait il s'arrêta à *Arras*, où il mourut le 3. de Décembre. Cet habile Général avait pendant quatorze ans gouverné les *Pays-Bas* pour le Roi ſon maître. Le ſort des armes, qui l'avait favoriſé pendant les neuf premières années de ſon gouvernement, ayant continué pendant les cinq autres années à lui être contraire, contribua peut-être autant que tout le reſte à la maladie de langueur qui l'emporta, quoique l'on aît cru auſſi qu'il avait eu le même ſort que Don *Juan*, & que, comme ce Prince, il avait été empoiſonné. Après ſa mort le gouvernement général fut confié proviſionnellement au vieux Comte *Pierre Erneſt de Mansfeld*, quoique deux *Eſpagnols*, Don *Pedro Henriquez d'Azevedo*, Comte de *Fuentes*, & Don *Eſtevan* d'*Ibarra*, euſſent de fait toute la puiſſance en main.

1593. *Maurice* aſſiége & prend *Gertrudenberg*.

LE 27. Mars de l'année 1593. *Maurice* ouvrit la campagne par le ſiége de *Gertrudenberg*, qui lui fut livrée le 24. Juin, à la vue de l'armée ennemie aux ordres du Comte de *Mansfeld*, qui ne pût empêcher la reddition de cette Place. Le Gouvernement de la ville fut donné au jeune Prince *Frédéric Henri*, à qui les Etats avaient ac-

accordé depuis peu un Régiment d'Infanterie de 10 Compagnies. Vers la fin de l'année les troupes *Eſpagnolles* ſe mutinèrent, & commirent les plus grands excès dans différentes Provinces; mais tandis que l'ennemi s'affaibliſſait ainſi lui-même, le commerce & la navigation des *Hollandais* & des *Zélandais* eurent beaucoup à ſouffrir par la violence d'une furieuſe tempête, qui s'éleva le 24. d'Octobre. Plus de 20 Vaiſſeaux furent briſés dans les Ports du *Texel*, du *Vlie* & ailleurs, grand nombre de matelots y perdirent la vie; & le dommage que d'autres perſonnes en ſouffrirent, fut ſi conſidérable, que pluſieurs riches Négocians ſe trouvèrent hors d'état de faire honneur à leurs affaires, ce qui cauſa une grande décadence dans différentes branches du Commerce.

L'ARCHIDUC *Erneſt d'Autriche*, Frère de l'Empereur, venait d'être nommé par *Philippe* au gouvernement général des *Pays-Bas*, dont *Mansfeld* n'avait été revêtu que proviſionnellement. Le changement de Gouverneur n'en apporta point à la conduite des *Eſpagnols*, comme l'on s'en était d'abord flatté; auſſi ſe prépara-t-on de la part des Etats-unis à pouſſer la guerre avec vigueur. Au mois de Février de l'année 1594. le Prince *Maurice* tenta de s'emparer de *Bois-le-Duc* par ſurpriſe, mais ſon projet ayant manqué, il eſſaya de ſurprendre *Maſtricht*, en quoi cependant il ne fut pas plus heureux. Les *Eſpagnols* de leur côté voulurent de même ſe rendre maîtres par trahiſon des villes de *Tholen* & de *Bergen-op-Zoom*, mais de même ils virent auſſi échouer cette double entrepriſe. Le ſiége de 1594.

Siége & prise de *Groningue.*

Groningue fut donc l'action la plus importante de *Maurice* pendant cette campagne. Il y courut risque de la vie, ayant été atteint d'une balle, pendant qu'il visitait les travailleurs qui minaient le Ravelin; heureusement la balle ne porta que sur la *rondache* * du Prince, qui pensa en être renversé par terre. Après une vigoureuse résistance, la ville cependant fut obligée de se rendre au bout de deux mois de siége. La prise de *Groningue*, qui par un des Articles de la Capitulation, avait promis d'accéder au traité d'Union fait à *Utrecht* en 1579., fit dès lors avec les *Ommelandes* la Septiéme des *Provinces-Unies*, qui jusqu'alors n'avaient été qu'au nombre de six. Les Etats, obligés d'y mettre une forte garnison, jugèrent leur armée trop affaiblie pour entreprendre quelque nouveau siége du reste de l'année.

Vers le Printems de cette année l'Archiduc *Erneſt* écrivit aux Etats des *Provinces-Unies* pour les porter à faire la paix avec le Roi d'*Espagne*, & à se remettre sous son obéissance, à des conditions raisonnables. Mais elles le parurent si peu aux Etats, qui d'ailleurs avaient tout lieu de se méfier de la bonne foi de *Philippe*, que les négociations ne furent même pas commencées. Au reste les Provinces de l'Union voyaient leurs armes prospérer si heureusement sous la conduite de *Maurice*, qu'elles en étaient moins portées à la paix. Pour en détourner même le peuple, l'on affectait de répandre partout, que l'opinion de plusieurs

* Espéce de Bouclier rond & fort, dont l'usage n'était pas encore entiérement passé.

Digitized by Google

ſieurs d'entre les *Catholiques* était, que l'on n'était point obligé de garder aux *Hérétiques* la foi qu'on leur avait promiſe. Il n'en fallait pas davantage pour faire rejetter partout les propoſitions de l'Archiduc. Mais ce qui acheva d'éloigner les eſprits de toute ouverture de la part de l'*Eſpagne*, fut la découverte d'un complot formé contre la vie du Prince.

CERTAIN *Michel Renichon*, prêtre dans le Pays de *Namur*, avait été arrêté comme Eſpion, & conduit à *la Haye*, où lui-même avait tâché d'abreger ſes jours par la corde. Dans les interrogatoires qu'on lui fit ſubir, il avoua avoir été gagné par le Comte de *Barlaimont*, de l'aveu de l'Archiduc lui-même, pour aſſaſſiner le Prince *Maurice*. Que dans cette vue, lui & pluſieurs autres s'étaient rendus en *Hollande*; que l'un d'eux, qu'il nomma, avait auſſi formé un attentat contre la vie du jeune Prince *Fréderic-Henri*, qui étudiait alors à *Leyde*; enfin, que *Barneveld*, *Aldegonde*, & autres perſonnes de marque, couraient le même danger. Par ſentence d'une Commiſſion particulière, nommée par les Etats-Généraux, *Renichon* fut décapité & enſuite écartelé à *la Haye* le 3. de Juin. Au mois de Novembre ſuivant l'on exécuta auſſi à *Bergen-op-Zoom* certain ſoldat, nommé *Pierre du Four*, qui avait de même avoué, que *la Motte*, d'*Aſſonville* & l'Archiduc l'avaient engagé à aſſaſſiner le Prince *Maurice*. La découverte de ces infames attentats acheva de rendre odieux les *Eſpagnols* & tout ce qui venait de leur part.

Attentats contre les jours du Prince découverts & punis.

L'ARCHIDUC, qui était attaqué d'une ſorte de conſomption, & qui ſe trouvait hors d'état de re-

remédier au délabrement où ſe trouvaient les affaires de ſon maître, fit aſſembler au commencement de 1595. le Clergé & la Nobleſſe des *Pays-Bas Catholiques*, pour délibérer avec eux des moyens de parvenir à la paix, que le peuple demandait, & que le Roi, ajoutait-il, déſirait lui-même. Le Duc d'*Aarſchot* ayant déclaré dans cette aſſemblée, qu'*il n'y avait point de paix à eſpérer tant que l'on ne retirerait pas les troupes étrangères, & qu'on laiſſerait aux* Eſpagnols *la principale adminiſtration de toutes les affaires*, la liberté du Duc plut aux Etats autant qu'elle les ſurprit; mais l'Archiduc ayant répondu qu'il ne pouvait rien conclure que de l'aveu du Roi, à qui il ferait part de tout, en lui conſeillant très-ſérieuſement de penſer à la paix, l'aſſemblée ſe ſépara ſans avoir pû prendre aucune réſolution.

1595.

HERAUGIERES cependant, Gouverneur de *Bréda* pour le Prince, ſurprit *Hui* dans le Pays de *Liége*, le 6. du mois de Février. Mais il n'en fut maître que juſqu'au 7. de Mars, que *la Motte* la reprit pour l'Evêque de *Liége*, qui, s'étant plaint inutilement aux Etats de l'Union de la prétendue violation de ſon territoire, s'était adreſſé à l'Archiduc pour en obtenir du ſecours. Mais avant que ſes troupes euſſent repris *Hui* ſur les Etats, ce Prince mourut le 20. de Février des ſuites d'une hémorrhagie. Le Comte de *Fuentes*, à qui, avant ſa mort, il avait remis, par proviſion, le Gouvernement des *Pays-Bas*, y fut confirmé par *Philippe*.

LA campagne ne fut pas heureuſe cette année pour les armes de l'Union. Dans le *Luxembourg* l'on ne s'occupa que de la priſe de quelque forts, après

Digitized by Google

après quoi *Philippe* de *Naſſau*, qui y commandait, fit embarquer ſon Infanterie pour la *Hollande*, où il ramena lui-même la Cavalerie, en prenant ſa marche bien avant par l'*Allemagne*. Le Prince *Maurice* aſſiégea *Grol*, mais *Mondragon* l'obligea d'en lever le ſiége. Il y eut encore quelques propoſitions de paix de faites de la part du Marquis d'*Havrech*; mais elles furent auſſi infructueuſes que toutes les précédentes. Au reſte cette année fut remarquable par la mort de pluſieurs grands hommes. *Mansfeld* mourut en *Hongrie*, où le Roi d'*Eſpagne* l'avait envoyé ſervir l'Empereur dans la guerre contre le *Turc*. *François Verdugo*, après avoir pris pluſieurs places, fut attaqué d'une maladie, qui l'emporta le 2. Septembre au milieu de ſes conquêtes. *Chriſtophe* de *Mondragon* mourut à la fin de la compagne agé de 92. ans. Le Comte *Philippe* de *Naſſau* fut emporté des ſuites d'une bleſſure reçue dans une action près de la *Lippe*. Don *Antoine*, Roi détroné de *Portugal*, mourut auſſi à *Paris* le 24. du mois d'Août; & l'on ſoupçonna fort les *Eſpagnols* d'avoir abregé par le poiſon les jours de ce monarque fugitif. Le Duc d'*Aarſchot*, le même qui avait parlé avec tant de liberté dans l'aſſemblée convoquée par l'Archiduc *Erneſt*, s'était retiré à *Veniſe*, *où*, diſait-il, *il lui ſerait du moins permis de mourir libre*. En effet ce Seigneur, qui par ſa naiſſance & ſes biens tenait le premier rang parmi la Nobleſſe des *Pays-Bas*, mourut dans ſa retraite le 11. du mois de Décembre de la même année. *Charles* de *Croï* Prince de *Chimai*, ſon fils, hérita de tous ſes Biens.

LA

Cherté excessive en *Hollande*.

La disette des grains fut si grande cette année dans toute la *Hollande*, que dans plusieurs lieux le seigle fut porté de cinquante, à cent cinquante florins d'or *. A *Amsterdam* les magazins publics furent trouvés si peu fournis, que les Magistrats, qui en avaient pris l'inspection, s'engagèrent entre eux par serment à tenir la chose secrète; aussi n'en donnèrent-ils connaissance qu'au seul *Barneveld*. La raison de cette précaution était d'un côté la crainte d'un soulèvement de la part du peuple; de l'autre l'on appréhendait, que l'on ne défendit l'exportation des grains, si l'on venait à savoir combien cette grande ville en était peu aprovisionnée. Cette cherté excessive diminua pourtant bientôt par le retour de nombre de vaisseaux *Hollandais*, revenus de *Dantzig* avec d'abondantes cargaisons.

Philippe II. voulant donner un nouveau Gouverneur-Général à ses Provinces des *Pays-Bas*, nomma à cet Emploi le Cardinal-Archiduc *Albert* d'*Autriche*, frère puiné de l'Archiduc *Ernest*. Ce Prince, après avoir fait une irruption en *France*, & s'y être emparé de quelques places, commença ses expéditions militaires dans les *Pays-Bas* par le siége de *Hulst*, qui se rendit par capitulation le 18. d'Août 1596. Après la prise de cette Place, les *Espagnols* n'ayant pas reçu d'*Espagne* les secours qu'ils en attendaient, & les États-unis voyant leur armée extraordinairement affaiblie, n'entreprirent plus rien de cette année, se contentant, chacun de son côté, de se pré-

1596.

* Le florin d'or en *Hollande* est évalué à vingt-huit sous monnoie du pays.

Digitized by Google

préparer pour la campagne ſuivante. Sur mer cependant, les forces combinées de *Hollande* & d'*Angleterre*, avaient battu devant *Cadix* & diſperſé une flotte conſidérable de l'ennemi. La ville fut enſuite priſe & pillée ; & les *Eſpagnols* eux-mêmes mirent le feu à tous les vaiſſeaux marchands qu'ils avaient dans le port. L'on prétend que les flammes conſumèrent dans cette occaſion pour plus de dix-millions d'effets. Avant de paſſer aux évènemens de l'année 1597. nous croyons devoir ajouter ici, que les Etats-Généraux ayant conclu une alliance avec la *France* *; *Henri* IV., pour leur témoigner combien il était reconnaiſſant des ſecours qu'il en avait reçu, déclara que les témoignages Académiques donnés par les Profeſſeurs de l'Univerſité de *Leyde*, ſeraient déſormais admiſſibles en *France*, & que les tîtres de leurs *Gradués* y ſeraient de même reconnus.

L'AL-

* Cette alliance peut être regardée comme la premiére que les Etats de l'Union ayent fait avec une Tête couronnée, comme de Souverain à Souverain. La Reine d'*Angleterre*, qui voyait avec quelque chagrin qu'*Henri* IV. traitait d'égal à égal avec une Nation qui venait à peine de ſe ſouſtraire à la domination de ſes Maîtres, aurait voulu que ce Prince n'eut traité avec les Etats que comme avec des Peuples qui étaient encore ſous la protection de l'*Angleterre*. Mais *Henri*, qui aimait les *Hollandais*, & qui en avait reçu de grands ſervices, paſſa outre, & ſe plut à faire voir à l'*Eſpagne* elle-même & à toute l'*Europe*, qu'il conſidérait les Etats-Généraux comme jouïſſant par eux-mêmes de tous les droits de Souveraineté. Auſſi les Etats ſe ſentirent-ils ſi honorés de cette marque de conſidération de la part d'un ſi grand Roi, qu'ils voulurent que cette alliance fut célébrée dans toutes les Provinces par des réjouïſſances publiques.

Digitized by Google

L'ALLIANCE nouvellement conclue avec la *France*, mit les *Provinces-Unies* en état d'entre-
1597. prendre cette année 1597. quelque chose d'important. Aussi dès le 23. * de Janvier le Prince *Maurice* attaqua près de *Turnhout* l'armée *Espagnolle*, commandée par le Comte de *Varax*. Près de 2000 hommes des Ennemis, & le Général lui-même périrent dans cette action; où *Maurice* fit 500 prisonniers, enleva trente-huit Drapeaux, & l'étandart du Régiment de *Mondragon*, qui furent tous transportés à *la Haye* & appendus à la voûte de la grande salle de la Cour. *Maurice*, qui n'avait perdu que dix hommes dans cette bataille, se rendit d'abord à *la Haye*, où il fut reçu avec les plus grands applaudissemens, récompense bien méritée du premier essai de son habileté en bataille rangée. Les deux armées ayant passé tout le printems & une partie de l'Eté dans une sorte d'inaction, les *Espagnols* essayèrent enfin de surprendre *Schenken-Kans* (le Fort de *Schenk*), mais cette entreprise échoua, ainsi que celle qu'ils avaient formée contre *Steenwyk*, qu'ils avaient même déjà escaladé en différents endroits, lorsqu'ils furent repoussés avec perte par la bravoure de la garnison. *Maurice* de son côté ne fut pas plus heureux dans le projet de se rendre maître de *Venlo*, au moyen des intelligences qu'il avait dans cette ville; un des deux vaisseaux sur lesquels il avait fait embarquer son monde n'ayant pû avancer faute de vent, & la courageuse

* Monsieur *Wagenaar* met le 23. & de ses deux Rédacteurs l'un place ce combat au 3. l'autre au 13. de Janvier.

Digitized by Google

geuſe réſiſtance des habitans l'ayant forcé à ſe retirer avec le reſte; il eut même le chagrin de perdre dans cette affaire un de ſes plus braves Officiers, nommé *Mathieu Held*. Ce Prince fut plus heureux le reſte de la Campagne. Au mois d'Août il prit à compoſition *Rynberk*, ville forte, après un ſiége de dix-huit jours. *Louis* de *Naſſau* fut bleſſé d'un coup de feu à la cuiſſe, pendant que l'on travaillait à la tranchée. *Maurice* lui-même courut grand danger de la vie, un boulet ayant percé ſa tente. *Meurs* capitula le 12. de Septembre, & *Grol* le 27. du même mois. *Brevoort* fut emporté d'aſſaut le 9. d'Octobre. *Enſchede* & *Ootmarſum* ſe rendirent à la première ſommation. *Oldenzeel* ne ſe rendit qu'après avoir été vivement canonné. *Maurice* termina cette glorieuſe campagne par le ſiége de *Lingen*, qui ſe rendit le 12. de Novembre.

Progrès du Prince *Maurice*.

PLUSIEURS Souverains cependant s'efforçaient de ménager une paix entre *Philippe* II. & ſes anciens ſujets, mais il n'était guères poſſible d'y réuſſir, tant que l'*Eſpagne* refuſerait la liberté de conſcience; & un exemple tout récent faiſait trop voir, que ſur cet objet il n'y avoit point d'adouciſſement à en eſpérer. Une ſervante, nommée *Anneke van den Hove* venait d'être enterrée vive à *Bruxelles*, pour ſa conſtance à profeſſer la Religion Reformée. Cette exécution barbare s'était faite du ſû & de l'aveu du Cardinal-Archiduc, qui avait dit, à ce que l'on prétend, qu'*il fallait la traiter ſelon toute la rigueur des Edits*. Le ſupplice de cette femme mérite d'autant plus d'être remarqué, qu'il ne parait pas qu'après elle perſonne aît été con-

damné à mort dans les *Pays-Bas Eſpagnols* pour cauſe de Religion. Cependant les Etats des *Provinces-Unies* ſe ſervirent de cet exemple pour juſtifier devant toute l'*Europe*, de même qu'aux yeux de leurs peuples, leur éloignement pour la paix propoſée avec l'*Eſpagne*.

Paix de *Vervins*. 1598.

LA guerre qui depuis pluſieurs années durait entre l'*Eſpagne* & la *France*, fut enfin terminée par la paix ſignée à *Vervins* le 2. de Mai 1598. *Calais* & autres villes furent rendues à la *France*, & l'*Eſpagnol* fut remis dans la poſſeſſion du Comté de *Charolois*, à condition qu'il le tiendrait en fief de la Couronne de *France*. Peu après cette paix, que les Etats-Généraux auraient voulu empêcher, l'on publia les Lettres-patentes par leſquelles *Philippe* II. cédait à ſa fille *Iſabelle-Claire-Eugénie*, qui devait épouſer l'Archiduc *Albert*, la ſouveraineté des *Pays-Bas*. Cette Princeſſe envoya quelque tems après une procuration à l'Archiduc, pour prendre, en ſon nom, la ſouveraine puiſſance en main. *Albert*, qui venait de quitter le Chapeau de Cardinal, & qui s'était fait ſéculariſer par le Pape, reçut dans le Palais de *Bruxelles* le ſerment des Peuples, au nom de ſa future Epouſe, & fut inſtallé avec de grandes marques extérieures de ſatisfaction & de joye, de la part des *Pays-Bas Eſpagnols*.

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE IX.

Commençant à l'année 1598. *& finiſſant en l'année* 1609. *à la concluſion de la Tréve de douze ans.*

VERS le Printems de cette année 1598. *Philippe* fit partir pour les *Pays-Bas* quatre-mille *Eſpagnols*, qui débarquèrent à *Calais*. L'arrivée de ces nouvelles troupes fut vuë généralement d'aſſez mauvais œil, d'autant que l'on prévit par là que les Provinces, comme ſous le gouvernement précédent, continueraient d'être adminiſtrées par les *Eſpagnols*. Cependant l'Archiduc *Albert* fit faire de nouvelles propoſitions de paix aux Etats de l'Union. Mais l'on y était ſi peu diſpoſé à risquer, pour une paix douteuſe, de retomber ſous la domination d'un nouveau maître, que l'on ne délibéra même pas ſur la réponſe qu'il y avait à faire. D'ailleurs par des lettres du Roi, que l'on avait interceptées, l'on était inſtruit combien peu l'on pouvait compter ſur tout ce qui venait de la part de l'*Eſpagne*. Mais ce qui augmentait la méfiance des Etats, & leur éloignement pour la paix, que leur faiſait propoſer l'ennemi, ce fut la découverte d'un nouvel attentat contre les jours du Prince *Maurice*. Le nommé *Pierre Panne*, natif d'*Ypres*, mais habitué à *Leyde*, où il exerçait alors le métier de tonnelier, y fut arrêté ſur quelques ſoupçons. „ Il „ avoua avoir été excité par les *Jéſuites* de *Dou-* „ *ai* à aſſaſſiner le Prince; que ces bons Pères, „ pour

Arrivée de 4000 *Eſpagnols* dans les *Pays-Bas*.

„ pour le fortifier contre tous les ſcrupules, lui „ avaient promis le ciel pour ſa récompenſe, „ après quoi il en avait reçu la *communion* & de „ l'argent pour ſon voyage; & qu'il s'était ren- „ du à *Leyde* dans le deſſein d'y tuer le Prince „ d'un couteau empoiſonné, & garni par le haut „ de trois crochets recourbés." Par ſentence des Echevins de *Leyde* ce fanatique fut condamné à avoir la tête tranchée & à être enſuite écartelé, & fut en conſéquence exécuté à *Leyde* le 22. de Juin.

L'Archiduc *Albert* fait un voyage en *Eſpagne*.

LA guerre ſe faiſant avec aſſez peu de vigueur, l'Archiduc *Albert* partit pour l'*Eſpagne* le 14. de Septembre, après avoir remis le gouvernement des *Pays-Bas*, pendant ſon abſence, au Cardinal *André d'Autriche*, ſon Oncle. *Philippe-Guillaume* de *Naſſau*, frère aîné du Prince *Maurice*, accompagna *Albert* dans ce voyage; ce qui ſurprit d'autant plus, que l'on croyait que ce Prince ne devait guères être porté pour un Pays où il avait été ſi longtems détenu. Mais *Philippe-Guillaume* avait ſes vues, & cherchait à ſe faire remettre en poſſeſſion de ſa Principauté d'*Orange*, par les bons offices du Roi d'*Eſpagne*, qui venait de faire la paix avec *Henri* IV. En effet cette principauté lui fut rendue, non ſans cauſer quelque déplaiſir au Prince *Maurice*, ſon frère, qui quelque tems auparavant avait inutilement employé *Aldegonde*, pour eſſayer s'il pourrait ſe rendre maître d'*Orange* par négociations ou par quelqu'autre moyen.

Mort de *Philippe* II.

ALBERT n'était point encore arrivé en *Eſpagne*, qu'il apprit en chemin que *Philippe* II. ſon Beau-Père, y était mort au Palais de l'*Eſcurial* le

le 13. Septembre, ainſi la veille même de ſon départ de *Bruxelles*. Depuis quelque tems ce Monarque avait été extrêmement tourmenté de la goûte; tranſporté à l'*Escurial* pour y changer d'air, il y fut pris de la fiévre, & attaqué d'un retirement de nerfs extraordinaire. A ces maux ſe joignirent pluſieurs abcès, jusqu'alors cachés, aux genoux, en diverſes autres parties du corps, mais principalement à la poitrine. Les remédes qu'on y appliqua en ayant fait ſortir quantité de matiére fétide, il s'y engendra bientôt un ſi grand nombre de poux, que ceux qui prenaient ſoin de lui pendant ſa maladie, ne purent parvenir à détruire cette vermine. „ Il ſe „ joignit à cela, dit un auteur *Français*, un ſa„ tyriasme perpétuel qui faiſait écouler ſes forces „ & ſon ſang avec un prurit effroyable. La „ puanteur inſupportable, qui ſortait de ces ul„ cères, & cette vilaine vermine qui le man„ geait jusqu'aux os, faiſaient faillir le cœur à „ tous ceux qui l'approchaient." * Cependant malgré les cruelles douleurs que devait ſouffrir ce Prince, qui ſentait ronger ſes entrailles, l'on aſſure qu'il ſupporta tous ces maux avec une fermeté & une patience dont il y a peu d'exemples, & qu'il vit approcher ſa fin avec la plus grande réſignation. *Philippe*, quand il mourut, était dans la ſoixante-douziéme année de ſon âge, & la quarante-troiſiéme de ſon Regne. Pluſieurs l'ont extrêmement loué pour ſa modération, ſon activité, ſa prudence, ſa ſage politique, & ſa piété ex-

* *Mézerai*, ou plutôt ſon Continuateur, *Abregé Chronologique*, tom. 6. p. 194.

extérieure *. Mais les habitans des *Pays-Bas* n'ont que trop éprouvé combien son ambition était démesurée, & sa haine implacable. D'ailleurs vindicatif, soupçonneux, rusé & fourbe, *Philippe* n'a pû éviter le reproche d'avoir été cruel & sanguinaire. Aussi ses ennemis regardèrent-ils sa dernière maladie comme une punition visible du Ciel, qui se vengeait du double meurtre de son fils & de sa femme. Ils le comparaient à *Antiochus Epiphane*, à *Hérodes* & autres monstres de l'antiquité, sans faire attention que des hommes très-célèbres & très-recommandables par leur probité & leurs vertus, ont été exposés à des maladies aussi révoltantes. L'idée qu'il s'était formée dès sa jeunesse, que ses sujets des *Pays-Bas* devaient être dans une dépendance absolue de leurs souverains, l'opinion qu'il s'était faite que ce qu'il appellait *Hérésie* était un crime horrible & irrémissible, lui firent juger sans-doute qu'il n'avait rien à ménager vis-à-vis de ses sujets rebelles, & qu'il ne pouvait les traiter trop sévérement. Il en devint l'ennemi irréconciliable de ces peuples, dont une partie se vit enfin forcée de se soustraire à son obéissance.

Plu-

* *Philippe* s'était fait une idée assez singulière de la véritable piété, & des moyens d'obtenir le ciel. Peu avant sa mort, il fit, dit-on, écrire cette protestation à son Confesseur : *Père Confesseur, comme vous êtes en la place de Dieu, je proteste devant vous, que je ferai ce que vous me direz qu'il est nécessaire que je fasse pour me sauver, & qu'ainsi ce que je ne ferai pas restera sur votre compte, d'autant que je suis prêt à m'acquiter de tout ce qui me sera ordonné.*

Mémoires de la Houssaye, Tom. I.

Pluſieurs d'entre les habitans des *Provinces-Unies* ne ſe crurent réellement déliés, qu'à la mort de *Philippe*, du ſerment de fidélité qu'ils lui avaient juré. Dans leur ſimplicité ils croyaient qu'il n'eſt jamais permis de prendre les armes contre ſon ſouverain, quelque injuſtice qu'il commette. Mais ils ne penſaient pas ſans-doute, que *réſiſter aux tyrans n'eſt pas ſe revolter contre ſes maîtres.* *Philippe* III. Prince d'un jugement aſſez faible, ſuccéda à tous les Etats de ſon Père *Philippe* II. à la reſerve pourtant des *Pays-Bas* & de la *Franche-Comté*, qu'il avait donnés en dot à ſa fille *Iſabelle-Claire-Eugénie* *.

LE reſte de cette année fut encore remarquable par la mort de quelques autres grands Perſonnages. Le 9. de Septembre mourut *Florent* de *Pallant*, Comte de *Culembourg*, qui avait joué un grand rôle dans les premiers troubles, mais

* Voici le portrait en miniature de *Philippe* II. en quatre petits vers *Eſpagnols*, faits, dit-on, une heure après la mort de ce Monarque:

„ Siendo moço, luxurioſo;
„ Siendo hombre, fue cruel;
„ Siendo viejo, codicioſo;
„ Que ſe puedo eſperar del?".

c'eſt-à-dire:

Il fut paillard en ſa jeuneſſe;
Homme fait, il devint cruel;
Il fut avare en ſa vieilleſſe;
Jugez s'il a gagné le ciel?

ou, comme dit l'*Eſpagnol*: *que peut-on eſpérer de lui!* (de ſon ſalut.)

Mémoires de la Houſſaye, Tom. I.

mais qui vivait retiré depuis plusieurs années. Le 15. de Décembre mourut aussi à *Leyde* le célèbre *Philippe* de *Marnix*, Seigneur de *St. Aldegonde*; depuis quelques années il s'occupait à travailler à une nouvelle version de la Bible. Le lendemain de la mort de ce grand homme, le Chancelier *Elbert Leoninus* décéda aussi à *Arnhem*. Avant la Pacification de *Gand* il avait suivi le parti de l'*Espagne*, mais ayant ensuite embrassé celui des Etats-Unis, il fut employé, jusqu'à la mort, dans les affaires les plus importantes.

MENDOZE, Amirante d'*Arragon*, avait pendant cette année pris pour les *Espagnols*, *Rynberk* & *Deutichem*, & mis garnison *Espagnolle* dans *Wezel*, *Rees* & *Emmerik*. Le Prince *Maurice* de son côté, à qui la faiblesse de son armée ne permettait pas d'entreprendre grand' chose, s'était contenté de s'assurer de *Zevenaar*, *Heussen* & *Lobeth*, places du Duché de *Clèves*. * Les mêmes raisons, qui avaient empêché *Maurice* de faire une campagne plus glorieuse, en
1599. l'année 1598. subsistant encore en 1599., il ne put que forcer l'Amirante à lever le siége de *Bommel*, & à se retirer du *Tielerwaard*. Le Comte *Guillaume* de *Nassau* reprit aussi *Deutichem* sur l'ennemi.

PHI-

* L'Historien de la *Hollande* a remarqué, comme une des particularités de cette année, qu'entre *Katwyk* & *Scheveningen*, fut pris le 3. de Février, une espèce de Baleine, que la marée y avait apportée, & qu'elle y avait presque laissée à sec. Cet animal était mâle, & avait 52 piés de long. Les Etats de *Hollande*, comme représentant le Souverain, s'en saisirent, & le firent vendre à l'encan; il fut porté à 126 florins.

Digitized by Google

PHILIPPE III. moins bon politique que son père, qui avait toléré, que les *Hollandais* navigeſſent & commerçaſſent dans tous les ports de ſes Royaumes, publia un Edit pour leur interdire le commerce & la navigation dans tous ſes Etats. L'Infante *Iſabelle* en publia un pareil, qui interdiſait aux habitans des *Provinces-Unies* le commerce dans la *Franche-Comté* & les *Pays-Bas*. Les Etats-Généraux répondirent à ces deux Edits par un Edit ſemblable, par lequel ils défendaient l'exportation de toutes ſortes de vivres & de marchandiſes dans les Etats du Roi d'*Eſpagne*; défenſe qu'ils ne bornaient pas aux ſeuls habitans des *Provinces-Unies*, mais qu'ils étendaient à toutes les nations commerçantes, menaçant qu'ils ſaiſiraient partout, & déclareraient de bonne priſe, tous effets, vaiſſeaux & autres voitures qu'ils rencontreraient chargés pour l'*Eſpagne*. Ils ne s'en tinrent pas aux ſimples défenſes; ils équipèrent une flotte de plus de ſoixante-dix vaiſſeaux, aux ordres de l'Amiral *Pierre van der Does*, qui ſortit des ports de la *Meuſe* le 25. de Mai. Sa commiſſion portait, qu'il devait ſe rendre à la *Corogne* pour y attaquer & détruire la flotte *Eſpagnolle* qu'on y équipait; de piller les vaiſſeaux des *Indes Occidentales*, & de ravager toutes les côtes d'*Eſpagne*. L'Amiral arriva heureuſement à la *Corogne*, mais les vaiſſeaux *Eſpagnols* s'étant retirés ſous le canon du château, l'on fit un feu ſi violent ſur les *Hollandais*, qu'ils furent obligés de ſe retirer. *Van der Does* ayant dirigé ſon cours vers les Iſles *Canaries*, fit cannonner le château de la plus grande de ces Iſles, & s'en rendit maître. *Al-*

Edits publiés de part & d'autre pour défendre le commerce & la navigation dans les Etats reſpectifs.

Expéditions maritimes.

legona & *Gomera* furent réduites en cendres. L'Amiral voulait ſe rendre enſuite au *Bréſil*, mais il fut arrêté dans l'Iſle de *S. Thomé* par une maladie qui l'emporta en peu de jours. La flotte cependant continua ſa route vers le *Bréſil*, d'où elle ne remporta pas grand' choſe. Elle revint en *Hollande* diminuée par le perte de deux vaiſſeaux, & fort affaibile par la mort d'une grande partie de l'équipage, qui avait ſuccombé aux maladies cauſées par les trop grandes chaleurs. Deſorte que cette expédition fut très-desavantageuſe à la *Hollande*. D'un autre côté cependant les vaiſſeaux des Etats prirent cinq Corſaires *Dunkerquois*, dont tout l'équipage fut condamné à être pendu. Six vaiſſeaux de guerre cannonnèrent avec tant de ſuccès, à la vue de *Vliſſigue*, les galères de *Fréderic Spinola*, qui infeſtaient continuellement les côtes de la *Zélande*, qu'elles furent miſes hors d'état de ſervir de longtems. Ces avantages compenſèrent au moins en quelque ſorte les pertes que l'on venait de faire d'un autre côté.

L'ARCHIDUC *Albert* cependant qui avait épouſé à *Valence* l'Infante *Iſabelle*, était revenu dans les *Pays-Bas* avec ſon Epouſe. Bientôt l'on ſe prépara de part & d'autre à pouſſer la guerre avec plus de vigueur que jamais. Les Etats, ſurtout, aidés du ſecours de la *France*, firent des préparatifs conſidérables; auſſi la campagne de
1600. 1600. fut-elle pour eux plus heureuſe que les précédentes. Dès le mois de Janvier le Comte *Louïs* de *Naſſau* ſurprit *Wagtendonk*, place forte du haut quartier de *Gueldres*. Vers la fin de Mars *Maurice* emporta le Fort de *Crevecoeur* après trois jours

jours d'attaque ; & s'étant enſuite rendu maître du Château de *Batenbourg* & du Fort *Saint-André*, il paſſa en *Flandres*, prit *Philippine* & quelques-autres forts, & alla mettre le ſiége devant *Nieuwport*. L'Archiduc *Albert*, ayant raſſemblé une armée de dix-mille hommes d'Infanterie & de ſeize-cens chevaux, s'avance en diligence vers *Nieuwport* ; attaque, chemin faiſant, *Erneſt* de *Naſſau*, envoyé le matin par *Maurice* pour lui diſputer le paſſage d'un pont, & le chaſſe devant lui avec perte de 800 hommes. Presque ſûr de la victoire *Albert* vient ſe poſter dans les dunes à la vuë de l'armée *Hollandaiſe*, qui fut ſi effrayée de ſe voir l'ennemi ſur les bras, qu'elle penſait à chercher ſon ſalut dans la fuite. Mais *Maurice* y avait mis bon ordre, en faiſant retirer en pleine mer tous les vaiſſeaux, qui étaient à la rade ; desorte que les *Hollandais* qui avaient l'armée des *Eſpagnols* devant eux, & la mer à dos, furent obligés de tenir ferme. Depuis longtems les affaires de la nouvelle République ne s'étaient vues dans un plus grand danger. *Maurice* cependant à qui le courage ni les reſſources, ne manquaient jamais, avait rangé ſes troupes en ſi bon ordre, s'était ſi bien ſervi de l'avantage du vent & du Soleil pour choiſir ſon terrein, & avait ſi bien pris toutes ſes meſures, qu'après un combat des plus opiniâtres, il força l'ennemi à abandonner le champ de bataille, & à lui céder une victoire auſſi complette & auſſi glorieuſe qu'elle avait été long-tems & courageuſement diſputée. *Albert* qui courait de rang en rang le viſage découvert, reçut une bleſſure à l'oreille, & ne quitta le combat que lorſqu'il

Bataille de *Nieuwport* gagnée par *Maurice*.

n'y

n'y eut plus d'eſpérance de vaincre. Cette mémorable bataille, qui avait duré depuis le matin du 2. Juillet jusqu'à 7. heures du ſoir, fut une des plus ſanglantes qui ſe fuſſent données pendant cette guerre. Les *Eſpagnols* y perdirent trois mille hommes, ſans compter un grand nombre de priſonniers, entre lesquels ſe trouva l'Amirante lui-même. Du côté des Etats la perte fut d'environ mille hommes, outre les 800 qu'*Erneſt* de *Naſſau* avait perdus le matin. L'on rapporte que *Philippe-Guillaume*, Prince d'*Orange* & Frère de *Maurice*, fit tenir pendant l'action tous ſes chevaux ſellés, & poſta pluſieurs domeſtiques en différents endroits pour venir lui annoncer le ſuccès d'une bataille, dont il croyait que dépendait ſa ſureté. *Albert*, à la ſuite duquel ſe trouvait ce Prince, avait aſſuré, dit-on, que s'il remportait la victoire, il enverrait priſonniers en *Eſpagne*, le Prince *Maurice* & le Comte *Fréderic-Henri* ſon frère. En ce cas la liberté de *Philippe-Guillaume* courait elle-même un grand danger. Auſſi, réſolu de prendre la fuite ſi l'*Eſpagnol* était vainqueur, il paſſa en priéres tout le tems que dura le combat, demandant au Ciel qu'il lui plût d'accorder la victoire à ſes frères. La journée de *Nieuwport*, qui augmentait la réputation de *Maurice*, & le couvrait d'une gloire bien méritée, le rendit cependant ſuſpect à quelques-uns. L'on prétend même que ce fut dès lors, que le grand Penſionaire *Barneveld* commença à craindre que ce Prince ne cherchât à ſe rendre ſouverain des Provinces, qu'il ſavait ſi bien défendre, ou du moins à ſe faire revêtir d'une autorité plus étendue & moins précaire, que

que celle qu'il avait eue jusqu'alors. Cependant l'on ne trouve nulle part ſur quel motif pouvait être fondée la crainte, que l'on attribue à cet habile miniſtre.

PENDANT que les armes des Etats triomphaient de leurs ennemis, l'eſprit de diſcorde & de ſédition éclatait dans quelques Provinces de l'Union. La ville de *Groningue* refuſait opiniâtrément de payer les arrérages qu'elle devait pour les impoſitions ordinaires. Les troubles cauſés par ce refus dans cette Province engagèrent enfin les Etats-Généraux à charger le Comte *Guillaume-Louïs* de porter *Groningue* à obéir par force. Les *Groninguois* furent bientôt mis à la raiſon; un Château que l'on fit conſtruire dans leur ville, ne contribua pas peu, avec les troupes du Comte, à leur faire payer quatre-tonnes d'or. La Régence ayant enſuite été changée, & compoſée de Magiſtrats ou plus paiſibles, ou plus complaiſants, la tranquillité fut partout rétablie, & depuis les impôts y ont été portés & perçus ſur le même pié qu'en *Hollande*. Les taxes ſur les bêtes à cornes, & les prairies (paturages) occaſionnèrent auſſi cette année de grands troubles dans la *Friſe*. Les villes de la Province qui n'étaient que faiblement taxées, conſentaient ſans peine à l'impoſition; mais *Ooſtergo* & *Weſtergo*, qui ſe trouvaient trop chargés, refuſaient de s'y ſoumettre. Ces différends furent pouſſés ſi loin, que les Etats de la Province ſe partagèrent, & tinrent des aſſemblées ſéparées à *Franeker* & à *Leeuwarden*. Le Comte *Guillaume*, ayant tâché envain d'appaiſer les eſprits par l'autorité de la Cour de *Friſe*, eut encore recours aux armes;

ce

ce remède, secondé des efforts des autres Provinces, fut efficace, les différends furent tout-à-fait éteints, & la concorde fut rétablie.

Rynberk assiégé & pris par *Maurice*. 1601.

MAURICE ouvrit la campagne de 1601. par le siége de *Rynberk*, qu'il prit par composition le 30. Juillet après six semaines d'attaque. Le 7. du mois d'Août il s'assura de *Meurs*; après quoi il alla assiéger *Bois-le-Duc*, mais il eut le déplaisir de se voir forcé d'abandonner la place avant la fin de Novembre; les gelées subitement survenues lui ayant fait craindre que l'ennemi n'en profitât pour se jetter sur la *Hollande* & faire le dégat dans cette Province. Cependant l'Archiduc avait mis le siége devant *Ostende*, avant même que celui de *Bois-le-Duc* eut été formé. Siége mémorable, qui dura plus de trois ans, qui fut l'école de la plus brillante noblesse étrangère, qui accourait de toutes parts pour s'instruire, & se couvrir de gloire; siége enfin où fut employé avec une habileté, une bravoure & une constance égales, tout ce que peut l'art de l'attaque & de la défense des Places. Nous verrons par la suite quel en fut le succès.

Siége d'*Ostende* par l'Archiduc *Albert*.

1602. Tremblement de terre.

LE 2. du mois de Janvier de l'année 1602. vers le midi, l'on sentit par toute la *Hollande* un tremblement de terre, qui cependant n'y causa aucun dommage. Au Printems *Maurice* passa la *Meuse*, entra dans le pays de *Liége*, & vint se loger à *S. Truin*, non loin de l'armée ennemie, qui s'était postée à *Tienen* afin de lui disputer l'entrée du *Brabant*. *Mendoze* Amirante d'*Arragon*, qui avait été fait prisonnier à la journée de *Nieuwport*, & qui venait d'être échangé, lui

seul

ſeul contre tous les priſonniers faits ſur les Etats de l'Union, dans les *Indes*, en *Eſpagne*, en *Portugal*, & aux *Pays-Bas*, avait reçu d'*Albert* le commandement de cette armée. Plus faible que celle de *Maurice*, elle ſe tint toujours ſi bien retranchée, que ce Prince ne put jamais l'engager à risquer une bataille. *Maurice* donc recule vers la *Meuſe*, & pour que l'on ne pût dire qu'il avait terminé la campagne ſans rien exécuter, il s'aſſure en chemin du Château de *Helmont*, & vient le 18. de Juillet mettre le ſiége devant *Grave*. *Mendoze* décampe alors de *Tienen*, ſuit l'armée de *Maurice*, & ſe campe au deſſous de la ville, dans le deſſein de ſe ſervir de l'avantage d'une nuit fort ſombre pour y jetter quelque ſecours d'hommes; deſſein que l'activité de *Maurice* fit échouer. L'Amirante s'étant enſuite retiré vers *Venlo*, le ſiége fut pouſſé avec vigueur de la part des *Hollandais*, mais la ville fut auſſi défendue avec tant de bravoure, qu'elle ne ſe rendit que le 19. de Septembre à des conditions honorables. *Maurice* s'étant fait reconnaître & inſtaller ſolemnellement Seigneur de *Grave*, qui faiſait une partie des domaines qu'avait poſſédés ſon père, congédia ſa Cavalerie *Allemande*, & mit le reſte de ſes troupes dans leurs quartiers d'hyver. Le Comte *Louïs* de *Naſſau* s'était à l'approche de l'hyver jetté dans le *Luxembourg*, qu'il avait mis à contribution, & où après s'être emparé de *S. Vit*, il avait employé tout un mois à piller & à bruler une grande quantité de villages. Sur mer les *Hollandais* avaient eu cette année d'aſſez grands avantages ſur l'ennemi. De 8 Galéres que *Fréderic Spi-*

Siége de *Grave*.

Avantages remportés ſur mer.

Spinola avait ramenées d'*Eſpagne*, les *Anglais* en avaient détruit deux dans le *Portugal*. Deux autres avaient été entiérement brilées près de *Gravelines* par les vaiſſeaux de guerre des Etats. L'inexpérience des pilotes en fit périr une près de *Calais*. Deux qui étaient fort endommagées gagnèrent *Nieuwport*, & la derniére, que *Spinola* lui-même montait, ne parvint, qu'après bien des peines & avoir couru les plus grands dangers, à entrer dans le port de *Dunkerque*.

Compagnie des *Indes-Orientales*.

PHILIPPE III. ne voyait qu'avec peine les progrès du commerce des *Hollandais* & des *Zélandais* dans les *Indes*. Les richeſſes qu'ils en rapportaient en augmentant leur puiſſance, les mettaient en état de ſoutenir avec moins de peines une guerre longue & coûteuſe. Occupé des moyens de détruire ou de reſſerrer aumoins ce commerce ſi préjudiciable à ſes intérêts, il donna ordre à ſes amiraux dans les mers des *Indes* d'empêcher que les ſujets des Etats n'y commerçaſſent, & même de traiter en ennemis les Princes *Indiens*, qui favoriſeraient le commerce des *Hollandais*. Jusqu'alors celui des *Indes* ne s'était fait que par des ſociétés particuliéres, dont les facultés & la puiſſance n'étaient point aſſez étendues pour qu'elles puſſent tenir tête à un ennemi auſſi puiſſant que l'*Eſpagnol*. D'ailleurs l'intérêt même du commerce ſouffrait de cette multiplicité d'aſſociations. Les Etats-Généraux, informés des ordres de *Philippe*, jugèrent que l'occaſion ſe préſentait d'elle-même de réunir toutes ces ſociétés différentes en un ſeul corps. En effet cette réſolution, dont devait naître tant d'avantages

Digitized by Google

tèges pour la République naiſſante, fut exécutée. L'Octroi accordé à cette célèbre Compagnie, eſt du 20. Avril de cette année 1602. Il était concédé pour 21 ans conſécutifs, & permettait aux ſeuls vaiſſeaux de la Compagnie de naviguer pendant ce terme à l'Eſt du *Cap* de *Bonne-Eſpérance*, & par le Détroit de *Magellan*. Dès l'année même de ſon érection la Compagnie mit en mer une flotte de quatorze vaiſſeaux, commandée par l'Amiral *Wybrand* de *Warwick*. Vers la fin de l'année 1603. elle ajouta à cette flotte treize autres vaiſſeaux aux ordres d'*Etienne* van der *Hagen*. L'on fait monter à plus de deux tonnes d'or l'équipement de ces deux flottes. Nous aurons occaſion dans la ſuite de parler des expéditions faites par la Compagnie dans les *Indes*, & de faire voir peut-être par quels-moyens elle y a fait de ſi grands progrès *.

1603.

LE commencement de l'année 1603. fut remarquable par la mort d'*Elizabeth*, Reine d'*Angleterre*; cette grande Princeſſe étant morte le 3. d'Avril d'une eſpèce de maladie de langueur. Avant ſa mort elle avait nommé pour lui ſuccéder à la Couronne, *Jacques* VI. Roi d'*Ecoſſe*. Un an plus tard ce Prince prit le nom de *Jacques* I. Roi de la *Grande-Bretagne*, ſon deſſein étant de ne faire qu'un ſeul & même Royaume de

1603. Mort d'*Elizabeth*, Reine d'*Angleterre*.

* L'on fait monter communément les premiers fonds, ou le Capital de la Compagnie des *Indes*, à 66 tonnes d'or (6600000 florins). Ces fonds n'ont pas toujours augmenté, & l'Auteur aſſure que l'on prétendait que 90 ans après ſon Etabliſſement ce Capital avait ſouffert une faible diminution, n'étant évalué alors qu'à 6440200 florins.

de l'*Angleterre* & de l'*Ecoſſe*; deſſein pourtant qu'il n'eut pas la gloire de voir réuſſir. Les Etats jugeant que l'avènement de *Jacques Stuard* au trone d'*Angleterre* ne manquerait pas d'influer ſur les affaires de leur République, lui envoyèrent une Ambaſſade ſolemnelle pour le complimenter, & en même tems le prier de ſoutenir la cauſe des *Provinces-Unies*. Les Ambaſſadeurs demandèrent auſſi la liberté de faire ſortir des ports d'*Angleterre*, onze vaiſſeaux, que la Reine *Elizabeth* leur avait permis de charger de munitions de guerre & de bouche, & deſtinés à faire lever le ſiége d'*Oſtende*. *Jacques* répondit amicalement, mais en termes vagues; s'excuſant d'ailleurs ſur le peu de tems qu'il était parvenu à la Couronne.

Les hoſtilités cependant continuaient toujours entre les *Eſpagnols* & les Provinces de l'Union. Dès le 5. du mois de Mars, le Comte *Henri* de *Bergues* avait ſurpris le Château de *Wagtendonk*, au moyen de quelques troupes cachées dans une barque chargée de paille. Mais la garniſon de la ville ayant été renforcée de quelque Cavalerie, reprit le Château pour les Etats au bout de ſix jours. Quelques ſemaines plus tard *Grobbendonk* ſurprit cinq Cornettes de Cavalerie des Etats, qu'il obligea de prendre la fuite après avoir perdu ſoixante-dix des leurs. Ce petit desavantage ne tarda pas à être abondamment compenſé par la perte que les *Zélandais* cauſèrent à *Fréderic Spinola*. Il méditait une deſcente dans l'Iſle de *Walcheren*, & étant ſorti le 26. Mai du port de l'*Ecluſe* avec huit Galères, il profita de l'avantage du vent & du Soleil pour attaquer, dans

dans le *Wielingen*, troix vaiſſeaux de guerre des Etats & deux Galères, aux ordres du Vice-Amiral de *Zélande*, *Juſte de Moor*. Mais l'équipage de *de Moor*, qui n'avait qu'un très-petit nombre de troupes ſur ſes vaiſſeaux, s'acquitta ſi bien de ſon devoir, & combattit avec tant de courage, que les Galères de *Spinola*, qui en étaient d'abord venues à l'abordage, furent obligées de ſe retirer à l'Ecluſe, avec perte de plus de cent hommes, entre lesquels ſe trouva *Spinola* lui-même.

MAURICE, ayant encore aſſiégé *Bois-le-Duc* cette année ſans pouvoir s'en rendre maître, remporta cependant quelques-autres avantages ſur l'ennemi. Enſuite il ſe jetta ſur le pays de *Cadſand* où il emporta pluſieurs forts. De là il paſſa à l'*Ecluſe*, qu'il aſſiégea, & qui capitula le 20. du mois d'Août de l'année 1604. La perte de l'*Ecluſe* fut ſenſible à l'ennemi, mais elle fut en quelque ſorte réparée par la priſe d'*Oſtende*, qu'*Ambroiſe Spinola*, eut la gloire d'obliger à capituler, après un ſiége des plus meurtriers & qui avait duré plus de trois ans. Cette ville, qui ne préſentait plus qu'un amas de décombres, ſe rendit le 2. du mois de Septembre de l'année 1604. Des deux côtés la perte fut égale, les *Eſpagnols* & les Etats ayant perdu chacun plus de 50,000 hommes. Il eſt inconcevable les ſommes, que coûta ce ſiége à l'ennemi, les frais pour la défenſe ſe montant du côté des Etats à cent mille florins par mois. Lorsqu'*Albert* & *Iſabelle* y firent leur entrée après la reddition de la place, *Oſtende* n'offrit plus à leurs yeux qu'un vaſte terrein presque nud; ici s'élevaient des mon-

1604.

ceaux de terre & de ſables ; là le terrein creuſé en foſſes profondes & tortueuſes faiſait douter s'il y avait jamais eu d'édifices en cet endroit. Tous les ouvrages avaient été ſi totalement détruits, les ruines en étaient ſi confuſément éparſes, que l'on ne pouvait plus diſtinguer ceux qui avaient ſervi à la défenſe ou à l'attaque. Les murs des maiſons de la vieille ville étaient ſeuls reſtés ſur pié. Enfin, comme le dit *du Maurier* dans ſes mémoires de *Hollande*; „ Les *Eſpagnols* ne ſe virent „ maîtres que d'un morceau de terre, qui paſ„ ſait plûtôt pour un Cimetière que pour une „ ville *." Les ſoldats de la garniſon, reduits à trois mille hommes, qui s'étaient retirés à l'*Ecluſe* avec leurs armes & quatre piéces de canon, y furent reçus par le Prince *Maurice* plutôt en vainqueurs qu'en hommes, qui avaient été obligés de ſe laiſſer vaincre. Les habitans ſe rendirent auſſi à l'*Ecluſe*, & il ſe paſſa un tems aſſez conſidérable, avant que perſonne vint s'établir à *Oſtende*.

Le Roi d'*Angleterre* fit la paix cette année avec l'*Eſpagne* ; quelques articles du traité ſe trouvèrent ſi oppoſés aux intérêts des *Provinces-Unies*, qui perdaient par là un allié puiſſant, que les Etats, pour en témoigner au Roi combien ils s'en trouvaient offenſés, fermèrent à ſes ſujets la Navigation de l'*Eſcaut*. Cependant quelque tems après ils jugèrent à propos de diſſimuler leur mécontentement, & renvoyèrent même en *Angleterre* leur Agent ordinaire *Noël* de *Caron*, avec le titre d'*Ambaſſadeur* ; titre ſous lequel ce miniſtre

* Mémoires de *du Maurier* pag. 250.

niſtre fut reçu & reconnu par le Roi, malgré toutes les oppoſitions de l'Ambaſſadeur d'*Eſpagne*.

LE Prince *Maurice* avait formé le deſſein d'ouvrir la campagne de cette année 1605. par le ſiége d'*Anvers*, alors encore la plus riche ville des *Pays-Bas*, quoiqu'elle eut déjà beaucoup perdu de ſa ſplendeur, depuis qu'une grande partie de ſon commerce & de ſes manufactures eut paſſé à *Amſterdam* & ailleurs. Mais le bruit des grands préparatifs que faiſait le Prince pour cette entrepriſe, s'étant répandu trop tôt, *Anvers*, dont *Spinola* renforça auſſitôt la garniſon, ſe tint ſur ſes gardes, & *Maurice* fut obligé pour cette fois d'abandonner la partie. Un autre projet pour ſurprendre la ville de *Gueldre* échoua de même; & *Spinola* qui avait pris *Oldenzeel* & *Lingen*, eut encore la gloire d'obliger *Maurice* à faire une retraite qu'il fit en bon ordre, il eſt vrai, mais qui dérangea auſſi toutes ſes meſures pour le reſte de la campagne. A peu près vers le même tems *Bucquoi* s'empara auſſi de *Wagtendonk* & du château de *Krakou* pour les *Eſpagnols*. Sur mer les Etats avaient eu quelqu'avantage; le Lieutenant Amiral *Hautain* ayant attaqué près des côtes de l'*Angleterre* une Eſcadre qui conduiſait aux *Pays-Bas* douze-cens ſoldats de vieilles troupes *Eſpagnolles*, il s'empara de la plus grande partie des vaiſſeaux, dont plus de la moitié des troupes périt dans le combat avec l'officier qui les commandait. 1605.

L'AMIRAL de la Compagnie des *Indes*, *Etienne van der Hagen*, après s'être emparé ſur les *Portugais* du château d'*Amboine*, & pris d'aſſaut Avantages remportés par la Compagnie des *Indes*.

faut celui de *Tidor* dans les Iſles *Molucques*, s'aſſura de tout le commerce du girofle, & conclut différents traités avec les Rois de *Tidor* & de *Ternate*, & le *Samorin* de la côte de *Malabar*. Les avantages qui en revinrent à la Compagnie lui parurent ſi conſidérables, qu'elle fit partir cette année une nouvelle flotte de onze vaiſſeaux pour les *Indes*, dont elle donna la commandement à *Corneille Maatelief de Jonge* (ou le jeune), l'un de ſes Directeurs.

1606. SPINOLA prit en 1606. *Lochem*, *Grol*, & *Rynberk*. *Maurice*, quoiqu'à la tête d'une armée ſuffiſante, ne jugea cependant pas à propos de faire aucun mouvement pour faire lever le ſiége de cette dernière ville. Il craignait avec raiſon que, s'il dégarniſſait les bords de l'*Yſſel* où il s'était porté, l'ennemi ne retournât de ce côté, pour eſſayer de paſſer les fleuves. Il aima donc mieux camper près de *Wezel*, où, pour tenir cependant le ſoldat en action, il prit à compoſition tous les forts que l'ennemi avait commencé à élever vers le confluent de la *Lippe* & du *Rhin*. La perte de *Rynberk* fut d'autant plus ſenſible aux Etats de l'Union, qu'ils s'appercevaient combien peu d'avantage l'on retirait des Places fortes, lorsqu'on les attaquait avec quelque vigueur. D'ailleurs l'on s'était généralement attendu à quelque choſe de plus important de la part d'une armée auſſi forte que celle que l'on avait mis cette année ſur pié. D'un autre côté *Fréderic-Henri* avait été repouſſé de devant *Venlo*, qu'il avait voulu ſurprendre; il avait encore échoué dans une autre entrepriſe, formée pour emporter quelques villes de *Flandres* au moyen d'un nom-

nombre de Nageurs & de quelques navires *Zélandais*. *Maurice* ne fut pas plus heureux devant *Grol*, qu'il aſſiégea avant la fin de cette année, mais qu'il abandonna bientôt après, pour ne pas risquer une bataille contre *Spinola*, dont l'armée pourtant était fort inférieure à celle du Prince.

Si l'armée de terre ne remporta pas de grands avantages cette année, les forces navales furent peut-être moins heureuſes encore. Le Lieutenant-Amiral *Guillaume Hautain* envoyé par les Etats avec une flotte de vingt-quatre vaiſſeaux, pour ſe vanger de la priſe de quelques navires marchands dont les *Eſpagnols* avaient noyé, pendu, & brulé l'équipage, prit d'abord pluſieurs vaiſſeaux de l'ennemi, & retint même ſi longtems la flotte *Portugaiſe* enfermée, que déſeſpérant de pouvoir ſortir des ports, elle fut obligée de desappareiller. *Hautain* avait ordre auſſi d'attaquer les vaiſſeaux *Eſpagnols* deſtinés pour les *Indes Occidentales*. Il fut moins heureux dans cette expédition; un des vaiſſeaux *Eſpagnols* en ayant accroché un des ſiens, le feu s'y mit & les conſuma tous deux. La tempête en fit périr trois autres de l'ennemi, qui avec quatre qui lui reſtaient regagna la *Havane*, pour y attendre une meilleure occaſion de mettre en mer. Ainſi *Hautain*, à qui les vivres commençaient à manquer, revint au commencement de l'Eté, bien plutôt qu'il n'était attendu, & ſans avoir pû remplir toute la commiſſion dont il était chargé. Au mois de Septembre ſuivant il fit voile pour la ſeconde fois avec vingt-quatre autres vaiſſeaux, dont ſix furent d'abord diſperſés & écartés de

la flotte par une tempête. Aux environs du Cap *S. Vincent*, Don *Louïs de Faſciardo*, qui commandait dans ces parages les forces navales d'*Eſpagne*, ſe jetta à la faveur du vent ſi inopinément ſur la flotte *Hollandaiſe* avec huit gros Gallions, qu'avant que l'on ſe fut apperçu, que l'ennemi était ſi près, le Vice-Amiral de *Zélande*, *Reinier Klaaszoon*, ſe trouva engagé dans un rude combat avec l'un de ces Gallions. La vue de ce combat & la grandeur énorme des Gallions effrayèrent tellement les *Hollandais*, qu'ils ſe tinrent hors de la portée du canon, & que vers la nuit ils prirent le large. Le brave *Klaaszoon*, quoiqu'abandonné des ſiens, ſoutint deux jours entiers avec une intrépidité ſans exemple tout le feu de l'ennemi. Enfin ayant perdu preſque tout ſon monde, ſon vaiſſeau étant tout-à-fait dématé & faiſant eau de toutes parts, *Klaaszoon*, dans l'impoſſibilité d'échapper à l'ennemi, propoſe & fait approuver au reſte de ſon équipage le deſſein déſeſpéré qu'il venait de former, & qui dans l'extrêmité à laquelle il ſe voyait reduit, ne pouvait, ſelon lui, qu'être avantageux à ſa patrie. Il ſe jette auſſitôt à genoux avec tout ſon monde; demande à Dieu le pardon de l'action qu'ils allaient commettre, & mettant d'abord le feu aux poudres, il ſe fait ſauter en l'air avec ſon vaiſſeau & ſoixante hommes. Deux de ces malheureux furent retirés de l'eau à demi brulés; les *Eſpagnols* admirèrent avec une ſorte d'effroi la férocité & l'opiniatreté qui ſe peignaient encore dans les yeux & les expreſſions de ces hommes déjà expirants.

Réſolution déſeſpérée du Vice-Amiral *Klaaszoon*.

Au mois de Mars de cette année mourut à *Is-*

Mort du Comte de

ſel-

felstein le Comte *Philippe* de *Hohenlo*. Pendant la jeunesse de *Maurice*, les Etats lui avaient confié le commandement de leurs forces. Guerrier plein de courage, on lui reproche d'avoir manqué quelquefois de conduite. *Jean* de *Nassau*, surnommé l'Ancien, frère de *Guillaume* I. Prince d'*Orange*, mourut aussi au mois de Décembre, dans un âge fort avancé. Dès le commencement des troubles il avait rendu de grands services à son frère & aux Etats-Unis & par ses conseils & par sa bourse. Il avait été fait *Stadhouder* de la Province de *Gueldres*, & avait été l'un des principaux Auteurs de l'Union d'*Utrecht*. *Hohenlo*, & du Comte *Jean* de *Nassau*.

PHILIPPE-GUILLAUME, Prince d'*Orange*, épousa aussi cette année la fille du Prince de *Condé*. Ce mariage avec une fille de la maison de *Bourbon*, l'ailliait au Roi *Henri* IV. ce qui par la suite lui assura la paisible jouissance de la ville & de la principauté d'*Orange*. Mariage de *Philippe-Guillaume* Prince d'*Orange*.

DES le commencement du printems de l'année 1607. il se fit comme à l'ordinaire plusieurs entreprises de part & d'autre; qui toutes pourtant furent d'assez peu d'importance. L'ennemi prit & brula un fort près du *Bommelerwaart*; *Fréderic-Henri* de son côté s'empara d'*Erkelens* par surprise. Le Comte *Henri de Bergues* y ayant été fait prisonnier, son frère, le Comte *Fréderic*, résolut pour s'en venger, de surprendre *Aardenbourg* au moyen des intelligences qu'il y entretenait. Mais le complot fut découvert à tems, & les traitres furent punis.

VERS le même tems les Etats-Généraux consentirent, aux instantes prières du Magistrat de *Groningue*, à faire démolir le Château que l'on Le Château de *Groningue* démoli.

y avait fait conſtruire en 1600. Depuis que le repos était rétabli dans cette ville, gouvernée d'ailleurs par des perſonnes à l'abri de tout ſoupçon, cette fortereſſe était devenue inutile; deſorte que les Etats-Généraux jugèrent qu'il ne convenait pas de laiſſer ſubſiſter plus longtems ce monument de leur ſupériorité ſur un peuple, qui jouiſſait de la même liberté que le reſte des *Provinces* de l'*Union*.

1607. *Heemskerk* bat la flotte *Eſpagnolle.*

En l'année 1607. *Jacques van Heemskerk*, qui avait déjà fait le dangereux voyage de la *Nouvelle-Zemble*, fut mis à la tête d'une flotte de vingt-ſix vaiſſeaux de guerre, envoyée par les Etats contre les *Eſpagnols*. Don *Juan Alvarez* d'*Avila* était à l'ancre avec neuf Gallions & douze vaiſſeaux de guerre dans la Baye de *Gilbraltar*. Lorsqu'il vit les vaiſſeaux *Hollandais*, de beaucoup plus petits que les ſiens, s'avancer vers lui, il demanda à un priſonnier qu'il avait ſur ſon bord, *ce qu'il penſait du deſſein qu'ils pouvaient avoir*. Mais lorsque l'autre lui eut répondu *qu'il devait s'attendre à en être attaqué dans l'inſtant*, d'*Avila*, qui eſtimait ſon vaiſſeau Amiral ſeul plus fort que toute la flotte *Hollandaiſe*, éclata de rire, ne pouvant s'imaginer que ſon priſonnier parlât ſérieuſement. Le combat pourtant fut bientôt engagé; à la ſeconde bordée que lacha d'*Avila* contre le vaiſſeau de *Heemskerk*, celui-ci eut la jambe gauche emportée, dont il mourut quelques momens après. Avant d'expirer il exhorta les ſiens à continuer le combat avec vigueur, & à chercher dans la défaite de l'ennemi à ſe conſoler de la perte qu'ils allaient faire de leur Amiral. En effet les *Hollandais* ſe battirent avec

avec tant de bravoure, que bientôt ils eurent remporté une victoire complette, qui les couvrit de gloire, mais qui ne leur procura pas de grands avantages. Le corps du brave *Heemskerk* rapporté dans sa Patrie, fut enterré aux dépens de l'Etat * dans la vieille Eglise d'*Amsterdam*, où quelque tems après, pour perpétuer la mémoire de ce grand homme, on lui éleva un superbe monument.

CEPENDANT les Archiducs, de l'aveu & avec la permission du Roi d'*Espagne*, étaient entrés en négociations avec les Etats, comme avec un Peuple libre sur lequel l'on ne formait plus de prétentions. Les *Espagnols* désiraient ardemment la paix, ou du moins une trêve de quelques années. Le Père *Jean Nyen*, Provincial des Cordéliers, fut employé par les Archiducs pour traiter avec les Députés des Etats. Bientôt il y eut une suspension d'armes de conclue pour huit mois, mais avec des restrictions, qui laissaient aux *Hollandais* la liberté de continuer les hostilités sur mer, où ils étaient plus forts que les *Espagnols*; & même sur terre avec leur cavalerie, très-supérieure aussi à celle de l'ennemi. Pendant l'*Armistice* le Père *Nyen* tenta la fidélité de plusieurs personnes, soit par son éloquence, soit par ses promesses. Celui pourtant qu'il s'appliqua le plus à gagner, fut le sieur *Corneille Aarsens*, Greffier des Etats-Généraux. Il lui promit de la part de *Spinola* cinquante-mille écus s'il avançait par ses conseils la

Négociations, pour parvenir à conclure la paix ou une Trêve.

* L'on remarque que personne en *Hollande* avant *Heemskerk* n'avait eu la gloire d'être enterré aux dépens du Public.

Digitized by Google

la concluſion de la paix, ou d'une trêve de neuf ans. Il lui remit en même tems une obligation de la dite ſomme, dont il offrit de lui faire payer ſur le champ quinze mille écus, & lui préſenta un diamant de prix pour ſa femme. *Aarſens* héſita quelque tems; mais après pluſieurs refus il accepta le diamant & l'obligation; avec la précaution cependant d'en donner connaiſſance au Prince *Maurice* & au Penſionaire *Barnevelt*, & même quelque tems après aux Etats-Généraux, qui remirent l'un & l'autre préſent à leur Tréſorier *George de Bie*, homme d'une fidélité à toute épreuve. Le diamant & l'obligation furent enſuite remis par ordre des Etats-Généraux à *Louïs Verreiken*, qui leur apportait la ratification de la ſuſpenſion d'armes de la part des Archiducs. *Verreiken*, feignant d'être ſurpris que l'on reprochât à ſes maîtres d'avoir voulu corrompre la fidélité de quelques membres des Etats ou celle de leurs Miniſtres, aſſura que les Archiducs n'avaient eu aucune part à quelqu'action de cette nature que ce fût, ajoutant qu'*il ne fallait pas s'étonner que des Moines, gens naturellement avares, jugeaſſent des autres par eux-mêmes.* *Aarſens* cependant ne put éviter le reproche d'avoir prêté l'oreille à la corruption, ce qui l'obligea à publier une eſpèce d'apologie de ſa conduite, qui comme tous les écrits de cette eſpèce, fut diverſement interprêtée.

Vues différentes de *Maurice* & de *Barneveld.*

TANDIS que l'on attendait la ratification du Roi d'*Eſpagne*, ceux qui voulaient la continuation de la guerre, & ceux qui avaient déſiré que la paix pût ſe conclure, faiſaient tous leurs efforts pour gagner des partiſans de leurs différen-

rentes opinions. Le Prince *Maurice*, & le Penſionnaire *Barneveld*, pouvaient être conſidérés comme les chefs de ces deux factions oppoſées. Le Prince, qui aimait la gloire que donnent les armes, & qui prévoyait d'ailleurs que la paix ne pouvait que diminuer la grande autorité qu'il avait en main, mettait tout en œuvre pour engager la *Friſe* & *Groningue* à ſe déclarer avec la *Zélande*, contre les négociations. Les Miniſtres de la Religion, presque tous dévoués à *Maurice*, ſécondaient ſes vues avec zèle, & prêchaient publiquement qu'il ne fallait point traiter avec l'*Eſpagnol*; parler de paix, être porté pour la paix, était, ſelon eux & ceux de leur parti, avoir des intelligences ſecrètes & criminelles avec l'ennemi. La Magiſtrature de la plûpart des villes déſirait cependant la fin de la guerre; l'éloquence perſuaſive du Penſionnaire les ayant presque tous gagné à ſon opinion. Le Prince, qui ne pouvait ſouffrir patiemment que cet habile politique le traversât ainſi dans ſes vues, témoignait aſſez ouvertement qu'il ſuſpectait ſa fidélité. D'un autre côté, quoique *Barneveld* ne parlât jamais du Prince qu'avec le plus grand reſpect, il faiſait pourtant paraître quelquefois qu'il craignait que *Maurice* ne cherchât à ſe rendre trop puiſſant dans l'Etat, & que ce ne fut là l'unique motif qui portât ce Prince à inſiſter ſi vivement pour la continuation de la guerre. Il n'était guères poſſible de tarir ſi bien la ſource de cette mesintelligence entre ces deux grands hommes, qu'elle ne ſe r'ouvrît de tems à autre. L'on raconte même que la colère de *Maurice* s'échauffa un jour au point, qu'il donna

un

un démenti public à *Barneveld*, en levant en même tems la main pour le frapper. Au reste, comme l'on n'a d'autre preuve d'une violence, si peu digne d'un aussi grand Prince, que ce qu'en dit *Aubery du Maurier* * dans ses Mémoires, l'on n'oserait assurer que *Maurice* se soit oublié à ce point.

Le *Beemster* desséché.

L'ESPERANCE d'une paix prochaine, jointe à l'activité naturelle des *Hollandais*, qui ne leur permettait pas de jouir de l'augmentation de leurs richesses, sans en faire un usage utile, engagèrent vers ce tems quelques particuliers à demander permission aux Etats de dessécher le *Beemster*, Lac de la *Nord-Hollande*, profond de six piés & de sept lieues de circuit. La permission fut accordée, & l'ouvrage commencé en 1608. ne fut achevé qu'en 1612. Le dessèchement de ce Lac a par la suite beaucoup contribué à l'accroissement de la petite ville de *Purmerende*.

1608.

Négociations avec les Ambassadeurs d'*Espagne*.

Au commencement du mois de février de l'année 1608. les Ambassadeurs d'*Espagne* se rendirent en *Hollande* pour y entamer les négociations de paix. Le Marquis *Ambrosio Spinola*, le même qui avait forcé *Ostende* à capituler, était à la tête de l'Ambassade, composée de quatre autres personnes, *Jean Richardot*, membre du Conseil d'Etat des Archiducs, & Président du Conseil privé; Don *Juan* de *Mancicidor* Sécrétaire du Roi d'*Espagne*; le Père *Neyen* & *Vereiken*. Le Prince *Maurice*, accompagné & suivi d'un cortége nombreux, alla au devant des Am-

* A' la page 293.

Ambaſſadeurs jusqu'à une demie-lieuë de *la Haye*. Les deux plus grands Généraux que l'*Europe* eut alors, ſe ſaluerent avec cette eſtime ſentie & véritable que les grands hommes conſervent toujours pour leurs ſemblables, dans quelque parti qu'ils ſe trouvent engagés. *Spinola* entra enſuite dans le Caroſſe de *Maurice*, où ces deux Héros ſe donnèrent ſur leur bravoure réciproque de ces louanges juſtement méritées que l'envie ne déguiſe point, & que n'exagère pas la flatterie. Dès que les Ambaſſadeurs *Eſpagnols* eurent reçu leur première audience des Etats-Généraux, ils entrèrent en négociation avec les Plénipotentiaires de leurs Hautes-Puiſſances, qui avaient choiſi *la Haye* pour le lieu des conférences. Avant d'entamer aucune négociation les Etats ſe firent reconnaître par les *Eſpagnols* pour une Puiſſance libre & indépendante; ce que ceux-ci firent ſi pleinement, que *Richardot* dit même à cette occaſion, que, *quand même les Provinces de l'Union voudraient ſe faire ériger en royaume, eux* Eſpagnols *ne s'y oppoſeraient pas*. L'article de la Navigation des *Indes* rencontra, au contraire, de très-grandes difficultés de la part des *Eſpagnols*. Comme l'on prévoyait auſſi qu'il ne ſerait guères plus facile de s'accorder ſur l'article de la Religion, on le recula jusqu'à la fin des négociations. Il s'éleva encore de grandes conteſtations au ſujet du commerce reſpectif, les Etats s'obſtinant à refuſer de r'ouvrir aux *Eſpagnols* la navigation libre d'*Anvers*, ſur laquelle ceux-ci inſiſtaient. Les Négociations trainant ainſi en longueur, on prolongea l'armiſtice jusqu'à la fin de

de l'année ; mais les *Eſpagnols* ne voulant point accorder aux *Hollandais* la liberté de naviguer aux *Indes*, & prétendant que les *Catholiques-Romains* euſſent le libre exercice de leur Religion dans les *Provinces-Unies*, les Etats-Généraux rompirent les Négociations.

Les Ambaſſadeurs de *France* & d'*Angleterre* conſeillent la trêve.

La paix était devenue impoſſible par l'opiniatreté des *Eſpagnols* ſur deux points, dont les Etats ne pouvaient ſe relacher avec honneur, & par la fermeté de ceux-ci à ne point vouloir céder des droits & des avantages, auxquels étaient ſi étroitement liés l'intérêt de leur conſcience, & celui de la proſpérité de leur République naiſſante. Les Ambaſſadeurs de *France* & d'*Angleterre* propoſèrent alors, & conſeillèrent de la part de leurs Maîtres, de travailler au moins à conclure une trêve de pluſieurs années. Suivant un traité fait avec la *France*, *Henri* IV. en cas que la guerre ſe prolongeât, ſe ſerait trouvé obligé de fournir des ſecours, dont il ne voulait pas porter ſeul tous les frais, & *Jacques* I. Roi d'*Angleterre* refuſait d'y contribuer pour ſa part ; d'ailleurs *Henri* n'ignorait pas que, dès le commencement des Négociations, les *Eſpagnols* avaient paru portés pour une trêve. Un autre motif, à ce que l'on prétend, engageait ce Monarque à déconſeiller la continuation de la guerre : il cherchait, dit-on, à ſe rendre maître des *Provinces-Unies*, par le ſecours du Prince *Maurice*, du Comte *Guillaume* de *Naſſau*, du Penſionaire *Barneveld*, & de quelques-autres. Le Préſident *Jeannin*, Ambaſſadeur de *France*, offrit vers ce tems un préſent de 20,000 florins au Penſionnaire, que celui-ci

lui-ci accepta après quelques refus. *Barneveld* cependant déclara toujours que ce don ne lui avait été remis de la part du Roi que comme une gratification de services antérieurs rendus à Sa Majesté, & en conséquence d'une promesse, qui lui en avait été faite en 1598.; ajoutant que jamais il n'avait traité avec personne, pour céder au Roi de *France* la souveraineté des *Provinces-Unies* *.

Les Etats, à l'exception de ceux de *Zélande* ce-

* Il se peut que *Barneveld* ait accusé vrai; l'on doit même croire, que ce sage Ministre, qui avait rendu & qui rendit encore de si grands services à sa patrie, n'était pas homme à se laisser corrompre pour la remettre sous le joug d'une Puissance étrangère. Cependant, quand l'on considère le tems auquel il reçut les 20,000 florins dont on vient de parler, & que l'on fait attention à un article des instructions secrètes du Président *Jeannin*, il est assez difficile de ne pas former quelque soupçon sur le motif qui fit offrir & accepter un présent aussi considérable. Dans une de ses lettres à *Henri* IV. *Jeannin* demandait à ce Prince, „ si Sa Majesté ne trouverait pas à propos, que l'on offrit des pensions au Prince *Maurice* & au Comte *Guillaume*, & qu'on „ leur déclarât ce qu'Elle voulait faire pour eux, en cas que „ par leur secours le Roi pût se rendre maître des *Provinces-Unies*? Et ce que, en pareil cas, Sa Majesté voudrait faire pour Monsieur *Barneveld*?" Le Roi répondit: „ En cas de paix ou d'une trêve de plusieurs années, „ l'on donnera au Prince *Maurice* une pension de dix-mille „ florins, & une de quatre-mille à chacun des deux autres. „ Sa Majesté permet au Sieur *Jeannin* de promettre aux dits „ Messieurs, & à tous autres, *pour la fin ci-dessus mentionnée*, tels présens & telles pensions qu'il jugera nécessaires." Si *Barneveld* n'a pas été aussi coupable que l'ont cru ses ennemis, il est toujours sûr, que dans les circonstances où il se trouvait, sa conduite a été très-irrégulière, & peut-être justement suspectée.

cependant, réſolurent unanimément d'écouter les propoſitions de la trêve. Mais avant tout ils exigèrent que l'on y reconnaitrait & confirmerait leur liberté & leur indépendance, non conditionnellement & pour un certain tems, mais purement & ſimplement & d'une manière irrévocable. Le Prince *Maurice*, à qui une trêve, de même que la paix, ne pouvait être que désavantageuſe, & par la diminution de ſa puiſſance, & par celle de ſes revenus, mettait tout en œuvre pour faire échouer le deſſein de la trêve. Il eſt vrai que ce Prince ne ſe ſervait pas hautement des motifs de ſon propre intérêt pour la déconſeiller; mais il écrivit aux différentes villes de la *Hollande* une lettre, dans laquelle il leur repréſentait, que ſi les Provinces ne pouvaient s'aſſurer d'une paix ſolide & durable, elles reſteraient ſurchargées de tout le fardeau de la guerre: que le commerce en ſouffrirait, celui ſurtout dont les profits dépendaient de la continuation de la guerre, & qui faiſait ſubſiſter plus d'un tiers des habitans; ce qui ſerait cauſe qu'auſſitôt après l'expiration de la trêve, peut-être même avant ce terme, l'on ſe verrait obligé de faire un traité honteux avec l'ennemi, & de ſe ſoumettre lâchement au joug qu'il voudrait leur impoſer de nouveau. Au reſte en donnant ſon avis le Prince aſſurait qu'il n'avait en vue que le bien-être des Provinces. Un nommé *Lambert*, que le Prince avait envoyé en *France*, eut l'imprudence d'y faire courir le bruit, *que* „ la plupart des „ villes de *Hollande*, & toute la *Zélande* étaient „ d'accord avec *Maurice*, qui aimerait mieux „ mourir que de conſentir à la trêve propoſée:

„ *que*

„ *que* bon gré, malgré, les autres Provinces se-
„ raient forcées de suivre l'exemple de la *Hol-*
„ *lande* & de la *Zélande*, & d'en recevoir la loi:
„ *qu'Oldenbarneveld* commençait à s'appercevoir
„ de sa faute, & à rechercher la faveur de *Mau-*
„ *rice: que* lui & les deux *Aarsens* avaient trahi
„ l'Etat: *que* le Pensionnaire & le Greffier *Aar-*
„ *sens* couraient grand risque de la vie, ou du
„ moins de perdre leurs emplois." Il est vrai que *Maurice* lui-même déclara quelque tems après, qu'il n'avait jamais donné ordre de répandre ces bruits.

L'AMBASSADEUR de *France* cependant prévoyant que cette mesintelligence allait replonger l'Etat dans une guerre, qui ne pouvait probablement que hâter sa chûte, parla avec force dans l'assemblée des Etats-Généraux, pour les engager à commencer & à pousser sans délai les négociations de la trêve. Il livra en même tems un Mémoire, dans lequel il répondait article par article à toutes les raisons employés par le Prince dans sa lettre aux villes de la *Hollande*. *Maurice* de son côté écrivit une seconde lettre pour faire voir la solidité des raisons qu'il avait alléguées pour rejetter la trêve. Il appuyait principalement sur le grand danger que la trêve ne fomentât la division dans les Provinces; qu'elle ne facilitât à l'ennemi les moyens de corrompre certaines personnes; danger qu'aucune autorité ou puissance ne pourrait alors prévenir ou empêcher. *Maurice* ne s'en tint pas là; il fit un tour dans la plupart des villes de la *Hollande*, où il ne négligea aucun des motifs qu'il crut les plus propres à convaincre les Magi-

ſtrats, qu'il ne fallait point penſer à conclure de trêve, par laquelle l'indépendance & la liberté du pays ne ſeraient point confirmées pour toujours, en termes clairs & précis, & d'une manière irrévocable.

Les lettres du Prince & pluſieurs autres écrits de moindre importance qui parurent alors, cauſèrent une violente fermentation dans les Eſprits. Dans ces libelles l'on faiſait du Penſionnaire & des deux *Aarſens* le portrait le plus affreux. Trois lettres anonymes, que l'on remit aux Etats, qui les firent lire dans leur Aſſemblée, parlaient de la trêve comme d'une ruſe inventée par l'ennemi & par *Barneveld*, qui, diſoit-on, employait les intrigues & des machinations criminelles pour forcer les Etats à la conclure, & venir à bout de ſes pernicieux deſſeins; conduite pour laquelle on le jugeait digne d'être puni du ſupplice des traitres. Cette lecture excita l'indignation de toute l'aſſemblée contre l'auteur des lettres; *Maurice* lui-même déclara qu'il fallait en faire des perquiſitions & tâcher de s'aſſurer de ſa perſonne. *Barneveld*, ſe voyant expoſé à tous les coups d'une haine ſi furieuſe, ſe démit au moment même de tous ſes emplois, après avoir aſſuré les Etats; que, „ le mécontente-„ ment & la haine des grands n'avaient pour lui „ rien de nouveau; que, quoiqu'il s'y fut vû „ expoſé, aucune crainte, aucun danger n'a-„ vaient pû le détourner de rendre ſervice à ſa „ patrie, parce que contre tous les cris de la „ calomnie, contre tous les accidens imprévus „ il s'était toujours armé de l'idée conſolante „ que ſa conſcience était pure. Mais aujour-„ d'hui,

Barneveld ſe démet de tous ſes Emplois.

Digitized by Google

„ d'hui, ajoute-t-il, que l'affaire de la trêve, „ désagréable par elle-même, devient odieuse „ par la haine que l'on en portait à sa perſon- „ ne, il priait les Etats de nommer à sa place „ un miniſtre moins haï, pour travailler au bien- „ être de l'Etat." Après ce peu de paroles, le Penſionnaire s'étant levé, ſe retira. Les Etats cependant, qui euſſent difficilement trouvé un miniſtre plus habile & plus intègre, lui députèrent quelques perſonnes d'entre eux, pour le prier de ne point abandonner l'Etat dans des tems auſſi difficiles, lui qui l'avait ſi longtems & ſi fidellement ſervi par ſes conſeils. *Barneveld* aimait trop ſa patrie, & connaiſſait trop ſes devoirs envers elle pour s'opiniâtrer à lui refuſer ſes ſervices. Il lui fit encore le ſacrifice de ſon repos, & reprit l'emploi pénible & dangereux de Penſionnaire. Toute l'Aſſemblée témoigna la plus grande ſatisfaction du retour de cet habile miniſtre; les ennemis même qu'il y avait, n'oſèrent dans cette occaſion faire paraître leur mécontentement.

Il ſe laiſſe perſuader de les reprendre.

BIENTÔT la plus grande partie des membres de l'Aſſemblée des Etats de *Hollande* conſentit à la trêve; cinq autres Provinces y accédèrent auſſi peu après; de ſorte qu'il n'y eut que la *Zélande* & le Prince *Maurice*, qui continuèrent à y apporter les plus fortes oppoſitions. Mais dès que *Jeannin* & *Spencer* Ambaſſadeurs de *France* & d'*Angleterre*, eurent repréſenté aux *Zélandais*, que la République n'avait aucuns ſecours à attendre de leurs maitres, ſi l'on s'obſtinait à rejetter la trêve, les Deputés de *Zélande* ſe rapprochèrent un peu de la pluralité. *Maurice* lui-

La plupart des Provinces conſentent à accepter la trêve.

même, que *Jeannin* était parvenu à réconcilier avec *Barneveld*, changea de sentiment, & consentit enfin à donner la voix; surtout après que le Pensionnaire eut accordé à ce Prince, que pendant la durée de la trêve, il était nécessaire d'avoir sur pié une armée de trente mille hommes.

La trêve signée & publiée.

DELFT & *Amsterdam* étaient les seules villes de la *Hollande* qui persistaient à refuser leurs suffrages; elles se joignirent enfin aux autres villes de la Province; & la *Zélande* ayant, avant la fin du mois de Novembre, envoyé ses Députés à *la Haye* avec ordre d'accéder à la majorité, il fut résolu de pousser les Négociations. Quoique l'on eut encore de part & d'autre quelques obstacles à surmonter, principalement au sujet de la navigation & du Commerce des *Indes*, l'on parvint enfin à signer à *Bergen-op-Zoom*, 1609. le 9. Avril 1609. une Trêve de douze ans, qui fut solemnellement publiée à *la Haye* le 21. du même mois. Le Roi d'*Espagne* & les Archiducs, par la traité conclu sous la garantie des Rois de *France* & d'*Angleterre*, y reconnaissaient & déclaraient les Etats-Généraux des *Provinces-Unies*, pour Pays, Provinces & Etats libres & indépendants, sur lesquels Sa Majesté & les Archiducs n'avaient aucun droit ni aucunes prétentions à former. Pour indemniser le Prince *Maurice*, les Etats lui conservèrent toutes ses Pensions, montant à quatre-vingt mille florins par an. Ils lui accordèrent une somme pareille, pour le dédommager de la perte des contributions & confiscations qu'il pouvait espérer en tems de guerre. S'il venait à se marier, les Etats

Etats lui promettaient encore une penſion annuelle de vingt-cinq mille florins ; & quoique le Prince ne ſe ſoit jamais marié, *Jeannin* fit ſi bien auprès des Etats, qu'il les engagea à aſſurer dès lors même cette penſion au Prince. Les appointemens du Comte *Fréderic-Henri*, frère de *Maurice*, furent portés à trente-mille florins ; & ceux du Comte *Guillaume-Louïs* à environ cinquante-mille florins par an.

HENRI IV. qui procurait tous ces avantages à la maiſon de *Naſſau*, mais principalement à *Maurice*, qu'il cherchait à s'attacher de plus en plus, ne s'en tint pas là. Il voulut que l'on accordât au Prince plus d'autorité dans l'adminiſtration de la République, pourvû cependant que *Barneveld* fût continué dans le miniſtère. Il fallait pour cela faire quelques changemens dans la forme actuelle du gouvernement, qui depuis quelques années était ſur un tout autre pié qu'au commencement de la guerre. L'Aſſemblée des Etats-Généraux jouiſſait de la plus haute conſidération ; les fréquentes Ambaſſades qu'elle avait reçues des plus puiſſants Princes de l'*Europe* pendant les Négociations de la trêve, n'avaient pas peu contribué à augmenter l'éclat & la gloire de cet auguſte Corps. *Barneveld* quoique ſimple Miniſtre des Etats de *Hollande*, jouiſſait lui-même d'une grande partie de cette conſidération, en ce que Député ordinaire de ſa Province à l'Aſſemblée des Etats-Généraux, il avait l'art d'y faire valoir toutes les délibérations de ſes maîtres, & de donner du poids à leur ſuffrage. D'ailleurs le grand crédit, où ſes longs ſervices l'avaient mis auprès des Etats de *Hollande*, fai-

fait qu'il était maître d'y diriger les voix à ſa volonté. Et comme la plûpart des autres Provinces ſe rangeaient d'ordinaire du côté de celle de *Hollande* comme la plus puiſſante, il ne faut point s'étonner que maître de presque toutes les voix, le grand Penſionnaire, par ſon habileté, ſe fut acquis tant de conſidération & d'autorité dans l'Aſſemblée des Etats-Généraux. Ce n'était donc qu'en *Zélande* que le crédit du Prince *Maurice* l'emportait, & ce fut auſſi par la réſiſtance de cette ſeule Province, qu'il arrêta ſi longtems les réſolutions de l'Aſſemblée pour la paix ou pour une trêve, que *Barneveld* jugeait indiſpenſables.

L'on propoſe d'établir un Conſeil-d'Etat.

TELLE était alors la forme du gouvernement. L'on jugea que, s'il s'élevait quelque différend entre les Provinces, ou entre les villes de chaque Province, l'on manquait d'un moyen fixe & aſſuré de décider la querelle. Pour prévenir cet inconvénient, faire ceſſer la longueur des délibérations des Etats-Généraux, & terminer avec plus de célérité toutes les affaires, qui en exigeaient, l'on propoſa d'établir un Conſeil-d'Etat, dont le Prince *Maurice* ſerait le Chef. Le Roi de *France* lui-même ordonna à ſon Ambaſſadeur de travailler avec prudence à faire réuſſir ce projet. Mais *Jeannin* n'ignorait pas qu'il ſerait très-difficile de porter *Barneveld* à y conſentir *. Le Penſionnaire ne prévoyait que trop, que

* Le Conſeiller *Franken*, qui, à ce que rapporte le Rédacteur *Hollandais*, avait plus d'une fois été trouvé menteur par *Uitenbogaard*, avait raconté à ce Miniſtre, que „ le „ Penſionnaire lui avait dit, avant que la trêve fût con-

„ clue,

que si l'on mettait le Prince à la tête d'un Conseil de régence, son autorité, à lui, en souffrirait une diminution considérable; d'ailleurs il appréhendait les suites les plus fâcheuses, si l'on accordait au Prince un pouvoir si étendu. Enfin, dit le célèbre *Grotius*, ceux qui avaient intérêt que les choses restassent telles qu'elles étaient alors, n'eurent point de peine à faire reculer, jusqu'après la conclusion de la trêve, & ensuite jusqu'à la fin de l'année, les changemens proposés dans la forme du Gouvernement; desorte que, de délais en délais, l'affaire ne fut plus remise sur le tapis.

Les Etats congédient une partie de leurs troupes.

LA Trêve de douze ans ayant enfin été heureusement conclue, les Etats, de même que les Archiducs, ne tardèrent pas à congédier une partie de leurs troupes. Toutes les compagnies furent reduites à soixante-dix hommes chacune, desorte qu'à la grande satisfaction des Officiers, il n'y eut pas une seule Compagnie d'entièrement congédiée. Par cette réduction le total des troupes de la République, qui avait été, à la dernière revuë, de quarante-deux-mille Fantas-

„ clue, qu'il fallait traiter avec le Prince aux mêmes conditions qu'on l'avait fait avec *Guillaume* I. son Père; mais „ que depuis ce tems le Pensionnaire n'avait plus parlé de „ cette affaire." Au reste, ajoute encore le Rédacteur, ceci ne prouve nullement, que le Pensionnaire ait réellement jamais eu cette opinion: & *Franken*, qui n'était ni l'ami de *Barneveld* ni celui d'*Uitenbogaard*, a très-bien pû faire ce récit controuvé, pour faire savoir à d'autres ce que lui-même désirait; peut-être aussi pour faire continuer, ou même rendre encore plus grande, la mesintelligence qui était alors entre le Prince *Maurice* & *Barneveld*.

taſſins, & de quatre-mille Cavaliers, fut porté à trente mille hommes d'Infanterie & trois mille chevaux.

Le 7. du mois de Juillet fut remiſe aux Etats la ratification de la trêve par le Roi d'*Eſpagne*. Ce Prince la confirmait en toutes ſes parties, pour tout ce qui le concernait, & promettait de l'entretenir inviolablement de ſon côté. Cette ratification ayant mis la dernière main à la trêve de douze ans, les *Provinces-Unies* ſe virent rendues à un état de tranquillité que la plupart de leurs habitans n'avaient point connue, & à laquelle même pluſieurs eurent de la peine à s'accoutumer. Les Nations étrangères admiraient comme une choſe au deſſus de toute croyance, que l'on eut pû forcer un monarque auſſi puiſſant que celui d'*Eſpagne* à reconnaître la liberté & l'indépendance des *Provinces-Unies*, & à leur céder une grande partie du Commerce des *Indes*. C'était la meilleure & la plus forte preuve que l'on put apporter en faveur des forces & de la puiſſance d'une République libre, & de la ſageſſe de ſon gouvernement. Auſſi pluſieurs Princes & Etats ſe firent-ils depuis une gloire de rechercher l'Alliance des *Provinces-Unies*.

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE X.

Commençant en 1609. *à la concluſion de la trêve, & finiſſant en* 1625. *à la mort de* MAURICE, *Prince d'*Orange.

LA Trêve qui venait de ſe conclure rendait, pour un tems au moins, aux Provinces de l'Union un repos, dont elles avaient bien beſoin pour achever d'élever l'édifice de leur liberté & de leur indépendance. Elles ne craignaient pas, il eſt vrai, que l'*Eſpagnol* cherchât à le détruire; mais les fondemens en étaient encore trop fraichement poſés, pour que l'on ſe raſſurât inconſidérément ſur toutes les ſecouſſes, qui pouvaient contribuer à l'ébranler, & peut-être à le renverſer enſuite tout-à-fait. Pour ne laiſſer aucun doute ſur les droits de ſouveraineté qu'ils s'étaient ſi chérement acquis, les Etats-Généraux commencèrent dès lors à agir en tout en Souverains libres & indépendants. Ils envoyèrent dans toutes les Cours étrangères des Miniſtres revêtus du titre d'*Ambaſſadeurs*; ils reçurent de tous les Princes des Ambaſſades ſolemnelles; ils conclurent enfin, comme peuple libre & ſouverain, divers traités avec pluſieurs Puiſſances, & entr'autres un d'alliance & de commerce cette année même 1609. avec *Muley Zaiden*, Roi de *Maroc*.

TANDISQUE la nouvelle République, reſpectée

pectée au dehors, y jouiſſait de la gloire de s'être ſi courageuſement affranchie ; tandis que, pendant le ſilence des armes, elle s'occupait au dedans des moyens d'aſſurer ſa puiſſance & de gouverner ſes peuples avec ſageſſe & douceur ; des troubles inteſtins, d'autant plus dangereux que la ſource en était moins connuë, déchiraient ſon ſein & la mirent à deux doigts de ſa chûte.

Diviſions dans les Egliſes Reformées des *Provinces-Unies.*

JACQUES *Arminius* & *François Gomarus*, tous deux Profeſſeurs en Théologie à l'Univerſité de *Leyde*, ſoutinrent, ſur les Décrets de Dieu, la Confeſſion de foi, & le Cathéchisme, des opinions ſi diamétralement oppoſées, & ſe chargèrent l'un l'autre d'inculpations ſi odieuſes, que dès le mois de Décembre de 1608. ils avaient été cités à comparaître devant le Haut-Conſeil, qui impoſa ſilence aux deux Profeſſeurs, leur ordonnant de ſe ſupporter en concorde, & d'attendre en paix que cette diſpute fut décidée & terminée dans un Synode National ou Provincial ; le ſilence cependant fut mal obſervé, & les opinions des deux Profeſſeurs percèrent de plus en plus. Les Miniſtres pour la plupart ſuivaient le ſentiment de *Gomarus*, qui ſoutenaient que, „ Dieu, par un Décret éternel & abſolu, „ avait arrêté quels hommes ſeraient ſauvés, & „ quels ſeraient damnés. Que, ſuivant ce Dé„ cret quelques-uns étaient attirés à la foi & à „ la piété, tandis que Dieu laiſſait les autres „ enſevelis dans leur miſère & leur impiété." La Magiſtrature au contraire était aſſez généralement pour l'opinion plus modérée d'*Arminius*, qui diſait que, „ Dieu de toute éternité

„ avait

„ avait fait cette distinction entre les Pécheurs; „ que ceux qui se repentiraient de leurs fautes „ & mettraient leur confiance en *Jesus-Christ*, „ recevraient le pardon de leurs péchés & la vie „ éternelle; mais que les impénitens seraient „ punis. Que Dieu désirait que tous les hom- „ mes se convertissent, & persévérassent dans „ la connaissance de la verité, mais qu'il ne „ contraignait personne." Au milieu de toutes ces disputes *Arminius* vint à mourir d'une maladie de langueur. Avant sa mort il déclara n'avoir rien enseigné que ce que, d'après l'examen le plus sevère, il avait jugé conforme à la *Sainte-Ecriture*, & le plus propre à réunir les *Protestans*. On nomma pour le remplacer dans le Professorat *Conrad Vorstius*, qui dans l'esprit de plusieurs personnes passait pour être encore plus éloigné qu'*Arminius* de la Doctrine ordinaire des *Réformés*.

CEPENDANT la division avait jetté partout de profondes racines; & bientôt l'on en vit les funestes effets. A *Alkmaar*, où l'on avait suspendu de ses fonctions le Ministre *Adolphe Venator*, pour avoir refusé de signer le Cathéchisme & la Confession de foi, il s'éleva des troubles qui furent portés si loin, que l'on se vit obligé d'y changer la Régence hors de tems. La sédition pensa avoir des suites plus funestes encore à *Leeuwarden* en *Frise*, où les mécontens en vinrent aux voies de fait. Le premier jour de l'année 1610. la populace s'attroupa devant l'Hôtel de ville, en cassa les vîtres, força la porte de la chambre où le Conseil était assemblé, en chassa tous les membres, & aidée ensuite des Troubles à *Alkmaar*, & ailleurs. 1610.

Corps

Corps de métier, qui avaient fait mettre la Bourgeoiſe ſous les armes, forma à ſa fantaiſie un nouveau corps de régence. A *Utrecht* les choſes furent pouſſées ſi loin par l'eſprit remuant d'un *Thiery Kanter*, & de ſa cabale, que le Comte *Fréderic-Henri* eut ordre de faire le ſiége de cette ville, qui après avoir paru vouloir faire quelque réſiſtance, ouvrit enfin ſes portes au bout de ſix jours. La tranquilité paraiſſait rétablie, mais *Kanter* & quelques-autres ayant remué encore, & formé une conſpiration contre la régence, qui ſe trouva alors toute compoſée de perſonnes attachées aux ſentimens d'*Arminius*, on s'aſſura de leurs perſonnes; leur procès leur fut fait, & ils furent condamnés à perdre la tête. Cependant ou commua la peine de mort en un banniſſement perpétuel, & confiſcation de leurs biens.

Les *Arminiens* préſentent aux Etats de *Hollande* un Mémoire, connu depuis ſous le nom de *Rémontrances*.

CEPENDANT les Miniſtres de l'Ecole d'*Arminius*, qui formaient le plus petit nombre en *Hollande*, prévoyant qu'ils auraient de la peine à ſe ſoutenir contre la puiſſance de leurs adverſaires, préſentèrent aux Etats de *Hollande* un mémoire, où ils ſe juſtifiaient du reproche qu'on leur faiſait de vouloir introduire du changement dans la Religion, & exciter les peuples à ſe ſoulever. Ils y expliquaient enſuite leurs ſentimens, qu'ils réduiſaient à *cinq articles* principaux *. Ils fi-

* Comme il ſe pourrait que plus d'un Lecteur étranger ignorât ce que contenaient ces *cinq articles*, devenus ſi fameux par le ſchiſme qu'ils ont cauſé dans les Egliſes *Proteſtantes* des *Pays-Bas*, nous avons cru devoir les placer en note. Les *Arminiens* ſoutenaient donc: 1°. *Que Dieu avait reſolu*

finissaient par prier les Etats de la Province, dont ils avouaient reconnoître la jurisdiction souveraine dans le *Spirituel* comme dans le *temporel*, de faire que leurs raisons fussent entendues dans un Synode libre & légitimement assemblé; ou, si la chose ne pouvait avoir lieu, d'interposer leur autorité pour que les deux partis se supportassent comme frères, promettant & assurant que de leur côté, ils étaient prêts à tout contribuer pour le bien de la paix. Sur cette *Rémontrance*, dont ceux du parti d'*Arminius* ont été appellés *Rémontrans*, les Etats de *Hollande* résolurent d'ordonner aux *Classes* * de la Province, que

résolu de toute éternité d'élire & d'appeller à la vie éternelle, ceux qui par sa grace croiraient en Jésus-Christ, *& qui persévéreraient jusqu'à la fin dans la foi & l'obéissance; & de reprouver & rejetter à la damnation éternelle les incrédules & impénitens.* 2°. *Que* Christ *était mort pour tous, de façon cependant, qu'il n'y avait que les croyans qui fussent, de fait, réconciliés par sa mort.* 3°. *Que l'homme n'avait point la grace sanctifiante par lui-même, ni par son libre arbitre, mais que pour l'obtenir il avait besoin de la grace de Dieu, en* Jésus-Christ. 4. *Que cette grace était le commencement, le progrès & l'achèvement du salut des hommes; que c'était à elle qu'il fallait attribuer toutes les bonnes œuvres; que cependant elle n'opérait pas irrésistiblement.* 5. *Que la grace de Dieu donnait au vrai fidèle des forces suffisantes pour surmonter le mal; mais s'il ne pouvait pas la perdre cette grace, c'était là un point qu'ils croyaient devoir examiner de plus près, avant d'oser l'enseigner avec une entière confiance.* Quelque tems après cependant ils se déclarèrent moins équivoquement sur ce cinquiéme article, en disant, qu'*un vrai fidèle pouvait par sa propre faute s'éloigner tout-à-fait de Dieu, & perdre la grace.*

* Le Gouvernement ecclésiastique des Eglises *Protestantes* des *Pays-Bas*, est divisé en *Consistoire*, en *Classe*, en *Synode*.

Le

que jusqu'à nouvel ordre ils n'exigeaſſent de qui que ce fut, de confeſſer autre choſe que ce qui était contenu dans les cinq articles; leur enjoignant de travailler cependant à conſerver la concorde & la paix. Cet ordre du Souverain fut ſi peu reſpecté; que quelques *Claſſes*, entr'autres celle de *Leydè*, déclarèrent ne pouvoir s'y ſoumettre.

Au

Le *Conſiſtoire* eſt l'aſſemblée des *Miniſtres*, *Anciens*, & *Diacres* d'une ſeule Egliſe. La *Claſſe* eſt l'aſſemblée de tous les *Miniſtres* de pluſieurs villes & villages, réunis pour connaître de toutes les affaires eccléſiaſtiques, dans toute l'étendue de la juriſdiction ſpirituelle; de ſorte que chaque Province peut avoir & a effectivement pluſieurs *Claſſes*, toutes indépendantes les unes des autres. Les *Claſſes* ſont ſubordonnées au *Synode*, qui eſt ou *Provincial* ou *National*. Il n'y a eu de Synode *National* dans ces Provinces que celui qui ſe tint à *Dordrecht* en 1618 & 1619. Il était formé des Députés de toutes les Egliſes *Proteſtantes* des *Pays-Bas*, les Etrangers qui s'y trouvèrent n'y ayant comparu qu'en qualité d'*invités*. Le *Synode Provincial* eſt formé des Députés de toutes les Egliſes d'une même Province; il connait de toutes les affaires eccléſiaſtiques, fait dans la doctrine & la diſcipline les changemens ou corrections qu'il juge néceſſaires; confirme, reforme, ou caſſe même les déciſions des *Claſſes*. Mais le Clergé *Proteſtant*, toujours bridé par la préſence des Députés des Etats, connus en *Hollande* ſous le nom de *Commiſſaires Politiques*, ne peut faire aucun changement, exécuter aucune réſolution, que le tout n'ait reçu l'approbation des dits Commiſſaires. Sage prévoyance, qui fait qu'une Puiſſance ne peut impunément chercher à empiéter ſur l'autre; ou plutôt qui fait, que dans toute l'étendue de la République il n'y a point réellement de puiſſance ſpirituelle. Il en nait moins de troubles dans l'Etat, quoique cependant il ne ſoit pas poſſible de les prévenir tous.

NB. Les Egliſes *Wallonnes* & *Françaiſes* des *Pays-Bas* ont leur Syhode à part.

Au Printems de l'année 1611. il se tint à *la Haye*, en présence des Etats de *Hollande*, une *Conférence* entre six Ministres des deux partis. Cette *Conférence*, devenue célèbre dans ces Provinces sous le nom de *Conférence de la Haye*, roulait sur les *cinq Articles* proposés par les *Arminiens*, connus depuis sous le nom de *Rémontrans*. Les Etats n'attribuèrent la victoire à aucun des deux partis, se contentant, comme à l'ordinaire, de leur ordonner d'entretenir entre eux la concorde & la paix; ordre que les uns & les autres, qui se donnaient encore le nom de *Frères*, reçurent alors sans y faire d'opposition. Avant l'ouverture de la Conférence les *Gomaristes Hollandais* avaient aussi présenté un mémoire aux Etats contre les sentimens des *Arminiens*, ce qui leur fit donner par la suite le nom de *Contre-Rémontrans*. Ils y expliquaient en sept articles leurs opinions sur la *grace* & la *prédestination absolue*, qu'ils admettaient purement & simplement dans toute la rigidité du système de *Calvin*. Ils proposèrent aussi, comme un moyen assuré de faire cesser toutes les disputes, la tenue d'un Synode National, ou d'envoyer les points controversés aux universités étrangères à la décision desquelles ils promettaient de se soumettre. La suite de cette histoire fera voir duquel de ces deux moyens l'on jugea à propos de se servir; mais il est tems de reprendre le fil des autres événemens de l'année 1610. 1611. Conférence de la Haye.

CETTE année, si fatale à la *France* par le coup fenestre qui lui enleva *Henri* IV. le meilleur & le plus grand de ses Rois, fit perdre aux *Provinces-Unies* un ami & un Allié, dont ils avaient

reçu les plus grands ſervices, & à qui ils étaient, en grande partie, redevables de l'établiſſement de leur République. *Marie* de *Médicis*, qui gouvernait pendant la minorité de *Louïs* XIII. ſon fils, renouvella cependant avec les Etats-Généraux, l'alliance qu'ils avaient déjà conclue avec *Henri* IV. & envoya même à leurs priéres quelques troupes ſous le Maréchal *de la Châtre*, qui devait aider celles des Etats à s'emparer de *Juliers*. Le Duc de *Cléves* & de *Juliers* était mort l'année précédente, & ſa ſucceſſion, ſur laquelle pluſieurs Princes formaient des prétentions, avait engagé la République dans une nouvelle guerre. Les Etats s'étant déclarés en faveur des Princes de *Brandebourg* & de *Nieuwbourg*, envoyèrent le Prince *Maurice* avec une armée de 14,000 hommes d'Infanterie & de 3,000 Chevaux faire le ſiége de *Juliers*. La ville fut inveſtie le 29. de Juillet, & ayant capitulé le 2. de Septembre ſuivant, elle fut remiſe entre les mains des deux Princes que l'ont vient de nommer.

La Reine Mére.

Inventions des Lunettes d'approche.

C'EST à peu près vers ce tems que furent inventées à *Middelbourg* les Lunettes d'approche, par un Lunettier nommé *Zacharie Janſen*. Il eſt cependant plus vraiſemblable que cette invention, qui depuis a été ſi perfectionnée, doit datter de plus haut, puiſque des l'année 1608. les Etats en avaient ordonné deux à l'inventeur, pour en faire préſent au Roi de *France*.

1611. MALGRE' tous les ſoins que ſe donnaient les Etats pour entretenir la paix dans l'Egliſe, les troubles, loin de s'appaiſer, devenaient plus vifs de jour en jour. *Vorſtius*, à qui l'on avait don-

donné une chaire de Professeur en Théologie à l'Université de *Leyde*, fut cette année 1611. suspendu de ses fonctions avant d'être entré en exercice, quoique les Curateurs le laissassent jouïr des honoraires attachés au Professorat. Quelque tems auparavant *Gomarus* avait lui-même demandé sa démission, & s'était retiré ailleurs. Pour remplir les deux chaires vacantes on nomma *Jean Polyander* & *Simon Episcopius*. Le premier était attaché à l'opinion des *Gomaristes* ou *Contre-Rémontrans*; l'autre avait défendu dans la Conférence de *la Haye* le sentiment d'*Arminius* ou des *Rémontrans*. Par le choix de ces deux personnes les Curateurs de l'Université semblaient, de même que les Etats, accorder un droit égal aux deux partis, & vouloir de cette façon entretenir la paix. *Barneveld*, qui désirait ardemment que la concorde pût se rétablir entre les Ecclésiastiques, remit sur le tapis le projet d'une ordonnance de Discipline de 1591. qui accordait au Souverain un pouvoir très-étendu dans le spirituel, rélativement surtout au choix des Ministres. Dès le mois de Février 1612. cette Ordonnance fut renouvellée du moins en partie; mais les *Contre-Rémontrans* refusèrent de s'y soumettre, parce que, selon eux, l'on y donnait trop d'autorité au Souverain sur plusieurs points qu'ils soutenaient n'être point de sa compétence. Dans plusieurs villes cependant l'on tenait la main à l'exécution des édits publiés pour le maintien de l'union & de la paix dans l'Eglise. Le Magistrat de *Rotterdam* déposa *Corneille Geselius*, parce qu'il jugea que ce Ministre prêchait avec trop d'emportement contre 1612.

tre les *Rémontrans*. Le zèle un peu outré de *Geſelius* lui ayant fait tenir des aſſemblées clandeſtines, & nommer l'*Egliſe perſécutée* * le petit troupeau qui formait ces conventicules, le Magiſtrat lui ordonna de quitter la ville, & ſur ſon refus d'obéïr l'en fit chaſſer par le Baillif & ſes archers. Cela ne l'empêcha pas de continuer ſes prêches à *Schiedam* & à *Delfshaven*, presqu'aux portes de *Rotterdam*, & même d'être appellé enſuite à *Edam*. Aureſte ſi à *Rotterdam* l'on empêchait les *Contre-Rémontrans* de paſſer dans leurs ſermons les bornes ſagement preſcrites par les Ordonnances, les *Rémontrans* n'étaient pas mieux traités ailleurs : dans quelques lieux même on s'oppoſait à ce qu'ils montaſſent en chaire; on barricadait même les portes des Egliſes pour les empêcher d'y entrer. Si la diſcorde regnait en *Hollande* parmi les Paſteurs Spirituels, l'union n'en était pas mieux affermie dans les autres Provinces, où les *Gomariſtes* & les *Arminiens* ſe faiſaient une guerre déclarée.

L'Archiduc *Mathias* eſt élu Empereur.

L'ARCHIDUC *Mathias*, le même qui en 1577. avait été appellé au Gouvernement des *Pays-*

* C'eſt ce que le *Hollandais* nomme *Kruiskerk* (*Egliſe ſous la croix*). Dénomination qui ſemble empruntée des *Proteſtans Français*; qui, dans le tems que l'on y mettait à exécution les édits rigoureux contre les *Calviniſtes*, s'aſſemblèrent ſécrétement dans les campagnes & autres lieux écartés, pour y faire le ſervice divin, ce qu'ils appellaient, & appellent encore, *prêcher ſous la croix*; parce que l'on pendait ſans remiſſion & ſans autre forme de procès, tout *Prédicant* ou Miniſtre, ſurpris faiſant les fonctions de ſon miniſtère, & que l'on envoyait aux galères les autres *Proteſtans* dont on pouvait ſe ſaiſir.

Digitized by Google

Pays-Bas, & qui depuis avait été Roi de *Hongrie*, fut revêtu cette année de la pourpe impériale, à la place de l'Empereur *Rodolphe* II. ſon frère, mort à *Prague* le 10. de Janvier.

JUSQU'ICI le Prince *Maurice* ne s'était guère mêlé des affaires de l'Egliſe, quoique les *Contre-Rémontrans* jugeaſſent qu'il ſerait plus porté pour eux que pour les *Rémontrans*, qui s'adreſſaient trop ſouvent à *Barneveld*, parce que ce ſage Politique conſeillait la concorde & la paix, qu'eux-mêmes ſemblaient déſirer ſincérement. Le Comte *Guillaume* était de même peu porté pour les *Rémontrans*, & l'on prétend qu'il avait conſeillé à *Maurice* de s'oppoſer à eux ou aux Magiſtrats qui les favoriſaient. Quoiqu'il en ſoit, *Guillaume* lui-même propoſa en 1613. une Conférence, ſemblable à celle qui s'était tenué à *la Haye* en 1610. Trois Miniſtres de chacun des deux partis ſe rendirent à *Delft* qui avait été choiſie pour le lieu de la Conférence, & ſe retirèrent auſſi peu avancés qu'auparavant, parce que les *Contre-Rémontrans*, qui en appellaient toujours à un Synode National, ne voulurent jamais avouer que les *cinq articles* des *Rémontrans* fuſſent *ſupportables*.

1613. Conférence de *Delft*.

PENDANT que l'on travaillait envain en *Hollande* à pacifier les eſprits, *Jacques* I. Roi d'*Angleterre*, qui prétendait être inſtruit à fonds de toutes les diſputes théologiques, écrivit aux Etats-Généraux & à ceux de *Hollande* en particulier, qu'*il tenait pour très-ſupportable la doctrine conteſtée de part & d'autre*. Ce jugement ſurprit d'autant plus les *Contre-Rémontrans*, que quelque tems auparavant *Jacques* s'était ouverte-

Le Roi d'*Angleterre* ſe mêle dans la diſpute.

ment déclaré contre *Vorſtius*, dans certaines lettres, où il traitait tous les *Rémontrans* d'*Hérétiques* & de *Schismatiques*. Auſſitôt les *Gomariſtes* accuſèrent le celèbre *Hugo Grotius*, alors Avocat-Fiſcal des Etats de *Hollande*, d'avoir fabriqué la minute de ces dernières lettres, & d'avoir ſurpris la Religion du Roi par un faux expoſé de la queſtion. *Grotius*, qui était alors en *Angleterre*, pour les affaires de la Compagnie des *Indes-Orientales*, y publia vers ce tems ſon excellent ouvrage intitulé *Pietas Ordinum Hollandiæ & Weſtfrifiæ* (*La Piété des Etats de Hollande & de Weſt Friſe*) Il y expliquait & juſtifiait la conduite des Etats, qui avaient recommandé & ordonné la tolérance aux deux partis. Cet ouvrage, écrit avec autant de retenue que d'impartialité & de jugement, plut tellement aux Etats de *Hollande*, qu'un Profeſſeur de *Franeker*, y ayant répondu, ils défendirent la publication de ſon livre, qu'ils traitaient de *libelle diffamatoire*.

Les Etats de *Hollande*, s'appercevant enfin que tous ces Ecrits de part & d'autre ne tendaient qu'à élargir & envenimer la bleſſure faite à la paix de l'Egliſe, formèrent à la pluralité des ſuffrages une Réſolution ou Ordonnance, qui aurait dû rétablir l'union & la paix entre les miniſtres, ſi une fâcheuſe expérience n'avait appris de tout tems, que les querelles des gens d'Egliſe ne ſe terminent que par l'oppreſſion de l'un des partis. Cette Réſolution, qui après bien des difficultés fut enfin approuvée au mois de Janvier de l'année ſuivante, portait tous les caractères de modération, de piété, & de vraie foi. Il

y

Digitized by Google

y était dit en ſubſtance que; „ les Etats, ſe „ ſervant de la puiſſance qui leur appartenait, „ comme Souverain légitime, ordonnaient que, „ dans l'explication de l'Ecriture-Sainte, on „ eut ſoin de bien inculquer à leurs bons & fi- „ dèles ſujets, que le commencement, les moyens, „ & la fin du ſalut de l'homme, & nommé- „ ment la foi, ne devaient être attribués ni à „ ſes forces naturelles, ni à ſes œuvres, mais „ uniquement à la grace de Dieu en *Jéſus-Chriſt :* que Dieu n'avait créé perſonne pour „ la perdition; qu'il ne forçait perſonne au pé- „ ché; qu'il n'invitait auſſi perſonne au ſalut, à „ qui il n'avait pas décrété de le donner *. „ Qu'il ſerait permis aux Profeſſeurs & aux ſa- „ vans de diſputer amiablement dans les écoles, & Réſolution des Etats de *Hollande*, pour rétablir la paix dans l'Egliſe.

* Il y a dans le *Hollandais* : *terwyl by beſloten hadt, hun die niet te geeven* (*tandis qu'il avait réſolu de ne pas le leur donner.*) *Grotius* dans un long diſcours, qu'il prononça devant le Conſeil d'*Amſterdam*, pour juſtifier la réſolution des Etats de *Hollande*, explique ce paſſage, qui avait paru équivoque à quelques-uns, par les mots : *wien by ze niet geeven wilde* (*à qui il ne voulait pas le donner*;) & ajoute, que „ la propoſition contraire n'était pas, que „ Dieu avait réſolu de ſauver tous ceux qu'il invitait (au „ ſalut), mais qu'il n'y invitait perſonne que ceux de qui „ *en quelque ſorte* il ſouhaitait le ſalut, ou à qui il avait *en* „ *quelque ſorte* réſolu de le donner. Ce qui," ajoutait ce grand homme, „ était très-conforme à ce que les *Contre-* „ *Rémontrans* eux-mêmes avaient ſoutenu dans la Confé- „ rence de *la Haye*, & aux ſentimens de tous les Docteurs „ de l'Egliſe tant anciens que modernes." Il ne nous convient pas de juger du dégré d'*intelligibilité* que *Grotius* a donné à cette propoſition; c'eſt au Lecteur inſtruit à décider juſqu'à quel point cette explication lève l'équivoque qui ſemble être dans le texte.

Digitized by Google

„ & même d'être d'un ſentiment contraire, ſur
„ le dogme de la Prédeſtination ; mais qu'ils
„ n'entendaient pas, que ces diſputes fuſſent por-
„ tées en chaire, ou enſeignées aux peuples de
„ quelque manière que ce fut : qu'ils ne vou-
„ laient pas non plus, que l'on inquiétât ou for-
„ çât à prêcher & enſeigner une Doctrine plus
„ relevée, ceux qui ſe contentaient d'enſeigner
„ & de croire ſimplement, que Dieu de toute
„ éternité avait élu, en *Jéſus-Chriſt*, pour le
„ ſalut éternel, ceux qui par ſa grace croiraient
„ en *Chriſt*, & perſévéreraient dans cette foi ; &
„ qu'au contraire il réprouvait & condamnait à
„ la perdition éternelle ceux qui ne croiraient
„ pas & s'opiniâtreraient dans leur incrédulité ;
„ parce que les Etats jugeaient cette Doctrine
„ ſuffiſante au ſalut, & propre à l'édification
„ *Chrétienne*. Enfin, ils ordonnaient à tous les
„ Miniſtres de s'en tenir, ſur tous les autres
„ points de Doctrine, à la Parole de Dieu, & à
„ ce qui était reçu dans les Egliſes *Reformées*,
„ & enſeigné dans celles de ces Provinces ; &
„ de ſe ſupporter les uns les autres en charité,
„ en concorde & en bon exemple, conformé-
„ ment à ce qui avait été arrêté par les précé-
„ dentes Réſolutions des Etats." La pluralité des membres des Etats de *Hollande* crut, par ce juſte tempéramment, avoir trouvé le moyen de rétablir la paix dans l'Egliſe ; mais ſi les *Rémontrans* ſe ſoumirent avec joye à ce qui leur était ordonné, ſi même pluſieurs des *Contre-Rémontrans* promirent d'éviter tout ce que déſapprouvaient les Etats, quelques-uns cependant s'y refuſèrent encore, ſous le prétexte que l'on voulait

lait leur interdire de prêcher la vérité. Mais il eſt tems de reprendre le fil des évènemens hiſtoriques de l'année 1613.

PENDANT le cours de cette année les Etats-Généraux avaient conclu différents traités d'alliance & de commerce, avec la ville de *Lubek*, & le Roi de *Suéde*, pour aſſurer contre le Roi de *Danemark*, la Navigation de la *Baltique* & de l'*Océan Germanique*; & avec quelque Princes d'*Allemagne*, rélativement ſurtout à l'affaire de *Cléves* & de *Juliers*. Les différentes expéditions que l'on avait faites à pluſieurs repriſes à la *Nouvelle Zemble* & au Détroit de *Waaigats*, pour chercher par le Nord un paſſage à la *Chine*, avaient découvert aux Navigateurs, qu'il ſe tenait dans ces mers, un grand nombre de Baleines, de Narwals, de Chiens-marins & autres animaux ſemblables, dont le lard, la peau & les dents pouvaient faire un objet conſidérable de commerce. Cette découverte fut l'origine de la Pêche du *Groenland* ou de la Baleine. Bientôt ſe forma en *Hollande* la Compagnie du *Nord*, qui d'abord rapporta de grands profits, mais les avantages que l'on retirait de cette Pêche, ayant peu-à-peu conſidérablement diminué, la Compagnie du *Nord*, dont le dernier Octroi expira en 1642. ſe fondit d'elle-même, & depuis cette Pêche eſt reſtée entre les mains & pour le compte des particuliers.

LES Princes poſſeſſeurs de la ſucceſſion de *Cléves* & de *Juliers*, s'étant bientôt diviſés d'intérêts, l'Archiduc *Albert*, s'imaginant que les Etats, qui ſoutenaient *Brandebourg*, contre *Nieuwbourg* devenu ſon ennemi, cherchaient ſous ce prétexte à s'emparer eux-mêmes de *Juliers*, fit Affaires de *Juliers*.

marcher ſes troupes ſous *Spinola*, qui, après s'être rendu Maître d'*Aix-la-Chapelle*, s'empara bientôt de *Duuren*, d'*Orſoi*, de *Duisberg*, de *Wezel* & d'autres lieux. *Maurice* de ſon côté entra en campagne, & s'empara d'*Emmerik*, de *Rees*, de *Goch*, de *Kraanenbourg* & de *Gennip*, mettant partout garniſon *Brandebourgeoiſe* ou *Hollandaiſe*. Ces hoſtilités cependant ne rompaient pas la trêve, & n'empêchaient pas les officiers & les ſoldats des deux partis de ſe traiter amicalement lorſqu'ils ſe rencontraient; les deux armées n'agiſſant, diſait-elles, que pour avancer ou rétablir la tranquillité dans des pays neutres. L'on en vint enfin à des négociations, qui ſemblaient devoir réconcilier & ſatisfaire les Princes de *Brandebourg* & de *Nieuwbourg*; mais le Roi d'*Eſpagne* n'ayant pas voulu ſouscrire au traité déjà arrêté, les troupes des Etats & celles de l'Archiduc continuèrent à occuper les Places dont elles s'étaient emparées.

Univerſité de *Groningue*. 1614.

JUSQU'ALORS il n'y avait eu que deux Univerſités dans toute l'étendue de la République; celle de *Leyde* en *Hollande*, & celle de *Franeker* en *Friſe*. Les Etats de *Groningue* & des *Ommelandes*, réſolurent, d'après les avis & les inſtances de leur *Stadhouder*, le Comte *Guillaume-Louis*, d'en ériger une troiſième dans la ville de *Groningue* même. La dédicace ſolemnelle s'en fit le 23. du mois d'Août de l'année 1614.

Suite des affaires de l'Egliſe.

LES avantages que les Etats de *Hollande* s'étaient promis de leur dernière ordonnance pour la paix de l'Egliſe, ne répondirent guères à leur attente & à leurs vues pacifiques. La Claſſe de *Hoorn* condamna trois Miniſtres *Rémontrans*, mal-

malgré les défenſes qui lui en avaient été faites par le Collége des Conſeillers-Commiſſaires ; & depuis elle tint ſes Aſſemblées à part. A *Rotterdam*, où tous les Paſteurs étaient pour la paix, c'eſt-à-dire, qu'ils étaient *Rémontrans*, il ſe trouvait des gens qui, par leurs inſultes, leurs *pasquins*, & leur desobéiſſance aux ordres du Magiſtrat, cherchaient à ſemer la diſcorde parmi le peuple. Certain Courtier oſa dire, qu'*il aimerait mieux recevoir la bénédiction nuptiale d'un cochon, que d'aucun des Miniſtres de la ville.* Il méritait punition ; le Magiſtrat lui ota pour un an ſon droit de bourgeoiſie, & l'interdit pour toujours de ſes fonctions de Courtier. Un autre Artiſan fut banni de la ville pour s'être formellement oppoſé aux ordres de la Régence dans les affaires de l'Egliſe. Quelque juſte, quelque modérée même que dût paraître la ſévérité du Magiſtrat de cette ville, elle ſembla cependant ſi outrée à pluſieurs, qu'un Imprimeur de *Schiedam*, ayant pris à *Enckhuiſen* quelques billets de lotterie, y fit mettre pour deviſe deux méchants vers * qui faiſaient un paralléle odieux de ce qu'il

* *Zeg my, trekker friſch, ter eere van Oranje,*
Wat onderſcheid daar is, tuſſchen Rotterdams Inquiſitie en Spanje?

Ces deux vers, qu'il ne ſerait guères poſſible de rendre en *Français* d'une manière un peu paſſable, ſignifiaient:

Dis moi, gentil-tireur, à l'honneur d'Orange.
Où eſt la différence entre l'Inquiſition de Rotterdam & celle d'Eſpagne?

Au reſte, ajoute l'Hiſtorien, la prétendue deviſe de l'Imprimeur montrait, pour lequel des deux partis quelques-uns jugeaient que penchait le Prince *Maurice*.

qu'il appellait l'Inquiſition de *Rotterdam* avec celle d'*Eſpagne*. Les Conſeillers-Commiſſaires de *Hollande*, pour punir le Rimeur de ſon inſolence, déclarèrent ſes billets confiſqués, & le condamnèrent pour quinze jours au pain à l'eau ; ſentence qui pourtant ne fut guères rigoureuſement exécutée. *Barneveld* lui-même ne fut pas ménagé ; ſes ennemis répandaient de tous côtés, que ſon deſſein était de faire rentrer les Provinces ſous le joug de l'*Eſpagne*, & que c'était dans cette vûe qu'il cherchait à introduire du changement dans la Religion de l'Etat. Lui & le Miniſtre *Uitenbogaard*, diſait-on, étaient penſionnaires de l'*Eſpagne*, & diſtribuaient à leurs créatures l'argent des *Eſpagnols*, pour accélérer la ruine du pays. Vers ce même tems, *François Aarſens*, qui avait été Ambaſſadeur des Etats en *France*, & qui en voulait au Grand-Penſionnaire, qu'il croyait avoir cauſé ſon rappel de cette honorable & lucrative Ambaſſade *, laiſſa, dit-on, échapper ces mots ; „ que le „ crédit de certaines perſonnes n'était pas ſi ſoli„ dement établi, qu'il ne put facilement être „ renverſé." Paroles qui par la ſuite ne parurent

Bruits desavantageux qui ſe répandent contre *Barneveld*.

* *Aubery* dans ſes mémoires, fait de ce *François Aarſens* un portrait qui n'eſt guères avantageux ; *il fut*, dit-il entr'autres, *l'auteur de tous les conſeils violents & le principal exécuteur des paſſions du Prince.* Au reſte, *Aubery*, qui devait être aſſez bien inſtruit de la choſe, attribue le rappel d'*Aarſens* de ſon Ambaſſade de France, non au Penſionaire *Barneveld*, mais aux ſollicitations de la Cour de *France* elle-même, indignée de ce que, pour en extorquer un préſent, il avait fait accroire à leurs Majeſtés, qu'il ſe retirait tout-à-fait, pour vivre tranquille en *Hollande*.

Voyez *Aubery* pag. 420. &c.

Digitized by Google

rent que trop avoir annoncé le malheur que l'on préparait au Penſionnaire.

LES *Contre-Rémontrans* d'*Amſterdam* qui ſe ſentaient fortement ſoutenus par la Régence de cette grande ville, y eurent le crédit en 1615. de faire ſuſpendre de ſes fonctions *Simon Goulart*, Paſteur de l'Egliſe *Wallone*, parce qu'il avait prêché en faveur de la grace (univerſelle), & refuté en chaire la réprobation des petits Enfans. Dès lors l'on commença à *Amſterdam* & dans quelques-autres villes à ſe ſéparer des *Rémontrans*. A *Leeuwarden*, où de nouveaux troubles avaient forcé de faire du changement dans les membres de la Régence, on diſtinguait les deux partis par les noms de *Gueux* de *Genéve* & de *Gueux Politiques*. 1615.

TANDISQUE la diviſion regnait dans l'Egliſe, & que *Barneveld*, pour ſes longs ſervices, était l'objet de la haine ou de l'envie, ce grand homme rendit à ſa patrie le plus grand ſervice qu'elle put en attendre. Les malheurs des tems & le beſoin de ſecours avaient forcé les Etats à engager à *Elizabeth*, Reine d'*Angleterre*, *Fleſſingue*, le Château de *Rammekens* & la *Brille*, pour ſureté des ſommes conſidérables que leur avait avancées cette Princeſſe. *Jacques* I. qui par ſes prodigalités ſe trouvait ſans ceſſe avoir beſoin d'argent, ne pouvant obtenir de nouveaux ſubſides du Parlement, demanda aux Etats le payement des arrérages qui lui étaient dûs pour la ſolde des troupes *Anglaiſes* en garniſon dans les trois places de ſureté. *Barneveld* crut l'occaſion favorable de retirer ces Places des mains de l'*Anglais*. Mais il fallait uſer de ménagement dans

Les villes de *Fleſſingue*, *Rammekens* & la *Brille* rachetées par les Etats.

dans une affaire de cette importance, & ſavoir mettre à profit l'embarras où ſe trouvait le Monarque. Si les Etats propoſaient d'eux-mêmes le rachat des villes, il leur en coutait huit millions. L'habile & ſage Miniſtre ſut ſi bien conduire cette affaire, que *Jacques*, pour avoir de l'argent, propoſa de lui-même de rendre les trois places de ſureté, pour la ſomme, une fois payée, de deux-millions-ſept-cens-vingt-huit mille florins, que les Etats lui firent remettre au terme ſtipulé, pour tous les arrérages que ce
1616. Prince pouvait prétendre d'eux. Si dans ces Provinces l'on donna à *Barneveld* tout l'honneur d'une négociation ſi délicate, ce Miniſtre, pour avoir trop bien ſervi ſes maîtres, ſe fit un ennemi de plus en la perſonne de *Jacques* I. La reſtitution des trois places de ſureté affranchiſſait, il eſt vrai, les *Provinces-Unies* du ſeul reſte de la dépendance où elles avaient été des puiſſances étrangères, & otait aux *Anglais* juſqu'à l'ombre de cette autorité prétendue qu'ils s'attribuaient dans la République, & qu'ils faiſaient ſonner fort haut chez l'étranger. Mais le Roi d'*Angleterre*, venant enfin à s'appercevoir qu'il avait fait un méchant marché, & qu'il était dupe de gens plus habiles que lui, „ en „ conſerva toute ſa vie, dit *Aubery*, une gran„ de animoſité contre Monſieur de *Barne„ veld.*"

Nouvelle Réſolution des Etats de *Hollande*, pour la paix de l'Egliſe.

Les Etats de *Hollande*, pour arrêter le ſchiſme qui commençait à ſe former dans pluſieurs lieux de la Province, & rendre enfin la paix à l'Egliſe, s'il était poſſible, arrêtèrent le 18. Mars une nouvelle Réſolution ou ordonnance, qui

qui confirmait les précédentes, recommandait l'union & la paix, & ménaçait de traiter & punir comme perturbateurs du repos public ceux qui fomenteraient les troubles par leurs diviſions & leur opiniâtreté à tenir des aſſemblées ſéparées. La nouvelle Réſolution avait encore été formée à la pluralité, mais tant que la ville d'*Amſterdam* refuſerait d'y ſouſcrire, il n'était guères poſſible qu'elle produisît tous les avantages que l'on s'en promettait. Cette conſidération engagea les Etats de *Hollande* à envoyer aux Magiſtrats de cette riche & puiſſante ville une députation ſolemnelle, pour la porter à s'unir à la majorité. Meſſire *Adrien* de *Matheneſſe*, Seigneur de *Riviére*, Chef de la Députation, ſe rendit à *Amſterdam* avec les autres Députés, *Hugo Muis van Holy*, Baillif de *Dordrecht*, *Gérard Janszoon van der Eik*, Bourguemaître de *Delft*, Maître *Hugo Grotius*, Conſeiller-Penſionnaire de *Rotterdam*, & *Guillaume Pieterszoon Haſes*, Bourguemaître de *Hoorn*. La Députation ayant été admiſe le 23. d'Avril à l'audience du Conſeil, *Grotius*, au nom de tous, porta la parole, & prononça ce long mais éloquent diſcours, dont nous avons parlé plus haut. Toutes les raiſons cependant qu'il put apporter pour juſtifier la conduite des autres membres de la Province, & pour engager *Amſterdam* à ſe joindre à eux pour le bien & le repos de l'Egliſe & de l'Etat, ne firent aucune impreſſion ſur le Conſeil, qui perſiſta à demander la convocation d'un Synode légalement aſſemblé; ajoutant, qu'il ne ſouffrirait jamais qu'aucun Miniſtre *Contre-Rémontrant* fût ſuſpendu ou dépoſé, pour n'avoir pû

pû entretenir *l'Union Eccléſiaſtique* avec les *Rémontrans*. Cela n'empêcha pas la pluralité des membres des Etats de *Hollande* de perſiſter dans les Réſolutions qu'ils avaient cru devoir prendre. Cette diverſité de ſentimens & de Réſolutions ne ſervit qu'à augmenter la diviſion & la diſcorde. Dans pluſieurs villes on ſuſpendit de leurs fonctions les Miniſtres *Contre-Rémontrans*, qui refuſaient de ſe trouver avec les *Rémontrans* dans une même Claſſe. Les Baillifs & *Droſſarts* eurent ordre de tenir la main à l'exécution des Edits, & de faire enſorte que la paix fut rétablie. Mais il était aſſez difficile d'y réuſſir; les *Rémontrans* étant ſoutenus d'un côté, tandis que de l'autre c'étoit les *Contre-Rémontrans* que l'on favoriſait.

1617. En l'année 1617. les *Contre-Rémontrans* à *Amſterdam* & à *la Haye* réſolurent de s'unir plus étroitement, & de ne plus entretenir l'unité eccléſiaſtique avec les *Rémontrans*. Ceux-ci de leur côté ſuivirent l'exemple qu'on leur donnait, de ſorte qu'il n'y eut plus moyen d'empêcher ou de prévenir le ſchisme. Le Prince *Maurice* propoſa alors aux Etats de permettre aux Miniſtres *Contre-Rémontrans* de prêcher librement, de rétablir à certaines conditions ceux qui avaient été ſuſpendus ou dépoſés, ou, ſi cela ne ſe pouvait, de les remplacer par d'autres Paſteurs qui auraient les mêmes opinions. Les *Rémontrans* d'*Amſterdam*, qui s'étaient entiérement ſéparés du corps des autres Paſteurs, louèrent un grand Magazin pour y tenir leurs aſſemblées & y prêcher. Excitée par les ſermons ſéditieux des *Contre-Rémontrans*, la populace s'attroupa le douze de

de Février devant ce Magazin, s'y jetta en tumulte, força par ſes menaces & ſes cris furieux, le Miniſtre à interrompre ſon diſcours; & bientôt fut briſé & détruit tout ce qui tomba ſous la main de ces déſeſpérés. Le Paſteur eut toutes les peines du monde à échapper à leur fureur; ſon petit troupeau, cherchant à ſe ſauver les uns d'un côté les autres de l'autre, fut inſulté, bafoué; les maiſons de deux fréres du fameux *Epiſcopius* furent pillées, les meubles briſés ou détruits. Ni les uns ni les autres ne purent cependant obtenir le moindre dédommagement, aucun même des ſéditieux ne fut puni, ou ne le fut que légèrement. L'eſprit de diſcorde fut presque partout le même; tous les moyens, les plus violents même, étaient employés de part & d'autre pour parvenir à ſes fins. A *la Haye* les *Contre-Rémontrans*, qui ſe ſentaient appuyés du Prince *Maurice*, s'emparèrent malgré le Magiſtrat, d'une Egliſe *, où le Prince commença dès-lors, & continua par la ſuite, à aſſiſter au ſervice divin. Quoiqu'une grande partie des principaux Seigneurs affectaſſent de ſuivre ſon exemple, on remarque cependant que la Princeſſe Douairière d'*Orange* & ſon fils le Comte *Fréderic-Henri*, de même que *Barneveld*, pluſieurs Grands, & le Magiſtrat de *la Haye*, reſtèrent toujours attachés à la grande Egliſe, où l'on permettait encore aux *Rémontrans* de prêcher. L'animoſité enfin fut pouſſée ſi loin, qu'il

* Celle dite du Cloitre (*de Klooſter-kerk*) qui depuis fut nommée l'*Egliſe du Prince*.

qu'il ſemblait que tout ſe préparât à une guerre de religion *. Bientôt même l'on vit paraître une liſte imprimée des villes & des Forts, qui étaient contre les *Arminiens*; & l'on prétend que leurs antagoniſtes les *Contre-Rémontrans*, ne portaient à ce point l'audace de leurs entrepriſes, que parce, qu'ils s'y ſentaient encouragés par une lettre du Roi d'*Angleterre*, qui parut au jour au printems de cette année. Elle était bien différente de celle qu'il avait écrite quelque tems auparavant aux Etats; dans celle-ci ce Prince ne conſeillait plus de déclarer tolérables les queſtions controverſées; il voulait qu'on les décidât par l'autorité d'un Synode National.

Ce ſchiſme occaſiona dans la Régence des changemens extraordinaires. Pour les faire réuſſir cependant les *Contre-Rémontrans* uſèrent d'intrigues & de précautions: ils éprouvèrent d'abord leurs forces dans les moindres villes, qui n'avaient point de voix à l'aſſemblée des Etats de *Hollande*, réſolus d'eſſayer enſuite ce qu'ils pourraient faire dans les grandes villes. *Barneveld* & pluſieurs membres de l'aſſemblée s'apperçurent bientôt de ce que l'on cherchait. Quel-

* Parmi les différentes marques de haine d'un parti contre l'autre, & que l'on pouvait regarder comme le tocſin de la diſcorde & de la ſédition, l'on obſerve que quelques Bateliers avaient fait peindre dans leurs Pavillons les armes du Prince avec ces mots *Hollandais*.

Liever met Oranje te leggen in 't veld,
Dan langer met de Arminianen te zyn gekweld.

(*Plutôt périr dans les combats avec Orange, que d'être plus long-tems tourmenté par les Arminiens.*

Quelques perſonnes commencèrent même à croire, que la Religion n'était qu'un prétexte dont l'on ſe ſervait pour parvenir avec plus de ſureté à ces ſortes de changemens; l'on ſoupçonna même le Prince d'y prêter la main, ou d'y employer ſes créatures, pour ſe procurer par ce moyen plus d'autorité qu'il n'en avait encore. Ceux qui entraient dans ſes vues lui répétaient ſans ceſſe, que *Barneveld* & autres perſonnes mettaient tout en œuvre pour diminuer ſon crédit & ſa puiſſance, tandis que les *Contre-Rémontrans*, *ces vrais & anciens Réformés*, *qui*, comme il le diſait lui-même, *avaient procuré l'élévation de Guillaume* I. *ſon père*, *n'avaient rien tant à cœur que de coöpérer à l'accroiſſement de ſon pouvoir*.

DANS des circonſtances auſſi épineuſes, il était raiſonnable de ſonger aux moyens de conſerver la paix dans les différentes villes. Le plus convenable & le moins dangereux parut aux Etats de *Hollande* la levée de cette ſorte de milice, que l'on nomme *Waardgelders*. Par un arrêté, que l'on nomma depuis *Réſolution rigoureuſe*, il fut permis aux villes, qui croiraient en avoir beſoin, de ſoudoyer certain nombre de ces ſoldats; *Harlem*, *Leide*, *Gouda*, *Rotterdam*, *Schoonhoven*, *Hoorn*, & peut-être encore une ville ou deux, prirent donc des *Waardgelders*, dont le nombre cependant ne monta pas dans toute la *Hollande* à 1800 hommes. *Utrecht*, ſur les remontrances & par les conſeils de *Ledenberg*, Sécrétaire des Etats de la Province, ſuivit cet exemple, pendant le tems que, pour ſon malheur, *Barneveld* était arrêté dans cette ville par une indiſpoſition. L'on obſerve qu'*Amſterdam* & quel-

Quelques villes lèvent des *Waardgelders*.

quelques-autres villes proteſtèrent contre la Réſolution, qui avait été priſe à la pluralité des voix, mais à laquelle le Prince *Maurice* s'était vivement oppoſé. Auſſi fit-il bien voir combien il était éloigné de goûter aucun des moyens propoſés à l'aſſemblée des Etats, pour le maintien de la tranquillité, lorsqu'il y déclara, qu'*il entendait ne rien entreprendre contre ceux de la Religion Réformée*; termes par lesquels il déſignait les ſeuls *Contre-Rémontrans*, de la part de qui cependant le gouvernement actuel craignait les plus grands déſordres.

Les délibérations pour la tenue d'un Synode National, que quelques Provinces jugeaient indiſpenſable, furent enfin entamées, mais trouvèrent les plus grandes oppoſitions de la part d'autres Provinces, & nommément de la *Hollande*, qui ſe fondant ſur l'article XIII. de l'Union d'*Utrecht* de 1579., ſoutenaient que chaque Province s'était réſervé le pouvoir de régler chez elle tout ce qui concernait la Religion. L'opiniâtreté avec laquelle chaque membre des Etats-Généraux ſoutenait ſon opinion, rendit les aſſemblées ſi tumultueuſes, & la forme de donner & de prendre les ſuffrages ſi irréguliére, que tout s'y paſſa dans la plus grande confuſion. Enfin le 11. du mois de Novembre le Synode National fut arrêté dans l'aſſemblée des Etats-Généraux, à la pluralité, non des Provinces, ſuivant la coûtume & la régle établie dès la naiſſance de la République, mais du nombre des Députés de chaque Province. La ville de *Dordrecht* fut nommée pour le ſiége du Synode. Mais lorsque l'on vint à lire les lettres, que les Etats-

Etats-Généraux voulaient faire écrire à quelques Puiſſances Etrangéres pour les prier d'envoyer à *Dordrecht* quelques Députés de leurs Egliſes, de même que les lettres de convocation pour les différentes Provinces de l'Union, tous les Députés de *Hollande*, à l'exception de celui d'*Amſterdam*, ceux d'*Utrecht* & d'*Overyſſel*, & deux Députés extraordinaires de la *Gueldres* * ſe retirèrent de l'Aſſemblée. Ceux de *Hollande* & d'*Utrecht* & d'*Overyſſel* proteſtèrent dès le lendemain, & firent enregîtrer qu'*ils tenaient pour nul & de nulle valeur tout ce qui s'était fait la veille ſur l'Article de la Religion*; les Députés du *Weluwe* aſſurèrent auſſi, qu'ils perſiſtaient dans leur première opinion. Cette diverſité d'opinions non-ſeulement entre les ſept Provinces, mais entre les différents membres de chaque Province, donnait une forme ſi étrange & ſi monſtrueuſe même au gouvernement actuel, que l'on craignit que le ſchisme de l'Egliſe ne paſſât aux Provinces, & ne mit la diſcorde & la diviſion entre les différents membres de chacune d'entre elles. Les plus clairvoyants d'entre les *Rémontrans* ne ſe promettaient de la tenue du Synode que la ruine entière de leur parti; auſſi euſſent-ils ſouhaité que de leur côté, l'on y eut conſenti tout ſimplement, afin de prévenir par là les changemens que l'on allait ſans doute faire dans la Régence, & qui ne pouvaient que tourner à leur désavantage.

* Ils avaient été envoyés par le quartier du *Weluwe* pour déclarer aux Etats-Généraux qu'ils n'avaient point ordre de pouſſer la tenue d'un Synode ou d'y conſentir, ſi la Province de *Hollande* s'y oppoſait.

tage. Le Miniſtre *Uitenbogaard* avait même tâché d'emmener les ſiens & *Barneveld* lui-même, à ſe ſoumettre à la néceſſité, mais celui-ci lui avait, dit-on, répondu, *voulez-vous céder la juſtice & les droits du pays ? ce n'eſt pas mon deſſein à moi.*

Le Prince cherche à engager les villes de la *Hollande* à conſentir à la tenue d'un Synode National.

QUELQUE-TEMS après le Prince fit un tour dans quelques villes de la Province, écrivit à d'autres pour les porter à conſentir à la convocation d'un Synode, & à congédier les *Waardgelders*. Les peines qu'il ſe donna pour arriver à ſes fins, ne furent pas ſans-doute infructueuſes, puiſque dans l'Aſſemblée des Etats de *Hollande* l'on s'apperçut bientôt, que pluſieurs de ces villes commençaient à pencher pour la convocation d'un Synode National. *Harlem* cependant dans un mémoire plein de force, ſe déclara hautement *pour* la confirmation des Réſolutions déjà priſes, de même que *pour* la défenſe des droits & de l'autorité des Etats de *Hollande*; *pour* le maintien de la Religion, d'où il fallait bannir toute recherche ſur la foi, & toute contrainte; *pour* la conſervation des priviléges des villes contre les prétentions des Cours de Juſtice, en cas de procédures en matière criminelle &c. *Leide*, *Gouda*, *Rotterdam*, *Schoonhoven*, *la Brille*, *Alkmaar* & *Hoorn* accédèrent de même à la déclaration faite par la ville de *Harlem*.

1618. Au Printems de l'année 1618. le Prince ſe rendit en *Gueldres*, où il changea hors de tems toute la Régence de *Nimégue*, malgré les oppoſitions & proteſtations du Magiſtrat. S'étant rendu au mois de Mai ſuivant dans l'*Overyſſel*, il par-

Digitized by Google

parvint à gagner cette Province pour la convocation d'un Synode. Les *Waardgelders* commençaient cependant à être fort à charge à la Province d'*Utrecht*. Certains membres des Etats propoſaient de ne les conſerver qu'au cas que la *Hollande* voulût les payer; d'autres voulaient au contraire, qu'on les licentiât tout-à-fait, & que l'on demandât au Prince quelques Compagnies pour le maintien de la tranquillité publique. D'un autre côté l'exemple tout récent de *Nimégue* faiſait craindre à *Utrecht*, que *Maurice* n'y vint faire dans la Régence les mêmes changemens qu'il avait faits dans cette ville de la *Gueldres*. Il eſt vrai que la réſolution en était priſe, mais avant tout il fallait voir de congédier les *Waardgelders*. Auſſi les Etats-Généraux envoyèrent pour cet effet à *Utrecht* quelques perſonnes de leur Aſſemblée avec le Prince *Maurice*. Les Etats de *Hollande* de leur côté, voulant prévenir ce coup d'autorité, y avaient envoyé auſſi quelques députés. Ceux-ci étant allés ſaluer le Prince à ſon arrivée, & la converſation étant tombée ſur l'objet de leurs commiſſions reſpectives, *Maurice* leur dit, que *les méfiances & la diviſion qui regnaient dans le Gouvernement actuel étaient l'ouvrage du Grand-Penſionaire*; que *l'on avait cherché à lui faire perdre ſon autorité & ſon crédit, à lui Prince d'*Orange, *& à le chaſſer du Pays*; qu'*il ſavait très-bien ce qu'il faiſait*; que *cinq Provinces étaient pour lui*, & qu'*il attendait des députés des ſix villes de* Hollande *, qui

* Ces ſix villes étaient *Dordrecht*, *Amſterdam*, *Enckhuyzen*, *Edam*, *Purmerende*, & *Schiedam* qui ſe joignit aux

qui le *soutiendraient*; qu'*enfin les* Waardgelders *étaient pires que les citadelles des* Espagnols, & *qu'ainsi il fallait s'en défaire.* A ces reproches & à ces accusations, *Grotius*, qui était l'un des députés, répondit „ qu'il ne connaissait personne „ qui eut jamais formé le moindre dessein au désa- „ vantage de son Excellence; que, quand même „ le Pensionnaire ne serait plus, eux tous se croi- „ raient obligés de défendre & de protéger les „ droits & les priviléges de la Province. Qu'il „ semblait que l'on méprisât actuellement la *Hol-* „ *lande*, & que l'on voulût l'assujettir aux autres „ Provinces." Le Prince repartit là dessus, que *le Pensionnaire semblait au contraire des seuls Etats de* Hollande *vouloir faire les Etats-Généraux.* Cet entretien fit juger aux députés de cette Province, qu'il n'y avait guères d'apparence qu'ils pussent réussir dans la Commission dont les avaient chargés leurs Maîtres. Quant à ce qu'avait fait entendre le Prince, que l'on cherchait à le dépouiller de ses dignités, il parait par le témoignage d'autres personnes, qu'il n'y avait pas le moindre fondement à ce reproche. Il semble cependant que l'on avait inspiré ce soupçon au Prince, puisqu'il est sûr que l'on rechercha par la suite dans *Utrecht*, ou parmi les personnes de la Régence de cette ville, si l'on n'y avait jamais fait quelque proposition pour ôter le *Stadhouderat* à *Maurice* & en revêtir le Comte de *Kuilenbourg*. On soupçonna même que quelques personnes pouvaient avoir jetté les yeux sur le Comte *Fréderic-Henri*.

Les

cinq premières, pour presser la convocation d'un Synode National.

Digitized by Google

LES Députés de *Hollande*, s'appercevant enfin que les Officiers des *Waardgelders*, non plus que ceux de la garniſon ordinaire, n'étaient pas portés à obéir aux Etats d'*Utrecht*, & qu'ainſi ils ne pouvaient eſpérer de leur Commiſſion le ſuccès qu'ils s'en étaient promis d'abord, jugèrent à propos de ſe retirer. Ils crurent d'autant plus devoir hâter leur départ, que la plûpart des Magiſtrats & le Sécrétaire *Ledenberg*, avaient déjà abandonné la ville, dans la crainte qu'on ne leur y fit un mauvais parti. Au moment de leur départ ils virent arriver & deſcendre de leurs voitures les autres députés de *Dordrecht*, d'*Amſterdam*, de *Schiedam*, d'*Enckhuizen*, d'*Edam* & de *Purmerende*; & furent informés après, que s'ils s'étaient arrêtés à *Utrecht* une demie heure de plus, ils y auraient été arrêtés comme priſonniers d'Etat. Dès le même jour le Prince licentia les *Waardgelders*, & fit enſuite des changemens dans la Régence, qui prit alors une forme toute nouvelle. L'on a cru devoir faire obſerver ici, que *Nicolas Berk* fut fait alors Bourguemaître, & que *Corneille van de Poll*, qui l'était déjà, fut continué dans cette charge *. Dès que les *Contre-Rémontrans* ſe ſentirent aſſurés de la faveur des

* L'on verra plus bas, lorſque l'on parlera du procès fait à *Barneveld*, pourquoi le Rédacteur à fait mention du Bourguemaître *Berk*. Quant à *van de Poll*, c'eſt lui, dit-on, que *Grotius* avait en vue lorſque dans ſon Apologie il parle d'une certaine perſonne „ qui dès lors, dit-il, avait „ réſolu de faire annuller les Réſolutions auxquelles lui-„ même avait eu part, & d'abandonner la cauſe des Etats „ d'*Utrecht*, afin de trouver ſon propre avantage dans le „ changement de la Régence."

des nouveaux Magiſtrats, ils demandèrent & obtinrent ſans peine une des Egliſes publiques ; mais s'y trouvant bientôt trop reſſerrés, il fut ordonné aux *Rémontrans* de leur céder la Cathédrale, & de ſe contenter pour eux-mêmes de l'autre Egliſe *. Les changemens faits à *Utrecht* frayèrent le chemin à ceux qui ſe firent peu après en *Hollande*, & à la tenue du Synode National. En effet les *Waardgelders* furent bientôt licentiés par toute la *Hollande*, ſur les promeſſes, dit *Grotius*, que l'on fit, que, par ce moyen, la tranquillité ſerait entiérement rétablie & conſervée. L'affaire du Synode fut repriſe alors avec plus de vigueur que jamais, auſſi toutes les villes de *Hollande*, à l'exception de *Gouda*, y conſentirent le 25. d'Août, avec certaines reſtrictions cependant, qui portaient en ſubſtance, „ qu'il fau„ drait y traiter les affaires de façon à *accommo„ der*, non à *décider* les différends ; & que les „ actes du Synode n'auraient de force que lors„ qu'ils auraient été approuvés par les Etats aſ„ ſemblés." Avant que les villes de *Hollande* ſe viſſent forcées, par le licentiement des *Waardgelders*, de donner leur conſentement à la tenue d'un Synode, les Etats de cette Province avaient fait quelques démarches, qui prouvaient combien ils étaient éloignés de ſe déſiſter de leurs premières oppoſitions. Les Lettres de convocation avaient été envoyées aux différentes Provinces de l'Union, aux Rois de *France* & d'*Angle-*

* Cette dernière égliſe, nommée *Buurkerk* en *Hollandais*, eſt très-petite, en comparaiſon du *Domkerk* ou de la Cathedrale d'*Utrecht*, qui eſt d'une vaſte étendue.

Digitized by Google

gleterre, aux Egliſes *Reformées* de *France*, & à différents Princes & Etats, qui protégeaient ou toléraient le Religion *Proteſtante*. On y priait ces Souverains de vouloir bien envoyer quelques Théologiens au Synode qui devait ſe tenir à *Dordrecht*. Les Etats de *Hollande*, de leur côté, jugeant que, par la convocation d'une Aſſemblée eccléſiaſtique, faite ſans leur conſentement, dans une ville de leur Province, les Etats-Généraux s'attribuaient une autorité qui ne leur appartenait pas, renvoyèrent juſqu'à deux repriſes les lettres de convocation, ſans les avoir ouvertes. Ils écrivirent auſſi aux Rois de *France* & d'*Angleterre*, de même qu'aux autres Puiſſances auxquelles les Etats-Généraux avaient écrit ſur la tenue de leur Synode. Dans ces lettres les Etats de *Hollande* priaient ces Souverains, de ne point permettre qu'aucun de leurs Théologiens vînt appuyer un projet qui portait préjudice à l'autorité Souveraine & à la paix de l'Egliſe *. Toutes ces précautions avaient été inutiles, & la *Hollande*, qui voyait de jour en jour avilir & abbaiſſer ſon autorité, ſe vit enfin obligée de ſouſcrire forcément à des réſolutions qu'elle ne pouvait plus empêcher. L'on en était encore aux délibérations ſur cette affaire, lorsque le 29. Août † l'on apprit

* Le Roi de *France* qui avait des ſujets particuliers de mécontentement contre les Etats-Généraux, défendit en effet aux Egliſes Réformées de ſon Royaume d'envoyer des Députés au Synode de *Dordrecht*.

† *Du Maurier* dans ſes mémoires place au 22. d'Août la priſe de *Barneveld*; & il parait aſſez difficile de concilier la date de notre auteur avec ce qu'il dit plus haut, que „ toutes les villes de *Hollande*, excepté *Gouda*, conſentirent „ le

Barneveld, Grotius, Hogerbeets & Ledenberg sont arrêtés.

apprit que *Barneveld* avait été arrêté, ce qui pour quelque-tems fit cesser tout-à-fait celles des Etats de *Hollande*.

LA mesintelligence qui regnait depuis long-tems entre le Prince *Maurice* & le Pensionaire, avait fait prévoir à plusieurs la disgrace de celui-ci; aussi en fut-on moins surpris d'apprendre qu'il avait été arrêté. Il était même plusieurs fois échappé au Prince des expressions, qui ne témoignaient que trop combien il soupçonnait *Barneveld* de lui être contraire, & qu'il saurait trouver un jour l'occasion de s'en venger. Outre l'accusation vague de trahison, l'on donnait quatre raisons principales du mécontentement contre le Pensionnaire & ceux de son parti. On l'accusait premièrement d'avoir trop favorisé les *Rémontrans*; en second lieu d'avoir conseillé la le-

„ le 25. à la tenue du Synode." Et il ajoute tout de suite que „ la nouvelle de la prise de *Barneveld* fit tout-à-fait „ cesser pour un tems les délibérations des Etats de *Hol-* „ *lande* sur cette affaire (c'est-à-dire la tenue du Synode)". Si les Etats de *Hollande* délibéraient encore sur le parti qu'ils prendraient, ils n'avaient donc pas encore consenti lors de la prise de *Barneveld*; & s'ils avaient déjà consenti, cette prise ne pouvait plus arrêter leurs délibérations. D'ailleurs Mr. *Wagenaar* dit lui-même un peu plus haut, que „ l'on „ avait délibéré sur cette affaire jusqu'au 29. & que les sen- „ timens avaient été alors portés si près de l'unanimité „ que, comme le Pensionnaire l'a lui-même déclaré après, „ l'on aurait dans l'espace de trois heures pleinement con- „ senti au synode; lorsqu'un événement extraordinaire ar- „ rêta tout-à-fait pour un tems les délibérations de la *Hol-* „ *lande*. Je veux parler, continue Mr. *Wagenaar*, de la „ prise de *Barneveld* &c." Il n'est guères possible, comme l'on voit, de ne pas trouver de l'erreur dans l'une des deux dates posées par notre auteur.

Digitized by Google

levée des *Waardgelders*; troisièmement d'avoir exigé un nouveau ſerment des garniſons ordinaires; & enfin d'avoir été cauſe que les Etats de *Hollande* avaient envoyé leurs députés à *Utrecht*, pour y empêcher, s'il était poſſible, que l'on n'y licentiât les *Waardgelders*.

LA veille du jour fixé pour s'aſſurer de ſa perſonne, le Conſeiller *Berkhout* & une autre perſonne étaient venus l'avertir, que ſurement il ſerait arrêté. *Barneveld* ſe contenta de remercier ces Meſſieurs de leur avis, mais ne jugea pas à propos de ſe retirer. Le Dimanche 29. d'Août, le Miniſtre *Uitenbogaard* ſe rendit dès les ſept heures chez *Barneveld* pour le prier de livrer encore un mémoire en faveur des *Rémontrans*. Il trouva le Penſionnaire plus triſte que de coutume, ce qui l'engagea à le conſoler par l'exemple de pluſieurs grands hommes, qui tous avaient été indignement récompenſés pour avoir rendu les plus grands ſervices à leur patrie. Une demie heure après que le Miniſtre ſe fut retiré, *Barneveld* monta en caroſſe pour ſe rendre à la Cour. A peine il y était arrivé, qu'un des Gentils-hommes de la chambre vint lui dire, que le Prince déſirait de lui parler Il paſſa pour cet effet dans l'appartement où *Maurice* donnait d'ordinaire ſes audiences particulières, d'où ayant d'abord été conduit dans un autre, il y fut arrêté, au nom des Etats-Généraux par *Nythof* Lieutenant des Gardes du Corps du Prince. Il demanda à parler à ſon Excellence *, mais on le

* On ne donnait encore que ce titre au Prince *Maurice*; ſon frère *Fréderic-Henri* ayant été le premier de cette maiſon

le lui refuſa. *Grotius*, étant peu après entré à l'Aſſemblée des Conſeillers-Commiſſaires, fut prié de même de paſſer chez le Prince, où, lui dit-on, le Penſionnaire était auſſi. Il était à peine monté, que *Pierre van der Meulen*, Capitaine des armes, l'arrêta au nom des Etats-Généraux. *Hogerbeets* fut traité de la même manière. Ils furent d'abord placés dans autant d'appartemens particuliers, ſans qu'aucun d'eux put être inſtruit de l'empriſonnement des autres. Le matin du même jour l'on avait envoyé quelqu'un à *Utrecht* pour s'y ſaiſir de *Ledenberg*, qui depuis quelques ſemaines était arrêté dans ſa propre maiſon. On le conduiſit à *la Haye* ſous une forte eſcorte, &, comme les autres, il fut enfermé dans un appartement ſéparé de la Cour.

QUELQUES-UNS ont crû que *Barneveld*, *Grotius* & *Hogerbeets* n'avaient été arrêté que par les ordres de peu de perſonnes du Corps des Etats-Généraux qui s'étaient concertées avec le Prince, ſans en donner connaiſſance aux Etats de *Hollande*. Mais *Hogerbeets*, dans un mémoire qui ſe trouve dans l'Hiſtorien *Brandt*, a obſervé lui-même, que cette affaire avait été réſolue & arrêtée par les mêmes que les Etats-Généraux avaient députés à *Utrecht*, qu'ils avaient chargé le Prince de l'exécution, & qu'enſuite ils l'avaient fait approuver dans l'Aſſemblée des Etats-Généraux, où la choſe n'avait jamais été propoſée auparavant; ce qui eſt aſſez conforme à ce qui ſe trouve marqué, ſous ce jour, dans le

ſon qui fut honoré de celui d'*Alteſſe* en 1637. par *Louis* XIII. Roi de *France*.

le Regître des Réſolutions des Etats de *Hollande*.

LE même jour les Etats-Généraux députèrent quelques perſonnes à ceux de *Hollande* pour leur dire, que ce n'était que pour le bien de l'Etat que l'on s'était aſſuré de ces trois Meſſieurs. Le corps des Nobles & la plupart des villes répondirent, qu'ils étaient très-fachés de ce qui venait de ſe paſſer, & qu'ils ne pouvaient conſidérer cette démarche, que comme une violation de la liberté & des droits de la Province, qu'ainſi ils déſiraient que l'on relachât d'abord les priſonniers. Mais les députés des ſix villes, *Dordrecht*, *Amſterdam*, *Schiedam*, *Enckhuizen*, *Edam* & *Purmerende*, dirent ſimplement, qu'ils feraient leur rapport, & qu'ils déſiraient que les choſes reſtaſſent cependant dans l'état où elles étaient. Les Nobles & la plupart des villes s'adreſſèrent le même jour au Prince, lui repréſentant ſans détour, que la Majeſté, la Liberté & les Droits de la Province de *Hollande* ayant été ouvertement violés par cette démarche, ils priaient ſon Excellence, en ſa qualité de *Stadhouder*, de remédier à tout ce qui s'était fait. Les ſix villes, toujours oppoſées à ce que propoſait la majorité des Etats, livrèrent une Déclaration au contraire, par laquelle elles desapprouvaient les plaintes & la prière des autres membres. Le Prince répondit, que ce qui venait de ſe paſſer, n'avait pas été fait par ſes ordres, mais par ceux des Etats-Généraux, que l'on devait croire n'avoir point agi ſans de juſtes motifs; qu'il ne voulait pas diſputer à la *Hollande* les droits qu'elle prétendait, & que les Etats de *Hollande* trou-

Les Etats de *Hollande* ſe plaignent de la violation de leurs droits.

Réponſe de *Maurice* aux Etats de *Hollande*.

ve-

Digitized by Google

venient bien le moyen d'arranger ce différend avec les Etats-Généraux. Sur cette réponse il fut résolu d'attendre, à défendre & à maintenir les droits de la Province, jusqu'au retour de quelques membres qui étaient allés faire leur rapport à leurs villes, & de veiller cependant à ce que les Prisonniers fussent bien traités de la part des Etats-Généraux.

Mouvemens de la famille du Pensionnaire pour le faire relâcher.

L'EMPRISONNEMENT de Mr. de *Barneveld* plongea toute sa famille dans la douleur & l'abbattement. Messieurs *van der Myle* & *Veenhuizen* ses Gendres, & Monsieur de *Groeneveld* son fils-aîné, se rendirent l'après midi chez le Prince, pour le conjurer d'avoir égard au grand âge de leur Père, & de lui donner sa maison pour prison. *C'est l'affaire des Etats-Généraux*, leur répondit *Maurice*; *il ne sera point fait de tort à votre père, pas plus qu'à moi.* Monsieur *Veenhuizen* cependant, voulant excuser la conduite de son Beau-Père, pour avoir été contre l'Eglise du Cloitre *, à peine le Prince eut entendu le mot d'*Eglise de Cloitre*, qu'il s'écria en colère, *qui-*

* Le Lecteur se rappellera que dès que les *Contre-Rémontrans* se furent emparés du *Kloosler-Kerk* (l'Eglise du Cloitre) le Prince *Maurice* affecta de n'assister au service divin que dans cette Eglise, tandis que *Barneveld* resta attaché à la grande Eglise, où l'on tolérait encore les sermons des *Rémontrans*. La menace renfermée dans l'expression proverbiale dont se servit le Prince, en répondant à *Veenhuizen*, était assez claire, & ne faisait que trop prévoir quelle serait la destinée d'un homme *à qui*, venoit on d'assurer, *il ne serait point fait de tort*. Au reste ces particularités, dit notre auteur, sont tirées d'un Journal du Ministre *Uitenbogaard*, qui assure les tenir de la bouche de *van der Myle* lui-même.

Digitized by Google

quiconque veut s'opposer à l'Eglise du Cloitre, ses piés ne l'emporteront point d'ici. Peu rassurés sur le sort de leur malheureux père, le fils & les deux gendres s'adressèrent aux Etats-Généraux, qui ne firent point de réponse à leur requête. Vers le même tems les Seigneurs de *Schagen* & d'*Asperen*, tous deux membres du Corps des Nobles, entreprirent de délivrer *Barneveld* de sa prison. Ayant pénétré jusqu'à l'appartement où il était renfermé, ils demandèrent qu'on le relachât aussitôt; mais le Prince accourant au bruit, ordonna de desarmer ces deux Seigneurs, & de s'assurer de leurs personnes, jusqu'à ce que l'on sût ce qu'il plairait aux Etats-Généraux d'en ordonner. Mais le moment d'après il déclara qu'il suffirait, à son avis, de leur faire une réprimande, & de les relâcher sous caution; ce qui fut d'abord exécuté. Le jour même de l'empriſonnement de son ami, *Uitenbogaard* quitta *la Haye*; plusieurs autres suivirent son exemple, & *van der Myle* lui-même, averti que l'on épiait toutes ses démarches, ne tarda pas à se retirer en *France*, d'où il revint cependant l'année suivante.

Moyens employés pour noircir les prisonniers dans l'Esprit du peuple.

UNE Déclaration, sortie le même jour de la presse de l'Imprimeur des Etats, mais sans signature, instruisit bientôt le Public de cet événement. L'on vit aussitôt revivre les odieuses accusations de trahison, de perfidie, & d'intelligence avec l'*Espagne*. Dans des libelles de tout genre, auxquels on laissait actuellement un libre cours, l'on faisait des prisonniers le portrait le plus affreux. Plusieurs prétendaient être convaincus, que l'on avait découvert à *Utrecht* des

crimes horribles à leur charge ; conviction qui ne naiſſait cependant que de l'interprétation odieuſe & forcée, que l'on faiſait de quelques expreſſions vagues de la déclaration ci-deſſus mentionnée *. Il parait même que quelques-uns des députés des Etats-Généraux ſoupçonnaient le Penſionnaire de trahiſon, quoique l'on ne pût guères l'établir ſur ce que l'on prétendait avoir découvert à *Utrecht*, rélativement à cette inculpation.

Les quatre autres chefs d'accuſation, dont nous avons dit un mot en paſſant †, ſuffiſaient ſeuls pour rendre raiſon du mécontentement pris contre *Barneveld* & ſes compagnons d'infortune. Dans l'explication que l'on donnait de ces quatre prétendus crimes, on mettait la conduite du Penſionnaire dans le jour le plus odieux. 1°. Il avait, diſait-on, favoriſé les *Rémontrans*, qui attribuaient au Souverain une grande autorité dans les affaires de l'Egliſe ; c'était auſſi par lui ou à ſa recommandation, que l'on avait donné des Profeſſeurs *Rémontrans* pour Succeſſeurs à *Arminius*, ce qui devait néceſſairement contribuer à augmenter le nombre des Miniſtres attachés aux mêmes opinions. 2°. Il avait fait prendre & exécuter la réſolution de ſoudoyer les *Waard-gelders*, qui prétaient un ſerment particulier aux Magiſtrats des villes. 3°. C'était lui qui dans pluſieurs endroits avait fait exiger un ſerment pareil des garniſons ordinaires ; ce qui aux yeux du Prin-

* Il y était dit que, *l'on avait découvert des choſes, que l'on avait déjà ſoupçonnées auparavant.*

† A' la page 476.

Prince était une violation des droits attachés à ſa charge de Capitaine-Général, & une démarche par laquelle on avait cherché à diminuer ſon crédit & ſon autorité. 4°. Ce qui s'était paſſé à *Utrecht* tendait à la même fin: car il était aſſez clair, que tout s'y était fait par les intrigues de *Barneveld* Il ſavait que le Prince travaillait à y faire licentier les *Waardgelders*, & cependant il n'en avait pas moins fait nommer une députation, qui s'était rendue à *Utrecht*, pour prévenir ce licentiement, ou pour employer la force de ces mêmes *Waardgelders*, afin d'y mettre la Magiſtrature, autant qu'il ſe pourrait, à couvert de toute entrepriſe de la part du Prince. *Hogerbeets* & *Grotius*, ajoutait-on, étaient de tous ces députés ceux qui avaient le plus de mérite & de capacité. Raiſon qui devait ſuffire pour leur faire partager la disgrace que le Penſionnaire s'était attirée par cette Députation. D'ailleurs ils avaient conſeillé de s'aſſurer des portes de la ville, de doubler les gardes, & avaient ſérieuſement condamné le refus des *Waardgelders* de prendre la défenſe des Etats & de la Régence. Actions que le Prince regardait comme une réſiſtance violente & criminelle faite à lui-même & aux Députés des Etats-Généraux. Tels étaient les chefs d'accuſation portés contre le Penſionnaire, *Hogerbeets* & *Grotius*; c'était pour leur faire rendre compte de ces crimes, que l'on avait cru devoir s'aſſurer de leurs perſonnes.

Il était tout naturel de s'attendre que l'on entamerait d'abord les procédures, & que l'on ne différerait pas de faire ſubir les interrogatoires aux prétendus criminels. Bien des gens en effet trou-

Le Prince fait hors de tems de grands change-

mens dans la Régence de plusieurs villes de *Hollande*; & par quel motif.

vèrent étrange que plusieurs semaines se passassent sans que l'on fît des recherches ultérieures sur cette grande affaire. Mais l'on ne tarda pas à être instruit, ou à se douter du moins, des motifs de ces délais. Les membres des Etats de *Hollande*, qui voulaient être présents aux interrogatoires, s'étaient séparés pour se rassembler quelques jours après, & avaient exigé qu'en attendant l'on ne passât pas outre. *Rotterdam*, d'un autre côté, avait instamment demandé au Prince l'élargissement de *Grotius*, devenu Pensionnaire de cette ville, où du moins qu'on lui donnât sa maison pour prison. Les Magistrats de *Leyde* voulaient que l'on ne procédât contre *Hogerbeets*, leur Pensionnaire, que conformément aux priviléges de leur ville. L'une & l'autre prétendaient que c'était au Prince, comme *Stadhouder*, à maintenir les Priviléges, mais *Maurice* pour toute réponse, les renvoya aux Etats-Généraux. D'autres villes, disait-on, devaient à l'assemblée prochaine des Etats de la Province, insister sur l'élargissement des Prisonniers, & déclarer „ que l'on recevrait ensuite les accusations „ que l'on voudrait porter contre eux; que, si „ elles concernaient les affaires intérieures de la „ Province, ce serait aux Etats de *Hollande* à „ en juger. Que l'on prierait le Prince de main„ tenir les Priviléges, mais que si l'on ne pou„ vait obtenir d'abord ni l'un ni l'autre, l'on „ ne permettrait d'interroger les Prisonniers qu'en „ présence des Ambassadeurs de *France*, d'*Angleterre* & de *Suéde*, & des Députés de tous „ les membres, de *Hollande* & de *West-Frise*; „ & que l'on ne pourrait procéder sur aucun „ point

Digitized by Google

„ point d'importance, ſans leur en avoir donné „ connaiſſance & obtenu leur conſentement. „ Mais ſi les Priſonniers, ou quelqu'un d'eux, „ avaient eu des intelligences ſecrettes avec les „ *Eſpagnols*, les Archiducs, ou leurs partiſans, „ au déſavantage des *Provinces-Unies*, & que „ ces accuſations puſſent être clairement & ſuf- „ fiſamment prouvées, on en ferait un exemple „ pour les autres, en les traitant ſans miſéricor- „ de, comme méritent d'être traités les ſcélé- „ rats & les traitres." Il eut été difficile, ſans-doute, de faire des propoſitions plus juſtes & plus raiſonnables; mais les ſix villes, ſi ſouvent mentionnées, & dans toute cette affaire toujours en oppoſition avec les autres, n'entendaient pas que l'on dût demander l'élargiſſement des priſonniers, & permettre qu'ils fuſſent mis en juſtice dans les villes particulières, ou qu'on ne leur donnât que des juges *Hollandais*; c'était, ſelon ces villes, leur faire une faveur qu'ils ne méritaient pas. Pour prévenir donc tous les nouveaux obſtacles qui pouvaient naître de cette diverſité de vues & de ſentimens, le Prince réſolut, de concert avec quelques membres des Etats de *Hollande*, de faire un changement extraordinaire, & hors de tems, dans la Régence de pluſieurs villes de cette Province. Une démarche pareille, & à laquelle il ſemblait que l'on ne dût pas s'attendre, après le licentiement des *Waardgelders*, & le conſentement donné pour la tenue d'un Synode, étonna pluſieurs, & fut différemment interprétée. En général l'on ne s'en promettait rien de favorable à la cauſe des Priſon-

ſonniers, qui en virent reculer de plus de deux mois le commencement des procédures.

Le 7. de Septembre le Prince partit de *la Haye* pour aller remplir la Commiſſion dont il s'était chargé. Il ſe rendit d'abord à *Schoonhoven* & delà à *la Brille*, & créa dans ces deux villes une Régence toute nouvelle, après avoir remercié tous les anciens membres de leurs ſervices. Il fit enſuite différents changemens à *Delft*, *Schiedam*, *Gorinchem*, *Oudewater*, *Woerden*, *Monnikendam*, *Medenblik*, *Alkmaar* & *Hoorn*. Dans cette dernière ville cependant le Prince rencontra quelque difficulté. La Régence, prévoyant qu'il viendrait, l'avait fait prier de n'y point entrer avec une ſuite nombreuſe. *Maurice* avait répondu que „ ſi Meſſieurs de *Hoorn* ne „ voulaient pas qu'il entrât dans leur ville, il „ était prêt de prendre une autre route, mais il „ verrait après ce qu'il aurait à faire. Et quant „ à ſon train il ne le diminuerait pas d'un ſeul „ Page." Il fut donc réſolu de lui ouvrir les portes, & on le reçut avec de grandes marques de reſpect & de confiance. On le pria enſuite de ne point faire de changemens dans le corps de la Magiſtrature, ou de n'en faire que pour augmenter le nombre des Conſeillers. Le Prince parut goûter cette propoſition; mais le troiſième jour de ſon arrivée, quelques Compagnies de ſoldats, qu'il avait mandés de *Friſe* & d'ailleurs, étant entrées dans le port, il ſe rendit à l'Hôtel de ville, accompagné d'un grand nombre de Gentils-hommes & de quelques centaines de ſoldats, & y ayant fait venir toute la Régence, il la délia de ſon ſerment & la remercia de

ſes

Digitized by Google

ſes ſervices. Il rendit cependant leurs places à huit des anciens membres, & en nomma douze nouveaux pour compléter le Conſeil. De toutes les villes de la *Weſt-Friſe*, *Purmerende* fut la ſeule où le Prince ne fit point de changement, quoiqu'il s'y fut rendu comme dans les autres.

DE retour à *la Haye*, *Maurice* fut complimenté & remercié par la plupart des membres des Etats de *Hollande*, de toutes les peines qu'il avait bien voulu prendre. Dans le rapport qu'il avait fait de ſa Commiſſion, & qu'il n'avait pu remplir, diſait-il, ſans courir les plus grands dangers, le Prince n'avait pas manqué d'inſinuer que le bien de l'Etat exigeait, que l'on fit de pareils changemens dans les autres villes de la Province. Les Etats de *Hollande*, convaincus du desintéreſſement de ſon Excellence dans toute cette affaire, la conjurèrent de continuer à veiller au rétabliſſement de la tranquillité publique, & de faire tous les changemens qu'elle jugerait néceſſaires. En conſéquence *Maurice*, toujours accompagné d'une forte eſcorte, ſe rendit à *Leyde*, à *Harlem*, à *Rotterdam*, à *Gouda* & à *Amſterdam*, où il en agit partout comme il avait déjà fait dans les autres villes de la Province. Dans cette dernière ville cependant, l'ancien Bourguemaître *Corneille Pieterszoon Hooft*, oſa adreſſer la parole au Prince, & le prier de vouloir bien ménager cette bonne ville, & l'honorable Corps de ſes Magiſtrats. *Hooft* s'était un peu étendu ſur la conduite que toute la Régence avait tenue dans cette affaire; la réponſe du Prince fut plus courte; *Bon-homme*, lui dit-il, *pour cette fois il faut que la choſe ſe faſſe, la néceſſité & le bien*

de la Province l'exigent. Cependant il n'y eut que ſept des membres du Conſeil qui furent démis de leurs charges de Conſeillers, ſans l'être des autres emplois dont ils étaient revêtus. Il ne fit point de changement à *Dordrecht*, quoiqu'il y eut déjà une liſte d'onze perſonnes, que l'on aſſurait devoir perdre leur place au Conſeil. Mais *Hugues Muis van Holy*, Baillif de la ville, qui était bien avant dans les bonnes graces du Prince, prévint le coup en repréſentant à ſon Excellence, que „ les Magiſtrats de *Dordrecht* „ étaient étroitement unis les uns aux autres & „ par le ſang & par des alliances entre les dif„ férentes familles; qu'ainſi ce ſerait faire ré„ tomber ſur tous, le tort fait à quelques-uns." Suivant la différente diſpoſition des Eſprits l'on parla différemment de ce que le Prince venait de faire; mais les Etats de *Hollande* approuvèrent tout, confirmèrent tout.

Avant que tous ces changemens ſe fuſſent faits, & peu après l'empriſonnement de *Barneveld*, l'Ambaſſadeur de *France* avait préſenté un mémoire à l'Aſſemblée des Etats-Généraux, par lequel il déclarait „ être très-étonné de ce „ qui venait de ſe paſſer; qu'il craignait que „ ſon maître ne s'en tint offenſé, & qu'il ſe „ pourrait bien qu'il prît le Penſionnaire en ſa „ protection." Les Etats qui n'avaient plus le même beſoin de la *France* que ſous le regne précédent, répondirent de manière à ne point choquer trop ouvertement *Louïs* XIII., mais de façon auſſi à lui laiſſer peu d'eſpérance de réuſſir dans ſon interceſſion. *Barneveld* cependant & *Grotius* avaient été inſtruits de bonne-heure de

la

Digitized by Google

la Déclaration publiée contre eux, le jour même qu'ils avaient été arrêtés. L'un & l'autre en parurent également inquiets & très-offensés. Ils apprirent de même les changemens faits dans la Régence. Par un billet écrit en latin, & qui fut intercepté *, l'on mandait au Pensionnaire ; „ Ne vous reposez pas sur les Etats de *Hollande*; „ car le Prince d'*Orange* a changé la Magistra- „ ture dans plusieurs villes. *Dudlei Karleton* † „ n'est point votre ami." Cette nouvelle ne causa pas peu d'inquiétude à l'honnête vieillard; il regarda la démarche du Prince comme un acte de Souveraineté, qui lui fit craindre plus que jamais, que *Maurice* ne cherchât réellement à se rendre maître de l'Etat; quoiqu'il n'eut jamais imaginé, dit-il, que le Prince s'y serait pris de cette manière ‡. Cependant l'on avait transféré le Pensionnaire dans l'appartement, où avait été détenu l'Amirante d'*Arragon*, & que l'on avait réconstruit pour en faire une prison plus forte & plus sure.

IL

* *Barneveld* avait déjà reçu plusieurs billets roulés dans un tuyau de plume très-mince, & inséré avec subtilité dans de très-belles poires qu'on lui envoyait; un de ses gardes ayant pris une de ces poires, y trouva ce dernier billet, & découvrit ainsi le moyen dont on se servait pour faire savoir aux prisonniers ce qui se passait au dehors.

† L'Ambassadeur d'*Angleterre*.

‡ *Jean Franken*, domestique très-attaché à *Barneveld*, qui fut toujours près de ce grand homme dans sa prison, & lui rendit les derniers services jusque sur l'échafaut, a écrit, dans une histoire qu'il a donnée de son bon maître, que ce furent là les propres expressions dont se servit le Pensionnaire, lorsqu'il apprit les changemens faits dans la Magistrature de presque toutes les villes de la *Hollande*.

Hogerbeets interrogé.

Il était tems de penſer à la recherche des crimes imputés aux Priſonniers. L'on commença par *Hogerbeets* Le 27. de Septembre il ſubit ſon premier interrogatoire, dans l'appartement même où il était arrêté. Les Etats de *Hollande* avaient, à la pluralité des voix, remis la connaiſſance de toute cette grande affaire aux Etats-Généraux & au Prince *Maurice*. *Hogerbeets*, avant de répondre, déclina la juriſdiction de ſes Commiſſaires, déclarant que par ſes réponſes devant des Etrangers *, il ne prétendait pas porter la moindre atteinte à ſes droits & priviléges, comme ſujet indigéne de la *Hollande* & citoyen de *Leyde*. *Pierre van Leeuwen*, un des *Fiſcaux*, lui demanda „ ſi *Barneveld* ne lui avait pas con„ ſeillé de prendre le *Penſionnariat* de *Leyde?*" il répondit que *non*; mais qu'ayant demandé le conſeil de ce Miniſtre, *il lui avait expoſé les dangers & les difficultés du pour & du contre, & lui avait laiſſé la liberté du choix.* Sur l'article de

* Les deux Procureurs *Fiſcaux*, nommés par les Etats-Généraux & le Prince pour cette Commiſſion, étaient *Laurent Sylla*, pour la Province de *Gueldre*, & *Pierre van Leeuwen* pour celle d'*Utrecht*; on leur aſſocia enſuite *Antoine Duik* pour la *Hollande*; peut-être, dit l'auteur, qu'on les choiſit exprès de ces trois Provinces, parce qu'elles étaient les plus intéreſſées aux recherches que l'on allait faire. Cinq autres Commiſſaires accompagnés du Greffier *Henri Pots*, ſe rendirent dans la chambre de *Hogerbeets*, *Voogd*, pour la *Gueldre*; *Manmaker*, pour la *Zélande*; *Adrien Ploos* pour *Utrecht*; *Zwartszenbourg*, pour la *Friſe*; & *Koenders*, pour *Groningue*. L'on doit obſerver que de ces cinq perſonnes, trois avaient été députées pour ſe rendre avec le Prince à *Utrecht*, afin d'y licentier les *Waardgelders* & changer la Régence.

Digitized by Google

de la levée des *Waardgelders* à *Leyde*; il répondit que *la choſe s'était paſſée avant qu'il fut entré dans le miniſtére de cette ville, & qu'il n'avait pas conſeillé leur licentiement, parce qu'il ne voyait pas que la ville en put retirer quelqu'avantage, ou que la tranquillité dût par ce moyen y être rétablie.* Ce fut là à peu près, dit *Hogerbeets* lui-même dans ſes mémoires, ce qui ſe paſſa d'eſſentiel dans le premier interrogatoire.

LEDENBERG qui avait déjà été examiné à *Utrecht*, d'où il avait été depuis transféré dans les priſons de *la Haye*, y ſubit le même jour ſon premier interrogatoire. Ses réponſes n'ayant pas ſatisfait les Commiſſaires, le Fiſcal *van Leeuwen* le menaça, dit-on, de la torture, pour le lendemain, s'il perſiſtait à ne vouloir rien confeſſer de plus que ce qu'il avait avoué jusqu'alors. *Ledenberg*, effrayé de ces menaces, réſolut d'en prévenir les ſuites terribles. C'eſt du moins à ce motif, que quelques-uns ont cru devoir attribuer ſa fin funeſte, quoique d'autres ayent prétendu que, ſe ſentant réellement coupable, il n'avait fait que ſe ſouſtraire à un ſupplice ignominieux. Il eſt vrai que les Fiſcaux *van Leeuwen* & *Sylla* ont déclaré eux-mêmes, qu'ils n'avaient jamais employé ni dureté ni menace contre ce Priſonnier; mais il eſt vrai auſſi, que *Grotius* aſſure avoir appris de *Nythoff*, le même qui l'avait arrêté, que *Ledenberg* avait déjà été menacé de la queſtion à *Utrecht*, & que l'exécuteur avait même mis la main ſur lui. Quoiqu'il en ſoit, dès que *van Leeuwen* & *Sylla* ſe furent retirés, *Ledenberg* paſſa quelque tems en prières. Il donna enſuite à l'un de ſes fils, qui ſe trouvait auprès de lui, un papier qu'il avait écrit, & qui contenait ſes dernières volontés. Il ſe mit enſuite à genoux, & ſe pendit avec ſa cravate à un crochet de fer, qui ſervait à attacher un flambeau. Il fut trouvé mort dans cette poſture. Ainſi finit ſa vie, le 29 Juillet 1618, à l'âge de 49 ans. Il avait été Penſionnaire de *Rotterdam* depuis 1605. Il avait été auparavant Avocat de la même ville, & Député de la Province de Hollande à l'Aſſemblée des Etats-Généraux. Il avait été auſſi Ambaſſadeur en Angleterre, & il avait rempli pluſieurs autres emplois importans. Il avait épouſé en 1595 *Anne Van Wyngaerden*, fille d'un Bourgmeſtre de *Rotterdam*, dont il eut pluſieurs enfans. Il était fils de *Jean Ledenberg*, Bourgmeſtre de la même ville, & Député aux Etats-Généraux, & de *Marie Van Oldenbarnevelt*, ſœur du célébre Advocat. Il avait été élevé à *Genéve* ſous *Théodore de Bèze*, & il avait fait de grands progrès dans les ſciences. Il était Auteur de pluſieurs ouvrages, dont on ne connaît que le ſuivant: *Ledenberg* ſe tue lui-même dans ſa priſon.

Digitized by Google

qui avait obtenu permiſſion de lui tenir compagnie, un billet écrit en *François*, langue que le jeune homme n'entendait pas. Il lui recommanda en même tems de bien conſerver ce billet, & de ne point ſe lever s'il entendait quelque bruit pendant la nuit, parce que peut-être lui-même ſerait obligé de ſe lever pour quelques beſoins. Cette nuit & la ſuivante il ne ſe paſſa rien; mais dans la nuit du 28. au 29. Septembre, le fils entendit ſon père pouſſer une ſorte de cri ſi peu ordinaire, qu'il ſe leva, & demanda de la lumière à la garde. L'on trouva le malheureux baigné dans ſon ſang, & déjà expiré; il s'était donné dans le ventre deux coups d'un couteau de table, & s'était coupé la gorge. Le billet, que ſon fils remit alors, était conçu en ces termes: „ *Je ſcai que l'inclination eſt de ſtatuer en ma per-* „ *ſonne l'exemple, me confronter avecq mes meil-* „ *leurs amis, me torturer, apres me convaincre* „ *de contrarietez & de fauſſetez, comme on dict,* „ *& apres ſur des poincts & des poinctilles fonder* „ *une ſentence ignominieuſe, car ainſy faut il fai-* „ *re, pour juſtifier la* (le) *faiſiſſement & empri-* „ *ſonnement. Pour échapper tout cela, je me vay* „ *rendre a Dieu par plus court chemin. Contre* „ *l'homme mort ne tombe ſentence de confiſcation* „ *des biens. Actum XVII. Septembris* 1718. *Stil.* „ *vet.* *" Les parens du Défunt demandèrent aux Etats-Généraux, qu'il leur fut permis de l'enterrer; mais comme le Prince était alors abſent,

* Dans cette lettre, copiée de la grande hiſtoire de Mr. *Wagenaar*, l'on a conſervé l'ortographe & la ponctuation de l'original.

ſent, l'on ne jugea pas à propos de rien ſtatuer ſur la requête. Le cadavre fut donc mis dans un cercueil, & conſervé jusqu'à l'année ſuivante, que l'on prononça ſa ſentence.

AVANT de paſſer aux interrogatoires de *Barneveld* & de *Grotius*, l'on en fit ſubir un ſecond à *Hogerbeets*, principalement ſur l'affaire d'*Utrecht*, dans lequel n'ayant rien avoué, on le laiſſa neuf ſemaines entières ſans l'examiner de nouveau. Mais l'on jugea à propos de lui refuſer la conſolation de voir ſa femme ou ſes parens, quoiqu'il eut inſtamment ſollicité cette grace. Le 3. de Novembre *Grotius* fut interrogé; &, de même que *Hogerbeets*, il en appella à ſon droit d'indigénat, qui devait l'affranchir de l'obligation de répondre juridiquement à des Commiſſaires étrangers. Preſſé pourtant de s'expliquer, il juſtifia ſa conduite dans tout ce qui s'était paſſé. Mais un des Commiſſaires s'étant le lendemain rendu ſeul dans ſa chambre, il lui dit que „l'on avait des preuves des crimes imputés „ à *Barneveld* dans certains écrits publiés depuis peu; ſavoir qu'il avait tiré de l'argent des „ *Eſpagnols*, pour faire conclure la trêve, & „ empêcher l'établiſſement de la Compagnie des „ *Indes-Occidentales*." Il finit par avertir & conſeiller le priſonnier, de déclarer ce qu'il ſavait de rélatif à ces accuſations. *Grotius* fut d'abord aſſez crédule pour ajouter foi à ce qu'on lui diſait, & ſoupçonna même quelque tems la probité du Penſionnaire, dont certaines démarches pouvaient recevoir une interprétation ſiniſtre, s'il était vrai que l'on eut d'ailleurs des preuves qu'il eut manqué à ſon devoir. Depuis il fut ce-

cependant persuadé que tout ce qu'on lui avait dit, au desavantage du Pensionnaire, n'avait été qu'une ruse des Commissaires, pour lui faire perdre courage à lui-même, & lui arracher l'aveu des secrets, dont il pourrait être instruit.

Le 15. de Novembre l'on commença par examiner *Barneveld*. Il déclara d'abord que „ ce „ qu'il dirait ne servirait qu'à établir les Droits „ de ses Maîtres les Etats de *Hollande*; & que „ les Etats-Généraux n'avaient point celui de „ l'arrêter & de le retenir prisonnier." Les interrogatoires du Pensionnaire furent continués pendant vingt jours, & souvent repris le matin & l'après midi du même jour. Il doit cependant paraître assez extraordinaire, que l'on ne trouve nulle part ni les demandes des Commissaires, ni les réponses de *Barneveld*, sur tant de différents articles, qui firent l'objet de séances si nombreuses & si longues. Tandis que l'on était occupé à lui faire subir son premier interrogatoire, on se saisit de tous ses papiers, dont on ne lui rendit après qu'une partie. L'on en fit autant à *Hogerbeets*, lorsque l'on eut découvert qu'il avait trouvé le moyen de se procurer des avis du dehors. Trois des Commissaires s'étant même rendus dans l'appartement où ce dernier était arrêté, lui demandèrent; *Quelles lettres il avait envoyées à* Anvers *au mois de Mai dernier, & à qui elles étaient écrites?* Il répondit que „ jamais il n'avait écrit ou envoyé de let„ tres à personne demeurant en pays ennemi, „ soit à *Anvers*, soit ailleurs." A la question qu'on lui fit, *quelle connaissance il avait avec le Père* Tempel? il répondit „ qu'il ne connaissait

point

„ point ce père, & qu'il ne ſavait même pas „ l'avoir jamais vû." Ces Meſſieurs s'étant retirés ſans avoir pris note de ce qui venait de ſe paſſer, les Commiſſaires revinrent à la charge le ſix & le ſept de Décembre, & firent ſubir un troiſième interrogatoire à *Hogerbeets*, qui perſiſta toujours dans les réponſes qu'il avait déjà faites. *Grotius*, à qui l'on fit auſſi ſubir pluſieurs interrogatoires, qui ſemblaient tendre principalement à découvrir certain prétendu deſſein extraordinaire, formé, diſait-on, par le Penſionnaire, de concert avec huit villes, contre le Prince, s'expliqua toujours de manière à juſtifier la conduite de *Barneveld*, & à prouver ſon reſpect & ſon attachement pour le Prince.

Les Ambaſſadeurs de *France* préſentent un mémoire aux Etats-Généraux en faveur des priſonniers.

QUELQUES jours avant la fin de toutes ces procédures, qui durèrent juſqu'au vingt-un de Décembre, *Boiſiſe* & *du Maurier*, Ambaſſadeurs de *France*, avaient préſenté des mémoires aux Etats-Généraux en faveur des Priſonniers. Ils leur repréſentaient que *Barneveld* ſurtout, pour ſes longs ſervices, méritait d'être traité favorablement; & qu'il ſerait très-difficile de ſoupçonner ce grand homme de trahiſon, ſi l'on prenait ce terme dans ſa ſignification propre. Ils inſiſtèrent auſſi beaucoup à demander qu'on ne donnât aux acuſés que des Juges impartiaux; & conjurèrent les nouveaux Magiſtrats de gouverner les peuples en général avec juſtice & douceur; & d'uſer de modération envers les perſonnes que l'on avait cru devoir démettre de leurs emplois. Les Etats répondirent en termes aſſez vagues à la propoſition des Ambaſſadeurs; juſtifièrent leur conduite par la néceſſité de prévenir

venir des complots qui ne tendaient qu'à la ruine de l'Etat ; promirent de prononcer en peu un jugement, dont l'équité ſerait approuvée du Roi de *France* lui-même ; ajoutant, qu'ils uſeraient, comme il convenait, de toute la douceur & de toute la clémence, à laquelle ils étaient naturellement enclins. Ils finiſſaient par prier Sa Majeſté de vouloir bien, ſur les affaires de leur gouvernement, ajouter foi à leur rapport plutôt qu'à ce que d'autres lui en diraient.

Moyens ingénieux de *Scriverius* pour inſtruire les priſonniers de ce qui ſe paſſait.

CETTE réponſe ne préſageait rien de bien favorable aux trois Priſonniers. Le célèbre *Pierre Scriverius*, qui demeurait alors à *Leyde*, eut recours à un moyen auſſi ingénieux qu'il paraiſſait ſûr, pour les inſtruire & de cette réponſe & de quelques-autres objets rélatifs à leur état. *Scriverius* donnait alors une nouvelle édition des Poëſies *Latines* de *Janus Secundus*, Poëte de *la Haye*. Il imagina, pendant l'impreſſion, de rejetter certains vers de quelques épreuves, & de remplir ce vuide par d'autres vers, qui contiendraient ce qu'il voulait mander à ſes amis. Les feuilles, qui renfermaient le myſtère, avaient été exprès brochées de façon qu'en rognant le livre, elles avaient été conſervées entières & fermées. L'ouvrage fut envoyé à *Grotius* & à *Hogerbeets*. Les vers ajoutés par *Scriverius* indiquaient aux priſonniers un moyen de ſe procurer des avis ſecrets ; ils y apprenaient de plus, que „ les interrogatoires du Penſionnaire n'avançaient „ que lentement ; que l'on eſpérait quelque cho„ ſe de bon du mécontentement du Roi de *Fran*„ *ce*, dont les Ambaſſadeurs prenaient fort à „ cœur l'affaire des priſonniers, & qui avaient

„ reçu

„ reçu pour réponſe, que bientôt on leur ferait „ juſtice, que les États de *Hollande* devaient „ s'aſſembler le 15. du mois de Janvier; qu'alors „ ſans-doute on procéderait à nommer des ju„ ges; que les Miniſtres étaient très-mépriſés „ où il était (*à Leide*), & qu'on y parlait beau„ coup de guerre, que le ſoulèvement arrivé de„ puis peu à *Rotterdam*, pourrait leur être a„ vantageux." *

GROTIUS plus jeune & plus vif que *Hogerbeets*, n'eut pas de peine à découvrir le myſtère que renfermait le préſent de ſon ami; & ſe ſervit des moyens qu'on lui indiquait de ſe procurer de nouveaux avis. *Hogerbeets* mit le livre de côté; on lui fit demander pluſieurs fois s'il l'avait déjà lû, & on lui en conſeillait fortement la lecture, s'il ne l'avait pas faite encore. Cette curioſité, ces avis firent naître quelque

* Le Lecteur étranger ſera ſans doute bien aiſe de voir ces vers *Latins*, que nous n'avons rendus qu'en ſubſtance, d'après la traduction de Mr. *Wagenaar* lui-même, qui a eu l'attention de les inſérer dans ſon Hiſtoire.

Neſtoris examen tardum eſt, longumque gubernal;
Limen ad offenſum ſubſtitit illa nape.
Seria Liligeri juvat indignatio Regis,
Et facit hoc aliquid motus in urbe tua.
Spernitur interpres ſacer hic, Gradivus amatur;
Et ter quinque duces, ſi numerentur, erunt.
Hæc retro quosdam ſua vertere lumina cogunt.
Si qua fides dictis, jam citò finis erit.
Talia legati Hectoridum reſponſa tulere
Quos pronos cauſæ ſcito favere tuæ.
Conventum patriæ mox noſtra Batavia cernet,
Quindecimum dederis tu modo Jane diem.
Tunc de Judicibus certum eſt diſponere veſtrit.

que soupçon. L'on força *Hogerbeets* de remettre le livre aux Commissaires; l'ouvrage lû avec la plus grande attention, découvrit la ruse ingénieuse de *Scriverius*, avant que l'infortuné Pensionnaire de *Leyde* pût en faire usage. L'histoire ne marque pas si le savant *Scriverius* fut inquiété par les Etats pour s'être servi de cette ruse innocente en faveur de ses amis. Mais il fit, quelque tems après, des vers *latins* pour être mis au bas d'un portrait gravé de *Hogerbeets*. Après y avoir détaillé en peu de mots tout ce que ce généreux patriote avait fait de grand, il terminait son éloge par demander, *mais de tant de vertus quelle est la récompense? Scriverius*, pour cet éloge, ou plutôt pour ce seul dernier vers, fut cité en justice, & condamné de même que son Imprimeur, à une amande de deux cens florins. *

Erection de la Compagnie des *Indes Occidentales.*

L'EMPRISONNEMENT de *Barneveld* peut être regardé comme une des principales causes de l'établissement de la Compagnie des *Indes Occidentales*. Ce projet avait été mis plusieurs fois sur le tapis, & récemment encore. Mais *Barneveld*, jugeant qu'il ne pouvait avoir lieu, sans porter atteinte aux conditions de la trêve conclue avec les *Espagnols*, avait eu le crédit d'en empêcher l'exécution. Les négocians n'ayant plus à craindre l'influence du pouvoir de ce

* Il est à remarquer que ce savant, ne pouvant se persuader qu'il eut commis une faute qui méritât l'animadversion de la Justice, refusa constamment de payer l'amande, aimant mieux laisser exécuter une partie de ses meubles, que de s'avouer coupable par un acquit volontaire.

ce grand homme, préſentèrent de nouveaux mémoires aux Etats-généraux, qui au mois de Novembre de cette année (1618.) accordèrent leur conſentement. L'Octroi en fut cependant envoyé aux différentes Provinces, ce qui fut cauſe qu'il ſe paſſa quelques années encore, avant que la Compagnie pût s'établir ſolidement.

Découverte d'une ancienne Ville.

PENDANT l'Eté, les eaux étant baſſes, l'on découvrit près de *Goeréde* les fondemens d'une Ville très-ancienne, que l'on conjectura être les reſtes d'une Ville autrefois célèbre par ſon commerce, à laquelle des écrivains du neuvième ſiècle donnent le nom de *Witlam*, & qu'ils placent ſur la *Meuſe*. L'on trouva dans ces ruines quelques monnoies *Romaines* & autres antiques, ce qui fit juger que cette Ville avait été dans un état floriſſant du tems de la domination des *Romains* dans ces Provinces.

Apparition de deux Comètes.

L'APPARITION des Comètes était encore généralement regardée comme le préſage d'évènemens malheureux. Il en parut deux cette année dans les *Pays-Bas*, l'une pendant l'été, & qui ne fut viſible que huit jours; l'autre plus grande vers la fin du mois de Novembre, & qui ſe fit voir plus longtems. Savants & ignorants ſe mêlèrent de faire l'application de leurs malignes influences; & ne manquèrent pas de les donner pour de triſtes préſages des malheurs de la patrie. Il faut cependant avouer, que dès lors même il ſe trouva des gens, quoiqu'en très-petit nombre, qui oſaient croire que l'on ne pouvait rien prédire avec fondement, de l'apparition de ces phénoménes de la nature. Cette même année était mort à Bruxelles *Philippe Guillaume*,

Mort du Prince d'Orange, *Philippe-Guillaume*

Prince d'*Orange* Comme il ne laiſſait point d'enfans, il inſtitua ſon héritier univerſel *Maurice*, ſon frère, qui prit alors le titre de Prince d'*Orange*.

Ouverture du Synode National.

ENFIN le tems approchait où l'on eſpérait voir rendre à l'égliſe la paix dont elle était privée depuis ſi longtems ; ou plutôt, le moment était arrivé qui devait pour toujours décider du ſort des *Rémontrans*. En effet tout ſe diſpoſait à leur faire ſentir que le foible a toujours tort. Dans une aſſemblée, uniquement convoquée pour décider des queſtions qui n'avaient pû l'être encore, il ſemblait à quelques-uns que les deux partis duſſent jouir d'un droit égal. Auſſi les *Rémontrans* demandèrent-ils à être admis au Synode comme membres d'un même corps, & non comme *accuſés*, cités devant leurs juges. La demande aurait pû paraître juſte, & le danger de l'accorder était d'autant moins à craindre, que les *Rémontrans* étaient en trop petit nombre, pour qu'ils puſſent ſe flater d'avoir la prépondérance dans les délibérations ſur les points controverſés. Mais l'on peut dire que leur cauſe était décidée, avant même d'avoir été jugée ; auſſi de toutes les Provinces de l'union il n'y eut que celle d'*Utrecht* qui envoya deux Députés *Rémontrans* au Synode. Au commencement du Mois de Novembre l'on vit arriver à *Dordrecht*, outre les Députés nationnaux, (*) ceux des Egli-

* Le fameux Synode de *Dordrecht* était compoſé de ſoixante-quatre Députés nationnaux, dont cinq Profeſſeurs trente-ſix Miniſtres, *Contre-Rémontrans*, vingt anciens, & les deux Miniſtres Rémontrans de la Province d'*Utrecht* avec

Digitized by Google

gliſes *d'Angleterre*, du *Palatinat*, de la *Heſſe*, de la *Suiſſe*, de *Genève*, du *Brandebourg*, de *Naſſau*, de l'*Ooſt-Friſe* & de *Bréme*. Le 13. ſe fit l'ouverture du Synode par deux ſermons, l'un en *Hollandais*, l'autre en *Français*. Dès la troiſième ſeſſion on cita treize miniſtres *Rémontrans* à comparaître au Synode. A la vingt-troiſième ſeſſion, ils y comparurent en effet; & il

un Ancien, outre dix-huit Députés des Etats-Généraux, nommés d'ordinaire *Commiſſaires-Politiques*. Les Théologiens étrangers étaient au nombre de vingt-huit. L'on a vû plus haut, pourquoi il ne vint pas de Députés des Egliſes de *France*; la Principauté d'*Anhalt* n'en envoya pas non plus, parce que les Etats ne les avaient pas invités. Les Cantons de *Zurich*, de *Berne*, de *Bâle* & de *Schaffhouze* avaient d'abord refuſé de ſe mêler dans les disputes „ qui diviſaient les Egliſes des *Pays-Bas*, & qui, ſelon eux, „ n'intéreſſaient nullement la *Suiſſe*. D'ailleurs, diſaient-ils, „ dès les premiers tems de l'Egliſe l'on avait retiré peu d'avan„ tages des Conciles & des Synodes; & l'on aurait dû dans „ les circonſtances actuelles, s'en tenir au conſeil, donné „ il y avait quelques années par le Roi de *la Grande-Bre„ tagne*, de s'abſtenir en chaire de parler des points con„ troverſés." Les *Suiſſes* cependant changèrent eux-mêmes d'avis quelque tems après, ſur les repréſentations de *Pierre de Brédérode*, envoyé vers eux par les Etats-Généraux; & ils conſentirent à faire partir quelques Députés pour le Synode, ſans que l'on ait pû ſavoir de quels motifs s'était ſervi ce Seigneur, pour déterminer les Cantons à cette démarche. *Jean Bogerman*, Miniſtre à *Leeuwarden* fut élu Préſident de l'Aſſemblée; on lui donna pour Aſſeſſeurs *Jacques Rolandus* & *Herman Faukelius*, Miniſtres à *Amſterdam* & à *Middelbourg*; la charge de ſécrétaire ou de *Scribe* fut conférée à *Sébaſtien Damman* & à *Feſtus Hommius*, Miniſtres à *Zutphen* & à *Leyde*. Tous ces Eccléſiaſtiques étaient connus pour zélés *Contre-Rémontrans*; le ſeul *Damman* avait été autrefois dans l'opinion d'*Arminius*, & n'en était que plus ardent à la combattre.

il eſt bon d'obſerver que les deux Députés *Rémontrans* de la Province d'*Utrecht*, qui jusqu'alors avaient été conſidérés comme membres du Synode, en furent exclus par le Préſident *Bogerman*, qui dans cette même ſeſſion leur intima de ſe joindre à leurs confrères cités, à quoi ils ſe réſolurent dès le lendemain. *Episcopius* (*), Profeſſeur à *Leide*, ayant donc paru au Synode le 7. Décembre, jour de la Vingt-troiſième ſéance, à la tête de ceux de ſon parti, y fit un discours éloquent, dans lequel il s'étendit principalement ſur ces trois points. „ 1. Que les „ *Rémontrans* avaient toujours condamnés les „ opinions trop peu modérées de quelques-uns „ ſur la Prédeſtination. 2. Qu'ils avaient blâmé le ſchisme cauſé par ces disputes, avant „ que quelque Synode en eut décidé. 3. Qu'ils „ avaient propoſé & conſeillé de ſe ſupporter „ mutuellement, & qu'ils avaient ſoutenu que „ l'autorité ſuprême en matière eccléſiaſtique, „ appartenait au Souverain." Il finiſſait ſon long discours par prier l'aſſemblée, *de ne point faire attention à leur petit nombre, & de n'employer contre eux que l'autorité de l'Ecriture Sainte, & la ſaine raiſon.* Le ſavant Profeſſeur ayant ceſſé de parler, le Préſident *Bogerman*, voulut qu'il donnât une copie de ſon Discours. *Episcopius* répondit *qu'il n'en avait point qui fut aſſez au net*; ou comme le rapportent d'autres, *qu'il en*

* *Episcopius* avait d'abord été invité avec *Polyander* comme devant être membre du Synode. Mais on refuſait à préſent de le reconnaître en cette qualité, quelque peine qu'il ſe donnât pour y être admis.

Digitized by Google

en copierait une plus au net. On voulut croire qu'il avait nié avoir aucune copie de son discours, ce qui fit que, lorsque l'on se fut ensuite apperçu du contraire, on lui reprocha avec aigreur sa mauvaise foi & sa dissimulation. Mais *Daniel Heinsius*, Sécrétaire des Commissaires-Politiques, exigea alors qu'il remît telle qu'elle était la Copie qu'il avait; à quoi *Episcopius* obéit après qu'elle eut été signée par tous les *Rémontrans* assignés.

DANS la session suivante les *Rémontrans*, dans un second mémoire qu'ils présentèrent, soutinrent que le Synode ne pouvait être leur juge compétant, & refusèrent de le reconnaître en cette qualité. Quelques tems après ils donnèrent par écrit leurs sentimens sur les cinq articles; &, après bien des difficultés de leur part, ils communiquèrent aussi à l'assemblée ce qu'ils pensaient sur la Confession de foi & le Cathéchisme. Il fut ensuite question de permettre aux *Rémontrans* de défendre la Doctrine des différents articles livrés par eux. Ils demandèrent qu'en leur accordant d'exposer leur sentiment, il leur fut permis de combattre ceux de leurs adversaires. Le Synode avait ses raisons pour ne point entrer dans une dispute réglée, & s'opiniatra à leur refuser une demande qui semblait raisonnable. Après bien des débats de part & d'autre, il fut résolu de les juger sur leurs propres écrits. On leur offrit cependant encore de leur permettre de répondre de bouche ou par écrit, suivant que le cas l'exigerait, à certaines questions qui leur seraient proposées. Les *Rémontrans* voulurent se prêter à cet expédient, mais à certaines

Les Rémontrans refusent de reconnaître le Synode pour juge.

conditions qui leur furent refusées. Dans la cinquante-septième session ils livrèrent par écrit les motifs de leur résolution précédente, de répondre par écrit, & aux conditions par eux proposées. Cette fermeté, qui fut regardée par la plupart des membres comme une desobéissance opiniatre, déplut surtout au Président *Bogerman*, qui leur demanda s'ils persistaient dans ce qu'ils avaient exposé dans ce dernier écrit ; tous répondirent qu'oui. On exigea qu'ils signassent cet écrit, & tous l'ayant signé, *Bogerman* les renvoya, le 14. Janvier 1615. après leur avoir fait une forte réprimande, reproché leur opiniatreté, & les avoir ménacés des censures ecclésiastiques. *Au nom des Seigneurs Commissaires*, ajouta-t-il, *& du Synode, je vous donne votre congé ; l'on vous renvoye, sortez.* Ils obéirent, mais les Commissaires leur firent intimer aussitôt de ne point partir de *Dordrecht* jusqu'à nouvel ordre.

1615. Les *Rémontrans* sont renvoyés.

Il parait d'abord que les raisons qui firent chasser les *Rémontrans* du Synode, étaient de peu d'importance, puisque dans le fonds il ne s'agissait que de la manière dont ils défendraient leurs opinions & combattraient celle de leurs adversaires. „ Mais, dit judicieusement l'Auteur de „ la grande Histoire, si l'on considère que tous „ les membres du Synode ne pensaient pas éga„ lement sur la doctrine de la Prédestination, „ & que celle de la Réprobation, sur laquelle „ en particulier les *Rémontrans* voulaient s'étendre, „ présentait de grandes difficultés, l'on conçoit fa„ cilement pourquoi le Synode voulait prescrire „ à ceux-ci la manière & la forme de la défen-

„ fenſe & de la dispute. Les *Rémontrans* comp-
„ taient ſe prévaloir de la diverſité d'opinions
„ des différents membres de l'aſſemblée ſur l'ar-
„ ticle de la Réprobation, ſi on leur permet-
„ tait de traiter cette matière avec quelqu'é-
„ tendue ; & le Synode était bien éloigné de
„ leur accorder un ſi grand avantage ſur lui."

L'on paſſa enſuite à la lecture des écrits des *Rémontrans*, ce qui ne put ſe faire ſans cauſer de tems en tems des débats très-vifs entre quelques membres du Synode. Ces écrits étaient d'ailleurs ſi étendus, que l'on ne put les lire tous; pluſieurs même ſe plaignirent de leur longueur, ajoutant que, s'il fallait examiner tout ce que les *Rémontrans* avaient écrit pour juſtifier leur doctrine, il faudrait continuer le Synode pendant plus de douze ans. Il fut enſuite queſtion de lire les différents jugemens ſur les cinq articles. Les Théologiens *Anglais* voulaient que cette lecture ſe fit publiquement ; mais le Préſident *Bogerman*, ne jugeant pas à propos que chacun fut inſtruit des différents ſentimens des membres de l'aſſemblée, inſiſta & obtint que cette lecture ſe fit à *huis clos*. Il parut alors que tous les Théologiens étrangers & pluſieurs d'entre les nationnaux étaient d'un ſentiment contraire à celui de *Gomarus* ſur le dogme de la Prédeſtination. Dans la même ſeſſion l'on établit les Canons Synodaux, & l'on prononça la ſentence de condamnation contre les *Rémontrans*, qui fut enſuite approuvée & confirmée par les Etats-Généraux. Après avoir été occupés pendant cent-cinquante-deux ſéances de tous ces objets & de quelques-autres moins importants, les Théolo-

giens nationnaux, qui ne ſe ſoucioient pas que les étrangers fuſſent préſents aux réglemens qui reſtaient à faire ſur la diſcipline eccléſiaſtique, les remercièrent ſolemnellement, le 9. de Mai, d'avoir honoré le Synode de leur préſence, & de leur avoir communiqué leurs lumières. Le lendemain les Etats-Généraux firent remettre à chacun des Théologiens étrangers, une médaille d'or de la valeur de 150 florins, pendue à une chaine de 50 florins. Après 26 autres ſeſſions ſur la diſcipline eccléſiaſtique, & quelques-autres objets, le Synode ſe ſépara, le 25. Mai, avec les cérémonies d'uſage dans ces ſortes d'aſſemblées. L'on fait monter à un million de florins, d'autres à beaucoup plus, les fraix qu'il en coûta à la République pour la tenuë de ce Synode national, qui depuis a été regardé dans l'Egliſe dominante des *Pays-Bas* comme l'unique règle, par laquelle il ſoit permis d'entendre & d'expliquer l'*Ecriture-Sainte*.

Suite des procédures contre les Priſonniers.

Des que les affaires de l'Egliſe eurent été réglées, mais pourtant avant la cloture du Synode, l'on penſa à achever les procédures commencées contre les trois Priſonniers d'Etat. Cependant avant de nommer les juges, qui devaient décider ce procès important, le Prince d'*Orange* crut devoir augmenter le Collége des Nobles * de deux nouveaux membres. L'un était *Da-*

* Le Collége ou le Corps des Nobles eſt ce qu'on nomme en *Hollande*, *het Lid der Ridderſchap*. Pour y être admis, il ne ſuffit pas d'être né gentilhomme; il faut de plus être indigéne, c'eſt-à-dire né dans la Province, & y poſſéder des biens jouiſſant de tous les droits ſeigneuriaux. Autrefois

Daniel de *Hartaing*, Seigneur de *Marquette*, l'autre *François Aarſens*, Seigneur de *Sommelsdyk*, tous deux étrangers, & le dernier, ennemi perſonnel du Penſionnaire. Selon la conſtitution de l'Etat & les priviléges du corps de la nobleſſe, ces deux Meſſieurs, quoique *naturaliſés* depuis peu, étaient inadmiſſibles ; auſſi la propoſition rencontra de grands obſtacles, ſurtout au ſujet d'*Aarſens* ; mais le crédit du Prince l'emporta, & à une très-petite pluralité *Marquette* & *Aarſens* furent déclarés membres du Corps des Nobles, avec cette clauſe expreſſe cependant, que cette condescendance que l'on avait pour la recommandation du Prince, ne tirerait point à conſéquence pour l'avenir, & ne préjudicierait en aucune façon aux droits & priviléges de cet illuſtre corps.

LE lendemain l'Aſſemblée des Etats-Généraux établit la Commiſſion qui devait juger définitivement le procès des trois illuſtres accuſés. Elle

fois les nobles des autres Provinces de l'Union n'étaient point admis dans le Collége du *Ridderſchap* de *Hollande*, mais il s'eſt fait quelque changement depuis, & au moyen de lettres de *naturaliſation*, ils peuvent actuellement ſe faire inſcrire ſur le catalogue des Nobles de cette Province. Cet illuſtre corps au reſte n'eſt formé que d'un petit nombre de perſonnes, qui tous enſemble ne forment qu'un ſeul membre de l'Aſſemblée des Etats de *Hollande*, & n'ont par conſéquent qu'une ſeule voix. Mais comme cette voix ne peut ſe former qu'à la pluralité des ſuffrages de chaque individu de ce Collége, l'on conçoit aiſément qu'il était de l'intérêt de *Maurice* d'augmenter de quelques perſonnes de confiance le nombre des membres actuels du Corps des Nobles, dont pluſieurs paraiſſaient aſſez oppoſés aux vues que l'on prêtait à ce Prince.

Digitized by Google

Elle fut compoſée de vingt-quatre membres, dont douze furent choiſis de la Province de *Hollande*, les douze autres, pris à nombre égal, de chacune des ſix autres Provinces. Les Etats-Généraux, de qui ces juges délegués reçurent leur Commiſſion, leur donnèrent auſſi des lettres ſcellées, par leſquelles ils leur promettaient de les protéger & de les défendre contre tous les torts que pourrait leur attirer quelque jour à eux ou à leurs familles, l'exécution des ordres dont ils était chargés. Eux-mêmes s'obligèrent entre eux par ſerment à ne rien découvrir de ce qui ſe paſſerait devant leur tribunal. En cas de maladie, de mort, ou de quelqu'autre obſtacle qui pourrait diminuer le nombre des juges, on ne ſerait pas tenu de remplir ce vuide, mais les autres continueraient les procédures, & décideraient à la pluralité.

CETTE nouvelle cour de Juſtice, compoſée en grande partie de perſonnes intéreſſées à porter contre les accuſés un jugement défavorable*, fit

* C'eſt ce que *Grotius* fit bien ſentir à ſes juges en leur repréſentant que „ quelques-uns d'entre eux étaient intéreſſés dans l'affaire qu'ils devaient juger, puiſque contre l'avis des Etats d'*Utrecht*, ils avaient été d'opinion que l'on „ licentiât les *Waardgelders*. Que d'ailleurs il y en avait parmi eux qui l'avaient ménacé de la torture, lui & quelques „ autres." On peut encore obſerver, que la Famille de *Barneveld* avait récuſé *Aarſens* comme ennemi de l'accuſé, & *Muis* & *Pauw* comme ſes accuſateurs & ſes parties. Le premier, il eſt vrai, avait eu la généroſité de ſortir de l'Aſſemblée lorſqu'on y traitait l'affaire du Penſionnaire; mais *Muis* & *Pauw*, ſe croiant ſoupçonnés à tort, avaient continué d'aſſiſter à toutes les délibérations, & avaient même été choiſis au nombre des vingt-quatre juges.

Digitized by Google

fit d'abord comparaître devant ſoi *Hogerbeets* & *Grotius*, que l'on interrogea encore ſur les mêmes points, qui avaient tant de fois occupé les Commiſſaires. L'un & l'autre, après avoir récuſé envain la juriſdiction de leurs juges, perſiſtèrent dans leurs premiers aveux, ou ne confeſsèrent rien qui pût les charger. Le 7. Mars on paſſa à l'examen du Penſionnaire. Pendant trois jours entiers il diſputa à ſes juges la compétance de leur juriſdiction. Enfin il répondit, ſauf ſes droits & ſes priviléges, aux différentes queſtions qu'on lui fit. Deux déclarations informes, l'une du Greffier *Aarſens*, l'autre de *van Berk*, Bourguemaître d'*Utrecht*, ſemblaient renfermer contre l'infortuné vieillard des accuſations plus graves & mieux conſtatées que toutes celles dont on l'avait chargé juſqu'alors. Mais *Barneveld* fit voir par ſes réponſes, & la futilité de ces inculpations, & la nullité des pièces produites contre lui. Interrogé encore à pluſieurs repriſes pendant le Mois d'Avril, il avoua „ avoir reçu „ du Roi de *France* un préſent de 20,000 florins, „ en conſéquence d'une promeſſe qui lui en a- „ vait été faite en l'année 1598.; qu'il avait auſſi „ reçu des préſens de quelques autres perſonnes „ pour des ſervices qu'il leur avait rendus; qu'il „ en avait refuſé qui lui avaient été offerts par „ d'autres; qu'il n'avait jamais rien reçu des „ *Eſpagnols*, ni perſonne autre non plus; aucun „ du moins dont il eut connaiſſance. Ce qu'*Aar-* „ *ſens* & *Berk* avaient déclarés, de quelques pa- „ roles qu'il aurait dites, il y avait plus de dou- „ ze ans, il ne croyait pas que l'on pût s'en „ ſervir à ſa charge. Et s'ils avaient cru que „ le

Aveux de *Barneveld* devant ſes Juges.

„ le ſervice & le bien-être de l'Etat y fuſſent „ intéreſſés, ils n'auraient pas dû ni même pû „ garder là-deſſus un ſilence de douze ans. Il „ n'avait jamais traité ni avec le Duc de *Sully*, „ ni avec *Buzanval*, ni avec qui que ce fût, „ pour faire céder au Roi de France la ſouve- „ raineté des Provinces. Il avait craint, il eſt „ vrai, que ſon Excellence le Prince *Maurice*, „ ne cherchât lui-même à ſe rendre ſouverain, „ ou du moins à ſe faire revêtir d'une autorité „ plus étendue, que celle dont il jouiſſait déja.... „ Il avait de même appréhendé que l'on ne „ voulût changer le gouvernement en y exci- „ tant des troubles.... Il avait dit franchement „ au Prince, qu'il courait un bruit, que les *Con-* „ *tre-Rémontrans* ne ſeraient point ſatisfaits, que „ l'on n'eut fait ſon Excellence Comte de *Hol-* „ *lande*; & qu'on lui avait dit de bonne part, „ que certain Bourguemaître * avait jugé que „ c'était au Penſionnaire à propoſer la choſe; „ quoique ce Bourguemaître, ayant été prié de „ ſa part de s'expliquer là-deſſus, eut déclaré „ enſuite que c'était un mal-entendu.... ſes in- „ tentions avaient été pures lorqu'il avait tra- „ vaillé à faire prendre les Réſolutions pour le „ maintien de la paix & de la tolérance (dans „ l'Egliſe); les points controverſés n'étaient pas, „ ſelon lui, d'aſſez d'importance, pour que la „ concorde en fût troublée & l'union rompue; „ & que d'ailleurs lorsque l'on avait pris les ar-

„ mes

* L'on croit qu'il voulait parler de *Reinier Pauw*, Bourguemaître d'*Amſterdam*.

Digitized by Google

„ mes (contre l'*Eſpagne*) on avait non-ſeulement „ accordé à tous liberté de conſcience, mais „ même l'exercice de différents cultes.... Il „ ſoutenait auſſi, que les Provinces de *Hollande* „ & d'*Utrecht* avaient droit de lever une milice „ particulière (les *Waardgelders*) pour leur ſure- „ té, & que l'on ne pouvait les licentier mal- „ gré elles & ſans leur conſentement... &c.

JUSQU'ALORS le Penſionnaire n'avait pas eu la moindre idée que l'on eut deſſein de le faire mourir. Mais pendant qu'on lui faiſait ſubir ſon dernier interrogatoire, les Etats-Généraux ordonnèrent un jour de prière pour le dix-ſept d'Avril. *Barneveld* en ayant eu connaiſſance, jugea que c'était l'avertir de ſe préparer à la mort. On liſait entr'autres dans les lettres circulaires „ que depuis quelques années certains „ ambitieux, pour l'avancement de leurs vues „ particulières & ambitieuſes, ayant jetté l'E- „ gliſe & l'Etat dans le plus grand danger d'u- „ ne ruine totale, l'on avait heureuſement ſauvé „ l'un & l'autre par la convocation du Synode „ nationnal. Que l'on attendait auſſi en peu „ un jugement légal contre ceux qui avaient „ troublé l'Etat; jugement par lequel on ſe „ flattait que tout rentrerait dans l'ordre; que „ l'on devait en rendre graces à Dieu, & le „ prier entr'autres, qu'il lui plût de rompre les „ projets des ennemis, & les complots qu'ils „ avaient formés contre la Patrie." *Barneveld* ne fut pas le ſeul qui jugea que le contenu de ces lettres circulaires lui préſageait un mauvais parti. Pluſieurs Miniſtres mêmes firent difficulté de publier dans leurs Egliſes les or-

Digitized by Google

ordres pour un pareil jour de prière. Dans les Provinces de *Gueldres*, d'*Utrecht*, d'*Overiſſel* & ailleurs, on y fit de ſi grands changemens, que l'on en facilita la publication. D'autres Miniſtres cependant, en plus grand nombre, ſe firent un devoir de prêcher d'après le texte, que leur fourniſſaient les premières Lettres circulaires; ils rendirent même des actions de graces à l'Eternel, *de ce qu'il avait arrêté les deſſeins des ambitieux, & empêché le carnage qu'ils voulaient faire.*

Du Maurier, Ambaſſadeur de *France*, jugeant comme tous les autres, que l'affaire des priſonniers allait bientôt être décidée, demanda audience aux Etats-Généraux, & y fit en préſence de *Maurice* un diſcours très-fort & très-étendu en faveur des accuſés. Il y repréſenta entr'autres au Prince, combien il ſerait généreux & digne de lui d'en uſer avec clémence envers ceux dont il croyait avoir été offenſé. L'Eloquence de l'Ambaſſadeur fut infructueuſe. Le Comte *Guillaume* de *Naſſau*, & *Duik*, un des trois Fiſcaux, s'intéreſſaient cependant auprès de *Maurice* pour qu'il ſauvât la vie à *Barneveld*. Le Prince y conſentait à condition que la famille du Penſionnaire demandât ſon pardon. La Princeſſe Douairière, *Louiſe de Coligny*, en parla aux Parens; ils ſe conſultèrent; mais convaincus de l'innocence de l'accuſé, & ſachant que demander des lettres d'abolition, c'eſt avouer le crime, ils ne purent s'y réſoudre. Ils eurent même la fermeté de déclarer à la Princeſſe, „ qu'ils ne feraient point un pas dans cette vue, „ dût leur Parent y perdre la tête." Les Etats ré-

réſolurent donc de paſſer outre, & de lui faire annoncer qu'il était condamné à mourir.

CE fut le 12. de Mai que le Fiſcal van *Leeuwen*, accompagné de *Sylla* ſon Collégue, vint lui dire, au nom des Etats-Généraux, qu'il ſe préparât à entendre le lendemain prononcer ſa ſentence de mort. *Une ſentence de mort!* répondit ce reſpectable Vieillard, plus ſurpris qu'abbatu de cette nouvelle, *une ſentence de mort! ce n'eſt pas à quoi je m'étais attendu. Je penſais que l'on aurait voulu m'entendre encore.* On lui permit d'écrire pour la dernière fois à ſon épouſe. Pendant qu'il écrivait, on lui entendit dire, *ſi je ſavais du moins pourquoi il faut que je meure!* „ Vous le ſavez bien, lui répondit un des Fiſ„ caux, mais vous l'apprendrez bientôt plus „ particulièrement encore. " L'on avait fait venir exprès du Synode *Antoine Walæus*, Miniſtre & Profeſſeur à *Middelbourg*, pour préparer ce grand homme à la mort. Les diſcours conſolants de cette Eccléſiaſtique prudent & modéré, ſatisfirent beaucoup le Penſionnaire. Il le pria de demander au Prince deux choſes en ſon nom. *Qu'il lui pardonnât s'il l'avait perſonnellement offenſé en quelque choſe; & qu'il voulût bien traiter favorablement ſes enfans.* Le Miniſtre lui demanda alors, *ſi par pardonner il entendait que l'on révoquât la ſentence de mort? Non*, répondit *Barneveld*, après s'être recueilli quelques momens, *ma prière ne s'étend pas jusques là.* Lorsque *Walæus* eut fait à ſon Excellence la commiſſion dont il était chargé, ce Prince lui répondit les larmes aux yeux, à ce que quelques-uns aſſurent; „ Je ſuis fâché du malheur du „ Pen-

„ Penſionnaire; je l'ai toujours aimé, & l'ai ſou-
„ vent averti d'en agir autrement. Mais com-
„ me depuis quelque tems il a cherché à intro-
„ duire une autre forme de gouvernement, qui
„ allait ruiner l'Egliſe & l'Etat, j'ai été forcé
„ de m'oppoſer à ſes deſſeins. Cependant je lui
„ pardonne volontiers les offenſes qu'il m'a fai-
„ tes perſonnellement; quoiqu'il eut pû deman-
„ der ce pardon ſans condition *; car il a tâ-
„ ché de faire rompre aux gens de guerre le
„ ſerment qu'ils me doivent comme étant leur
„ Général. Deux choſes m'ont fait de la pei-
„ ne; l'une, qu'il a dit que je cherchais à uſur-
„ per la ſouveraineté; l'autre, qu'il m'a mis à
„ *Utrecht* dans un ſi grand danger. Cependant
„ je laiſſe à votre prudence de lui dire ou de lui
„ taire ces choſes; car je ne déſire que le ſalut
„ de cet homme. J'ai auſſi prié les juges de ne
„ lui point faire un crime de ce qu'il peut a-
„ voir commis contre moi. Quant à ſes enfans
„ je les traiterai favorablement, tant qu'ils fe-
„ ront bien. " Le Miniſtre ſe préparant à ſor-
tir, le Prince le rappella & lui demanda, *ne parle-t-il pas de pardon?* (d'obtenir ſa grace) ſurquoi *Walæns* répondit, *qu'à parler ſincérement, il ne lui avait rien dit de pareil.* Lorsque le Penſionnaire eut appris la réponſe de *Maurice*; „ je
„ ne déſire rien de plus pour mes enfans, dit-
il,

* Les termes dont s'était ſervi *Barneveld* pour demander que le Prince lui pardonnât, *s'il l'avait offenſé*, faiſaient aſſez ſentir qu'il ne croyait pas l'avoir fait. C'était cette prière d'un pardon *conditionnel* que *Maurice* ſemblait regarder comme une nouvelle offenſe.

Digitized by Google

„ il, mais ſon Excellence ſe trompe fort ſi elle „ croit que je demande grace pour moi. "

Barneveld ſe prépare à la mort.

DÈS-LORS *Barneveld* ne s'occupa plus qu'à ſe préparer à la mort: quoiqu'aucun des Miniſtres qui étaient auprès de lui ne puſſent lui faire avouer qu'il l'eût méritée. Il n'en oublia pas cependant ſes Compagnons d'infortune; & inquiet ſur leur ſort, il demanda à ceux qui l'environnaient, „ *Hogerbeets* & mon cher *Grotius* mour„ront-ils auſſi? " On lui répondit qu'on l'ignorait; „ j'en ſerais fâché, reprit le reſpecta„ble Vieillard, ils ſont encore jeunes, & peu„vent rendre de grands ſervices à la Patrie. " N'ayant pû repoſer de toute la nuit, il en paſſa une bonne partie à lire lui-même dans ſon Pſeautier *Français*, ou à ſe faire lire quelque choſe d'édifiant par l'un des Miniſtres. Il ſe leva à cinq heures, ordonna à *Jean Franken*, ſon fidèle domeſtique, de lui couper par devant le collet de ſa chemiſe; enſuite il lui donna ſon bonnet de nuit, pour le lui rendre quand il le demanderait. Il ordonna tous ces préparatifs avec la plus grande tranquillité. Dès les quatre heures ſon épouſe & ſes enfans avaient préſenté requête pour qu'il leur fut permis de lui parler pour la dernière fois. Les Juges lui firent demander s'il voulait voir ſa femme, ſes fils & ſes petits-fils; mais ignorant que c'était ſa famille elle-même qui avait déſiré & demandé cette entrevue, il crut devoir s'y refuſer; ce que les juges ayant fait mettre ſur la requête de cette famille déſolée, elle ſe déſiſta de ſa pourſuite. La Princeſſe Douairière, apprenant que le Penſionnaire était condamné à la mort, fit tous ſes efforts pour parler à *Mau-*

rice, & lui demander la vie de ce Vieillard plus que ſeptuagénaire; elle ne put parvenir à voir le Prince. Du *Maurier* fit demander dès les cinq heures du matin, audience aux Etats-Généraux; elle lui fut refuſée. Il leur écrivit auſſitôt une lettre, par laquelle il les priait de commuer au moins la peine de mort en un banniſſement *. Tout fut inutile. A ſept heures *Barneveld* écrivit encore un billet à ſa femme & à ſes enfans, pour leur faire part de la prière qu'il avait faite au Prince, mais principalement pour leur recommander ſon domeſtique *Jean Franken.*

On prononce la ſentence.

Le 13. de Mai entre huit & neuf heures du matin le Penſionnaire fut conduit devant ſes juges, qui ſe trouvèrent tous préſents, de même que les trois Fiſcaux. Le Greffier lui lut ſa ſentence; elle était *fondée ſur ce qu'il avait confeſſé & ſur ce que les juges avaient découvert de plus*, pour leſquels crimes il était condamné à perdre la tête, ſes biens confiſqués. Pendant la lecture il avait paru dans une ſorte d'impatience, toujours prêt à interrompre le Greffier; cependant il eut la force de ſe retenir & d'attendre juſqu'à la fin. Alors il repréſenta à ſes juges, *qu'on mettait plus de choſes à ſa charge que l'on n'en pouvait tirer de ſes aveux.* Il trouvait auſſi à redire que l'on déclarât ſes biens confiſqués. Mais un des Juges l'interrompit en lui diſant, *votre ſenten-*

* „ Il les exhortait entr'autres choſes, dit le fils de cet „ Ambaſſadeur, à ne pas abréger les jours du plus ancien „ Officier de leur Etat, qui s'écouleraient bientôt ſans l'ai„ de d'aucune violence." Memoires d'*Aubery* du *Maurier*, pag. 404.

Digitized by Google

tence eſt luë, dépêchez, dépêchez. Le digne & reſpectable Vieillard, s'appuyant ſur ſon bâton, ſortit alors du lieu de l'audience, & s'avança vers le lieu du ſupplice, avec cette ſérénité & cette fermeté de courage, qui n'abandonnent jamais l'homme vertueux. Arrivé ſur l'échaffaut il leva les yeux au ciel, en diſant; *ô Dieu! qu'eſt-ce que de l'homme!* Il ſe mit enſuite à genoux ſur le plancher, ne s'étant point trouvé de couſſin à portée. Un des Miniſtres fit cependant une prière, qui dura près d'un quart d'heure; après quoi le patient parut plus tranquille qu'auparavant; il ſe deshabilla enſuite, aidé du fidele *Jean Franken*; puis s'adreſſant aux Spectateurs, *Amis*, leur dit-il, *ne croyez pas que je ſois traitre à ma Patrie; je me ſuis toujours conduit avec intégrité & probité, comme un bon Patriote, & tel je mourrai.* Il redemanda enſuite ſon bonnet de nuit, qu'il abbaiſſa ſur ſes yeux. En marchant vers le monceau de ſable, il prononça quelques prières éjaculatoires. L'on ne ſaurait aſſurer s'il avait encore alors quelque eſpérance d'éviter le ſupplice, & s'il demanda pour cela à ſon domeſtique, *s'il ne venait perſonne.* Avant neuf heures & demie il ſe remit à genoux en diſant à l'exécuteur, *fais vîte, fais vîte.* En même tems il éleva les mains, en priant, ſi près du coû, que du même coup qui lui enleva la tête, quelques parties de ſes doigts furent auſſi emportées. Pluſieurs perſonnes trempèrent leurs mouchoirs dans ſon ſang; d'autres y mirent du ſable enſanglanté, ou pour le conſerver, ou pour le vendre; il y en eut qui, pour la même fin, coupèrent des morceaux des planches

Il eſt décapité.

teintes de ce ſang. Cependant des motifs bien différents animaient ceux qui en agiſſaient ainſi. Les uns étaient portés à cette eſpèce d'enthouſiasme par amour & par vénération ; les autres n'avaient en vue que de ſatisfaire encore leur haine ou leur vengeance. On aſſure, & quelques années plus tard *Grotius* l'a dit overtement dans quelques-uns de ſes écrits, que l'ennemi de *Barneveld* vit exécuter ce grand homme *. Son corps fut enterré la nuit ſuivante ſans cérémonie. Il était âgé, quand il mourut, de ſoixante-onze ans ſept mois & dix-huit jours.

LES Etats-Généraux firent auſſitôt imprimer la ſentence qui avait condamné le Penſionnaire, & en envoyèrent copie aux différentes Provinces. Il eſt remarquable qu'ils leur écrivaient en même tems „ que les Juges avaient repréſenté „ que l'on avait produit à la charge de *Barne-* „ *veld*, pluſieurs chefs, non mentionnés dans la „ ſentence, & qui livraient de fortes préſomp- „ tions qu'il pourrait avoir eu quelque deſſein „ de ſe tourner du côté de l'ennemi (*l'Eſpagne*). „ Mais qu'on n'aurait pû, ſelon le droit, pro- „ noncer une ſentence ſur ces faits, ſans en ve- „ nir à un examen plus rigoureux (à la tortu- „ re) que l'on avait voulu lui épargner à cauſe „ de ſon grand âge & pour d'autres raiſons. " Mais *Grotius* obſerve, que ces lettres n'avaient été écrites que par quelques-uns des Juges qui s'étaient

* *Du Maurier*, qui donne ſoixante-ſeize ans à *Barneveld*, dit que „ le Prince regarda cette exécution de ſes „ fenêtres, avec des lunettes de *Hollande* (d'approche); „ dont, ajoute-t-il, il fut blâmé de pluſieurs &c. "

Digitized by Google

taient donnés la qualité d'Etats-Généraux. Il ajoute, qu'il eſt perſuadé que le grand âge du Penſionnaire n'aurait pas empêché ſes Juges de lui faire ſouffrir la queſtion, s'ils s'étaient crûs fondés à le ſoupçonner de trahiſon & d'infidélité. Les Etats-Généraux envoyèrent auſſi la ſentence au Roi de *France*. Dans la lettre qu'ils écrivaient à ce Prince, ils ſe plaignaient fort de la conduite de ſon Ambaſſadeur *du Maurier*; & priaient ſa Majeſté de lui ordonner qu'il eut à s'abſtenir à l'avenir *de fomenter & d'entretenir de pareilles factions dans l'Etat*. Cette lettre, dans laquelle on accuſait *Barneveld* de crimes irrémiſſibles, dont il n'était point fait mention dans la ſentence, fut regardée en *France* comme l'ouvrage d'*Aerſens* de *Sommelsdyk*, à qui même, dans certaine lettre écrite à *du Maurier*, l'on donnait le nom de *Garnement*. „ Je ne parlerai „ des qualités perſonnelles du Grand Penſion„ naire, dit l'auteur de la grande Hiſtoire, que „ comme en parlent les Réſolutions des Etats „ de *Hollande*, où, après avoir enrégîtré ſa mort „ au 13. de Mai, on ajoute ces mots. Il fut „ *homme de grande conduite, beſogne, mémoire & „ prudence, oui, ſingulier en tout. Que celui qui „ eſt debout, prenne garde qu'il ne tombe, & que „ Dieu ſoit miſéricordieux à ſon ame. Amen.* " Nous ajouterons avec *du Maurier*. „ Jamais „ homme ne fut ſi ſage ni ſi vertueux que Mon„ ſieur de *Barneveld*. Il avait une préſence „ majeſtueuſe, & diſait beaucoup en peu de „ paroles, avec une éloquence grave & ſuc„ cinte. "

Sentences prononcées contre *Grotius*, *Hogerbeets* & le cadavre de *Ledenberg*.

APRE'S l'exécution de l'infortuné *Barneveld*, dont la nouvelle étonna autant qu'elle affligea ſes deux amis *Hogerbeets* & *Grotius*, on laiſſa quelques jours encore l'échaffaut ſur pié. L'on tâchait cependant ſous main d'engager la famille de ces deux derniers à les porter à demander grace. Trois des Juges ſe rendirent même dans l'appartement de *Hogerbeets*, pour lui conſeiller d'implorer lui-même ſa grace, ou d'y employer ſes parens. Il eut le courage de ſe refuſer à l'un & à l'autre de ces deux moyens; ſur quoi l'un des trois lui dit en colère, *eh! bien, l'on vous traitera comme l'on a traité* Barneveld, *l'échaffaut eſt encore là.* L'Epouſe de *Grotius* fut auſſi conſeillée par quelqu'un du rang le plus diſtingué, de demander grace pour ſon mari. *Je n'en ferai rien*, répondit avec courage cette généreuſe Epouſe, *& s'il l'a mérité, qu'on lui coupe la tête.* Elle parla cependant au Prince, qui pour toute réponſe lui dit, *qu'il fallait prendre la voye de la juſtice ou de la grace.* Les Parens des deux accuſés ſe conſultèrent cependant encore ſur le parti qu'ils avaient à prendre, mais après bien des débats ils réſolurent de ne point s'abaiſſer à demander grace, & d'attendre la ſentence qu'il plairait aux Juges de prononcer.

LA Commiſſion avait dès le quinze condamné le cadavre de *Ledenberg* à être trainé dans ſon cercueil ſur une claye; & à être ainſi pendu à une demie-potence hors de *la Haye*. Il en fut détaché ſecrétement peu après & enterré dans la Chapelle du Château de *Zuilen*, près d'*Utrecht*, maiſon appartenante à ſon gendre *Lakhorſt*. Contre

tre ſon attente * tous ſes biens furent confiſqués. *Grotius*, qui de ſa chambre avait entendu lire cette ſentence, comme il avait entendu celle de *Barneveld*, & *Hogerbeets* qui en fut auſſi inſtruit, ne doutèrent plus qu'ils ne fuſſent eux-mêmes condamnés à la mort. Cependant quoique, outre quelques accuſations particulières, on les chargeât des mêmes crimes qui avaient coûté la tête à *Barneveld*, ils ne furent condamnés tous les deux qu'à une priſon perpétuelle, avec confiſcation de tous leurs biens. *Grotius* ne répondit rien alors à ſa ſentence, mais quelques années plus tard il l'a victorieuſement réfutée dans un écrit public. *Hogerbeets* aucontraire, qui avait paru très-troublé pendant la lecture, dit après, *que ſa ſentence ne s'accordait pas avec ce qu'il avait déclaré, & qu'il demandait qu'elle fut réformée.* On lui impoſa ſilence, ſur quoi ſe frappant la poitrine de la main, il s'appliqua cette belle ſentence d'*Horace*.

Hic murus aheneus eſto,
Nil conſcire ſibi, nulla pallescere culpa.

Sentant cependant après, que ſa vivacité l'avait emporté trop loin, il en fit des excuſes à ſes juges. On lui permit de même qu'à *Grotius*, de recevoir la viſite de ſes Parens; & le 15. d'Août l'on fit partir ces deux priſonniers d'Etat pour *Loevеſtein*. Ce Château ſitué au

* Voyez le billet qu'il écrivit avant de ſe donner la mort; pag. 492.

au confluent de la *Meuſe* & du *Waal* ſur la pointe occidentale du *Bommelerwaard*, vis-à-vis de *Woudrichem*, eſt depuis devenu fameux dans les faſtes de la *Hollande*, par le nombre d'autres illuſtres victimes de la raiſon d'Etat, auxquelles il a ſervi de priſon. C'eſt de là qu'eſt venu le nom auſſi injurieux que ſouvent odieuſement appliqué, de *Faction de Loeveſtein.*

Jugemens portés dans les tems poſtérieurs ſur la ſentence prononcée par les Juges-Commiſſaires contre les trois priſonniers d'*Etat.*

TELLE fut l'iſſue de cette fameuſe affaire qui priva la République du plus habile Miniſtre, & peut-être du plus honnête homme qu'elle eut jamais eu; & qui fit perdre à la *Hollande* en particulier d'autres grands hommes qui, comme *Barneveld*, n'eurent d'autre crime à expier que leur fidélité aux ordres de leurs Maîtres légitimes, & leur généreuſe fermeté à ſoutenir les droits & les priviléges de leur Patrie. Si la poſtérité a le droit de juger ſans crainte & ſans partialité les actions des hommes qui ne ſont plus, c'eſt ſans contredit à l'hiſtoire à publier avec le même courage & la même impartialité les jugemens qu'elle prononce *. „ Nous ne pouvons

* L'un des deux Rédacteurs de la grande Hiſtoire ne dit pas le mot de tout ce que l'Original a oſé publier d'après le célèbre *Binkersboek*. L'autre s'eſt contenté d'ajouter ces mots à la fin de ſa rélation des procédures de la Commiſſion qui condamna *Barneveld* & les autres. „ Monſieur *Wagenaar*, „ dit-il, à la fin de ſon XXXIX. Livre, raiſonne ſur la „ juſtice ou l'injuſtice de la ſentence des trois priſonniers, „ mais nous n'avons pas envie de le copier. Nous laiſſons „ la choſe telle qu'elle eſt; ceux qui veulent lire l'original „ peuvent juger eux-mêmes de la ſolidité ou de la fauſſeté „ de ſon raiſonnement." Cette circonſpection peut avoir ſon prix; mais de nos jours ſurtout, l'hiſtoire demande à être traitée d'une manière moins ſèche; le lecteur veut être inſtruit

„ vons nous empêcher, oſe dire Mr. *Wagenaar*, „ de remarquer que, dans des tems poſtérieurs, „ grands & petits ont jugé injuſte la ſentence „ portée contre les trois priſonniers. Un Juris- „ conſulte célèbre (le ſavant & judicieux *Bin- „ kershoek*) s'eſt étonné de quel front les Juges „ du Penſionnaire & d'autres perſonnes ont pû „ leur faire un crime capital de l'opinion que „ chaque province a la droit de régler dans ſon „ reſſort tout ce qui concerne les affaires de la „ Religion; puisqu'en expliquant l'article XIII. „ de l'Union d'*Utrecht*, il eſt dit en termes „ exprès, que *l'intention n'eſt point qu'une Pro- „ vince ou Ville s'ingère dans les affaires d'une „ autre* (Ville ou Province) *ſur l'article de la „ Religion.*" Longtems avant *Binkershoek* l'on avait penſé & parlé de même ſur ce chef d'accuſation, produit contre *Barneveld*, & ſes co-accuſés. „ Monſieur *Barneveld*, dit *du Maurier* dans ſes mémoires *, fut condamné „ pour avoir maintenu les droits de ſon Pays, „ & ſoutenu que c'était aux Etats particu- „ liers de chaque Province à connaitre des af- „ faires de la Religion, & non aux Etats-Géné- „ raux, qui convoquèrent un Synode Général, „ qu'ils appellèrent National, comme ſi toutes „ les Provinces n'euſſent été qu'un ſeul corps „ &

ſtruit, & il n'a pas toujours aſſez de lumières par lui-même pour découvrir dans le ſimple narré des faits tous les éclairciſſemens qu'il déſire. Nous avons donc cru pouvoir ſans crainte imiter l'exemple de Mr. *Wagenaar*, & de tous les bons Hiſtoriens.

* Pag. 405.

Digitized by Google

„ & qu'une ſeule nation. Car un des principaux chefs „ de ſa condamnation, fut pour avoir ſoutenu cette „ *exorbitante maxime*, (ce ſont les termes de l'Arrêt) „ qu'il appartenait à chaque Province de pouvoir „ diſpoſer en ſon reſſort du fait de la Religion, „ ſans que les autres en puſſent connaître: c'eſt-à- „ dire, qu'il fut condamné pour avoir maintenu les „ priviléges de la Hollande." Le célèbre *Binkershoek* poſe encore comme un fait inconteſtable, que „ *Hogerbeets*, *Grotius* & *Barneveld* lui-mê- „ me, n'ont guères pû être condamnés que pour „ les conſeils qu'ils avaient donnés aux Etats ou „ Magiſtrats particuliers; ou pour avoir exécu- „ té les ordres qu'ils en avaient reçus, le tout „ ſans mauvaiſe foi (de leur part): ce qui, a- „ joute ce grand homme, a été cauſe que, plus „ de quarante ans après, l'on a vu les Magiſtrats „ de *Leide* & de *Rotterdam*, être condamnés „ par le Conſeil ſupérieur à payer, aux Héri- „ tiers de *Hogerbeets* & de *Grotius*, les appoin- „ temens que ces Villes devaient encore à ces „ deux Penſionnaires. Les Héritiers de *Barne-* „ *veld* ont reçu eux-mêmes quelque dédom- „ magement." Enfin parlant du premier article de l'Union d'*Utrecht*, par lequel il eſt dit que, *s'il s'élève des différends entre les Provinces particulières, les villes ou les membres* (des différentes Provinces); *les autres villes, membres, ou Provinces, ne s'en mêleront que comme médiateurs; auſſi long-tems que les parties ſe ſoumettent au droit* (au juge ordinaire). *Binkershoek* fait voir clairement, que l'on a directement agi contre cet article en 1619. puiſque, bien-loin que les trois Priſonniers refuſaſſent d'être mis en juſtice devant

vant leur juge ordinaire; ils avaient demandé instamment, à n'être jugés que par lui; sur quoi *Binkershoek* ajoute; *si vous voulez* savoir *de quel* droit *les juges-Commissaires des Etats-Généraux ont prononcé sur cette affaire, adressez-vous à des gens plus instruits que moi; Je ne suis pas en état de vous le dire.* *

TOUTE la question sur la justice ou l'injustice de cet arrêt dépend donc uniquement, continue l'Historien de la *Hollande*, de cette autre question; *si la souveraine puissance appartient-aux Etats-Généraux sur les Provinces-Unies, ou si les Etats de chaque Province ont, dans chaque Province, la puissance souveraine sur tout ce qui n'a pas été cédé à l'Union.* Cette dernière opinion était celle de *Barneveld* & de tous ceux de son parti; c'est de nos jours une opinion généralement reçue. Le Prince *Maurice* & quelques autres étaient pour le sentiment contraire. Dès l'année 1590. les deux opinions avaient été vivement débatues, & quoique toutes deux trouvassent des partisans, celle qui attribuait l'autorité suprême à chaque Province dans l'étendue de son ressort, était la plus généralement suivie; & a toujours été regardée, dit notre

* Le célèbre Président de *Binkershoek* s'exprime encore en ces termes sur ce fameux jugement. *Ex his facile efficies, quæcunque in* Hollandia *annis* 1618. *&* 1619. *contra* Barneveldium, Hogerbeetsium *&* Grotium *acta & judicata sunt, non alio jure niti, quam quod Prætor reddere dicitur, etiam cum inique decernit.* Ainsi selon ce grand homme, toutes les procédures faites contre *Barneveld, Hogerbeets* & *Grotius*, & la sentence qui s'ensuivit, n'étaient appuyées sur d'autre droit que sur celui que le Préteur (le Juge) est censé rendre, lors même qu'il prononce un arrêt injuste.

notre Hiſtorien après *Binkershoek*, comme la plus raiſonnable & la mieux fondée, par les *Publiciſtes* les plus cenſés, & par tous ceux à qui était bien connue la conſtitution de cette République. Il ne faut donc pas s'étonner ſi dans le ſiècle que nous traitons, l'on vit revivre la même diverſité de ſentimens ſur cette matière. Mais delà devait ſuivre auſſi un jugement différent ſur la conduite des accuſés. Si la Souveraine puiſſance appartenait aux Etats-Généraux, *Barneveld* & les autres étaient ſans-doute coupables, parce qu'ils s'étaient ſouvent oppoſés aux réſolutions priſes par les Etats-Généraux. Mais ſi c'était aux Etats des Provinces particulières qu'appartenait la puiſſance Souveraine, leurs Miniſtres n'étaient point coupables, puiſqu'ils n'avaient rien fait que par les ordres de ces Etats, & ſans ſortir des bornes de leur reſſort. Et il ne ſervirait de rien d'objecter, que ces Miniſtres eux-mêmes avaient conſeillé de donner de pareils ordres; puiſqu'on ne leur avait confié les charges dont ils étaient revêtus, que pour qu'ils ſerviſſent leurs Maîtres de leurs conſeils, & qu'il ne parait point de mauvaiſe foi dans tous ceux qu'ils ont donnés. * Le Penſionnaire n'avait donc

* Les Etats de *Hollande* ſe croyaient ſi peu fondés à faire le moindre reproche de mauvaiſe foi à leur Penſionnaire *Barneveld*, que même en l'année 1618. ils le prirent ſous leur protection & garde particulière pour les longs & fidèles ſervices qu'il leur avait rendus. Cette Réſolution qui fut publiée dans presque toutes les Villes, eſt du mois de Juin 1618. ainſi deux mois ſeulement avant que ce grand homme ait été arrêté. Mais le Prince n'avait pas encore changé la Régence des Villes de cette Province; changement qui en cau-

donc pas tort lorsque la veille de ſon ſupplice il dit à un des Eccléſiaſtiques qui étaient dans ſa chambre : *Je ne veux point accuſer les Juges, mais je viens dans un tems, où l'on ſuit d'autres principes de gouvernement que ceux adoptés jusqu'ici.* Ce qui ayant été rapporté après au Prince, *le Penſionnaire*, dit-il, *n'a point trouvé ces Principes dans l'Etat, mais il a cherché à les y introduire.* „ Que le Lecteur impartial, ajoute Mr. „ *Wagenaar*, juge lui-même laquelle de ces „ deux opinions approche le plus de la vérité."

Autres changemens faits après les procédures contre les Priſonniers d'Etat.

QUOIQU'IL EN SOIT, peu après la condamnation de *Barneveld* & de ſes prétendus complices, l'on s'attacha à purger l'Etat & l'Egliſe, du levain de l'*Arminianisme*. Pluſieurs Miniſtres *Rémontrans* furent pourſuivis & bannis. On donna de nouveaux Curateurs & Profeſſeurs à l'Univerſité de *Leide*, à la place de ceux que l'on ſoupçonnait être attachés aux opinions condamnées ; on en chaſſa même les Etudians en Théologie, qui parurent ſuſpects d'avoir ſucé un venin qui paraiſſait ſi dangereux. *Veenhuizen* & *van der Myle*, gendres du Penſionnaire, ne furent plus convoqués comme Membres du *Ridderſchap*, ou du Corps des Nobles de *Hollande* ; & ſes deux fils, malgré la parole du Prince, de les traiter favorablement, tant qu'ils ſe conduiraient bien, furent démis de leurs emplois. Pluſieurs Officiers de juſtice ou de police perdirent auſſi leurs charges, ou parce qu'eux-mêmes ils étaient

cauſa de très-grands dans l'aſſemblée des Etats de *Hollande*, presque toute compoſée de nouveaux membres.

taient *Rémontrans*, ou parce qu'ils ne pourſuivaient pas avec aſſez de vigueur les perſonnes attachées à cette Secte.

Progrès de la Compagnie des *Indes Orientales.*

TANDIS QUE dans les *Provinces-Unies* l'on s'occupait de tous ces objets devenus importants, la puiſſance de la République prenait de nouvelles forces dans les Indes par les progrès qu'y avait fait la Compagnie. La jalouſie des *Anglais*, qui craignaient que le commerce des *Hollandais* dans cette partie du monde n'engloutit tout-à-fait le leur, excita contre ces derniers la méfiance de quelques Princes *Indiens*, & peut-être les faibles établiſſemens de la Compagnie dans les *Indes* allaient être ruinés ſans reſſource, lorſque la bravoure & la ſage conduite du gouverneur *Jean Pieterszoon Koen*, fit bientôt changer de face aux affaires. Les *Hollandais*, victorieux de la ruſe & de la force de leurs ennemis, fondèrent cette fameuſe Capitale des *Indes Hollandaiſes*, *Batavia*, qui par le nombre & la beauté de ſes Edifices eſt devenue & eſt encore l'une des plus célèbres villes commerçantes de l'Univers. Elle eſt le ſiége du Gouverneur Général & du Conſeil des *Indes*; elle eſt l'entrepôt d'où la Compagnie fournit de toutes ſortes de denrées & de marchandiſes, & les *Indes* elles-mêmes, & la République, & pluſieurs autres parties du Monde.

1620. LES troubles qui s'étaient élevés en *Allemagne*, au ſujet de l'Election de *Frédéric*, Comte *Palatin*, au Royaume de *Bohême*, embarquèrent en 1620. la République dans une nouvelle guerre, où cependant il ne ſe paſſa rien de fort conſidérable de la part des Etats, la mesintelligence s'étant miſe entre les Chefs, & la rigueur de la ſai-

saison ayant obligé les Etats de rappeller leur Cavalerie. Le Prince *Maurice* cependant, pour arrêter *Spinola*, qui voulait se retirer à *Rees* en longeant le *Rhin*, fit construire, entre *Bonn* & *Cologne*, un Fort auquel l'on donna à cause de sa forme quarrée, le nom de *Paapenmuts* (Bonnet de Prêtre).

Le Fort de *Papenmuts* construit.

CETTE même année *Guillaume-Louis* de *Nassau* mourut d'apoplexie à *Leeuwaarde* le 10. de Juin. Il était *Stadhouder* de *Frise*, de *Groningue* & de *Drente*, & avait rendu de grands services à l'Etat. Le Prince *Maurice* lui succéda dans les deux derniers *Stadhouderats*, celui de *Frise* fut donné au frère du défunt, *Ernest-Casimir* de *Nassau*. *Louïse* de *Coligny*, Princesse Douairière d'*Orange*, qui était repassée en *France*, y mourut à *Fontainebleau* le 9. d'Octobre de la même année. Le Prince *Frédéric-Henri*, son fils unique, était alors en *Allemagne* occupé à la guerre de *Bohême*. Inquiette sur le sort de son fils, ses craintes redoublèrent pendant sa maladie; & comme l'affaire des *Rémontrans* avait fait plus d'un ennemi à ce Prince, qui aurait voulu qu'on les eut traités avec plus de douceur & de modération, cette tendre mère crut que l'on n'avait envoyé son fils dans le *Palatinat*, que pour le sacrifier aux vues secrètes de la faction opposée. Peut-être cette sollicitude avança-t-elle la fin de cette respectable Princesse. Quoiqu'il en soit, pendant qu'elle avait été en *Hollande*, elle avait constamment favorisé les *Rémontrans*, & nommément le Ministre *Uitenbogaard*. Elle n'en fut cependant pas moins estimée des personnes raisonnables de l'autre parti, qui sur

Mort du Comte *Guillaume-Louis*, de *Nassau* & de la Princesse Douairière d'*Orange*.

cet article s'accordaient avec leurs adverſaires pour avouer que *Louiſe* de *Coligny* était une Princeſſe auſſi pieuſe que populaire & affable. L'on aura peine à croire après cela, que cette Princeſſe aît pû être expoſée aux inſultes groſſiéres de la plus vile populace. Cependant quelques zélateurs du parti *Contre-Rémontrant* en avaient fait un portrait ſi affreux, que paſſant un jour en caroſſe par la ville de *Delft* on lui jetta de la bouë, en lui donnant les épithètes les plus offençantes *. Son corps ayant été rapporté en *Hollande*, fut enterré dans cette dernière ville, où cette Princeſſe repoſe dans le même tombeau que feu ſon Epoux *Guillaume* I. Prince d'*Orange*.

APRE'S la mort de *Barneveld*, la charge importante, dont il avait été revêtu, fut proviſionnellement occupée par Maître *André* de *With*, Penſionnaire de *Dordrecht*. Celui-ci ayant été fait enſuite Sécrétaire des Etats de *Hollande*, l'on choiſit en 1621. le Conſeiller *Antoine Duik* pour lui confier un emploi auſſi dangereux qu'honorable. Mais les Etats jugèrent à propos de donner à leur nouveau Miniſtre le nom de *Conſeiller-Penſionnaire* au-lieu du titre d'*Avocat* (Général) de *Hollande* qu'avaient eu *Barneveld* † & ſes prédéceſſeurs.

QUEL-

* Le *Hollandais* dit tout cruëment que l'on traita *Louiſe* de *Coligny* de P... *Arminienne*.

† Nous avons donné dans tout le cours de cet Abregé le nom de *Penſionnaire*, ou de *Grand-Penſionnaire* indiſtinctement à *Barneveld*, parce que ce Miniſtre des Etats de *Hollande* eſt plus connu des Etrangers ſous ce titre que ſous celui d'*Avocat-Général*, qui ſemble même préſenter une autre idée à l'eſprit que celle que

ſai

QUELQUE tems auparavant la veuve de *Barneveld* & les épouſes de *Hogerbeets* & de *Grotius*, ayaient demandé que, ſuivant les Privilèges de la Province, il leur fut permis de racheter la confiſcation des Biens des ſententiés, pour une certaine ſomme. Cette requête fut cauſe que ceux, qui avaient été Juges-Commiſſaires dans la cauſe de ces illuſtres accuſés, déclarèrent qu'en formant leur arrêt ils avaient été d'opinion que toutes les perſonnes condamnées, à l'exception de *Daniel Treſel* *, s'étaient rendues coupables du crime de Lèze-Majeſté. Sur cette Déclaration, que *Grotius* dit quelque part avoir été faite après coup, & ſeulement par quelques-uns de ces juges, les Etats jugèrent que la confiſcation ne pouvait être rachetée. En 1621. les Parens de ces trois Miniſtres revinrent à la charge, & furent alors fortement appuyés par la recommandation du Marquis de *Puyſieux* Sécrétaire d'Etat du Roi de *France*. Cependant bien-loin de ſe prêter aux inſtances

Barneveld, Hogerbeets & Grotius ſont jugés s'être rendus coupables du crime de Lèze-Majeſté.

fait naître le nom de *Conſeiller-Penſionnaire*. Mr. *Wagenaar* croit que l'on donna ce dernier titre au nouveau Miniſtre, parce que le nom d'*Avocat* était devenu odieux au peuple, ou parce que cet emploi ayant en quelque ſorte changé de nature par les nouvelles Inſtructions données à *Duik*, l'on avait jugé qu'il conviendrait de donner auſſi un nouveau nom à la charge qu'on lui confiait.

* Ce *Daniel Trezel*, premier Clerc des Etats-Généraux, avait prêté ſa maiſon aux Députés particuliers des Provinces de *Hollande* & d'*Utrecht*, qui s'y étaient conſultés ſur les moyens d'empêcher le licentiement des *Waardgelders*, & les autres changemens que l'on prévoyait devoir ſe faire. Il fut condamné par contumace à deux ans de banniſſement & à une amande de deux-mille florins.

Digitized by Google

ces de ce Seigneur, & de répondre favorablement à la Requête préſentée par les trois familles, les Etats-Généraux arrêtèrent de ne recevoir de ſix ans ni recommandation ni requête, en faveur des perſonnes condamnées & bannies. Les Etats de *Hollande* eux-mêmes ſuivirent cet exemple, & déclarèrent que pendant le même terme de ſix ans on n'admettrait aucune requête contre les ordonnances ou Edits rendus par les juges, les Etats-Généraux ou les Etats particuliers de chaque Province contre les perſonnes condamnées, bannies, ou détenues dans les priſons. Cette déciſion obligea, pour quelque tems au moins, les Parens des trois infortunés Miniſtres à ne plus faire d'inſtances inutiles.

L'on pourſuit les *Rémontrans*.

MALGRE' les défenſes rigoureuſes des Etats les *Rémontrans* s'aſſemblaient ſoit dans les villes mêmes, ſoit hors de leurs murs. L'on penſa donc ſérieuſement aux moyens d'empêcher ces aſſemblées devenues illicites. Dans pluſieurs lieux différentes perſonnes furent bannies ou condamnées à de fortes amandes. Ce fut aux Miniſtres que l'on s'attacha ſurtout ; pluſieurs furent traités avec la dernière indignité. *Samuel Prince* & *Jean Grevius*, tous deux Miniſtres, furent condamnés par les Etats-Généraux à être renfermés dans le *Rasphuis* * d'*Amſterdam* & à y être traités de la même manière que les les autres ſcélérats. *Vezekius*, autre Miniſtre, fut

* Sorte de Maiſon de force ou de correction, où les malheureux qui y ſont condamnés, paſſent leurs triſtes jours à ſcier du bois de *Brésil* ou à d'autres ouvrages auſſi pénibles. D'ailleurs ils ſont traités en vrais forçats.

Digitized by Google

fut jetté dans un affreux cachot, où pendant huit ou neuf jours il fut exposé aux horreurs d'une puanteur presqu'insupportable, ensuite renfermé dans une maison de force à *Harlem*.

Des traitemens aussi rigoureux & qu'il serait difficile de concilier avec l'esprit de modération & de tolérance, ce principe fondamental des premiers *Réformateurs*, durent paraître d'autant plus extraordinaires aux Esprits sensés, que dans le systême *Protestant* l'Hérésie n'est pas un crime, & qu'on y recommande même la tolérance civile. Plusieurs de ces *Arminiens* persécutés eurent cependant le bonheur de se dérober par la fuite aux maux qu'on leur préparait; d'autres déjà renfermés, surent tromper la vigilance de leurs gardes, & mettre tous les moyens en usage pour recouvrer leur liberté. *Vezekius*, *Grevius* & *Prince* furent assez heureux pour devoir ainsi la leur ou à leur propre industrie ou aux secours de leurs amis. Le Ministre *Sapma*, qui procura ensuite celle de ces deux derniers, avait lui-même reçu la sienne des mains de son Epouse. Cette femme généreuse, ayant eu la permission de le voir dans sa prison, lui fit prendre ses habits, & ainsi déguisé il sortit sans que les gardes s'apperçussent de la supercherie qu'on leur faisait. L'évasion de tant de Ministres prisonniers fut cause, que les Etats ordonnèrent de renfermer desormais dans la Forteresse de *Loevestein* tous les autres dont on pourrait se saisir. Bientôt elle en fut remplie. Mais quels obstacles que l'invention de l'homme ne trouve le moyen de franchir, lorsqu'elle est aiguillonnée par l'ardent désir de la liberté! L'on venait d'en

voir une preuve bien forte dans la manière dont *Grotius*, quelques mois auparavant, s'était sauvé de cette même prison, que l'on avait crue si sure.

Grotius se sauve de sa prison.

QUAND ce grand homme, & *Hogerbeets* son compagnon d'infortune, furent transférés à *Loeveſtein*, l'on permit à leurs Epouses de s'y renfermer avec eux. A certains jours il leur était accordé de se rendre à une des villes voisines pour y acheter les denrées nécessaires pour la table de leurs maris qu'elles apprêtaient elles-mêmes. Elles avaient contracté une sorte d'amitié avec le nommé *Abraham Datſelaar*, marchand à *Gorinchem*, qui leur avait accordé un libre accès dans sa maison toutes les fois qu'elles venaient dans cette ville. Quoique l'Epouse de *Hogerbeets* fut morte au chateau de *Loeveſtein* dès le mois d'Octobre 1620., celle de *Grotius* n'en continua pas moins d'entretenir une bonne amitié avec *Datſelaar* & sa femme, sœur de *Thomas Erpenius*, Professeur en Langues *Orientales* à *Leyde*, & ami intime de *Grotius*. Tout ce que celui-ci recevait de *Hollande* ou y renvoyait, était adressé à *Datſelaar*, qui avait soin de le faire parvenir à sa destination ultérieure. Par ce moyen, *Grotius* qui dans sa prison s'occupait à composer des ouvrages savants, avait plusieurs fois reçu & renvoyé un coffre rempli de livres, que lui prêtaient *Erpenius*, *Voſſius* & d'autres. *Prounink*, Commandant de la Forteresse, & fils de ce Bourguemaître d'*Utrecht*, ce partisan si zélé de *Leyceſter*, avait eu d'abord grand soin de faire ouvrir & d'examiner ce coffre; mais n'y trouvant toujours que des livres, il se lassa enfin

fin d'une exactitude si scrupuleuse, & laissa ensuite passer & repasser le coffre sans y faire grande attention. *Marie Reigersbergen*, épouse de *Grotius*, s'étant apperçue de cette négligence du Commandant, fut la première à qui l'idée vint de la mettre à profit, pour tirer son mari de sa prison. Elle lui proposa de se mettre lui-même dans le coffre. *Grotius* ayant approuvé cette innocente supercherie, on essaya s'il pourrait y tenir, & combien il lui serait possible d'y rester renfermé sans courir de danger. *Prouninк* étant parti pour *Heusden* le 22. de Mars, l'on demanda à sa femme la permission de renvoyer un coffre, plein de livres *Arminiens*; elle l'accorda sans peine. A la pointe du jour *Grotius*, après avoir fait d'ardentes prières au ciel, se mit dans le coffre, où il ne recevait d'air que par la serrure, obligé d'ailleurs de s'y tenir dans la posture la plus génante, le coffre n'ayant que quatre piés moins deux pouces de long. Lorsque l'on descendit cette caisse, dont les vuides étaient remplis de livres & de quelques paquets de fil, les Soldats, qui la portaient, la trouvant d'une pésanteur extraordinaire, se demandèrent l'un à l'autre *si ce n'était pas l'Arminien lui-même qui y était renfermé ?* sur quoi la femme de *Grotius* répondit, *ce sont des Livres Arminiens.* Le coffre fut heureusement transporté au navire, & de là à *Gorinchem* chez *Datzelaar*. La femme de celui-ci, avertie par la servante de *Grotius*, à laquelle le secret avait été confié, & qui avait accompagné son Maître, la suivit dans le plus grand étonnement. Retiré de la caisse, *Grotius* se remit bientôt d'une sorte de faiblesse, causée

par le manque de reſpiration libre, & par la gêne où il avait été pendant plus de deux heures. Il demanda d'abord à parler à *Datzelaar*; mais celui-ci craignant de ſe compromettre, refuſa de voir l'illuſtre fugitif, & laiſſa à ſa femme ſeule le ſoin de conduire toute cette affaire. *Grotius* était hors de ſa priſon, mais il n'était pas encore ſauvé. Traveſti en manœuvre, par les ſoins de *van der Veen*, Beau-frère de la femme de *Datzelaar*, & accompagné de *Jean Lambertzoon*, Maître maçon, il paſſa en pleine foire par la grande place, une règle de maçon à la main, ſans que perſonne le reconnût ou ſoupçonnât qu'il fut autre que ce qu'il paraiſſait être. Ayant avec le même bonheur paſſé la rivière, *Grotius* ſe rendit à pied à *Waalwyk*, toujours accompagné de l'honnête maçon. D'ici une voiture le tranſporta à *Anvers*, où il fut reçu & *herbergé* par *Grevinkhoven* & *Episcopius*. Avant de ſe rendre à *Paris*, qu'il avait choiſi pour le lieu de ſa retraite, il écrivit d'*Anvers* au Prince *Maurice* & aux États-Généraux pour juſtifier ſon évaſion. „ Le déſir de la liberté, „ leur diſait-il, eſt naturel à l'homme; j'ai re„ couvré la mienne, ſans *fracture* & ſans avoir „ corrompu la fidélité de qui que ce ſoit." *Prounink* de retour de *Heusden*, s'apperçut bientôt que ſon priſonnier s'était ſauvé; il fit toutes les perquiſitions poſſibles. On avait été obligé de lui avouer la ruſe qui avait rendu la liberté à *Grotius*. C'était donc à ſe ſaiſir du coffre qu'aboutiſſaient toutes ſes recherches; il fut trouvé ce bienheureux coffre dans la Barque marchande de *Delft*, mais il ne contenait plus que du

fil

Digitized by Google

fil & du linge. *Prounink* voulut ſe venger ſur la femme de *Grotius* du tour qu'elle lui avait joué ; il la retint priſonnière, mais il eut enfin ordre de la relacher. Cette Epouſe généreuſe, qui mérite à plus d'un titre d'être comptée parmi le petit nombre des femmes fortes, ſe rendit d'abord à *Paris* auprès de ſon illuſtre époux qui, entr'autres bannis, y avait retrouvé ſon ami, le Miniſtre *Uitenbogaard*.

CEPENDANT la trêve de douze ans étant ſur le point d'expirer, les Etats des *Provinces-Unies* ſe préparèrent à ſoutenir une guerre purement défenſive. Les Compagnies furent augmentées ; & l'on fit croiſer quelques Vaiſſeaux de guerre dans la *Méditerranée* & à la hauteur de *Dunkerque*. L'ennemi de ſon côté faiſait des préparatifs, & cherchait à faire réuſſir quelqu'entrepriſe avant l'expiration de la trêve. Les Archiducs tentèrent auſſi d'attirer à leur parti les *Rémontrans* qui s'étaient retirés dans le *Braband*, en leur faiſant ſentir que l'on ſerait aſſez porté à leur permettre l'exercice de leur Religion dans les Lieux que les *Eſpagnols* prendraient ſur les Etats, que même ils pourraient y prétendre aux charges de Magiſtrature. Quelque maltraités qu'euſſent été les *Rémontrans* par les Etats, ils furent aſſez généreux pour rejetter toutes ces offres. *Spinola*, l'Ambaſſadeur d'*Eſpagne*, & le Penſionnaire d'*Anvers*, avaient de même fait les offres les plus ſéduiſantes à *Uitenbogaard*, qui ne s'était point encore retiré à *Paris*. L'on rapporte à cette occaſion, que dans un des entretiens que ce général *Eſpagnol* eut avec cet Eccléſiaſtique, il lui demanda, *ſi le Comte Henri était des ſiens?*

Fin de la trêve de douze ans.

ſiens? „ Je l'ignore, repartit *Uitenbogaard*, mais „ je penſe que ce Prince ſerait aſſez porté à „ faire du bien aux *Rémontrans*, s'il en avait le „ pouvoir. "

Nouvelles propoſitions de paix.

PENDANT que d'un côté les Archidues traitaient ſi favorablement les *Rémontrans*, ils faiſaient de l'autre faire des propoſitions de paix à la République. Ils ſe flattaient que les mauvais ſuccès de la guerre de *Bohême* porteraient les Etats à ſe prêter à des conditions qu'ils avaient ſi ſouvent refuſées. „ Il leur ſerait avantageux, „ leur faiſait-on repréſenter, que tous les *Pays-* „ *Bas* fuſſent réunis ſous un même Chef. S'ils „ voulaient y conſentir, ils pouvaient s'attendre „ aux conditions les plus raiſonnables, qui leur „ ſeraient confirmées non-ſeulement par les Ar- „ chiducs, mais par le Roi d'*Eſpagne* lui-mê- „ me. " Il n'était guères probable que les Etats acceptaſſent de telles propoſitions; auſſi firent-ils voir par leur réponſe, *qu'ils n'étaient nullement diſpoſés à perdre le fruit de tant de travaux & de ſang, en cédant de nouveau à d'autres la ſouveraineté & la majeſté des* Provinces-Unies, *qu'ils avaient ſi long-tems maintenues par la force de leurs armes, & qui avaient été ſolemnellement reconnues par tant de Puiſſances, & même par les Archiducs & l'*Eſpagne.

TOUTE eſpérance de paix s'étant ainſi évanouie, & la trêve expirant le 10. du mois d'Avril, l'on ſe prépara du côté des Etats à repouſſer les hoſtilités, que l'on prévoyait devoir commencer par les *Eſpagnols*. Il ne ſe paſſa cependant rien de fort important pendant le printems de cette année. Ce qui contribua encore beaucoup

coup à faire trainer en longueur les opérations militaires; ce fut la nouvelle que l'on reçut dans ces Provinces de la mort de *Philippe* III. Roi d'*Eſpagne*, arrivée le 31. du mois de Mai. Son fils lui ſuccéda ſous le nom de *Philippe* IV. & il était aſſez naturel de penſer que cet évènement pourrait faire changer de face aux affaires des *Pays-Bas*. Cette mort d'ailleurs fut bientôt ſuivie de celle de l'Archiduc *Albert*, décédé à *Bruxelles* le 13. de Juillet.

Mort de *Philippe* III. Roi d'*Eſpagne*, & de l'Archiduc *Albert*.

AVEC quelque peu de vigueur cependant que l'on pouſſât la guerre que l'on venait de reprendre, les Négocians *Hollandais* profitèrent des circonſtances pour engager les Etats à conſentir à l'érection d'une Compagnie des *Indes-Occidentales*. L'Octroi, daté du 3. d'Août, & accordé pour vingt-quatre ans, était en grande partie aſſez conforme à celui de la Compagnie des *Indes-Orientales*. Du reſte la nouvelle Compagnie était diviſée en cinq Chambres ou Colléges. Vingt Directeurs étaient à la tête de la Chambre d'*Amſterdam*, qui formait les quatre neuviémes de la Société. La Chambre de *Zélande* adminiſtrait deux neuviémes par douze Directeurs; & quatorze Directeurs étaient chargés de l'adminiſtration des Chambres de la *Meuſe*, de la *Nord-Hollande*, & de la *Friſe* avec *Groningue* & les *Ommelandes*, chacune pour un neuviéme. Pour les affaires d'une grande importance l'on convoquerait une aſſemblée de dix-neuf Perſonnes, huit de la Chambre d'*Amſterdam*, quatre de celle de *Zélande*, & deux de chacune des trois autres; les Etats-Généraux nommeraient la dix-neuviéme perſonne. Chaque Directeur

Erection de la Compagnie des *Indes-Occidentales*.

&

& principal Intéreſſé devait, pour la Chambre d'*Amſterdam*, avoir dans les fonds de la Compagnie un Capital de ſix mille Florins, & de quatre mille florins pour chacune des autres Chambres. La Compagnie était affranchie pour huit ans de tous droits d'entrée & de ſortie. Les Etats protégeraient ſa navigation & ſon commerce par ſeize Vaiſſeaux de guerre & quatres Jachts, auxquels elle ajouterait un pareil nombre de Jachts & de Vaiſſeaux de guerre. Un an plus tard on lui accorda le privilége excluſif de la traite du Sel à *Punto del Rey*; mais *Hoorn*, *Enkhuizen* & *Medenblik* s'oppoſèrent avec tant d'inſtance & de fermeté à cette excluſion, qu'on ſe vit obligé de leur permettre la traite libre de cette denrée; faveur dont cependant ils retirèrent peu d'avantages, par les obſtacles qu'ils rencontrèrent du côté des *Eſpagnols*. Nous aurons peut-être occaſion de parler par la ſuite des Expéditions de cette Compagnie, qui, malgré tous les encouragemens qu'elle venait de recevoir, ne fut cependant en état de mettre une flotte en mer qu'en l'année 1623.

1622. LA Campagne de 1622. ne fut ouverte par les Etats, qu'au mois de Mai, encore ne ſe fit-il rien de fort conſidérable. *Spinola* de ſon côté aſſiégea *Bergen-op-Zoom*, mais ſans ſuccès, le Prince *Maurice* l'ayant forcé à lever le ſiége, qui avait déjà duré près de trois mois. Cependant le Prince lui-même ne fut pas plus heureux dans différentes entrepriſes qu'il avait formées ſur *Bois-le-Duc*, *Hulſt* & *Anvers*.

Grotius publie ſon Apologie. GROTIUS cependant, qui s'était retiré en *France*, y avait travaillé à ſon Apologie. Cet ou-

ouvrage, dans lequel il juſtifiait pleinement ſa conduite & celle des autres perſonnes qui, de ſon tems, avaient eu part à l'adminiſtration publique, fut envoyé avec les plus grandes précautions à *Amſterdam* pour y être imprimé ſecrétement. Des lettres de l'auteur ayant été interceptées découvrirent le myſtère. L'impreſſion arrêtée à *Amſterdam* fut repriſe & achevée à *Hoorn*. Cette fameuſe Apologie parut au mois de Novembre de cette année. Auſſitôt fut publié un Edit qui interdiſait ſous les peines les plus ſevères le débit & la lecture du livre; cette défenſe n'empêcha pas qu'il ne fut lû & gouté; & il s'en fit même un débit ſi conſidérable, que l'on ſe vit obligé d'en réitérer pluſieurs fois l'impreſſion. Ce même Edit avait déclaré l'auteur puniſſable en ſon corps & en ſes biens: une rigueur auſſi exceſſive engagea *Grotius* à implorer la protection de *Louïs* XIII. qui ſe fit un vrai plaiſir d'en aſſurer ce grand homme. *Jean de Haan*, qui avait été Penſionnaire de *Harlem*, & qui, ayant heureuſement dérobé ſa tête au coup qui la ménaçait, était devenu Conſeiller du Duc de *Holſtein*, penſait que *Grotius* dans ſon Apologie ne s'était point aſſez clairement expliqué ſur les véritables cauſes des changemens faits dans le Gouvernement de la République. „ L'auteur, „ aurait dû, diſait-il, montrer hautement quel „ était celui qui depuis longtems couvait ce pro„ jet en lui-même, pour parvenir à une auto„ rité plus étendue ou même arbitraire, par „ l'anéantiſſement des droits & des priviléges du „ Pays, & en ſacrifiant à ſon ambition les Pa„ triotes que l'âge, le mérite & la fidélité di-

„ ſtin-

„ ſtinguaient le plus. " * On voit au moins par là combien certaines perſonnes, affectionnées à l'ancien gouvernement, en voulaient à celui qu'elles regardaient comme le principal auteur des changemens de l'année 1618. Animoſité cependant qui ſe montra avec des ſignes bien plus évidents encore, lorsqu'au mois de Février de l'année 1623. on eut découvert une conſpiration contre la vie du Prince *Maurice*, & que l'on eut reconnu parmi les complices des perſonnes qui avaient été dépouillées de leurs emplois lors de ces changemens, & d'autres généralement avouées pour être du parti *Rémontrant*.

Attentat contre les jours de *Maurice*.

GUILLAUME *van Oldenbarneveld*, Seigneur de *Stoutenbourg*, le plus jeune des fils du Penſionnaire, était le chef & l'ame de ce déteſtable complot. Quoiqu'avec bien des peines, cet eſprit inquiet & violent avait ſu faire entrer dans ſes vues de vengeance ſon frère aîné *Reinier van Oldenbarneveld*, Seigneur de *Groeneveld*. Tous deux, après la funeſte mort de leur père, avaient été privés de leurs emplois, malgré la promeſſe de *Maurice* de les protéger tant qu'ils ſe conduiraient bien. Dépouillés de leur fortune par la confiſcation des biens de leur père, fuis de

* „ *Grotius* au contraire, dit notre Auteur, penſait que „ l'Etat actuel des affaires en *France* ne lui permettait pas „ d'écrire avec plus de liberté ou moins de circonſpection. " C'eſt que la guerre civile était allumée alors entre le Roi & les *Proteſtans* de ſon Royaume, qui demandaient des ſecours aux Etats-Généraux; & l'on ne ſent que trop que, pour ſe conſerver la protection de la *France*, *Grotius* était obligé de ménager ſes anciens maîtres, ceux du moins qui l'étaient alors de la République.

Digitized by Google

de tous ceux qui prétendaient aux faveurs & aux graces de la Cour, les deux frères réſolurent de ſe venger d'un ſeul coup & du ſupplice de leur malheureux père, & des maux qu'ils en ſouffraient eux-mêmes. *Stoutenbourg*, plus impétueux que ſon frère, qui n'était pour ainſi dire que paſſif dans toute cette affaire, ne tarda pas à trouver nombre de complices, auxquels il préſenta le ſpécieux prétexte du bien public, & la facilité de faire dans la Régence de nouveaux changemens. Parmi les principaux Conſpirateurs l'on compte *Adrien van Dyk*, qui avait été Sécrétaire de *Bleiswyk*; *David Korenwinder* qui avait occupé le même poſte à *Berkel*, Seigneurie appartenant à la Dame de *Barneveld*; *Adrien van der Duſſen*, marié à la fille de feu *Elie van Oldenbarneveld*, frère du Grand-Penſionnaire, & lui-même Penſionnaire de *Rotterdam*; *Kors Janszoon van Alfen*, gros Marchand de Hareng à *Rotterdam*; *Henri Slatius*, qui avait été Miniſtre à *Bleiswyk*, & ſon beau-frère *Corneille Gerritszoon van Woerden*, Menuiſier à *Rotterdam*, *Jean* & *Abraham Blanſaart*, *Guillaume Parthy*, & quelques-autres ſe trouvèrent avoir eu connaiſſance du complot.

Noms des principaux Complices de la conjuration.

Il ſerait trop long de donner un détail circonſtancié de cette conjuration qui, de l'aveu de *du Maurier* „ fut une des plus grandes qui „ ſe fut faite de long-tems. " Le deſſein avait été formé d'aſſaſſiner le Prince à *Ryswyk*, lorſqu'il monterait dans ſon caroſſe ou qu'il en deſcendrait. Les deux *Blanſaart* & *Parthy*, aidés de trois matelots gagés par les conjurés, devaient faire le coup. Si l'on s'en fut tenu au nombre des

des complices que l'on avait déjà, il eſt aſſez probable que l'aſſaſſinat projetté n'eut que trop malheureuſement réuſſi ; mais l'on engagea quatre autres matelots à prêter la main à cet attentat, ſans leur en découvrir pourtant les circonſtances, ni contre qui il était formé. Effrayés du danger auquel ils allaient s'expoſer, ceux-ci réſolurent de découvrir au Prince ce qu'ils ſavaient du complot. L'on donna auſſitôt les ordres néceſſaires pour s'aſſurer des Conjurés. *Corneille Gerritszoon* & les trois premiers matelots, dont on a parlé, furent découverts & arrêtés dans une auberge, où ils s'étaient rendus pour s'aboucher avec les quatre autres matelots. Ils avouèrent toutes les circonſtances du complot qui leur étaient connues, & reçurent enſuite la punition qu'ils n'avaient que trop méritée. *Stoutenbourg* & *van der Duſſen*, les moins à plaindre de tous les conjurés, parce qu'ils étaient les plus coupables, eurent l'adreſſe, quoiqu'avec bien des peines, d'échapper à toutes les recherches de la juſtice. Ils ſe retirèrent dans le *Brabant*, où l'Archiducheſſe *Iſabelle* leur accorda ſa protection. *Stoutenbourg* ſe rendit *Catholique*, & porta enſuite les armes contre ſa patrie en faveur des *Eſpagnols*. Monſieur de *Groeneveld*, l'aîné des fils du Penſionnaire, fut arrêté dans l'Iſle de *Vlieland*, déguiſé en pêcheur, & conduit à *la Haye* ſous forte eſcorte. Il avoua d'abord tout ce qu'il ſavait de la conſpiration, de ſorte qu'il ne fut point appliqué à la queſtion. Il fut condamné à perdre la tête *. Il marcha courageuſement à

Le complot eſt découvert, & la plus-part des conſpirateurs ſont punis.

* L'on aſſure que la Mère de Monſieur de *Groeneveld*, ac-

à la mort; & s'adreſſant au peuple, *Le déſir de la vengeance*, dit-il, *& de mauvais conſeils m'ont amené où je ſuis. Si j'ai offenſé quelqu'un, je le prie au nom de mon Sauveur de vouloir bien me pardonner.* Un moment avant l'exécution, & tandis qu'il abaiſſait ſon bonnet ſur ſes yeux, on l'entendit prononcer ces mots, *ô Dieu, quel homme j'ai été, & que ſuis-je maintenant! Patience!* ajouta-t-il encore en joignant les mains; mais à

accompagnée de ſon épouſe & de ſon fils, alla ſe jetter aux piés du Prince pour lui demander la grace de cet infortuné Seigneur. *Maurice* leur parla avec bonté, mais ſe crut obligé de laiſſer à la juſtice à diſpoſer du ſort de tous les coupables. L'on ajoute que s'adreſſant à Madame de *Barneveld* il lui témoigna ſa ſurpriſe de ce qu'elle faiſait pour ſon fils une démarche qu'elle avait refuſé de faire pour ſon mari. Cette femme généreuſe ne répondit que par ce peu de mots; *mon mari n'était point coupable.* L'on pourrait même croire que *Groeneveld* ne l'était guères lui-même, & que tout ſon crime conſiſtait à n'avoir point été le délateur de ſon frère; c'eſt là du moins ce qu'en ont penſé bien des gens, & *du Maurier* entr'autres. Il eſt ſûr au reſte, qu'il ne fut point traité comme l'on traite d'ordinaire les criminels. „ Il fut conduit à l'échaffaut, dit Mr. *Wagenaar*, ſans „ être lié; le chapeau ſur la tête, & l'épée au côté. " L'on obſerve auſſi que, s'étant mis à genoux pour faire ſa prière, il ſe plaça non du côté ordinaire, mais le viſage tourné vers la maiſon de ſon Père. Quelques-uns dans cette particularité crurent appercevoir une marque de ſa piété filiale, & un aveu de ſon innocence & du ſacrifice qu'il faiſoit volontairement de ſa vie à la mémoire de ce grand homme. Monſieur de *Groeneveld* était Grand-Maître des Eaux & Forêts de *Hollande*, & Chevalier de l'Ordre de *S. Michel*, que le Roi de *France* lui avait conféré en conſidération des ſervices que lui avait rendus Monſieur de *Barneveld*. Il fut exécuté le 29. de Mars. Son Corps couvert d'un drap noir & porté chez lui par quatre meſſagers d'Etat, fut enterré la nuit ſuivante dans le tombeau du Penſionnaire ſon Père.

à peine il avait eu le tems de prononcer ce dernier mot, que l'exécuteur d'un seul coup lui abbatit la tête. *Van Dyk* & *Korenwinder* furent de même décapités; mais leurs cadavres furent ensuite écartelés, & leurs têtes exposées au bout d'une perche. De tous ceux qui avaient attenté à la vie du Prince, le seul *Groeneveld* mérita d'être plaint & regreté, tant parce qu'il était moins coupable que les autres, que parce qu'il s'était fait généralement aimer par son affabilité & sa douceur.

SLATIUS, déguisé en paysan & couvert d'une grosse bure, fut arrêté dans le Comté de *Drenthe*, où on le prit d'abord pour un espion *; mais ayant été transféré en *Hollande* il y fut bientôt reconnu. Son portrait gravé en cuivre & le représentant dans son habit de Paysan, ne tarda pas à paraitre & à être vendu publiquement. Dans la prison lui & *Jean Blansaart* écrivirent avec aigreur contre les *Rémontrans*; ils croyaient par ce moyen obtenir leur grace; mais ils

* Il s'était arrêté dans un cabaret du Village de *Rolde* près de *Koeverden*, pour y boire un pot de bierre. La vue de quelques soldats, qui y étaient pour attendre un convoi d'argent venant de *Groningue*, effraya tellement ce malheureux, qu'il paya sa bierre sans la boire, & se sauva à travers champ. L'officier étant rentré & apprenant de quelle manière le prétendu paysan s'était retiré, le soupçonna d'être espion, & le fit poursuivre. Si le pauvre *Slatius*, qui témoigna par la fuite tant d'assurance & d'audace, avait eu celle de boire tranquillement sa bierre, il est probable qu'il aurait conservé sa tête. Au reste cette avanture a donné lieu à un proverbe entre les Biberons *Hollandais*, qui, pour prolonger le plaisir de bien boire, disent, *je ne veux point ressembler à Slatius & abandonner mon écot.*

Digitized by Google

ils se trouvèrent trompés, & le 5. de Mai *Slatius*, les deux *Blansaart* & *Parthy* eurent la tête tranchée. Le corps de *Slatius* fut exposé sur la roue; & sa tête au haut d'une perche. Quinze personnes périrent par la main du bourreau, pour avoir été complices de la conjuration, ou en avoir eu seulement connaissance. Le dernier du mois de Mai on célébra dans toutes les Provinces de l'Union un jour solemnel d'actions de graces, pour remercier le Ciel de l'heureuse découverte *de cette Conspiration abominable & barbare*. Les *Rémontrans* n'ont pû desavouer que quelques-uns de leurs frères ont eu part à cet attentat infame; mais d'un autre côté l'on apporte pour leur justification, qu'il fut aussi découvert par d'autres personnes de leur société; les quatre matelots qui en avertirent le Prince étant eux-mêmes *Rémontrans*. Les Etats-Généraux, pour les en récompenser, donnèrent à chacun d'eux une gratification de six cent florins, outre une solde de quinze florins par mois. Ils les recommandèrent de plus aux Colléges de l'Amirauté, qui eurent ordre de les avancer, préférablement à tout autre, aux postes de marine qu'ils seraient jugés capables de remplir. A tous ces dons, le Prince ajouta une médaille d'or pour chacun des quatres matelots, de la valeur de quatre-vingt florins, sur laquelle étaient son buste & ses armes; & leur donna de plus une épée argentée.

LE reste de l'année 1623. la guerre fut assez faiblement poussée de part & d'autre; l'ennemi ne forma même d'entreprise un peu importante que celle de reduire *Amsterdam* en cendres, en y faisant mettre le feu à différents quartiers à

la fois, & principalement aux Vaiſſeaux qui ſe trouvaient dans le port. Par bonheur cette entrepriſe auſſi hardie que peu glorieuſe, fut découverte à tems, & ne laiſſa aux *Eſpagnols* que la honte de l'avoir projettée.

1624. L'HYVER avait été cette année extrêmement rigoureux, & au mois de Janvier de l'année ſuivante 1624. la digue du *Lek* (*Lekdyk*) ſe rompit à un demi mile au deſſus du *Vaart*, ce qui cauſa une inondation, qui couvrit dans les Provinces d'*Utrecht* & de *Hollande* toutes les terres qui s'étendaient au Nord & au Nord-Ouëſt jusques à *Amſterdam*. L'ennemi profita des fortes glaces pour faire une deſcente dans le *Veluwe*, où cependant il n'exécuta pas grand' choſe, le froid exceſſif lui ayant même cauſé de grandes incommodités. Au mois d'Août *Spinola* vint mettre le ſiége devant *Bréda*. *Maurice*, qui venait de prendre *Cléves* & *Gennep*, fit avancer ſon armée en automne pour forcer *Spinola* à lever le ſiége; mais il arriva trop tard pour ſe ſaiſir d'un poſte avantageux près d'*Oofterhout*; l'*Eſpagnol* l'ayant prévenu en faiſant occuper ce poſte par une partie de ſon armée. *Maurice* cependant qui avait ſon camp aſſez près de celui de l'ennemi, ne pouvant ou n'oſant l'attaquer, voulut ſurprendre *Anvers*. Il fit partir pour ce deſſein mille fantaſſins & deux cens Cavaliers, qui pour mieux tromper les payſans, s'étaient habillés à l'*Eſpagnole*. Ils eſcaladèrent la ville de nuit, mais ils furent bientôt découverts & repouſſés. Très-mécontent d'avoir manqué cette entrepriſe, & de n'avoir pu forcer *Spinola* à lever le ſiége de *Bréda*, le Prince partagea

gea ſon armée en deux corps, qu'il confia à *Frédéric-Henri*, & à *Erneſt-Caſimir*, & revint à *la Haye* au mois de Novembre, attaqué de la maladie dont il mourut quelque tems après *. Son frère *Frédéric-Henri*, qu'il avait inſtitué ſon héritier, ſuccéda à ſes dignités comme à ſes biens. Peu avant ſa mort il avait engagé & presque forcé ce Prince à épouſer *Amélie*, fille de *Jean-Albert*, Comte de *Solms*. *Frédéric-Henri* était, dit-on, ſi peu porté à cette alliance, que pour l'y engager, *Maurice*, à ce que quelques-uns prétendent, le menaça d'épouſer lui-même une jeune Demoiſelle, dont il avait quelques enfans naturels, qui déclarés alors légitimes, auraient privé ce Prince de la riche ſucceſſion de ſon frère.

Mort du Prince *Maurice*. 1625.

LE Prince *Maurice*, qui n'avait jamais été marié, laiſſa de N. de *Malines*, d'une famille noble du *Brabant*, pluſieurs enfans naturels. Les deux aînés, *Guillaume* & *Louïs*, ſe ſont rendus célèbres. Il les avantagea auſſi plus que tous les autres; outre pluſieurs Seigneuries qu'il leur laiſſa par ſon teſtament, il fit à chacun d'eux une rente

* Les uns attribuèrent au poiſon la mort de ce Prince, arrivée le 23. d'Avril 1625. Les autres au chagrin de n'avoir pu ſurprendre *Anvers* ni faire lever le ſiége de *Bréda*. D'autres enfin au déplaiſir d'avoir vû échouer ſes projets de ſouveraineté. Son corps ayant été ouvert immédiatement après qu'il fut expiré, l'on n'y découvrit aucune trace de poiſon; mais l'on trouva dans le foye une tumeur très-dure, ce qui fit juger qu'une obſtruction dans ce viſcère était la cauſe prochaine de la mort de ce Prince. Il était alors dans la cinquante-huitiéme année de ſon âge, & avait gouverné la République pendant quarante & un an.

Digitized by Google

rente annuelle de cinq mille florins, réversible à leurs héritiers. A cinq de ses *Batards*, comme ce Prince les nomme lui-même dans un Codicille séparé, il légua des pensions annuelles de quatre, de trois, & de deux mille florins. Le corps de son Excellence fut, comme il l'avait désiré, déposé à *Delft* dans le tombeau de son Père. Le même jour, 16. Septembre, l'on prononça à *Leyde* son oraison funèbre, mais l'historien remarque que les Etats ne portèrent point les frais de la cérémonie.

Caractère du Prince *Maurice*, ses vertus & ses défauts.

„ TELLE fut la fin de *Maurice*, Prince d'*Orange*, & le premier *Stadhouder* sous le Gouvernement des Etats; car, ajoute M. *Wagenaar*, son Père avait été revêtu d'une dignité „ plus éminente dès le commencement de la guerre, & après que par un Edit public l'on se „ fut entièrement soustrait à l'obéissance du Roi „ d'*Espagne*. Aussi *Guillaume* I. n'avait jamais „ reçu des Etats, comme son fils, la Commission de *Stadhouder*. *Maurice* fut généralement „ regardé comme un des plus grands Capitaines de son siécle. Rarement il manqua de „ prudence & de courage. Il porta l'art de la „ guerre à un plus haut dégré de perfection, „ que ne l'avait pû faire personne avant lui. „ Avant la trêve surtout, il contribua beaucoup à affermir l'Etat. Après l'expiration de „ la trêve, le mauvais état des finances de la „ République, ne permit pas de faire tête à „ l'ennemi avec autant de vigueur qu'auparavant, ce qui empêcha *Maurice* de se livrer „ à toute son ardeur martiale, qui peut-être „ s'éteignait aussi avec l'âge. D'ailleurs l'on „ n'était

„ n'était plus ſi étroitement allié avec la *France*
„ & l'*Angleterre*. A tous ces obſtacles l'on
„ pourrait, peut-être, ajouter encore, que ceux
„ qui, par la conduite du Prince, avaient pris
„ le timon des affaires après les changemens de
„ l'année 1618. craignaient eux-mêmes le trop
„ grand accroiſſement de ſon pouvoir, & que
„ cette crainte les rendait moins ardents à pouſ-
„ ſer la guerre; ce qui ne pouvait être que
„ très-desagréable à *Maurice*. Il conçut un
„ violent dépit du mauvais ſuccès des affaires de
„ la *Bohême* & du *Palatinat*, de même que du
„ ſiége de *Bréda*, qu'il n'avait pû & qu'il déſeſ-
„ pérait de faire lever. Tous ces motifs le
„ rendirent, vers la fin de ſa vie, fâcheux &
„ d'un commerce difficile; ce qui occaſiona les
„ bruits qui coururent qu'il était mort de cha-
„ grin. Dans la force de l'âge *Maurice* était
„ robuſte & infatigable. Il paraiſſait plus pe-
„ tit qu'il ne l'était réellement, à cauſe qu'il
„ était fort gros & fort replet. Il avait le vi-
„ ſage vermeil, & la barbe blonde, qu'il por-
„ tait aſſez grande & quarrée. Le jeu des
„ Echecs était l'un de ſes amuſemens favoris; il
„ s'y divertiſſait ſouvent quand il n'était point
„ en campagne, & ſurtout pendant la trêve.
„ Plus franc & plus ouvert que ſon Père, il
„ était auſſi plus violent & plus emporté que
„ ce grand homme. Des perſonnes qui l'ont
„ particuliérement connu, témoignent qu'il avait
„ l'art d'allier une prudente économie à l'éclat
„ d'une cour toujours magnifiquement entrete-
„ nue. Il aimait la raillerie, & honorait d'une
„ eſtime particuliére les mathématiciens & les

„ ſavants Ingénieurs. Il diſpoſait ordinairement „ en faveur de ſes domeſtiques des Emplois qui „ venaient à vaquer dans ſes domaines ; loin de „ vouloir ſe faire des amis & des créatures, „ parmi les Magiſtrats des villes, en leur confiant „ ces emplois, comme l'ont fait quelques-uns „ de ſes ſucceſſeurs. Quelques-uns repréſentent „ ce Prince comme naturellement ſoupçonneux. „ Mais il parait que ce reproche n'a été fondé „ que ſur ce qui lui échappa quelquefois contre „ *Barneveld*, qu'il ſemblait ſoupçonner d'entre- „ tenir des intelligences criminelles avec l'*Eſpagne*. On lui reproche encore de n'avoir pas „ été quelquefois aſſez affable & aſſez populai- „ re. Le Préſident *Jeannin*, dans quelques- „ unes de ſes lettres, fait ſouvent l'éloge de ſa „ ſageſſe & de ſa probité. Il ne cherchait, dit- „ il, que par les voyes de douceur à obtenir ce „ qui l'intéreſſait perſonnellement. Cependant „ ce qui ſe paſſa en 1618. & 1619. a fait por- „ ter à pluſieurs de ſes Contemporains, & à la „ plupart de ceux qui ſont venus après lui, un „ jugement tout contraire. La mort de *Barne- „ veld*, dont tout le blâme fut rejetté ſur le Prin- „ ce, excita d'abord de grands mécontentemens „ parmi pluſieurs, & fut généralement regardée „ comme un moyen trop violent d'avancer ſa „ puiſſance & ſon autorité. La poſtérité n'en „ a point porté un jugement plus favorable, & „ à ſes yeux, la gloire acquiſe par *Maurice* pen- „ dant la guerre, peut à peine compenſer en „ quelque ſorte la honte dont ce Prince s'eſt cou- „ vert, par une ſentence auſſi ſevère contre cet „ ancien Serviteur de l'Etat. "

CHA-

CHAPITRE XI. CHAP. XI.

Commençant au Stadhouderat *de* FRE'DE'RIC-HENRI *en* 1625. *& finiſſant à la Paix de* Munſter *en* 1648.

FRE'DE'RIC-HENRI, Prince d'*Orange*, avait quarante & un an accomplis, lorsqu'il fut revêtu de la plupart des Dignités dont l'avait été ſon frère. Ce Prince qui avait paſſé une grande partie de ſa vie dans le tumulte des armes, dont il entendait le métier à fonds, réſolut de pouſſer la guerre avec plus de vigueur qu'on ne l'avait fait depuis l'expiration de la trêve; mais pour y engager les Etats, dont les finances étaient très-dérangées, il fallait uſer de prudence. Né d'une mère *Françaiſe*, & flatté lui-même de bonne-heure par la Cour de *France*, il ſut, mieux que ſon Frère, ſe ſervir de l'influence & du crédit qu'il y avait, pour intéreſſer cette couronne aux affaires de la République. Auſſi parvint-on bientôt par ſon moyen à conclure différents traités avec la *France* & même avec la *Grande-Bretagne*, qui procurèrent de grands avantages à l'Etat. *Frédéric-Henri* s'était aſſuré des ſecours étrangers, mais il comprit que, pour faire la guerre avec ſuccès, il fallait que le repos & la concorde regnaſſent dans l'intérieur de l'Etat. Le meilleur moyen de les y appeller était, non de favoriſer l'un des partis au préjudice de l'autre, mais de les ménager aſſez

Frédéric-Henri veut que l'on pouſſe avec vigueur la guerre contre l'*Eſpagne*.

tous les deux, pour laiſſer aux *Rémontrans* l'eſpoir de ſe relever un jour de l'oppreſſion où ils étaient, & à leurs antagoniſtes l'idée flateuſe qu'ils conſerveraient toujours la ſupériorité qu'ils s'étaient acquiſe ſous le précédent *Stadhouderat*. Suivant les vues de cette ſage politique, il voulait peu-à-peu détruire les mécontentemens de pluſieurs perſonnes, en rétabliſſant de tems en tems quelques-uns des Magiſtrats dépoſés. D'ailleurs, loin de preſſer l'exécution des Edits rigoureux portés contre les *Rémontrans*, ce qu'il ne fit jamais, il voyait avec plaiſir qu'ils s'enhardiſſent dans pluſieurs villes à tenir publiquement leurs aſſemblées. Par ce ſage tempérament il gagna le cœur & la confiance des mécontents, qui, ſe voyant rétablis ou eſpérant de l'être n'avaient aucun motif de ſe plaindre de la conduite du Prince; tandis que d'un autre côté ceux de l'Egliſe dominante, apprenaient par ſon exemple à être modérés. Auſſi l'on vit bientôt ceſſer toutes ces violences & ces animoſités, qui avaient ſi long-tems troublé l'Egliſe & l'Etat. Une conduite auſſi prudente affermit & augmenta même ſon crédit & ſon autorité, bien plus que s'il avait favoriſé l'un des deux partis au préjudice de l'autre.

Priſe de *Bréda* par *Spinola*.

Le ſiége de *Bréda* durait encore, & *Spinola* s'était ſi bien retranché qu'il fut impoſſible à *Frédéric-Henri* de le forcer à lever le ſiége, ou de jetter quelques ſecours dans la place, où les vivres commençaient à manquer. Il donna donc ordre à *Juſtin* de *Naſſau*, ſon frère naturel, qui commandait dans la ville, de faire une capitulation honorable. Le 2. d'Août le traité fut ſigné, &

& le 5. du même mois, *Bréda* fut évacué aux *Espagnols*; la garnison *Hollandaise* en sortit avec tous les honneurs de la guerre, tambour battant, mêche allumée & drapeaux déployés. Ce siége avait couté des sommes immenses aux *Espagnols* & aux Etats, mais les premiers se trouvèrent si épuisés après, qu'ils se virent eux-mêmes forcés de n'agir plus que défensivement, ce qui mit le Prince en état de dédommager suffisamment la République dans les campagnes suivantes de la perte qu'elle venait de faire de *Bréda*. Cependant le Gouverneur de *Nimégue* pour les Etats, avait eu le bonheur de s'emparer par surprise de la ville de *Goch*. *, le 18. de Janvier Il ne se passa rien de plus cette année sur terre. Les expéditions maritimes ne furent guères plus brillantes. *Willekens* s'était emparé en 1624. sur la côte du *Brésil* de la Baie de *tous-les-Saints* & de *St. Salvador*; mais par la négligence de ceux à qui l'on avait confié le commandement de ces deux places, elles furent reprises l'année suivante par l'ennemi.

L'ANNÉE 1626. ne fut guères plus fertile en exploits. *Erneſt-Caſimir* emporta *Oldenzeel*, dont il fit détruire les fortifications. Les *Espagnols* tentèrent de leur côté de surprendre l'*Ecluse*, mais ils furent vigoureusement repoussés. Le 23. de Mai la Princesse d'*Orange* accoucha d'un fils, qui fut nommé *Guillaume*, & qui succéda à son Père. 1626.

* J'ai mis *Goch* d'après Mr. *Wagenaar*, quoique ses deux Rédacteurs disent que ce fut *Goes* que surprirent les troupes des Etats. Cette dernière ville est en *Zélande*, au-lieu que *Goch* est dans le pays de *Clèves*.

Digitized by Google

Père. L'on vit bientôt auſſi quelques exemples des bons effets que procurait le Gouvernement modéré du nouveau *Stadhouder*. *Van der Myle* eut la permiſſion de revenir demeurer à *la Haye*, &, à la prière de *Frédéric-Henri*, il aſſiſta au convoi funèbre du Prince *Maurice*; c'était, pour ainſi dire, avertir les autres de ce qu'ils pouvaient eſpérer eux-mêmes. *Hogerbeets* à la recommandation du Prince, fut tiré du château de *Loeveſtein*, & conduit à une de ſes maiſons de Campagne *, qu'on lui donna pour priſon. Mais il ne jouït guères de cette faveur, étant mort cinq ſemaines après, agé de ſoixante-quatre ans; peu après ſes enfans obtinrent la permiſſion de racheter, pour une certaine ſomme, la confiſcation de ſes biens. Cette même année l'on donna à *Nicolas Reigersberg* Beau-frère de *Grotius*, une charge de Conſeiller au Haut-Conſeil. Des commencemens auſſi heureux firent eſpérer aux *Rémontrans*, qu'ils pouraient bientôt ſe relever tout-à-fait. Ils s'enhardirent même dans pluſieurs villes à s'aſſembler publiquement, ce qui donna lieu à quelques émeutes, & engagea les Etats à renouveller les Edits, qui pourtant ne furent nulle part rigoureuſement exécutés.

1627. Au mois de Juillet de l'année 1627. le Prince d'*Orange* entreprit le ſiége de *Grol*, place que *Spinola* avait extraordinairement fortifiée. Cependant elle ſe rendit à compoſition le 19. Août après avoir ſoutenu un aſſaut. La garniſon ſortit avec tous les honneurs de la guerre, &

Le Prince d'*Orange* aſſiége & prend *Grol*.

* A *Weer* près de *Waſſenaar* dans le voiſinage de la *Haye*.

Digitized by Google

& fut conduite à *Wézel*, où le Gouverneur, *Mathieu van Dulken* qui avait défendu *Grol* avec bravoure & y avait reçu une bleſſure, ſe rendit en caroſſe. *Herman Otton*, Comte de *Styrum*, lui ſuccéda dans ce Gouvernement. Cependant *Spinola* avait formé le projet de ſurprendre *Zuidbeveland* en *Zélande*, mais ſon entrepriſe échoua par le ſoin que l'on eut de lui oppoſer pluſieurs forts, élevés par les ordres de *Frédéric-Henri*. Le reſte de cette année & la ſuivante, l'on ne fit de part & d'autre rien de fort important; & ſi l'on excepte une entrepriſe de l'ennemi ſur *Bergen-op-Zoom*, qui pourtant ne lui réuſſit pas, le tout ſe réduiſit à quelques incurſions, faites par la cavalerie des deux partis. Sur mer les ſuccès avaient été plus brillants. La Compagnie des *Indes Occidentales* avait équippé une flotte de trente & un vaiſſeaux, dont elle donna le commandement au fameux *Pierre Hein*. Il avait ordre de guetter la flotte d'argent à ſon retour en *Eſpagne*, & de s'en emparer s'il était poſſible. Le 8. de Septembre il découvrit cette riche flotte, qui pour éviter de tomber entre les mains des *Hollandais*, ſe retira dans la Baie de *Matanza** où échouèrent la plupart des Vaiſſeaux *Eſpagnols*. A peine *Pierre Hein* ſe fut montré qu'à la ſeconde décharge tous les Vaiſſeaux ſe rendirent le 9. de Septembre, presque ſans coup férir. Ce riche butin, qui fut apporté à *Amſterdam*

1628.

Pierre Hein s'empare de la Flotte d'*Argent*.

* Cette Baie nommée auſſi *Mataca* ou *Mantaca*, eſt ſituée ſur la côte ſeptentrionale de l'Ile de *Cuba* en *Amérique*; c'eſt là que vont d'ordinaire faire de l'eau les Galions qui retournent en *Eſpagne*.

Digitized by Google

dam & mis dans les magazins de la Compagnie des *Indes Occidentales*, consistait en plusieurs caisses d'argent, en or, perles, pierreries, indigo, cochenille, bois de teintures & autres marchandises. Le tout fut évalué à onze millions cinq-cens neuf mille, cinq cens vingt-quatre florins; non compris tout ce dont l'Equipage s'était furtivement emparé, dont cependant ensuite une partie fut recouvrée *. L'on célébra en *Hollande* un jour solemnel d'actions de graces, l'on y fit des réjouissances publiques; les Officiers de la flotte & l'Equipage furent récompensés, & *Pierre Hein* fut promu au grade de Lieutenant-Amiral de *Hollande*.

Troubles à *Amsterdam.*

Les *Rémontrans* se donnaient cependant de jour en jour de plus grandes libertés. *A Rotterdam* ils avaient deux temples publics. Point de Synode par conséquent qui ne livrât continuellement des mémoires aux Etats de *Hollande*, pour les prier de reprimer ce qu'ils appellaient *les insolences Arminiennes* †. Les *Rémontrans* de leur côté

* „ Cette prise, dit *du Maurier* p. 346. sans compter les „ Vaisseaux & les Gallions, fut estimée plus de vingt millions, „ (argent de *France*). Il y avait entr'autres richesses trois „ cens cinquante six mille marcs d'argent; trois cens marcs „ d'or; quantité de perles, de cochenille, force bijoux pré„ cieux, beaucoup de Bezoar, de Musc, d'Ambre gris; deux „ cens cinquante caisses de sucre, & une infinité d'Etoffes & „ de marchandises de grande Valeur."

† Le *Hollandais* dit *Arminiaansche Stoutigheden*; dans tous les tems, dans tous les Pays, le Clergé dominant a toujours cherché à accélérer l'oppression de ses adversaires par des dénominations odieuses, sans considérer qu'il est des cas, où ces dénominations retombent indirectement sur le Souverain; & qu'il est de la prudence autant que du devoir, de re-

côté livraient d'autres mémoires pour demander un culte public séparé. Les Etats de *Hollande* renvoyaient prudemment les uns & les autres à leurs Magistrats particuliers. Cependant les plaintes des *Contre-Rémontrans* continuant toujours, on leur promit, pour s'en débarrasser, de tenir la main à l'exécution des Edits ; mais les tems étaient changés, & le soulèvement arrivé à *Amsterdam* à cette occasion, fit bien voir qu'il était plus facile de renouveller les Ordonnances que de les faire exécuter. Dès l'année précédente quelques personnes qui favorisaient le parti *Arminien* étaient entrées dans la Magistrature de cette grande ville. Les zélateurs du parti contraire, Ministres & autres, en firent paraître le plus grand mécontentement. Un de ces Ministres, *Adrien Smout*, osa prêcher publiquement que *l'on rappellait le Cheval de Troye.* Soit que par cette allusion il désignât les nouveaux Magistrats, soit qu'il n'eut en vue que les *Rémontrans*, ou même le célèbre *Grotius*, que l'on travaillait à faire revenir dans sa patrie, *Smout* mé-

respecter jusques à son silence sur des choses, qui ne tendent pas ouvertement à troubler l'Etat. Or tel était le cas des *Rémontrans* du tems de *Frédéric-Henri* : le Souverain ne voulait pas leur accorder l'exercice public de leur Religion, mais il fermait prudemment les yeux sur la connivence des Magistrats de quelques villes, qui toléraient qu'ils s'assemblassent ouvertement pour vaquer à leur culte ; c'était aux Ministres de l'Eglise dominante à suivre l'exemple de leurs Maîtres & à se taire. Mais comment le Clergé dominant se serait-il tû alors ? De nos jours on a vu, à propos d'un *Roman* étranger, rappeller les *Arminiaanſche Stoutigheden* avec une aigreur, peu digne du dix huitième siècle & de la modération qu'il prêche & qu'il voit regner assez généralement.

Digitized by Google

méritait correction. La populace excitée par les prêches séditieux de ſes Paſteurs, avait à deux repriſes groſſièrement troublé le culte des *Rémontrans*, que le Magiſtrat avait chaque fois protégés en leur envoyant quelques troupes de la garniſon ordinaire. La réſiſtance enflamma le zèle des mécontents, & l'on ſe vit obligé, pour tâcher de ramener la paix, d'augmenter le nombre des *Waardgelders*, & de prier le Prince d'envoyer à *Amſterdam* quelques Compagnies de troupes réglées *. Bien-loin cependant que la tranquillité fut rétablie, les ordres du Magiſtrat pour faire prêter au commencement de l'année 1629. un nouveau ſerment par la Bourgeoiſie, excitèrent bientôt de nouveaux troubles. Les Miniſtres attiſaient le feu de la ſédition; & *Smout* oſa prêcher encore, & ſoutenir devant les Bourguemaitres qui l'avaient cité, *qu'ils étaient les perturbateurs d'Iſraël, qui, comme Roboam, avaient mépriſé le conſeil des anciens* †. Cette audace qu'au-

* Si la nouvelle garniſon ne fit pas d'abord ceſſer les diſputes des gens d'Egliſe & de leurs adhérants, elle rendit du moins un grand ſervice à la ville, en appaiſant une émeute des matelots qui, peu contents de la part qu'on leur avait donné du butin pris ſur la flotte d'argent, s'étaient attroupés pour exiger par force une rétribution plus conſidérable.

† Par ces anciens le turbulent *Smout* entendait, dit-il, parler du Bourguemaître *Pauw* & de ceux qui penſaient comme lui. Quelque tems auparavant l'on avait répandu dans *Amſterdam* une pasquinade indécente, qui repréſentait toute la Régence de cette ville en trois claſſes. La première, que l'on diſait favoriſer les *Arminiens*, était la plus nombreuſe; le faiſeur de *Pasquinade* ne la rempliſſait que de *Marauts* (*Quanten*). La ſeconde était celle des *Indifférents*, ou, comme dit le *Hollandais*, des *Bonnets chancelants* (*Waggelmut-*

qu'aucun zèle ne pouvait excuſer, fut enfin punie, & le 7. de Janvier de l'année ſuivante il fut ordonné à *Smout* de ſortir de la ville avant le ſoleil couché. *Kloppenburg*, autre Miniſtre, fut auſſi chaſſé quelque tems après. Ce dernier cependant fut appellé à remplir une chaire de Profeſſeur à *Franeker*, après avoir habité quelque tems à *Leide*. L'ardent *Smout* ne fut plus appellé à la conduite d'aucune Egliſe, mais la Régence d'*Amſterdam*, malgré toutes ſes oppoſitions, fut condamnée à continuer de lui payer ſes appointemens comme Miniſtre. Peu-à-peu cependant le repos ſe rétablit dans cette grande ville, où le Magiſtrat ſut faire reſpecter ſon autorité par le moyen de la garniſon entièrement dépendante du Prince, qui favoriſait la Magiſtrature.

Les *Arminiens* bâtiſſent une Egliſe & un Collége à *Amſterdam*.

LES *Rémontrans* profitèrent prudemment de l'heureuſe révolution qui s'était faite dans les Eſprits en leur faveur; & en 1630, ils obtinrent permiſſion de la Régence d'*Amſterdam*, de bâtir une Egliſe, & peu après un Collége ou eſpèce de *Séminaire* dans lequel la fameux *Episcopius* profeſſa publiquement la Théologie *Arminienne*, depuis 1634. jusqu'à ſa mort arrivée en 1643. A *la Haye* les *Rémontrans* jouiſſaient auſſi d'une gran-

muſſen. La troiſième, à la tête de laquelle ſe trouvait le Bourguemaître *Pauw*, n'étoit compoſée que d'*honnêtes gens*, ou d'*hommes pieux* (*vroomen*). Le *pasquin* était terminé par ces mots latins, *Rari certe boni*, mis immédiatement après les noms des *vroomen*. Mots équivoques que l'on crut aſſez généralement alors, & que Mr. *Wagenaar* ſoupçonne lui-même, avoir été ajoutés par le conſeiller *Reigersberg*, pour ridiculiſer ces prétendus (*Vroomen*) honnêtes ou pieuſes gens.

grande liberté. Dès l'année 1627. *Uitenbogaard* avait présenté requête aux Etats-Généraux pour qu'il lui fut permis de se purger des accusations dont le chargeait la sentence prononcée contre lui. L'Assemblée jugea que la situation actuelle des affaires de la République ne permettait pas *encore* de révoquer en doute l'équité des jugemens portés en 1619. & sa requête ne fut point admise. Cependant il vivait à *la Haye* publiquement & sans que personne l'inquiétât; il y prêcha même plusieurs fois jusqu'à sa mort arrivée en 1644. Il est vrai que dans quelques villes, à *Leide* & à *Harlem* surtout, les assemblées des *Rémontrans* ne se faisaient pas si paisiblement, & qu'il se passa plusieurs années avant qu'on cessât de les troubler dans leur culte. Quelques Provinces, celle d'Overyssel surtout, résistèrent aussi pendant long-tems. Cependant peu-à-peu l'esprit de modération gagna du terrein, leur liberté s'étendit, & les Synodes s'appercevant que le Gouvernement actuel n'était point disposé à pousser la persécution contre ce petit troupeau, cessèrent eux-mêmes de se plaindre des *insolences Arminiennes*. Ils se bornèrent alors à réveiller leur zèle contre les *Catholiques*, à qui l'on permettait aussi de plus grandes libertés qu'auparavant, & qui augmentèrent encore considérablement après la fin de la guerre en 1648.

Fondation de l'Ecole illustre d'*Amsterdam*.

AVANT de quitter les *Rémontrans* nous croyons devoir parler d'un autre Etablissement fait à *Amsterdam*, qui, sans les regarder personnellement, ne laissa pas de leur être favorable, & d'augmenter les espérances qu'ils avaient déjà con-

conçues. Le renouvellement du ſerment de la Bourgeoiſie, dont nous avons parlé plus haut, avait engagé certaines perſonnes à s'adreſſer à l'Univerſité de *Leide*, pour avoir ſon ſentiment ſur la nature des engagemens que ce ſerment exigeait. Les Profeſſeurs avaient répondu d'une manière à ne point ſatisfaire la Régence. De là ces différends entre le Magiſtrat & la plupart des Eccléſiaſtiques de la ville, qui penſaient ſur cette affaire comme l'Univerſité. Meſſieurs d'*Amſterdam*, picqués contre les Profeſſeurs qui avaient été d'un ſentiment contraire au leur, réſolurent de fonder dans leur ville un Collége, ſous le nom d'*Ecole illuſtre*, dans lequel la jeuneſſe de cette ville, ſerait inſtruite dans toutes les ſciences qui pouvaient la rendre digne de ſervir un jour l'Etat & l'Egliſe. De ce Collége ces jeunes gens pouvaient paſſer à l'Univerſité, où il ne leur fallait que peu de tems pour prendre leurs dégrés. La ville de *Leide* s'oppoſa d'abord fortement à cet établiſſement; mais *Amſterdam* ayant fait voir, qu'il n'était par là porté aucune atteinte aux priviléges de l'Univerſité de *Leide*, *l'Ecole illuſtre* fut fondée. *Gérard Jean Voſſius* & *Gaspar Barlæus* y furent appellés pour remplir les premières chaires de Profeſſeurs, celui-ci en Eloquence, l'autre en Hiſtoire. Les *Rémontrans* furent très-charmés du choix que l'on avait fait de ces deux grands hommes. Tous deux s'étaient illuſtrés par leurs ſavants Ecrits, tous deux avaient été démis de leur Profeſſorat à l'Univerſité de *Leide* au commencement des troubles cauſés pour l'*Arminianisme*, ils ne pouvaient donc être contraires aux *Ré-*

montrans Auſſi ces derniers réſolurent de faire profiter de leurs leçons à la jeuneſſe *Arminienne*, deſtinée au Miniſtère de l'Égliſe.

Bois-le-Duc aſſiégé & pris par *Frédéric-Henri.*

La priſe de la riche flotte d'argent, qui devait cauſer un grand vuide dans les finances du Roi d'*Eſpagne*, fit juger à *Frédéric-Henri*, que l'on pouvait recommencer à agir offenſivement contre l'ennemi commun. *Bois-le-Duc* était une des plus fortes places des *Pays-Bas*. Elle était défendue par une forte garniſon, & par un Gouverneur plein d'habileté & de bravoure. Pourvue de toutes les munitions de guerre & de bouche, elle était en état de ſoutenir le plus long ſiége. *Maurice* lui-même l'avait attaquée inutilement autrefois, & cette conſidération même, jointe à la ſituation de la place & aux fortifications régulières qui la défendaient, la faiſaient juger presqu'imprenable. *Frédéric-Henri*, cependant réſolut de l'aſſiéger. Le 29. d'Avril il fit inveſtir la ville, qui, après s'être défendue avec le courage le plus opiniatre ſous la conduite du brave *Grobbendonk*, ſe vit enfin forcée de capituler le 14. de Septembre. La Garniſon, qui de ſon aveu même avait perdu plus de douze-cens hommes, ſans compter un pareil nombre de bleſſés, ſe retira à *Anvers*; pendant qu'elle défilait, le Prince eut un court entretien avec *Grobbendonk*, auquel il donna les plus grands éloges ſur ſon intelligence & ſa bravoure pendant ce ſiége mémorable; *lequel*, ajoute notre Hiſtorien, *ſi l'on conſidère tous les obſtacles réunis qui le rendaient ſi difficile, ne pouvait réuſſir auſſi heureuſement que par la préſence & l'exemple du Prince.* „ Mais ce qui fut de merveilleux, dit

du

„ *du Maurier* *, c'eſt que pendant que le Prince *Henri-Frédéric* était attaché à ce grand „ ſiége, le Comte *Henri* de *Berghe* ayant paſſé „ la rivière d'*Iſſel* avec une groſſe armée, ravagea tout le pays d'*Utrecht*, où il s'empara „ d'*Amersfort*, & épouvanta tellement la *Hollande*, que pluſieurs conſeillèrent au Prince de „ quitter ſon entrepriſe de *Bois-le-Duc*, pour „ ſécourir le cœur du Pays, déſolé par les ennemis: mais il eut la conſtance de demeurer „ jusqu'à ce qu'il ſe fut rendu Maître de cette „ ville ſi conſidérable, ſans s'émouvoir ni des „ conſeils de la plûpart de ſes chefs & de ſupérieurs, ni des lamentations des peuples ſaccagés †". Le Colonel *van Dieden* ſurprit auſſi cette année la ville de *Wezel* pour les Etats.

Wezel emporté par ſurpriſe.

Mort du Lieutenant Amiral *Pierre Hein.*

Le reſte de cette campagne il ne ſe paſſa plus rien de fort important. Le célèbre *Pierre Hein*, qui avoit été envoyé avec une flotte vers les côtes de *Flandres*, ſe trouva le 20. d'Août engagé dans un combat avec quelques vaiſſeaux ennemis, dont trois furent enlevés par les *Hollandais*; mais ils eurent le malheur de perdre ce grand homme, qui eut la gloire de périr les armes à la main en défendant ſa patrie. Auſſi la République qui ſe faiſait alors une eſpèce de devoir d'immortaliſer les Héros qui s'étaient ſignalés & étaient

* A la pag 347. de ſes mémoires.

† *Frédéric-Henri* répondit courageuſement à ceux qui lui conſeillaient d'abandonner cette glorieuſe entrepriſe, *qu'il aimerait mieux mourir que d'abandonner un ſiége qui avait déjà tant coûté, & d'où dépendait & l'honneur de l'Etat & le ſien propre.*

étaient morts à son service, lui fit ériger un superbe monument à *Delft*, où il avait été enterré avec beaucoup de pompe. L'*Espagne* & l'*Infante* firent proposer aussi cette année même le renouvellement de la trêve pour trente-quatre ans. *Frédéric-Henri*, sans s'y opposer ouvertement, était bien éloigné d'y consentir. Les Ministres soutenaient dans des écrits publics & dans leurs prêches, que *la République n'était pas libre de faire une trêve avec le Roi d'*Espagne. Ils alléguaient une raison assez singulière de leur éloignement pour la trêve. „ Il y avait à craindre que les „ *Rémontrans* ne levassent encore la tête, & „ n'excitassent de nouveaux troubles, comme „ ils avaient fait, disait-on, du tems de la trê„ ve de douze ans." De sorte que, malgré les souhaits de quelques-uns, qui désiraient la fin de la guerre, les négociations furent interrompues.

1630. Les Etats-Généraux avaient, à la fin de la dernière campagne, fait une réduction considérable dans leurs troupes, que quelques-uns faisaient monter alors à plus de cent-vingt-mille hommes, tant Cavalerie qu'Infanterie. La réduction aurait été encore portée plus loin qu'elle ne le fut sans les rémontrances du Prince. Cependant il n'entra point en campagne cette année 1630. Aussi ne se passa-t-il rien de fort important entre les armées de terre. Cette année n'en fut pourtant pas moins glorieuse pour *Frédéric-Henri*. Il eut le bonheur de rentrer dans la possession de sa principauté d'*Orange*, dont cherchait à s'emparer *Jean* d'*Osmale*, Seigneur de *Valkenbourg*, qui en était Gouverneur pour le Prince.

Frédéric-Henri rentre dans la paisible possession de sa principauté d'*Orange*.

Mais

Mais par la réſolution & la bonne conduite de ſon conſeiller, *Jean* de *Knuit*, il réuſſit à ſe défaire de ce traître, qui jusques là avait ſeul joui des avantages de cette principauté, & n'avait laiſſé à ſon Maître qu'un vain titre, dont il cherchait même à le dépouiller *. Cette même année encore les Etats-Généraux, pour faire voir au Prince combien ils étaient ſatisfaits de ſes ſervices, donnèrent la charge de Général de la Cavalerie à ſon fils *Guillaume*, qui n'avait pas encore atteint ſa quatrième année.

Expédition du *Breſil.*

S'IL ne ſe paſſa rien de fort important ſur terre, les avantages remportés ſur mer compenſèrent ſuffiſamment cette espèce d'inaction. La Compagnie des *Indes-Occidentales*, devenue plus entreprenante depuis que *Pierre Hein* avait ſi heureuſement enlevé la riche flotte d'*Eſpagne*, mit bientôt en mer une nouvelle flotte, qui s'empara d'*Olinde* & de quelques-autres forts ſur les côtes du *Bréſil*. Ces ſuccès rendirent la compagnie ſi puiſſante, qu'elle ſembla vouloir l'emporter ſur celle des *Indes-Orientales*, & que quelquefois même elle diſtribua à ſes intéreſſés des *Dividendes* que celle-ci aurait eu peine à fournir.

1631.

EN 1631. *Frédéric-Henri* voulut s'emparer de *Dunkerque*, d'où les Corſaires ennemis cauſaient de grandes pertes à la navigation commerçan-

Entrepriſe ſur *Dunkerque* ſans ſuccès.

* *Valkenbourg* était en négociation avec le Cardinal de *Richelieu* pour lui remettre la ville, le château & la Principauté d'*Orange*. Pour prix de ſa perfidie il devait recevoir comptant la ſomme de quatre cens mille livres, & une terre de vingt mille livres de rente en *Provence*.

Digitized by Google

çante des Etats. Le Projet était digne du Prince, mais difficile à exécuter. Cependant cet habile Général ayant remontré que dans les entrepriſes d'importance il eſt bon de risquer quelque choſe, la priſe de *Dunkerque* fut réſolue. Déjà les troupes étaient avancées jusqu'à *Maldighem* lorsque l'on apprit que l'ennemi était campé à deux lieuës de là, dans le deſſein de disputer le paſſage aux *Hollandais* Les Députés des Etats-Généraux, qui étaient dans l'armée du Prince, furent alors d'avis qu'il fallait reculer. *Frédéric-Henri* eut beau leur repréſenter que l'honneur de l'Etat & de l'armée dépendait de l'exécution d'une entrepriſe, à laquelle eux-mêmes avaient donné leurs voix. Tout fut inutile; ils proteſtèrent qu'ils ne voulaient pas être reſponſables des maux qu'ils prévoyaient ſi l'armée s'opiniatrait à avancer. L'on aſſure même qu'ils ajoutèrent, que „ l'on voyait évi„ demment combien peu le Prince était porté „ pour l'Etat, puisque, pour ſatisfaire ſon am„ bition, il conſentait à en hazarder la proſpé„ rité." Quoiqu'il en ſoit, le Prince ſe vit forcé à faire rembarquer ſes troupes, & à ſe déſiſter d'une entrepriſe qui, en le couvrant de gloire, devait être d'un grand avantage pour la République *. L'ennemi de ſon côté avait projetté

* Les Etats de l'Union avaient coutume de faire accompagner leurs Généraux par quelques membres de leur Aſſemblée, qu'ils appellaient *Gedeputeerde te Velde*, (*Députés à l'Armée ou en Campagne*). Le Général ne pouvait rien entreprendre d'un peu important ſans avoir pris l'avis de ces Députés, qui étaient d'ordinaire au nombre de deux, ou même de pluſieurs. Si ces Meſſieurs, qui rarement avaient le génie

jetté de faire une descente dans l'Isle de *Tholen*; mais les deux flottes s'étant attaquées le 12. de Septembre, les *Hollandais* remportèrent la victoire la plus complette, prirent presque tous les Vaisseaux *Espagnols*, & les envoyèrent à *Dordrecht*. On compta plus de quatre mille prisonniers faits sur l'ennemi, & le Comte *Jean de Nassau* *, qui commandait cette expédition, eut bien de la peine à se sauver lui-même avec un petit nombre des siens. En *Hollande* l'on se félicita d'autant plus de cette victoire, que l'on découvrit après, que si ce projet de l'ennemi avait réussi, il serait entré dans l'Isle d'*Overflakkée* ou dans le territoire de *Voorne*.

Les Etats-Généraux, voulant témoigner au Prince d'*Orange* combien ils étaient satisfaits de ses services, crurent ne pouvoir lui en donner de plus fortes preuves, qu'en accordant à son jeune fils *Guillaume*, le droit de survivance à toutes ses charges. La résolution en avait été prise sur la proposition du Corps des Nobles, qui poussait l'affaire avec vigueur dans la plupart des Provinces. „ Les expéditions, dit *du Maurier*, en „ fu-

Les Etats donnent au jeune Prince *Guillaume* la survivance des charges de *Frédéric-Henri* son Père.

génie de la guerre, croyaient voir quelqu'obstacle un peu difficile à surmonter, ou ils déconseillaient l'expédition projettée, ou ils envoyaient à *la Haye* demander l'avis des Etats. Cette prudence, un peu trop scrupuleuse peut-être, a fait perdre à plus d'un habile Général les occasions de rendre à la République des services, dont elle ne reconnaissait l'importance que lorsqu'il n'était plus tems de saisir le moment favorable & décisif.

* Ce *Jean de Nassau* était Cousin du Prince d'*Orange Frédéric-Henri*. N'ayant pû se procurer de l'avancement dans la République, il se mit au service de l'Empereur, qui soutenait le parti de l'*Espagne* contre les Etats-Généraux.

Digitized by Google

„ furent préſentées à ce jeune Prince de la part „ des Etats dans un petit coffre d'or." Le Penſionnaire *Duik* étant mort en 1629. l'on confia ce poſte important, reſté vacant juſqu'au printems de cette année 1631. à *Adrien Pauw* Seigneur de *Heemſtede*.

Evaſion de quelques Miniſtres *Rémontrans* de la Forteresſe de *Loeveſtein*.

LE château de *Loeveſtein* renfermait encore ſept Miniſtres *Rémontrans*, à qui le Gouverneur laiſſait la liberté de ſe promener de tems en tems ſur les remparts, à condition cependant qu'ils n'abuſeraient pas de cette faveur pour s'évader. Mais à quoi ne porte pas le déſir de ſe voir libre! Un de ces Miniſtres, nommé *Niellius*, avait lié connaiſſance avec un ſoldat de la Garniſon, duquel juſqu'alors ils avaient tous reçus d'aſſez mauvais traitemens, parce qu'il s'imaginait qu'ils étaient *Contre-Rémontrans*. Informé du contraire il leur témoigna par la ſuite beaucoup d'amitié & leur fit offre de ſes ſervices. La réſolution fut priſe de ſe ſauver par le moyen de ce ſoldat; *Niellius* ſeul ſe faiſait ſcrupule d'enfreindre la promeſſe qu'il avait faite au Gouverneur. On le gagna bientôt cependant, en lui faiſant ſentir que cette promeſſe ne les engageait qu'à ne point s'échapper dans le tems qu'on leur permettait la promenade. L'évaſion fut donc réſolue, mais deux obſtacles la rendaient presqu'impoſſible. Par une de ces ſingularités dont l'on ne peut quelquefois rendre raiſon pour expliquer certains évènemens, le Gouverneur lui-même leva ces deux obſtacles. Du côté qui regarde la *Hollande*, & par où devait ſe faire l'évaſion, la rivière était embarraſſée par un grand amas de joncs & de roſeaux, deſorte qu'aucune barque

ne

ne pouvait avancer assez près du château, qui de ce même côté n'avait qu'un fossé sec. Le Gouverneur s'étant apperçu que, depuis quelque tems, les *Espagnols* venaient dans de petits bâteaux se cacher dans ces rosiéres, d'où ils commettaient plusieurs brigandages sur ce fleuve, avait fait depuis peu couper & enlever ces roseaux & ces joncs. Cette première difficulté otée, il en restait une autre plus difficile peut-être à surmonter. Un gros dogue, accoutumé par ses aboyemens à effrayer & à éloigner tous ceux qui de nuit auraient osé s'approcher du mur de la forteresse, avait vers le même tems dévoré une bonne partie des provisions destinées à donner un grand repas, le Gouverneur dans sa colère lui fit sauter la cervelle. Ces deux obstacles étant levés si heureusement & d'une manière si inattenduë, les Ministres résolurent d'exécuter leur projet la nuit du 19. de Juillet; elle était obscure & orageuse, & le soldat, leur bon ami, était de garde. Le même bonheur les favorisa jusqu'à la fin, & le lendemain vers le midi ils arrivèrent à *Rotterdam*, où ils furent vûs par plusieurs personnes, & herbergés par *Episcopius* qui y était encore. Une évasion aussi heureusement exécutée parut à ceux du parti *Arminien* un de ces évènemens qui tiennent du miracle. D'autres au contraire n'y virent que l'audace la plus coupable de la part des prisonniers, & une négligence très-punissable de la part de ceux à qui la garde en était commise. Les plus modérés & les plus raisonnables de tous jugèrent que, sans avoir recours au prodige & à la trahison, l'on pouvait expliquer fort natu-

rel-

rellement un fait qui ne préſentait tout au plus d'un côté que le déſir très-naturel de recouvrer ſa liberté, & de l'autre un hazard, peut-être même un relâchement prudemment prémédité, & que les circonſtances, ſi elles avaient été connues, pouvaient fort bien ne point rendre criminel. Quoiqu'il en ſoit, les Etats de *Hollande*, ayant reçu la nouvelle de cette évaſion, crurent qu'il convenait de s'aſſurer de la perſonne à qui la garde de ces Miniſtres avait été confiée; cependant l'on ne trouve nulle part aucune preuve qu'il aît été autrement puni. Quant aux femmes & aux enfans des Miniſtres, ils furent relachés quelque tems après.

Grotius paſſe en *Hollande*, & eſt obligé d'en ſortir de nouveau.

Le célèbre *Grotius*, qui jusqu'alors s'était tenu en *France*, hazarda auſſi cette même année de repaſſer dans ſa patrie, où depuis quelque tems pluſieurs perſonnes travaillaient à le faire revenir. Le *Droſſaard* * *Hooft* ſurtout faiſait tous ſes efforts pour engager Meſſieurs d'*Amſterdam* à le recevoir dans leur ville; mais les circonſtances ne leur ſemblaient pas encore aſſez favorables. En effet l'animoſité contre ce grand homme était encore portée ſi loin, que les Villes de *Harlem*, *Leide*, *Gouda*, *Alkmaar* & *Enkhuizen* déclarèrent ne vouloir délibérer ſur aucune affaire concernant l'Etat ou le Gouvernement, avant que l'on eut formé quelque réſolution contre *Grotius*. Dès lors fut envoyé ordre à tous Baillifs & autres Officiers de Juſtice de s'aſſurer de ſa perſonne. Il ſe rendit pourtant

* Le titre de *Droſſaard* revient à-peu-près à celui de *Sénéchal* ou de Grand-Baillif.

tant ſecrétement à *Amſterdam*, où ſes amis voulurent l'engager à préſenter requête aux Etats de *Hollande*. On lui repréſenta envain que *Frédéric-Henri* lui voulait du bien, mais que ce Prince lui-même était d'avis qu'on ne le laiſſât retourner dans ſa patrie qu'à certaines conditions. *Grotius* réſiſta à tout; une requête emportait, croyait-il, une ſorte d'aveu des crimes qui lui avaient été imputés, & il était bien éloigné de vouloir s'avouer coupable. Il était rentré en *Hollande* vers la fin du mois d'Octobre de cette année; au printems de 1632. les Etats de *Hollande* mirent ſa tête à prix, promettant deux mille florins à quiconque ſe ſaiſirait de ſa perſonne, s'il s'arrêtait plus longtems dans la Province. Ceux qui lui voulaient du bien, renouvellèrent alors leurs inſtances; on lui préſenta même un modèle de requête, où il avouait ſimplement que ſes *malheurs* ne lui étaient arrivés qu'à cauſe des *différends* ſurvenus *dans le Gouvernement*, & non pour aucun crime. *Grotius* fut inébranlable, peut-être même un peu trop opiniâtre, comme le lui reprochèrent ſes amis. Lui penſait autrement, & quelque ménagées que fuſſent ces expreſſions, il lui ſembla encore, que de s'en ſervir, ce ſerait en quelque ſorte s'avouer coupable. Il réſolut donc de chercher ailleurs une retraite aſſurée, que ſa patrie lui refuſait; il ſe retira à *Hambourg*, où le Gouvernement le reçut avec diſtinction. Bientôt il fut appellé en *Suéde* par *Axel Oxenſtierna*, Chancelier du Royaume. Ce Seigneur connaiſſait tout le mérite de ce grand homme, & n'eut pas de peine à engager les Etats qui gouvernaient pendant la minorité

de *Chriſtine*, à lui confier l'Ambaſſade de *France*. *Grotius*, pendant quelques années géra cet emploi avec autant d'honneur que de fidélité. Cependant ſoit que lui-même demandât ſon rappel, ſoit que ſes envieux lui rendiſſent de mauvais ſervices à la Cour de la jeune Reine, on lui donna ſa démiſſion. De retour en *Suéde* il s'apperçut que l'air de ce climat, & peut-être même celui de la Cour, ne lui était pas avantageux; il préféra donc de retourner en *Allemagne*, mais il tomba malade en chemin & mourut à *Roſtok* le 28. d'Août de l'année 1645. Son corps fut apporté en *Hollande*, & enterré à *Delft*, lieu de ſa naiſſance. Le grand nombre de ſavants ouvrages qu'il a laiſſés, & ſes excellentes qualités, lui ont acquis peu après ſa mort parmi tous ſes Compatriotes, cette eſtime, dont il était ſi digne, que lui témoignait auſſi toute l'*Europe*, & qu'il n'avait perdue dans ſa Patrie, que par l'eſprit de partialité qui y regnait de ſon tems. „ Il était, dit *du Maurier*, le plus „ univerſellement ſavant homme, qui eut paru „ dans le monde depuis *Ariſtote*. — Franc, „ véritable & fidèle, & d'une vertu ſi ſolide „ que toute ſa vie il a fui & déteſté les mé„ chans, & recherché l'amitié des gens de bien „ & des illuſtres.

Progrès des armes de la République.

La Campagne de 1632. fut des plus heureuſes pour la République. *Venlo*, *Straalen*, *Roermonde* & *Sittart* ſe rendirent par capitulation, & obtinrent le libre exercice de la Religion *Catholique-Romaine*. *Erneſt-Caſimir*, Comte de *Naſſau*, & *Stadhouder* de *Friſe*, de *Groningue* & de *Drente*, fut tué d'un coup de mouſquet en viſi-

visitant la tranchée, que l'on venait à peine d'ouvrir devant *Roermonde*. Les Etats perdirent en sa personne un vaillant Capitaine & un Général expérimenté. Après s'être emparé de cette dernière place, *Frédéric-Henri* alla mettre le siége devant *Maſtricht*. Malgré la proximité des armées *Espagnole* & Impériale, & les fréquentes escarmouches de ces troupes avec celles des Etats, le Prince emporta cette forte ville qui capitula le 21. de Juin. Cet heureux succès fut bientôt suivi de la conquête du Duché de *Limbourg* & du pays d'*Outre-Meuse*. Cette glorieuse campagne fut terminée par la prise d'*Orsoi*. L'on dut une partie des progrès de cette année aux pratiques secrétes des Comtes de *Warfusée* & *Henri* de *Bergues*, qui s'étant d'abord sourdement déclarés pour les Etats, saisirent la première occasion d'abandonner ouvertement le parti de l'*Espagne*. Sur mer il ne se passa rien de fort important; cependant les Corsaires *Dunkerquois* virent réprimer leurs pirateries par la vigilance & la bravoure des Sieurs *Adrien* & *Corneille Lampzins* de *Flessingue*, ce qui rendit la navigation des mers de *France* plus libre, & les droits d'assurance beaucoup moindres qu'ils n'avaient été de dix ans. Cette année encore l'on entra en une sorte de négociations à *la Haye* pour essayer de conclure la paix, ou de renouveller une trêve de plusieurs années. Ces négociations furent poussées pendant près d'un an, mais les mêmes raisons, les mêmes défiances subsistant toujours, la plupart des Provinces ne purent se résoudre à accepter des conditions qu'elles avaient si souvent rejettées, &, au grand déplaisir

Négociations de paix infructueuses.

plaisir des Députés des *Pays-Bas Espagnols*, les conférences furent rompues l'année suivante.

1633. *Rynberk & Philippine emportés par les Etats.*

En 1633. *Frédéric-Henri* entra en campagne vers la fin du mois de Mars, quoique les négociations duraſſent encore de la part des *Eſpagnols*. Ce Prince aſſiégea & prit *Rynberk*. Le Comte *Guillaume* de *Naſſau* s'empara auſſi de *Philippine*, & prépara par là la priſe du *Sas-de-Gand*, qui fut emporté en 1644. Ce furent les ſeuls exploits d'importance de cette Campagne, qui fut très-coûteuſe, & dont l'on s'était promis de plus brillants ſuccès. Cette année n'offrit aux *Pays-Bas* d'autre évènement un peu remarquable que la mort de l'Infante *Iſabelle-Claire-Eugénie*, Souveraine des *Pays-Bas Eſpagnols*. Cette Princeſſe mourut à *Bruxelles* au commencement de Décembre, à l'âge de ſoixante-ſept ans. Sa mort accéléra la rupture des négociations pour une trêve, parce que n'ayant jamais eu d'enfans, les Provinces, qui lui avaient été cédées, retournaient à la couronne d'*Eſpagne*, ſuivant les conditions du traité de ceſſion. Vers la fin de l'année ſuivante le Roi nomma Gouverneur des *Pays-Bas* ſon frère *Ferdinand*, connu ſous le nom de Cardinal-Infant, qui s'y rendit avec une armée d'onze à douze mille hommes.

Mort de l'Infante *Iſabelle Claire-Eugénie.*

1634. Dans la Campagne de 1634. il ne ſe paſſa rien d'important de part ni d'autre. *Frédéric-Henri*, pour forcer l'ennemi à lever le ſiége de *Maſtricht*, feignit de vouloir faire celui de *Bréda*. L'*Eſpagnol* ayant décampé auſſitôt, le Prince, qui avait réuſſi dans ſon deſſein, ſe retira auſſi de devant *Bréda*, après quoi les deux armées ſe ſéparèrent.

Si

Digitized by Google

SI la Campagne de 1634. ne fut pas brillante, celle de 1635. fut des plus malheureuſes pour les Etats. Ils avaient conclu cette année même un traité avec *Louïs* XIII. Roi de *France*, par lequel ce Monarque s'engageait à faire une guerre ouverte à l'*Eſpagne*. L'on ſe promettait les plus grands ſuccès de cette alliance; cependant après avoir vainement aſſiégé *Louvain*, l'on perdit encore *Dieſt*, le Fort de *Schenk*, *Goch*, *Gennep*, & *Limbourg*. Le Fort de *Schenk* fut repris ſur les *Eſpagnols*, & *Cléves* emporté. Plus de la moitié de l'armée des *Français*, forte de vingt-mille hommes, périt de maladie & de miſéres. Ces troupes avaient été tranſportées à *Rotterdam*, où un vent contraire les retint longtems avant qu'elles puſſent s'embarquer pour *Calais*; les hopitaux furent remplis de malades; la peſte en emporta un grand nombre, d'autres moururent de faim. L'on y vit pluſieurs gentils-hommes vendre pour une Riksdale (environ cinquante ſols de *Hollande*) leurs chevaux avec leurs harnois, & être enſuite reduits à demander l'aumone par les rues. Quelques Ecrivains, un peu trop partiaux pour la *France*, ont prétendu que *Frédéric-Henri*, pour ſe vanger du Cardinal de *Richelieu*, qui avait cherché à lui enlever ſa principauté d'*Orange*, avait exprès laiſſé périr les troupes *Françaiſes* de miſére & de faim. Mais cette inculpation odieuſe doit paraître d'autant moins fondée, qu'une vangeance auſſi lâche n'entrait point dans le caractère de ce grand Prince, que d'ailleurs il était ſuffiſamment vangé du Cardinal par la manière dont il avait recouvré ſa Principauté, & qu'enfin une action auſſi in-

1635. Campagne malheureuſe de cette année.

digne était contraire & à ſes propres intérêts & à ceux de la République dont il était le défenſeur & le ſoutien. Il eſt donc plus vraiſemblable que la négligence de la Cour de *France* fut ſeule cauſe des maux que ſouffrirent ſes troupes, que, par les conditions du traité, elle était obligée d'entretenir. Au reſte l'on aſſure que dans tous les lieux où elles furent diſtribuées, les Magiſtrats & les habitans leur donnèrent des preuves ſuffiſantes de la pitié qu'excitaient leurs malheurs *.

Troubles dans la *Friſe.*

PENDANT le reſte de cette année il ne ſe paſſa rien de remarquable, ſi l'on excepte quelques troubles qui s'étaient élevés en *Friſe* au ſujet de la levée des impôts, & de quelques autres objets peu intéreſſants pour l'Etranger. Les Envieux de *Frédéric-Henri* en prirent occaſion de publier que lui-même avait fomenté ces troubles, afin d'étendre & d'établir ſon autorité dans cette Province. Inculpations vagues, qui ſe renouvellent dans tous les tems contre les perſonnes dont la puiſſance & les ſervices ſe font trop remarquer; inculpations cependant qu'il eſt toujours difficile, & ſouvent dangéreux de prouver.

1636. LA campagne de l'année 1636. n'offre aucun évè-

* Si l'Auteur juſtifie *Frédéric-Henri* ſur cette vengeance baſſe & puérile, & d'autant moins vraiſemblable que jamais la Cour de *France*, dit-il, ne s'en prit ni à ce Prince ni à la République; il avoue auſſi qu'il eſt très-probable, & que des gens inſtruits ont regardé comme une choſe avérée, que le Prince d'*Orange* n'avait pas ſecondé les vues des *Français*, à d'autres égards, autant qu'il aurait pû le faire pendant cette campagne.

Digitized by Google

évènement digne d'être remarqué. L'armée de *France* & celle des Etats étaient trop affaiblies par les fâcheux succès de l'année précédente pour qu'elles osassent tenter quelque chose de grand. D'ailleurs les finances de la République étaient épuisées, & *Frédéric-Henri* demandait envain des remises qu'on ne pouvait lui fournir; aussi ne put-il s'empêcher de faire éclater son mécontentement; *il ne lui restait plus*, disait-il, *qu'à remettre son épée dans le fourreau, si on ne voulait pas lui fournir les moyens de faire la guerre.* L'on était même si las de la guerre que, dès que les troupes furent entrées dans leurs quartiers d'hyver, les Etats de *Hollande* voulurent en licentier une partie; mais les représentations du Prince & celles de *Charnacé*, Ambassadeur de *France*, jointes aux gros subsides que cette Cour promit, engagèrent la République à conserver toutes les troupes sur pié.

Kats élu Grand-Pensionnaire.

LE Pensionnaire *Adrien Pauw*, qui avait été envoyé Ambassadeur en *France*, s'étant démis cette année du premier de ces emplois, fut remplacé par Maître *Jacob Kats*, *Zélandais*, qui était alors Pensionnaire de *Dordrecht*.

Université d'*Utrecht*.

L'UNIVERSITÉ d'*Utrecht* fut aussi fondée cette année; la cérémonie de la dédicace s'en fit le 17. Mars. La célébrité qu'elle s'est acquise l'a fait longtems aller de pair avec celle de *Leide*. L'on comptait alors quatre Universités dans la République, quoique celle de *Harderwyk* en *Gueldres*, eut été établie par le quartier du *Veluwe* dès l'année 1600. Mais elle était tellement déchuë depuis, que ce ne fut qu'en 1647. qu'elle se releva & qu'elle fut décorée du titre d'Aca-

démie ou d'Université Provinciale. L'on s'eſt prudemment borné à ces cinq Univerſités dans toute l'étendue des ſept Provinces, celles d'*Overyſſel* & de *Zélande* n'en ayant jamais eu aucune *.

Succès de la Compagnie des *Indes-Occidentales.*

DEPUIS QUE la Compagnie des *Indes-Occidentales* s'était emparée de *Fernambuk*, elle ne négligea aucune occaſion de s'étendre dans le *Breſil*, où elle enleva pluſieurs places aux *Portugais*, depuis l'année 1630. jusqu'en 1636. La conquête de la petite Isle de *Curaçao* parut ſurtout d'une grande importance aux Etats. La Compagnie ayant ainſi conquis la plus grande partie des Places ſituées ſur la côte du *Breſil*, réſolut d'en donner le Gouvernement au Comte *Jean-Maurice* de *Naſſau*, qui s'y étant rendu avec quelques troupes, fit bientôt de nouvelles conquêtes, & envoya une flotte en *Afrique*, qui s'empara en 1637. du fort de *Saint-George Del-Mina* ſur la côte de *Guinée*.

CE

* Quelques-uns diſputent à la *Zélande* le droit d'avoir une Univerſité, prétendant que cette Province s'en eſt déſiſtée, lors de ſon union particuliére avec la *Hollande*. Cependant depuis peu il a paru un ouvrage fort eſtimé, qui ſemble victorieuſement prouver le contraire Quoiqu'il en ſoit, il eſt ſûr, comme le remarque le Rédacteur, que cette Province, quelques efforts qu'elle ait fait, n'a pû parvenir encore à ériger une Académie. Il n'y a que quelques années qu'elle eſt revenue à la charge, & qu'elle a voulu faire valoir les diſpoſitions teſtamentaires de feu Monſieur *P. Mogge de Reneſſe* en faveur d'un établiſſement auſſi utile; mais on a oppoſé aux *Zélandais* des difficultés & des obſtacles, qu'ils n'ont pû ſurmonter. Au reſte en accordant à la *Zélande* le droit qu'elle ſe ſuppoſe, l'on pourrait douter avec raiſon ſi l'uſage qu'elle en ferait, lui ſerait fort avantageux.

Digitized by Google

Ce fut en cette année que *Louïs* XIII. qui venait de conclure un nouveau traité avec la République, donna le titre d'*Alteſſe* à *Frédéric-Henri*, qui peu auparavant n'avait pû obtenir celui de Prince de l'Empire. Le Roi de *France* voulait par cette nouvelle marque de conſidération engager ce Prince à continuer avec le même zèle à donner aux Etats & à la *France* elle-même de nouvelles preuves de ſa valeur & de ſon expérience. Les Etats-Généraux conſentirent auſſitôt à accorder à leur *Stadhouder* le nouveau titre dont il venait d'être décoré. Le Collége des Nobles de *Hollande* réſolut auſſi de prier le Prince d'agréer celui de premier Membre de leur corps, honneur qu'il accepta gracieuſement. Les Etats de *Hollande* trouvèrent cependant mauvais que leurs Députés à l'Aſſemblée des Etats-Généraux euſſent donné leur conſentement à ce qui s'y était paſſé rélativement à cette affaire, avant d'avoir fait leur rapport & reçu de nouveaux ordres; mais la choſe était faite, & ils réſolurent de faire complimenter le Prince de leur part. *Frédéric-Henri*, qui n'ignorait pas ce qui s'était paſſé dans leur aſſemblée, leur fit entendre; *qu'il ſerait inutile, puiſqu'après la Réſolution priſe par les Etats-Généraux, il était déjà en poſſeſſion du titre qui lui avait été donné.* „ Ce qui, dit un Contemporain, était une réponſe très-expreſſive. " *

Le titre d'*Alteſſe* donné à *Frédéric-Henri.*

POUR

* Les Etats de *Hollande* n'étaient pas les ſeuls à qui déplut ce nouveau titre. L'on trouvait ſurtout étrange que l'Ambaſſadeur de *France* & les autres Miniſtres, qui dans leurs harangues & leurs mémoires ne traitaient

POUR répondre en quelque ſorte aux nouveaux honneurs qu'il venait de recevoir, *Frédéric-Henri* ouvrit la Campagne de cette année par le ſiége de *Bréda*, qui capitula le 7. d'Octobre. L'ennemi cependant s'était rendu maître de *Venlo* & de *Roermonde*; tandis que les *Français* qui agiſſaient ſéparément s'étaient emparés de *Landrechies*, de *la Chapelle*, & de *Maubeuge*. Mais cette dernière place étant de peu d'importance, ils l'abandonnèrent.

Différend entre le Roi d'*Angleterre* & la République au ſujet de la ſouveraineté de la mer.

IL s'éleva cette année auſſi quelques différends entre la Cour de *Londres* & les Etats-Unis, au ſujet de ce que les *Anglois* nomment le *Domaine* ou la *Souveraineté* de la mer. *Jacques* I. étant mort en 1625., ſon fils unique *Charles* I. monta ſur le trône d'*Angleterre*. Les Etats-Généraux envoyèrent auſſitôt complimenter le nouveau Roi, &, quoique l'affaire d'*Amboine* *, qui faiſait tant

les Etats que de *Vos Seigneuries*, & de *Meſſieurs*, donnaſſent en leur préſence même le titre d'*Alteſſe* à *Frédéric-Henri*, qui n'était que leur *Stadhouder*. Mais la *France* & la République elle-même avaient beſoin de ce Prince, & le titre d'*Excellence* qu'avaient porté tous ſes Prédéceſſeurs, était devenu ſi commun qu'il en était presqu'avili. Ce fut à *Barnaché*, bon Courtiſan & grand flatteur, dit-on, que le Prince d'*Orange* eut l'obligation de cette nouvelle qualité; & quelques-uns ont prétendu, quoique ſans fondement peut-être, que la *France* ne flattait ainſi le *Stadhouder*, que pour le porter à ſe procurer dans les *Provinces-Unies* une autorité qui convint mieux au titre d'*Alteſſe*.

* Il ſerait un peu long de rapporter en détail tout ce qui s'eſt paſſé dans cette fameuſe affaire, qui n'a jamais été décidée, & qui ne fut aſſoupie qu'en 1654. Il ſuffira de dire que les jalouſies de commerce avaient ſemé la mesintelligence, la méfiance, & peut-être même la haine entre les *Anglais* & les *Hollandais* qui commerçaient également dans dif-

Digitized by Google

tant de bruit alors, eut mis la diviſion entre les deux peuples, la République parvint cependant à conclure avec *Charles* I. un traité d'alliance offenſive. La bonne intelligence avait duré juſqu'en 1630. que l'*Angleterre* fit la paix avec l'*Eſpagne*. L'amitié entre *Charles* & les Etats ſe refroidit dès lors conſidérablement, & les traités de 1634. & 1635. entre la *France* & la République, ne contribuèrent pas peu à augmenter le mécontentement des *Anglais*. Le Roi d'*An-*

différents lieux des *Indes*. Les *Anglais*, comme les plus faibles, ne pouvant par la force ouverte détruire le commerce de leurs rivaux, le rendaient, dit-on, auſſi difficile & auſſi desavantageux qu'il était poſſible par leurs ſourdes pratiques. L'intérêt rend ſoupçonneux, & le ſoupçon rend cruel. Le Gouverneur d'*Amboine*, ſur la délation d'un *Japanois*, pris comme eſpion, & de quelques-autres de ſes compatriotes, fit arrêter *Gabriel Touwrſon*, Directeur du Commerce des *Anglais* à *Amboine*. On l'accuſait, de même que les autres de ſa nation, que l'on avait auſſi arrêtés, d'avoir voulu faire maſſacrer le Gouverneur & ſe rendre maître du château. *Touwrſon* & ſes complices avouèrent, diſent les *Hollandais*, tous les crimes dont ils étaient accuſés, & furent condamnés à la mort. Les *Anglais* au contraire aſſurent que „ la prétendue trahiſon n'était qu'un prétexte pour détruire entiérement leur commerce à *Amboine*; que l'on „ avait fait ſouffrir aux *Japanois* & aux *Anglais* des tourmens inouis, afin de leur arracher des aveux contraires „ à la vérité; que les *Anglais* condamnés au ſupplice avaient de la manière la plus ſolemnelle, ſoit de bouche, „ ſoit par écrit, proteſté de leur innocence aux Miniſtres „ qui les accompagnaient à la mort & à pluſieurs autres, „ & qu'enfin ils avaient été les martirs de la cruauté & „ de l'avarice *Hollandaiſe*." Il ſerait difficile de décider une queſtion qui n'a pu l'être entre les deux Peuples; mais il eſt ſûr que ce que les *Anglais* nomment *le maſſacre d'Amboine*, imprime encore à leurs yeux une eſpèce de tache au nom *Hollandais*, qui ne s'effacera ſans-doute jamais.

d'*Angleterre* en prit occaſion d'établir un nouvel impôt pour l'entretien d'une flotte, qui devait ſervir à couvrir les côtes de ſon Royaume, contre le danger dont les menaçait, diſait-il, l'alliance faite entre la *France* & les Etats. D'ailleurs il prétendait que l'on ne pouvait ſe paſſer d'une autre flotte pour protéger la Souveraineté des mers qui environnent la *Grande-Bretagne*. La diſpute au ſujet de cette Souveraineté, que s'attribuaient les Rois d'*Angleterre*, venait d'être réveillée depuis peu par *Jean Selden*, ou *Seldenus*, *Anglais*, qui, pour défendre les prétendus droits de ſon Prince, avait en 1635. mis au jour ſon livre, intitulé *Mare Clauſum* (*la mer fermée*) contre celui de *Grotius*, publié longtems auparavant, & qui portait pour titre *Mare Liberum* (*La mer libre*). Le livre de *Selden* fit du bruit, & les Etats de *Hollande*, qui en prirent connaiſſance, récompenſèrent l'Avocat *Graswinkel*, qui l'avait ſupérieurement réfuté, en lui accordant une penſion annuelle de cinq cens florins, juſqu'à ce que l'occaſion ſe préſentât de lui procurer quelqu'avancement. Le droit du domaine de la mer était cependant opiniâtrément ſoutenu en *Angleterre*, où dès l'année 1628. le Parlement s'était déjà plaint que l'on pouvait conſidérer ce droit comme abſolument perdu, par le peu de ſoin que l'on prenait de la marine du Royaume. Le grand point était d'interdire aux étrangers, mais nommément aux ſujets de la République, la Pêche du Hareng ſur les côtes d'*Angleterre*, d'*Ecoſſe* & d'*Irlande*. *Charles* I. le fit en 1636. & menaça même de mettre une flotte en mer pour protéger cette pêche en faveur

veur de ſes ſujets, amis & alliés. Les *Hollandais* & les *Zélandais* n'en firent pas moins la pêche du Hareng ſur ces côtes, quoiqu'ils y rencontraſſent obſtacles ſur obſtacles, qui pendant quelque tems leur cauſèrent des pertes très-ſenſibles. Ils étaient ſi peu diſpoſés à reconnaître un droit * qui, s'il était avoué, coupait une des plus fortes branches de leur commerce, qu'ils mirent en mer vers la fin de l'année 1636. quelques vaiſſeaux de guerre pour protéger leurs pêcheurs. *Charles* de ſon côté fit mine de vouloir maintenir ſes prétendus droits, & fit pour cet effet conſtruire à *Woolwich* un gros vaiſſeau de guerre qui lui coûta des ſommes immenſes, & qu'il voulut qu'on nommât le *Souverain*. Mais les troubles de ſon Royaume augmentant de jour en jour, ce Prince ſe vit hors d'état de faire reſpecter ſa ſouveraineté maritime; & les *Hollandais* ont depuis continué à pêcher ſur les côtes & dans les mers des trois Royaumes.

Commerce des fleurs en *Hollande*.

L'ON vit vers ce même tems regner en *Hollande* une de ces *épidémies*, qui ſe répandent de tems en tems ſur la ſurface de notre globe; dont la

* C'eſt ce qu'ils firent bien ſentir au Comte d'*Arondel*, Envoyé extraordinaire de *Charles* I. qui, dans un diſcours prononcé devant les Etats, avait dit avec une ſorte d'emphaſe, que *le Roi ſon Maître avait équipé une flotte pour défendre ſes droits ſur les quatre mers*. Les Etats de *Hollande*, appréhendant que le ſilence ſur cette eſpèce de menace ne fût pris pour un aveu de leur part, ſaiſirent cette occaſion pour donner à entendre à l'Envoyé que „ *Jacques* I. avait déjà „ fait mention d'un pareil droit; mais qu'il ne fallait pas „ ſe flatter que la *Hollande* conſentit jamais à le recon„ naître. "

la contagion d'abord gagne l'eſprit, trouble la raiſon, & cauſe dans un Etat de ces révolutions auſſi ſubites qu'étranges, qui ſur les ſottiſes de la moitié des hommes fondent & établiſſent la fortune de l'autre. Le commerce des fleurs & ſurtout des tulipes, que les *Hollandais* portèrent vers ce tems au comble de l'extravagance la plus ruineuſe, & que les Hiſtoriens de cette Nation ont nommé avec raiſon *Windhandel* (*Commerce de vent*) fut pouſſé avec une eſpèce de fureur, principalement à *Harlem*, *Leide*, *Amſterdam*, *Alkmaar*, *Hoorn* & *Enkhuizen*. Grands & petits donnèrent dans la manie des fleurs. Par les intrigues & les fourberies de quelques-uns de ceux qui ſe mélaient de ce trafic, les tulipes furent portées à un prix exorbitant. Une fleur (un oignon de tulipe) peſant dix grains, vendue d'abord 95 florins, en valut bientôt 900. La livre de Couronnes jaunes (*geele Kroonen*) * qui avait fait 20 ou 24 florins, fut payée un mois après jusqu'à 1200. florins. Cependant le printems de l'année 1637. apporta une *baiſſe* ſi conſidérable dans ce commerce, que pluſieurs perſonnes ſe trouvèrent hors d'état de recevoir les fleurs qu'elles avaient retenues d'avance chez les marchands fleuriſtes. Ceci donna occaſion à divers procès dans les différentes villes, qui s'adreſſèrent à l'Aſſemblée des Etats, où cependant l'on ne ſe montra guères porté à prononcer ſur les différends d'un commerce auſſi ridicule, que frivole & imaginaire. Bientôt l'on fut auſſi guéri de la manie de ſe

* Probablement une eſpèce de tulipes ainſi nommées par les fleuriſtes *Hollandais*.

ſe ruiner en tulipes; & l'on ne tarda pas à s'appercevoir que la plupart de ceux qui s'étaient livrés à cette ſorte de trafic, étaient tous gens de baſſe condition qui, alléchés par l'eſpoir du gain, avaient quitté leurs profeſſions & leurs métiers ordinaires, pour s'enrichir promptement ſans être obligés de faire de grandes *miſes*. Il ſe fit auſſi des fortunes ſi rapides d'un côté, & des dépenſes ſi folles de l'autre, que l'on aſſure que dans une certaine ville de *Hollande*, il ſe trafiqua pour plus de dix millions de florins en fleurs. Il ne faut donc pas être ſurpris que les États de *Hollande* ayent mis en délibération d'impoſer une taxe ſur les fleurs; & ſans doute que le nouvel impôt aurait eu lieu, ſi la promptitude avec laquelle l'on vit tout d'un coup tomber le prix de cette marchandiſe, n'en avait empêché l'exécution.

1638. LA campagne de 1638. ſe paſſa de part & d'autre ſans aucune action d'importance; toutes les entrepriſes formées par l'ennemi ſur différentes places ayant manqué, de même que celles de *Frédéric-Henri* pour ſe rendre maître de la ville de *Gueldre* & d'*Anvers*. Cependant cette année eſt remarquable par l'arrivée de la Reine, Mère de *Louis* XIII. en *Hollande*. Cette Princeſſe que *Richelieu*, qui lui devait ſa fortune & ſon élévation, avait forcée à ſortir du Royaume, avait paſſé quelque tems en *Brabant*. De là elle ſe rendit à *la Haye*, & viſita enſuite la plupart des villes de la *Hollande*, où on lui fit de grands honneurs, mais ſurtout à *Amſterdam* qui la reçut avec une magnificence vraiment royale. De retour à *la Haye* cette Princeſſe pria les E-

La Reine-Mère de *France* paſſe en *Hollande*.

tats de ménager un accommodement entre elle & le Roi ſon fils ; mais *Richelieu*, qui s'était entiérement aſſervi ſon maître, s'oppoſa toujours à une réconciliation qui pouvait lui faire perdre tout le fruit de ſa politique & de ſon ingratitude. L'infortunée *Marie* de *Médicis* ſe tourna du coté de l'*Angleterre*, pour eſſayer ſi l'on voudrait l'y recevoir. Elle y paſſa même, quoiqu'on lui eut fait une réponſe peu favorable. Mais elle n'y ſéjourna pas longtems. Elle ſe rendit enfin à *Cologne*, où abandonnée de tout le monde, elle ſe vit réduite à la plus grande pauvreté, y étant même morte à l'hopital le 3. de Juillet de l'année 1642. Fin bien étrange pour une auſſi grande Reine, mais qui caractériſe d'un ſeul trait & le cœur implacable de *Richelieu*, & la crainte qu'avaient les Puiſſances de déplaire à ce Miniſtre auſſi puiſſant que vindicatif.

1639. Campagne de 1639.

CETTE année 1639. fut presqu'auſſi ſtérile en actions mémorables par les troupes de terre que l'avait été l'année précédente ; la priſe d'*Hédin* par les *Français* ayant été presque la ſeule affaire d'importance de toute la campagne. Sur mer les armes des Etats furent plus heureuſes. Le 21. d'Octobre fut livré ce célèbre combat des *Dunes*, qui couvrit les *Hollandais* de gloire, excita la jalouſie des *Anglais*, & cauſa aux *Eſpagnols* une perte qu'ils ne purent réparer de longtems. Le Lieutenant-Amiral de *Hollande*, *Martin Harpertszoon Tromp*, ſecondé par le Vice-Amiral *Witte*, *Corneliszoon de Witte*, attaqua jusques ſur les côtes d'*Angleterre* la flotte formidable d'*Eſpagne*, commandée par Don *Antonio d'Oquendo* ; prit, brula, ou coula à fonds un grand

grand nombre des vaiſſeaux ennemis, & força le reſte à fuir à la faveur d'un gros brouillard, qui les déroba à la pourſuite des *Hollandais*. *Tromp* & *Witte* furent magnifiquement récompenſés de leur bravoure par les Etats-Généraux.

Titre & rang que prennent les Etats-Généraux.

VERS la fin de cette année, les Etats-Généraux, qui avaient éprouvé que de tems en tems il s'élevait des difficultés ſur le tître & le rang que leur donnaient les Ambaſſadeurs & les Puiſſances étrangères, réglèrent enfin l'un & l'autre. Ils prétendirent entr'autres, qu'ils devaient ſuivre immédiatement les Têtes Couronnées & la République de *Veniſe*, & précéder les Electeurs, les Princes & autres Etats de la *Chrétienté*. Quant au titre, ils voulurent que dans les Harangues & les Suſcriptions on leur donnât celui de *Hauts & Puiſſants Seigneurs* & de *Vos Hautes Puiſſances*. Cet article ainſi réglé, l'on paſſa à celui de la réception des Ambaſſadeurs Etrangers. Il fut arrêté que ceux des Rois & de *Veniſe* ſeraient reçus & reconduits par le Prince d'*Orange*, ou en ſon abſence par quelques Membres des Etats. L'on parla auſſi de créer un Maître des Cérémonies ou Introducteur des Ambaſſadeurs, mais la *Friſe* s'y oppoſa par ménagement, & depuis il n'en a plus été fait mention.

1640.

EN 1640. *Frédéric-Henri* fut encore malheureux dans toutes ſes entrepriſes. Le projet de s'emparer de *Bruges* ne put réuſſir, & celui de former le ſiége de *Hulſt* manqua de même. Cependant les *Français* avaient aſſiégé & pris *Arras*. Le Comte *Henri-Caſimir* de *Naſſau* étant mort d'une bleſſure reçue dans une certaine rencon-

contre, *Frédéric-Henri* travailla à ſe faire nommer aux *Stadhouderats* de *Friſe*, de *Groningue* & de *Drente*, vacants par cette mort. *Groningue* & *Drente* le choiſirent en effet, mais il ne put empêcher que la *Friſe* ne diſpoſât de cette charge en faveur de *Guillaume-Frédéric*, frère de *Henri-Caſimir*. Le Prince ne ſe vit pas ſans peine fruſtré de l'eſpoir dont il s'était flatté de réunir en ſa perſonne le *Stadhouderat* des ſept Provinces. Cependant c'était peut-être moins pour lui-même qu'il déſirait ces nouvelles dignités, que pour les transmettre à ſon fils. Depuis quelque tems on avait mis ſur le tapis le mariage de ce jeune Prince avec *Marie* fille aînée de *Charles* I. & comme certaines perſonnes n'avaient pas manqué d'inſinuer au Roi que, ſi à la dignité de *Stadhouder* n'était pas attaché le nom de Souverain, il n'en avait pas moins toute l'autorité & la puiſſance, l'on prévoyait que le mariage projetté en rencontrerait moins d'obſtacles, ſi le jeune *Guillaume* pouvait eſpérer qu'après la mort de ſon Père il ſerait revêtu du *Stadhouderat* de toutes les Provinces de l'Union. Cette alliance ne laiſſa pourtant pas d'être conclue, & le jeune Prince qui était lui-même paſſé en *Angleterre*, y épouſa *Marie* le 12. Mai 1640. *Charles* I. y donna ſon conſentement d'autant plus volontiers, qu'il eſpérait par ce moyen détacher & le Prince d'*Orange* & les Etats-Généraux du parti de la *France*, & les lier plus étroitement à ſes propres intérêts.

Mariage de *Guillaume*, fils du Prince d'*Orange*, avec une Princeſſe d'*Angleterre*.

1641. En 1641. *Gennep* fut emporté par le Prince *Frédéric-Henri*; & *Aire* par les *Français*. L'ennemi cependant reprit cette dernière place quelque

que tems après. La Compagnie des *Indes-Orientales* emporta auſſi cette année, après un long ſiége, la ville de *Malakka* ſur les *Portugais*; elle s'empara encore de *Colombo* & de quelques autres forts dans l'Iſle de *Ceilon*.

LA Campagne de 1642. ſe paſſa preſque toute entière en marches & en contre-marches, l'armée de Etats ſe trouvant trop faible pour former quelqu'entrepriſe importante. Les *Eſpagnols* cependant eurent quelque avantage dans les *Pays-Bas* ſur les *Français* & les *Hollandais*; tandis qu'en *Catalogne* ils étaient battus par les premiers. La guerre entre *Charles* I. & ſon Parlement ayant éclaté cette année, *Frédéric-Henri* envoya des ſecours d'argent au Roi, qui trouva auſſi les Etats-Généraux aſſez portés à le favoriſer. Mais les Etats particuliers de *Hollande* ſemblèrent vouloir ſoutenir le parti du Parlement. Auſſi *Strikland*, Député de ce corps repréſentatif de la nation *Anglaiſe*, ne pouvant plus obtenir d'audience des Etats-Généraux, continua à traiter ſéparément avec ceux de *Hollande* *. 1642.

L'ON

* Les malheureux évènemens du Regne de l'infortuné *Charles Stuard* ſont trop connus, pour qu'il ſoit néceſſaire d'en répéter le détail dans cet abregé. Voici un fait qui l'eſt peut-être moins, & dont le lecteur étranger ſera ſans-doute charmé d'être inſtruit. La Reine d'*Angleterre* paſſant en *Hollande*, le Roi lui remit pluſieurs joyaux de la couronne, dont elle engagea ou vendit une partie à *Amſterdam*. Elle trouva encore en *Hollande* des perſonnes qui lui avancèrent des ſommes conſidérables, dont voici la liſte, tirée, & traduite par l'auteur, d'une Lettre de Mylord *Fermyn* à Mylord *Digby*, & écrite de *France* au mois d'Août 1646.

Em-

Mort de *Louis* XIII. Roi de *France*.

L'ON ſe préparait à entrer en campagne, lorſque la mort de *Louïs* XIII. Roi de *France*, arrivée le 14. de Mai 1643. fit craindre quelque changement. Cependant le Cardinal de *Mazarin*, déclaré bientôt premier Miniſtre, à la place de *Richelieu*, mort quelques mois avant ſon Maitre, confirma le dernier traité fait avec la *France*, & pouſſa la guerre contre l'*Eſpagne*. En effet les *Français* ayant battu les *Eſpagnols* à la journée de *Rocroi*, les Etats voulurent tirer avantage de l'embarras où cette défaite venait de jetter l'ennemi. Auſſitôt *Frédéric-Henri* projetta la ſiége de *Hulſt*, mais cette entrepriſe manqua

Emprunté des Bourguemaître de *Rotterdam*.	*f*	400000 :	:
——— de la Banque de cette ville.		25000 :	:
En tout de *Rotterdam*	*f*	425000 :	:
Emprunté de la Banque d'*Amſterdam* par Mr. *Sandys*.		84500 :	:
A *la Haye* de *Fletcher*. . .		126000 :	:
Du même.		40000 :	:
A *la Haye* de *van Cyren* par le Sieur *W. Boswel*		9000 :	:
De Mr. *Despernon*. . . .		230000 :	:
De *Webſter* ſur les perles en pendans, ſuivant trois obligations, en tout. . .		100000 :	:
Du même.		43200 :	:
Du même, & par le même prêté depuis.		70000 :	:
Du Sieur *Wicquefort*. . . .		70000 :	:
Du Sieur *Charles Hubert*. . .		20000 :	:
De *Collimore*, à *Anvers*. . .		64000 :	:
En tout. . . .	*f*	1281700 florins.	
Laiſſé chez *Webſter* les ſix Rubis de la Chaine pour environ. . . .		20000 :	:
A Webſter.		20000 :	:
Au Prince d'*Orange*. . . .		300000 :	:

Digitized by Google

qua encore. Les *Français* cependant emportèrent *Diedenhoven*; & il se livra depuis plusieurs combats dans l'un desquels le jeune *Guillaume*, fils du Prince d'*Orange*, donna les premières preuves de son courage.

Tout semblait cependant préſager une paix prochaine & générale; les Plénipotentiaires avaient été nommés de part & d'autre, & l'on était parvenu, après bien des difficultés, à établir le lieu où se tiendrait le congrés. *Munſter* fut celui où devaient s'assembler les Ambassadeurs des Puissances *Catholiques*; tandis que ceux des Princes & Etats *Proteſtants* tiendraient leurs conférences à *Osnabrug*. Cela n'empêcha pas les armées d'entrer en campagne; le Prince d'*Orange* marcha contre le *Sas-de-Gand*, qu'il emporta au mois de Septembre 1644. tandis que le Duc d'*Orléans* de son côté avait pris *Gravelines* sur les *Eſpagnols*. En 1645. il ne se passa rien de fort important; le Prince assiégea & prit *Hulſt*, mais il vit échouer jusqu'à deux fois le projet de surprendre *Anvers*. 1644. 1645.

Quoique les Négociations fussent déjà entamées à *Munſter*, les Plénipotentiaires de la République ne s'y rendirent qu'au mois de Janvier de l'année 1646. *Frédéric-Henri* ne vit point sans peine qu'on les fit partir sitôt, quoique les *Français* de leur côté désirassent fort que la paix pût se conclure. Il entra même en campagne, sans avoir égard à la faiblesse de sa santé, ni aux prières de la Princesse son Epouse, qui chercha envain à l'en détourner. Il se fit accompagner du Prince *Guillaume* son fils, & 1646.

s'arrêta assez long-tems à *Bréda* sans rien entreprendre : son dessein était toujours de se rendre Maître d'*Anvers* ; cependant il n'attaqua même pas cette ville. Il assiégea *Venlo*, qu'il se vit forcé d'abandonner ensuite, la saison étant trop avancée pour pousser ce siége. Plusieurs s'étonnaient qu'avec des forces assez considérables l'on eut exécuté si peu de chose cette année ; l'on parlait différemment des vues du Prince pendant cette campagne, dont les uns attribuaient l'inaction à des obstacles secrets de la part de quelques Provinces ; les autres aux indispositions fréquentes de *Frédéric-Henri*, ou même à la foiblesse de son esprit, causée & augmentée par l'âge. Quoiqu'il en soit le Prince à son retour, ayant été complimenté par les Etats, leur dit lui-même „ je suis fâché „ qu'il ne se soit rien fait de plus cet été, „ mais on est en paix." Les *Français* avaient pris *Courtrai*, *Furnes*, *St. Winok* & *Dunkerque*, ce qui les rendoit moins portés à la paix qu'ils ne l'avaient été auparavant. Avant la fin de cette année, *Frédéric-Guillaume*, Electeur de *Brandenbourg*, épousa à *la Haye* la Princesse *Louïse*, fille ainée du Prince d'*Orange*. Ce mariage que *Frédéric-Henri* avait tellement pressé, qu'à sa prière les Etats de *Hollande* avaient relevé les illustres fiancés de l'obligation de faire proclamer leurs bans, ne fut pas plutôt contracté, que l'on s'apperçut que la santé du Prince s'affaiblissait de jour en jour ; bientôt même l'on désespéra de son rétablissement. Pendant son dernier séjour à *Bréda*, il avait déjà déclaré qu'un traité honorable & avantageux avec l'*Espagne* ne se-

ſerait pas à rejetter ; & tant que dura ſa maladie, il ne ceſſa point de conſeiller la paix. Les *Français*, que leur derniers ſuccès avaient rendus moins accommodants, ſoupçonnèrent la Princeſſe d'*Orange* de s'être laiſſée gagner par l'*Eſpagne*, & d'inſpirer à ſon époux ces diſpoſitions pacifiques, que le jeune Prince *Guillaume* était bien éloigné de goûter. Plein de feu & de l'idée des grandeurs auxquelles allait l'élever la mort de ſon père, il déſirait avec ardeur la continuation de la guerre ; c'était ſelon lui, l'unique moyen d'affermir ſon autorité, qui, comme on le lui avait fait accroire de bonne-heure, devait, de même que les gros revenus qu'il tirait de ſes emplois, diminuer conſidérablement en tems de paix. La maladie de ſon père, qui avait langui pendant tout l'hyver, augmenta bientôt au point, que les médecins l'abandonnèrent, & qu'il mourut le 14. du mois de Mai 1647. dans ſa ſoixante-quatrième année. Le 10. de Mai ſuivant il fut enterré avec grande pompe à *Delft* dans le tombeau de ſon père ; ſes héritiers ſeuls portèrent les frais de ſes funérailles. 1647. Mort de *Frédéric-Henri.*

OUTRE quatre filles & ſon fils *Guillaume* qui lui ſuccéda, *Frédéric-Henri* avait un fils naturel, nommé *Frédéric* de *Naſſau*, ſeigneur de *Zuilleſtein*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie au ſervice de la République. Le Prince d'*Orange* mourut avec la gloire d'avoir tellement abaiſſé le puiſſant ennemi de ſa patrie, qu'il ſe voyait enfin obligé de demander lui-même la paix, avec inſtance, & d'offrir des conditions bien plus favorables qu'on n'eut oſé en attendre quelques années plutôt. Ses Contemporains l'ont Portrait & éloge du Prince d'*Orange Frédéric-Henri.*

eſtimé le plus grand guerrier de ſon ſiècle. Il égala, dit-on, ou ſurpaſſa même le grand *Maurice* ſon frère, & ſon Maître dans le métier des armes, en conduite, en prudence, & par cette fermeté inébranlable qui ſe ſoutient dans les plus grands périls. Si dans quelques-unes de ſes dernières campagnes il parut moins actif & moins entreprenant qu'il ne l'était d'ordinaire, c'eſt moins à la foibleſſe de ſon eſprit & à la diminution de ſes forces, que l'on croit devoir attribuer ce peu d'activité & l'infréquence de ſes ſuccès, qu'à une politique profonde & raiſonnée. Il ſe conduiſit toujours avec tant de modération dans les affaires du Gouvernement, qu'il ſut ſe concilier l'eſtime & l'affection de tous les partis. Egalement modéré ſur l'article de la Religion, s'il parut attaché à l'égliſe dominante, il n'en fit pas moins voir combien il déteſtait la perſécution qu'avaient eu les *Rémontrans* à ſouffrir ſous le gouvernement précédent. Auſſi obtinrent-ils ſous ſon adminiſtration cette liberté de culte dont ils ſont encore en poſſeſſion. Les *Catholiques-Romains* eux-mêmes n'éprouvèrent que des bontés de la part de ce grand Prince; ce qui fut même porté ſi loin, que l'on ſe perſuada, ſans autre preuve, à la cour de *France*, qu'il était ſecrétement attaché à la Religion de *Rome*. Quant à ſes qualités perſonnelles, *Frédéric-Henri* dans la fleur de l'age „ avait la taille grande, „ l'air noble, le port beau, & une force de „ corps extraordinaire." D'une ſanté robuſte, il n'eut gueres d'autre incommodité que d'être quelquefois ſujet à la goutte. „ Il avait l'eſprit „ vif & une ſolidité de jugement admirable. Com-

„ Comme ſon père il était fort reſervé, & difficile „ à pénétrer; & avant que de prendre confian„ ce en quelqu'un, il fallait qu'il l'eut éprouvé plu„ ſieurs fois. Un peu lent dans la concluſion „ des affaires; après avoir réſolu un traité, ou „ gouté un projet, il diſait *qu'il fallait dormir „ deſſus avant que de le ſigner*, pour voir s'il n'y „ aurait rien de mieux à faire." Mais lorſqu'il s'était une fois fortement déterminé, „ jamais capitaine n'eut plus de fermeté „ & d'intrépidité que lui dans les grandes ac„ tions, ni une plus grande vigilance pour pour„ voir à toutes choſes. Il était exact & ſevère „ dans le commandement & dans l'exécution „ de ſes ordres; il était généreux, bon ami & libé„ ral; il diſtinguait les gens de mérite par des fa„ miliarités accompagnées de bienfaits, ſans en „ excepter même les étrangers. Il traitait ci„ vilement ſes ennemis, & n'abandonna jamais „ ſes amis, quelque disgrace qui leur fut arrivée. „ Les flatteurs n'avaient point d'accès auprès „ de lui." S'il travailla à ſa propre grandeur & à celle de ſa maiſon, ce fut d'une manière qu'on eut dit, non qu'il les cherchait, mais qu'elles lui venaient d'elles-mêmes; auſſi n'en défira-t-il jamais aucune qui eut pû le rendre ſuſpect ou lui faire perdre l'affection des peuples. Quand il n'était point à la tête des armées, il donnait à l'étude des belles-lettres pluſieurs de ſes loiſirs; & l'on aſſure „ qu'il portait ordinai„ rement les commentaires de *Céſar* en petit vo„ lume, en latin."* Il avait la plus grande vé-

né-

* Presque tout ce qui dans le Portrait, que nous avons donné

nération pour la mémoire de *Guillaume* I. son père, dont il avait lu & médité les écrits. Aussi portait-il ces mots pour devise * : *Patriæque Patrique*, voulant donner à connaître „ qu'il „ ne songeait, dit *du Maurier*, qu'à servir les Pro- „ vinces, & à venger la mort de son Père." Enfin *Frédéric-Henri*, qui lui-même avait marché sur les traces de ce grand homme, laissa à son

de *Frédéric-Henri*, est distingué par des guillemets ", a été pris des mémoires du Comte d'*Estrades*, d'où l'auteur *Hollandais* lui-même a emprunté ses principaux traits; ce qui nous a fait préférer de donner les propres termes de l'Original, tels que nous les fournit *Rousset* dans une de ses Remarques sur l'Histoire du *Stadhouderat*. Pour achever l'éloge de ce grand Prince, nous ajouterons encore ces traits brillants, mais vrais, que le même *Rousset* a substitués aux ingénieuses, mais malignes antithèses de l'Abbé *Raynal*. „ On a dit de ce „ grand Prince, qu'il possédait toutes les vertus & toutes les „ qualités qui font les Héros. En effet il était civil, affa- „ ble, obligeant, populaire, desintéressé & fidèle à sa „ patrie, pour laquelle il s'exposa à toutes sortes de dangers. „ Il était d'une probité si bien établie, que sa conduite ne fut „ jamais soupçonnée. Il était ami de l'Union, constant, „ modéré, sage, plein de valeur, généreux, & si avare „ du sang de ses soldats, qu'il en fut surnommé le Père; „ outre cela il était savant, entendait & parlait plusieurs „ langues, & était d'une piété exemplaire." L'Abbé *Raynal* qui du grand *Frédéric-Henri* ne veut faire qu'un homme *aimable*, aurait-il bien connu ce qui fait la véritable grandeur ?

† *Guillaume* I. avait pris pour devise ces mots qui caractérisaient bien ce grand homme, *fœvis tranquillus in undis*. Celle de *Maurice*, *tandem fit surculus arbor*, n'était pas moins expressive; & ce Prince n'a pas démenti l'espèce de présage renfermé dans ces mots. La devise de *Frédéric-Henri* fait plus d'honneur à son cœur. Elle prouve que, plein de l'idée de ses devoirs, il s'oubliait lui-même pour ne penser qu'à servir sa patrie, en imitant & en vengeant son père.

Digitized by Google

ſon fils *Guillaume* un excellent modèle à imiter. La plupart de ſes compatriotes admirèrent ſes vertus ; la poſtérité en rappelle avec plaiſir la mémoire ; & s'il eut des défauts, ils furent en ſi petit nombre, qu'à peine on les remarqua ; ou plutôt le ſouvenir de ſes éminentes qualités & des ſervices multipliés qu'il avait rendus à ſa patrie, fit oublier qu'il avait eu quelques faibleſſes.

Guillaume II. ſuccède à ſon Père.

AUSSITÔT après la mort de ce grand homme, *Guillaume* II. ſon fils, entra dans la jouiſſance des charges de Capitaine & Amiral-Général de la République, dont il avait la ſurvivance depuis pluſieurs années. Peu de tems après il fut déclaré *Stadhouder* de *Hollande* & de *Zélande*. La *Gueldre*, *Utrecht*, *Overyſſel* & *Groninguen* ne tardèrent pas à ſuivre le même exemple. D'abord *Guillaume* parut porté à ſe prêter aux vues des Etats qui déſiraient la paix, dont on pouſſait les négociations avec ſuccès à *Munſter*. Cependant dès que la ſaiſon le permit, il voulut abſolument entrer en campagne, & en effet, quoique les Etats de *Hollande* s'y fuſſent oppoſé, le Prince ſe ſervit du prétexte de couvrir les frontières pour faire marcher quelques troupes avec de l'artillerie du côté de *Hulſt*. Mais les Etats, qui craignaient que tous ces mouvemens ne retardaſſent les négociations de la paix, l'engagèrent non ſans peine à les rappeller. Bientôt l'on ne douta plus du ſuccès des conférences de *Munſter* ; & en effet le 30. du mois de Janvier 1648. la paix fut ſignée dans cette ville malgré tous les murmures & toutes les chicanes des Plénipotentiaires *Français*, qui trouvaient mauvais que,

Paix de Munſter ou de Weſtphalie.

contre la foi des derniers traités, la République fit une paix séparée avec l'*Espagne*.

PAR ce traité le Roi d'*Espagne* reconnaissait les *Pays-Bas-Unis*, pour Etats libres & souverains, sur lesquels lui ni ses successeurs n'avaient & ne formeraient jamais aucunes prétentions; désirant au contraire conclure avec les dits Etats une paix & alliance perpétuelles. Enfin outre tous les autres avantages que les Etats-Unis retiraient de ce traité, on y régla & fixa les frontières de leur nouvelle République. Née dans le sein des troubles & des horreurs de la guerre civile, elle s'était accrue & fortifiée dans le tumulte des armes; & après avoir lutté avec une intrépidité & une constance, dont il n'y a point d'exemple, contre toutes les forces d'un ennemi aussi redoutable que puissant; après avoir échappé, par une espèce de prodige, à tous les dangers d'une guerre de quatre-vingts ans, elle se voyoit enfin parvenue à ce dégré de grandeur & de consistance, qu'admirent encore avec surprise ceux qui dans les fastes de son histoire cherchent à découvrir les causes de tant d'événemens, qui presque tous semblent tenir du miracle.

QUOIQUE le traité de paix eut été signé par sept des huit Plénipotentiaires des Etats à *Munster*, il s'éleva cependant encore quelques difficultés dans les Provinces au sujet de la ratification. La *Zélande* & *Utrecht* refusèrent d'abord de ratifier le traité; parce que ces Provinces étaient mécontentes de ce que l'on avait conclu la paix sans le consentement de la *France*, & séparément de cette couronne. La *Hollande* de

son

ſon côté trouvait à redire à l'article 45. par lequel *Zévenberge* était conſidéré comme un fief de l'*Eſpagne*; qui, ſans en avoir demandé l'aveu de cette Province, permettait dans cette ville le libre exercice de la Religion *Catholique*. Ces deux difficultés furent bientôt levées par une clauſe qui ſatisfit la *Hollande*, & que l'*Eſpagne* ſe vit forcée d'accorder. La *Zélande* & *Utrecht* perſiſtant à refuſer leur ratification, il fut réſolu de paſſer outre à la pluralité; *Utrecht* ſe joignit bientôt aux cinq autres Provinces, & l'échange des ratifications ayant été faite, la paix fut publiée à *Munſter* le 16. du mois de Mai de l'année 1648. & dans les *Provinces-Unies* le 5. Août ſuivant. La *Zélande* elle-même, quoiqu'elle n'eut point ratifié le traité, conſentit enfin à faire publier la paix. Pour engager les *Zélandais* à faire une démarche, à laquelle ils ne ſe prêtaient qu'avec répugnance, les Etats-Généraux leur envoyèrent une Députation, pour leur remontrer que, dans une affaire où les autres Provinces ne pouvaient ni ne voulaient reculer, celle de *Zélande* ne pouvait agir ſéparément, ni faire ſeule la guerre à l'*Eſpagne*, tandis que les ſix autres Provinces étaient en paix avec cette Couronne. Il eſt remarquable que dans les réſolutions, que les Etats de *Zélande* ſe virent contraints de prendre ſur cette affaire, ils s'exprimèrent encore de façon à faire ſentir qu'ils n'agiſſaient que par une condeſcendance forcée. „ Quoique pluſieurs raiſons, diſaient-ils, les en-
„ gageaſſent à ne pas ratifier la paix, & à ne
„ point permettre qu'elle fut publiée dans leur
„ Province, ils jugeaient cependant qu'ils ne de-

„ vaient point ſe charger du reproche, qu'on „ aurait pû leur faire, d'avoir troublé la „ tranquillité intérieure, tandis qu'au de- „ hors l'on travaillait à la paix; que, pour ces „ raiſons, ils permettaient que l'on publiât auſſi „ la paix en *Zélande*; que cependant ils perſi- „ ſtaient à proteſter qu'ils voulaient être inno- „ cents des troubles & des malheurs, dont l'E- „ tat était menacé par cette paix ſéparée; ne „ prétendant point d'ailleurs approuver en au- „ cune manière, par cette condeſcendance, ni „ la conduite des Etats-Généraux, ni différen- „ tes réſolutions priſes par les dits Etats ſur cette „ affaire. " Cinq jours après la publication de la paix, l'on célébra dans la République un jour ſolemnel d'actions de graces; dans presque toutes les Villes on fit de grandes réjouiſſances. De toutes les Provinces, la *Zélande* ſeule ne prit point part à l'allégreſſe publique, n'alluma point de feux de joie; &, ce qui doit paraître ſingulier, en *Hollande*, la ſeule ville de *Leide* imita l'exemple & le ſilence des *Zélandais*. Dans les Prêches qui ſe firent à l'occaſion du jour d'actions de graces, l'on obſerva que quelques Miniſtres, ces gens qui tous devraient n'être que des hommes de paix, ne parlèrent que bien faiblement, & comme malgré eux, des avantages qu'apportait à l'Etat celle de *Munſter*. L'hiſtoire ne dit pas les raiſons qu'eurent ces Meſſieurs d'en agir ainſi; elle ſe contente d'obſerver, que peut-être ils cherchaient par là à faire leur cour au Prince d'*Orange*, qui aurait ſouhaité la continuation de la guerre. Un de ces Eccléſiaſtiques pouſſa même ſi loin l'audace de la chaire, qu'il fit un paral-

Digitized by Google

rallèle profane de l'Etre ſuprême & du jeune Prince, en appliquant à celui-ci des paſſages de l'Ecriture-Sainte, qui ne pouvaient être appliquables qu'à Dieu ſeul; d'où il prit occaſion d'élever le *Stadhouder* jusqu'aux cieux, parce qu'il avait tout tenté pour arrêter les Négociations, & faire manquer la paix. *C'était ainſi*, dit notre auteur, *que ces gens faiſaient peu de cas d'une paix qui rendait la tranquillité aux Provinces, & confirmait la liberté publique.*

LA paix de *Weſtphalie*, qui changea pour ainſi dire tout le ſyſtême politique de l'*Europe*, & que l'on cite encore actuellement comme une des principales loix fondamentales de l'Empire, apporta encore cet avantage aux *Provinces-Unies*, que, du côté de l'*Allemagne*, la tranquillité fut rendue à leurs frontières. Cependant comme les différends ſur la ſucceſſion du Duc de *Juliers* & de *Cléves* & de quelques-autres n'avaient pû être réglés, la République continua à tenir garniſon dans les villes de *Wezel*, *Emmerik*, *Rees*, *Orſoi*, *Gennep* & *Rynberk*. Mais ce ne fut qu'un tems aſſez conſidérable après la concluſion de la paix de *Munſter*, que l'on évacua l'*Ooſt-Friſe*, où les troupes *Heſſoiſes* avaient été longtems cantonnées. Ainſi finit cette guerre auſſi longue * que coûteuſe, qui enleva à l'*Eſpagne* un des plus beaux fleurons de ſa couronne, & aſſura aux *Pro-*

vin-

* Cette guerre, comme on l'a vu plus haut, avait duré quatre-vingts ans; en comptant du 5. d'Août 1568 jour auquel avaient été décapités les Comtes d'*Egmond* & de *Hoorn*, jusqu'au 5. du même mois de l'année 1648. que ſe fit dans ces provinces la publication de la paix de *Munſter*.

Digitized by Google

vinces-Unies cet état de repos, de ſureté & de liberté, que n'avait jamais connu aucun de ceux qui vivaient alors dans le ſein de la nouvelle République.

CHAPITRE XII.

Commençant à la paix de Munſter *en* 1648. *& finiſſant à la paix du Nord en* 1660.

1649. Les Etats de *Hollande* travaillent à rétablir leurs finances, & à obtenir le licentiement d'une partie de l'armée.

LA Paix n'eut pas plutôt été publiée, que les Etats de *Hollande* ſongèrent aux moyens de rétablir leurs finances, en reſſerrant les dépenſes à porter par la Province. L'on délibéra auſſi ſur la manière dont devrait contribuer aux taxes communes le *Brabant-Hollandais*, * maintenant qu'il ſe trouvait déchargé du poids des contributions & des autres fardeaux de la guerre. Depuis quelque tems l'on avait auſſi diminué de ſix & un quart juſqu'à cinq pour cent les

* Ce n'eſt qu'improprement qu'on dit le *Brabant-Hollandais*, comme l'on dit, improprement auſſi, la République de *Hollande*. Les villes du *Brabant* conquiſes ſur l'*Eſpagne* appartiennent à la *Généralité*, c'eſt à-dire au corps de la République des ſept *Provinces-Unies*, & non à une Province particulière. L'Original dit *Staats-Brabant* (le Brabant des Etats); mais il a fallu s'accommoder à l'uſage, ou plutôt au caprice des Ecrivains *Français* qui, ſans qu'on puiſſe en deviner la raiſon, ont toujours dit, République de *Hollande*, *Brabant-Hollandais*, *Flandre-Hollandaiſe*, &c.

Digitized by Google

les Intérêts des dettes de la Province, qui de même s'était débarrassée du poids de quelques-autres charges. L'Etat cependant restait encore surchargé du plus pesant de tous les fardeaux, celui des gens de guerre. Au commencement de l'année 1649. la *Hollande*, pour la part qu'elle devait contribuer à leur entretien, se trouva arriérée de plus de trois millions & demi de florins. Elle demanda donc une diminution de cinquante hommes par compagnie d'Infanterie; à quoi le Prince consentit, de même que les autres Provinces, quoiqu'après bien des débats & des délais. Bientôt cette Province proposa encore une nouvelle réduction; elle voulait qu'on licentiât cinquante Compagnies d'Infanterie étrangère. Le Prince d'*Orange* représenta qu'une réduction aussi forte ne pouvait se faire sans exposer la République aux plus grands dangers. L'on fit semblant de trouver bonnes les raisons de son Altesse. Mais au mois d'Octobre la *Hollande* demanda aux Etats-Généraux & au *Stadhouder*, outre la réduction de la grosse Cavalerie, que l'on licentiât la moitié ou du moins une grande partie des gens de Cheval, & cinquante-cinq compagnies des troupes étrangères. Les Etats-Généraux & le Prince d'*Orange* s'y opposèrent avec vigueur. *Guillaume* cependant se rapprocha un peu des *Hollandais*, & leur fit une proposition qui ne s'éloignait guères de celle qu'ils avaient faite eux-mêmes. Mais depuis longtems les esprits étaient trop aigris, pour que l'on en put attendre un accommodement facile; d'ailleurs les Etats de *Hollande*, trouvant que, malgré la réduction proposée par le Prince, l'état

tat de leurs dépenſes l'emporterait encore de beaucoup ſur celui de leur recette, refuſèrent de ſe prêter aux vues du *Stadhouder*. Ils remercièrent même de leurs ſervices ceux des Capitaines d'Infanterie & des Brigadiers de Cavalerie à leur ſolde, dont ils avaient réſolu de retenir les appointemens; & leur envoyèrent des ordres pour leur intimer qu'ils ne devaient plus s'attendre à aucun payement de leur part. Les Etats-Généraux de leur côté écrivirent à ces Officiers qu'ils euſſent à ſe reſſouvenir du ſerment qu'ils leur avaient prêté, & à ne ſe point laiſſer licentier ſans leurs ordres exprès.

Députation des Etats-Généraux à ceux de *Hollande*.

Tous les tempéramens que l'on avait pû imaginer ayant été inutiles, les Etats-Généraux réſolurent d'envoyer une Députation aux villes de la *Hollande*, pour tâcher de les engager à ne point exécuter le projet d'un licentiement particulier. Ils prièrent en même tems le Prince „ de mettre tout en œuvre pour la conſervation „ de la tranquillité & de la paix; de même que „ pour le maintien de l'*Union*; autoriſant de „ plus ſon Alteſſe à s'oppoſer à tout ce qui „ pourrait être entrepris au contraire." En conſéquence de cette Réſolution, le Prince ſe mit lui-même à la tête de la Députation, & choiſit pour l'accompagner quatre membres de l'Aſſemblée des Etats-Généraux, & trois autres du Conſeil d'Etat *. La Députation ſe rendit d'abord

* Les membres pris de l'aſſemblée des Etats-Généraux étaient *Aartsbergen*, *Mauregnault*, *Renswoude* & *Klant*; & du Conſeil d'Etat, *Asperen*, *Lukasz* & le Tréſorier-Général *Broſſer*.

Digitized by Google

bord à *Dordrecht*, où la Régence avait été très-portée pour l'article de *l'Economie* †. Le 9. de Juin 1650. tout l'ancien conseil (*Oud-Raad*) assemblé donna audience au Prince & aux Députés. Mais avant, un des Bourguemaîtres avait déclaré que l'on n'accordait cette audience qu'en considération de l'estime que l'on faisait de son Alteſſe, sans que cela put porter la moindre atteinte à la souveraineté des Etats de *Hollande* ni à la liberté de voter dans leur assemblée. *Aartsbergen* lut au conseil la proposition des Députés. Elle contenait en substance; *Que* „ les „ Etats de *Hollande* avaient jetté la République „ dans de grands troubles, pour avoir de leur „ autorité privée licentié quelques Compagnies „ de Cavalerie & d'Infanterie, quoique les autres Provinces se fussent opposées avec force „ à une démarche si contraire à l'Union; *Que* „ les Députés de la ville de *Dordrecht* avaient „ consenti à ce licentiement particulier, malgré „ les ordres contraires du Magistrat de cette „ Ville; *Que* cette entrepriſe d'une seule Province causait d'autant plus de peine & d'inquiétude au Prince & au Conseil d'Etat, „ qu'il y avait à craindre qu'elle ne rompît „ l'Union, ne causât la ruine de l'Etat & des „ Peuples, & par conséquent celle de la Religion *Réformée*; *Que* pour ces raisons l'on „ avait résolu de nommer une Députation, à la „ tête de laquelle le Prince avait bien voulu se „ mettre, afin de représenter avec plus de force 1650.

† Du *Ménage*, comme s'exprime l'Original.

„ ce & de fruit, ce qu'avaient voulu risquer &
„ souffrir leurs ancêtres par zèle pour la confes-
„ sion de la vraie Religion ; *Que* touché des
„ malheurs des Peuples, *Guillaume* I. Prince
„ d'*Orange*, avait engagé les Provinces à pren-
„ dre les armes, & les avait comme réunies en
„ un seul corps ; *Que* cette Union avait rendu
„ l'Etat formidable à ses ennemis, & respecta-
„ ble à tout l'Univers ; mais que dès les pre-
„ mières années de la paix, il était menacé d'un
„ changement, qui troublerait sa tranquillité,
„ si l'on souffrait que les Provinces rompissent
„ le nœud qui les unissait ; *Que* pour prévenir
„ ce malheur le Conseil d'Etat avait envoyé aux
„ Provinces un état des troupes nécessaires pour
„ la garde des Places ; mais que la *Hollande* n'a-
„ vait pas voulu le recevoir, & avait même
„ refusé d'entrer en négociation avec les autres
„ Provinces ; *Que* là dessus s'était ensuivi un li-
„ centiement particulier d'une grande partie des
„ troupes, quoique quelques-uns des principaux
„ membres de l'assemblée des Etats de *Hollande*
„ eussent eux-mêmes voté contre ce licentie-
„ ment ; *Que* le Prince & le Conseil d'Etat
„ s'étaient en conséquence crûs obligés de se
„ servir de moyens extraordinaires, pour s'op-
„ poser à une conduite si extraordinaire elle-mê-
„ me ; & que l'on n'en avait pû imaginer de
„ meilleur que d'envoyer une Députation aux
„ Villes de la Province ; *Que* l'on ne doutait
„ nullement que les finances de la *Hollande* ne
„ se trouvassent surchargées ; mais que les au-
„ tres Provinces étaient dans le même cas ;
„ *Qu*'une guerre de près d'un siècle avait reduit

l'E-

„ l'Etat à cette extrêmité ; mais qu'elle avait „ auſſi procuré aux peuples cette liberté pré- „ cieuſe dont ils jouiſſaient maintenant. *Qu'il* „ fallait ſoulager la *Hollande* ; mais qu'il était con- „ venable que les alliés y conſentiſſent unanime- „ ment. Enfin l'on priait la Régence de *Dord-* „ *recht* de faire attention à toutes ces raiſons, „ de reſter inſéparablement attachée à l'Union, „ & de réparer ce que l'on avait fait de contraire „ à l'Union." Pour toute réponſe la régence dit, qu'on délibérerait ſur la propoſition, & que l'on ferait à l'aſſemblée des Etats de *Hollande* le rapport de ce que la Ville auroit réſolu. Les Députés peu ſatisfaits demandèrent pour le lendemain une ſeconde audience. *Aartsbergen* porta encore la parole ; s'exprima avec une hauteur indécente, & s'oublia même juſqu'à dire, que Meſſieurs de *Dordrecht*, ayant violé l'Union, s'étaient rendus coupables d'un crime capital, & méritaient d'être punis dans leurs corps & leurs biens. La préſence du Prince n'empêcha pas le Conſeil de faire ſentir aux Députés combien il était offenſé d'un diſcours auſſi inſolent ; déclarant qu'il s'en ſouviendrait en tems & lieu, & qu'à la prochaine aſſemblée des Etats de la Province, il en demanderait ſatisfaction. *Guillaume* cependant eſſaya encore d'engager l'ancien Conſeil à renouer cette eſpèce de négociations ; mais tous les membres réſolurent unanimement de ne plus donner d'audience à la Députation. De *Dordrecht* le Prince avec ſes Députés ſe rendit à *Gorinchem*, *Schoonhoven*, *Gouda*, la *Brille*, *Rotterdam* & *Schiedam* ; toutes ces villes ne donnèrent qu'une réponſe générale, s'en re-

mettant du reſte à la prochaine aſſemblée de la Province. A *Delft* où l'on ne répondit auſſi qu'en termes vagues, le Conſeil de la Ville conſentit à donner audience au Prince comme *Stadhouder*, mais nullement aux autres Députés, que l'on refuſa même de recevoir & d'herberger. *Alkmaar* & la plupart des villes de la *Nord-Hollande*, excepté *Hoorn*, où l'on ne fit aux Députés qu'une réception aſſez médiocre, reçurent la Députation en grande cérémonie, ſans donner cependant de réponſe plus ſatisfaiſante. *Medenblik* envoya la ſienne au Prince; comme celle des autres villes elle n'était conçue qu'en termes généraux. Pour s'excuſer de recevoir ſon Alteſſe & ſon train, le Magiſtrat prit le prétexte honnête des mauvais chemins, & de la petiteſſe de la ville. Le Conſeil d'*Amſterdam*, voyant que la Députation s'approchait, & appréhendant que le Prince ne voulut venir dans cette ville, quoiqu'on l'eut déjà fait prier de ne pas s'en donner la peine *, lui dépêcha pour la ſeconde fois deux perſonnes du Corps de la Magiſtrature & un ſécrétaire, pour lui dire que ſi ſon Alteſſe voulait ſe rendre à *Amſterdam*, comme *Stadhouder* de *Hollande*, on l'y recevrait avec tous les honneurs dûs à cette qualité. *Guillaume* répondit qu'il s'y rendrait avec ſa compagnie, & en toutes les qualités dont il ſe trouvait revêtu. En effet

* „ Parce que, avait-on fait dire au Prince, on ne pourrait le recevoir lui & ſa Compagnie en qualité de Député „ des Etats-Généraux; & que cependant l'on ſerait fâché „ de rien faire qui parût bleſſer le reſpect que l'on devait à „ ſon Alteſſe."

Digitized by Google

effet il entra peu après dans la ville, & demanda à être entendu en plein Conseil, avec les autres Seigneurs Députés. Les Bourguemaitres refusèrent d'assembler le Conseil. Le Prince alors demanda audience comme *Stadhouder*, mais ayant déclaré en même tems qu'il ne prétendait pas déposer le titre de Député des Etats-Généraux, & qu'il voulait faire entendre la commission dont il étoit chargé, sa demande fut refusée. D'*Amsterdam* la Députation se rendit à *Harlem*, qui n'y put aussi obtenir audience du Conseil. *Leide* au contraire se prêta à tout ce que l'on voulut, & répondit selon les désirs de la Députation. De retour à *la Haye*, *Aartsbergen*, dans son rapport à l'assemblée des Etats-Généraux, dit que „ quelques villes avaient déclaré vouloir rester attachées à l'Union; que quelques-unes en avaient „ à peine parlé, & que d'autres n'en avoient fait „ aucune mention; & que *Harlem*, *Delft*, *Amsterdam* & *Medenblik* avaient refusé de donner audience à la Députation." Quelques jours après, le Prince, en personne se plaignit hautement dans l'Assemblée des Etats de *Hollande* de la conduite injurieuse de la ville d'*Amsterdam*; demandant qu'elle fut tenue à lui en faire réparation, & à lui donner une satisfaction proportionnée à l'offense. Messieurs d'*Amsterdam* cependant surent si bien justifier toute leur conduite, que les Etats de *Hollande* formèrent à la pluralité une Résolution, par laquelle ils condamnaient & desapprouvaient tout ce qu'avaient fait les Etats-Généraux dans cette affaire; défendant en même tems de recevoir à l'avenir de pareilles Députations dans les villes de la Province. Cependant la Proposition lue par *Aarts-*

bergen au Conſeil de *Dordrecht* avait été imprimée. Quelques jours après les Etats de *Hollande* en publièrent auſſi la réfutation. Ils y diſaient entr'autres, que „ c'était aſſez mal à propos que dans cette Propoſition l'on avait parlé du danger que courait la Religion ſi le „ ſentiment de la *Hollande* prévalait ; puiſque „ l'économie (*le ménage*) & le licentiement des „ troupes n'avaient rien de commun avec la „ lecture de l'Ecriture-ſainte " Les Etats de *Hollande* raiſonnaient peut-être juſte ; mais les Eccléſiaſtiques trouvèrent qu'ils avaient tort. Auſſi quelques miniſtres ne manquèrent pas dans leurs ſermons de s'emporter contre la conduite des Etats de *Hollande*. L'un d'eux, *Jacques Stermont*, s'étant plaint en chaire de ceux *qui voulaient payer d'ingratitude les ſueurs, le ſang, & les travaux valeureux* (des défenſeurs de la Patrie), les Etats ordonnèrent à leur Penſionnaire *Kats de lui en* faire une vive réprimande. Le zélé prédicateur n'en devint pas plus ſage, & les Etats qu'il *ſatyriſait* toujours dans ſes prêches, trouvèrent un moyen autrement efficace de lui apprendre à être plus circonſpect.

QUAND on fait réflexion au peu d'importance du différend qui s'était élevé entre les Etats de *Hollande* & le Prince, l'on eſt étonné qu'il ait pû avoir des ſuites ſi ſérieuſes. La *Hollande* voulait qu'on licentiât 20 Cornettes de Cavalerie, & que dans la réduction des Compagnies d'Infanterie l'on réduiſit à ſoixante celles de ſoixante-dix, & à cinquante celles de ſoixante hommes. Le Prince au contraire & le Conſeil d'Etat voulaient qu'on ne licentiât que ſeize Cornettes de Ca-

va-

valerie, & cinq hommes par chaque Compagnie d'Infanterie. Ainſi le Prince prétendait que l'on retint 3000 Chevaux, & 26315 Fantaſſins; aulieu que la *Hollande* ne voulait retenir que 2700 Cavaliers & un peu moins de 26000 hommes d'Infanterie. Les autres motifs qui diviſaient les Provinces entr'elles & celle de *Hollande* avec le Prince, n'étaient guères plus importants; il ne s'agiſſait que du plus ou du moins d'appointemens qu'il conviendrait d'accorder aux Officiers des Compagnies réduites, & aux Gouverneurs des Places fortes. Il ſemble donc qu'il eut été facile de trouver un tempérament, & d'acommoder la diſpute; mais, outre que les eſprits étaient encore plus aigris depuis le Députation dont nous avons parlé, il venait de ſe paſſer quelque choſe qui acheva de porter la mesintelligence à ſon comble.

Le Prince fait arrêter l'Amiral *Witte Corneliszoon de Witte* & quelques autres perſonnes.

L'AMIRAL *Witte Corneliszoon de Witte*, qui avait ſervi la Compagnie des *Indes-Occidentales* dans le *Breſil*, en était reparti ſans en avoir obtenu la permiſſion du conſeil de Régence. Quoiqu'à ſon arrivée à *la Haye* il ſe fut d'abord rendu chez le Prince, auquel comme Amiral-Général il devait faire le rapport de ſon expédition, peu après cependant le *Stadhouder*, de l'avis de quelques membres des Etats-Généraux, le fit arrêter dans ſon auberge, & transférer enſuite dans les priſons publiques de *la Haye*. L'Amirauté d'*Amſterdam* fit en même tems, par les ordres des Etats-Généraux, empriſonner quelques Capitaines de l'Escadre de *de Witte*. Les Etats de *Hollande* regardant cette démarche comme une violation de leur territoire, & une atteinte

portée à la ſouveraineté de leur Province, s'adreſſèrent au Prince, de qui cependant ils ne purent obtenir aucune ſatisfaction. Le Magiſtrat d'*Amſterdam* de ſon côté ne s'en tint point aux plaintes. Sur le refus de l'Amirauté d'élargir les priſonniers, il fit forcer les priſons & remettre les Capitaines en liberté. Les Etats-Généraux ſe trouvèrent ſi offenſés de ce que Meſſieurs d'*Amſterdam* venaient de faire, qu'ils livrèrent un mémoire aux Etats de *Hollande* pour leur repréſenter qu'en ordonnant d'arrêter *de Witte* & les Capitaines, ils n'avaient rien fait que ce que, depuis cinquante ans, ils avaient été accoutumés de faire en pareille occaſion. La Réponſe des Etats de *Hollande* * fut *que*, „ les „ Etats-Généraux, n'ayant aucune juriſdiction „ dans le reſſort des Provinces particulières, ne „ pouvaient y faire appréhender qui que ce ſoit, „ ſans la permiſſion des Etats de chaque *Pro*„ vince, ou du Juge qui en repréſente la per„ ſonne. *Que*, ſuivant les priviléges, les ci„ toyens ou habitans ne pouvaient être jugés „ que par leur juge naturel & compétant. *Que* „ les Etats-Généraux n'avaient de juriſdiction „ que ſur les gens de guerre, & ſeulement en„ core par *prévention*, & pour des cauſes con„ cer-

* Nous avons cru devoir rapporter cette réponſe, que les deux Rédacteurs ont paſſé ſous ſilence. Elle ſervira à donner aux étrangers une idée de la *ſouveraineté* de la République, repréſentée par les Etats-Généraux; & de la *ſouveraineté* de chaque Province dans ſon propre reſſort. D'ailleurs l'on pourra en déduire de quel droit les Etats Généraux ont pû évoquer à eux le fameux procès de *Barneveld* & de ſes co-accuſés.

„ cernant leur emploi. *Que* le *Bréſil* étant dès-
„ lors entiérement conquis par les *Portugais*, les
„ Etats-Généraux n'avaient de même aucune
„ juriſdiction dans les lieux où aurait été com-
„ mis le crime en queſtion. *Que* les Etats par-
„ ticuliers eux-mêmes n'avaient point le droit
„ de donner à leurs ſujets des juges nommés
„ par une commiſſion particulière, mais étaient
„ obligés de les appeller devant leur juge ordi-
„ naire. *Que* ſi quelquefois la choſe s'était
„ faite * de la part des Etats-Généraux, ce
„ n'avait été que du conſentement des Etats
„ Provinciaux, ou de leurs Députés. *Que* ceux-
„ ci y avaient conſenti ou par ordre, ou ſans
„ ordre de leurs Commettans; s'ils avaient agi
„ ſans ordre, ils avaient dès-lors trahi les inté-
„ rêts de leur Province; & ſi au contraire les
„ Etats leur en avaient donné, la choſe n'avait
„ pû arriver que par inattention, par ignoran-
„ ce, ou pour des vues particulières; qu'en tout
„ cas ils n'avaient pû rien faire, qui pût pré-
„ judicier ou porter la moindre atteinte à la
„ ſouveraineté de la Province." Les Etats de *Hollande* ne s'en tinrent pas à cette réponſe; ils prièrent le Prince de faire transférer *de Witte* à *Rotterdam*, pour y être jugé par ſon Juge compétant, l'Amirauté de la *Meuſe*; mais ſon Alteſſe remettant l'affaire de jour en jour, ils réſolurent d'ordonner au Procureur-Général lui-même d'aller tirer *de Witte* de ſa priſon. *Guil-*

* Si quelquefois les Etats-Généraux avaient nommé des Juges-Commiſſaires.

Guillaume cependant prévint prudemment cet éclat, & donna ordre que l'on ramenât le prisonnier à l'auberge d'où il l'avait fait enlever. Depuis on lui donna des Juges, mais on laissa trainer les procédures si long-tems, que la mort du Prince étant survenue, l'Amiral fut remis en liberté.

Le Prince fait arrêter six Députés aux Etats de *Hollande*.

Si l'affaire de *de Witte* augmenta la mesintelligence qui subsistait déjà entre les Etats de *Hollande* & le *Stadhouder*, une entreprise bien plus hardie encore acheva de porter la division à son comble. Entreprise violente qui remplit les esprits de terreur, étonna tous les Princes Voisins, menaça l'Etat d'une révolution aussi dangereuse qu'elle paraissait inévitable, & à laquelle l'on crut que le Prince avait été excité par certaines personnes, qui sur les malheurs de l'Etat cherchaient à établir leur propre grandeur *. Le Prince, qui n'avait pas oublié combien il avait été mal reçu par les Magistrats de certaines villes, résolut de s'en venger avec éclat. Six personnes avaient surtout encouru la disgrace de son Alteſſe. Sans y être autorisé par aucune commission particulière, il les fit arrêter, le 30. Juillet, & conduire au château de *Loevestein*, quoique tous ces Messieurs fussent actuellement Députés aux Etats de *Hollande* alors assemblés. Ces six Messieurs étaient *Jacques de Wit*, ancien Bourguemaitre de *Dordrecht*; le *Stadhouder*

* Parmi ceux qui conseillèrent au Prince cette action aussi téméraire qu'inconsidérée, l'Histoire nomme *Aartsbergen*, *Renswoude* & *Sommelsdyk*.

Digitized by Google

der était irrité contre ce Magiſtrat, parce qu'il avait répondu avec fermeté au discours menaçant d'*Aartsbergen* lors de la fameuſe Députation dont nous avons parlé. *Jean de Waal*, Bourguemaître de *Harlem*; *Albert Ruil*, Penſionnaire de la même ville; *Jean Duiſt van Voorhout*, Bourguemaître de *Delft*; *Nanning Keizer*, Penſionnaire de *Hoorn*; ceux-ci n'étaient coupables, que parce que le Prince n'avait pas été reçu à ſon gré à *Harlem*, à *Delft*, à *Hoorn*. Le crime de *Nicolas Stellingwerf*, Penſionnaire de *Médenblik*, le ſixième de ces nouveaux priſonniers d'Etat, était ſans-doute un peu plus grave; il s'était chargé de prier le Prince, au nom de cette ville, de ne point ſe donner la peine de s'y rendre.

GUILLAUME cherche à ſurprendre *Amſterdam*.

IL paraitra peut-être étrange qu'aucun des Députés d'*Amſterdam* ne ſe ſoit trouvé envelopé dans la disgrace de ces ſix Meſſieurs; cette ville ayant traité le Prince & ſa Députation avec auſſi peu de ménagement qu'aucune autre. *Guillaume* ne s'en reſſouvenait que trop; mais la vengeance qu'il voulait tirer de l'affront qu'il avait reçu, ne ſe bornait pas à quelques individus, il prétendait qu'elle s'étendit ſur toute la ville. Le projet était formé depuis quelques tems de ſurprendre cette grande & riche ville *, d'y changer la Régence, & de la forcer enſuite à voter

* L'on prétend que plus de trois ſemaines avant que l'entrepriſe éclatât, pluſieurs négocians de *Harlem*, & d'*Amſterdam*, avaient reçu des lettres de *Londres*, de *Dantzig* & d'ailleurs, où l'on parlait du ſiége d'*Amſterdam* comme d'une choſe actuelle.

voter unanimement avec les autres Membres des Etats. L'entrepriſe, confiée au Comte *Guillaume-Fréderic*, *Stadhouder* de *Friſe*, ſemblait trop bien concertée pour ne pas réuſſir ; mais un de ces évènemens heureux, que l'on attribue trop légèrement au hazard, ſauva *Amſterdam*, & ne laiſſa à *Guillaume* que le dépit d'avoir fait un éclat inutile, & qui ſembla à pluſieurs déceler moins un projet de vengeance perſonnelle, que des vues trop ambitieuſes. Quoiqu'il en ſoit, un parti de Cavalerie des garniſons de *Nimégue* & d'*Arnhem* s'étant égaré près du village de *Hilverſom* * dans le *Gooiland*, fut rencontré par le

* N'avait-on point de guide ? ou l'on n'avait pû en trouver, dit notre Auteur, ou l'on n'avait oſé ſe confier à ces ſortes de gens. Mais un autre moyen s'était préſenté à quelques officiers qui étaient allé reconnaître la route, & l'on réſolut de s'en ſervir. Près de *Hilverſom* était une maiſon iſolée, habitée par un Chirurgien. C'était la route qu'il fallait tenir, mais c'était auſſi le lieu où l'on courait le plus grand risque de s'égarer. A force d'argent & de promeſſe ces Officiers engagèrent le Chirurgien à placer, la nuit du 29. au 30. Juillet, une lumière à la plus haute fenêtre de ſa maiſon. Ils prétextèrent que quelqu'un de leurs amis, ayant tué un homme, était obligé pour fuir de prendre cette route, & que cette lumière ſervirait à le guider. Le Chirurgien tint parole ; mais, quoique dans cette ſaiſon les nuits ſoient d'ordinaire courtes & belles, celle-ci fut ſi obſcure, à cauſe des pluies & du gros tems qui s'éleva, que le Chirurgien, comme lui-même l'a rapporté enſuite, ne pouvant s'imaginer que perſonne voulut ſe mettre en route par un tems ſi orageux, éteignit ſa lumière vers les onze heures. La Cavalerie s'avançait cependant, & n'appercevant nulle part le ſignal qui devait la guider, elle s'égara dans les landes du *Gooiland*, ce qui l'empêcha de ſe trouver au lieu du rendez-vous à l'heure marquée, & donna au Courier de *Hambourg* le tems d'avertir Meſſieurs d'*Amſterdam* du péril qui les menaçait.

Digitized by Google

le Poſtillon de *Hambourg* qui apprit des Cavaliers eux-mêmes qu'ils avaient deſſein de ſe rendre à *Amſterdam*. Comme ces troupes ignoraient elles-mêmes le deſſein de leur marche, & qu'elles n'avaient point ordre d'arrêter perſonne en chemin, elles laiſſèrent continuer tranquillement ſa route au Poſtillon, qui d'abord raconta ce qu'il avait vu, au Bureau de la poſte, & en donna enſuite connaiſſance au Bourguemaître *Corneille Bikker*. Loin de penſer que ces troupes fuſſent celles des Etats, ou d'avoir le moindre ſoupçon de ſon Alteſſe, on s'imagina que ce pouvait être quelque parti *Suédois*, dont l'armée était alors dans le pays de *Liége*, ou quelques bandes *Lorraines*, qui plus d'une fois avaient commis de grands déſordres ſur les frontières, & qui attirées par l'opulence d'*Amſterdam* venaient pour piller cette grande Ville. *Bikker*, le ſeul Bourguemaître qui fut alors préſent, aidé des conſeils de l'Echevin *Jean Huidekooper*, Seigneur de *Maarſeveen*, ordonna d'abord de lever les ponts levis, de fermer les portes, de planter le canon ſur les remparts, & de faire prendre les armes à la Bourgeoiſie & à la Garniſon. L'on mit auſſi huit vaiſſeaux de guerre en état de défendre l'*Y*, & quelques barques armées ſur l'*Amſtel*, pour couvrir la ville de ce côté. Tout le monde était dans l'agitation; tout le monde voulait ſe rendre néceſſaire. Quelques Corps de métier s'offrirent volontairement de travailler aux remparts; les *Mennonites*, eux-mêmes ne voulurent point être exceptés.

Lettre du Prince à la Régence d'*Amſterdam*.

LE Comte *Guillaume-Fréderic*, ayant donc trouvé les portes fermées, n'oſa ſe permettre aucune

cune violence contre une Ville où il voyait tout en mouvement, & qu'il ſavait peuplée d'un monde immenſe prêt à tout entreprendre pour ſa liberté & ſes priviléges. Il ſe contenta d'envoyer à la Régence une lettre que le Prince lui avait ordonné de remettre lui-même. Son Alteſſe y diſait que „ pour prévenir d'être encore „ traitée auſſi étrangement qu'elle l'avait été la „ derniére fois, elle avait envoyé le Comte *Guillaume* à *Amſterdam* à la tête de quelques troupes, afin que tout s'y tint tranquille, & que „ quelques mal-intentionnés ne l'empêchaſſent „ pas d'y propoſer ce qu'elle avait encore à dire pour le bien de la Province. " Le Magiſtrat, après avoir lu cette lettre, députa vers le Comte les Echevins *Huidekoper* de *Maarſeveen* & *van der Does*. Ils s'avancèrent dans un Jacht armé jusqu'à une maiſon de plaiſance, nommée *Welna*, où ils trouvèrent le Comte avec ſes troupes. *Maarſeveen* porta la parole, & après avoir fait ſentir à *Guillaume-Fréderic* „ que les Bourguemaîtres euſſent bien ſouhaité „ que ſon Alteſſe n'eut pas accompagné ſa lettre de tant d'éclat . . . il ajouta qu'ils priaient „ ſon Excellence d'excuſer leur Ville & de vouloir bien ne point en approcher de plus près, „ ſans quoi ils ſe verraient forcés de ſe ſervir „ pour leur défenſe des armes que Dieu & la „ Nature leur avaient données. " Le Comte, étonné d'une fermeté à laquelle il ne s'attendait ſans-doute pas, n'ayant rien répondu, *Maarſeveen* pourſuivit. „ Jusqu'ici j'ai dit à votre Excellence tout ce que les Bourguemaîtres m'ont „ ordonné de lui dire; maintenant je vous don-

Réponſe de Meſſieurs d'*Amſterdam*.

„ ne

„ ne de moi-même un conſeil d'ami pour votre
„ bien. Tâchez de faire votre retraite du mieux
„ qu'il vous ſera poſſible. Vous n'êtes point
„ ici ſans le plus grand danger. Notre Ville
„ abonde de gens d'un étrange caractére ; ils
„ pourraient bien entrepiendre quelque choſe
„ qui tournerait au desavantage de votre Ex-
„ cellence, & dont les Bourguemaîtres ſeraient
„ fachés. On y parle de façon que ces Magi-
„ ſtrats ſe verraient peut-être forcés, quoique
„ bien malgré eux, de recourir à des moyens
„ extrêmes. " * Le Comte, plus embarraſſé que jamais, ſe contenta de répondre au discours mâle & courageux de *Marſeveen*, qu'*il n'avait rien fait que par les ordres de ſon Alteſſe, à qui il rendrait compte du tout.*

GUILLAUME II. était à table lorsqu'on lui apporta la nouvelle du malheureux ſuccès de ſon entrepriſe. Il fut ſi ſenſible à cet affront, qu'il ſe leva brusquement, & s'enferma dans ſon cabinet, ſans vouloir rejoindre la compagnie. Ce fut là que le jeune & ambitieux *Stadhouder* s'abandonna librement à toute ſa colére, & au dé- Dépit du Prince.

* Le péril en effet était imminent ; l'on avait propoſé dans le Conſeil de la Ville, s'il ne ſerait pas à propos de percer la *Zeedyk* vers la porte *Saint-Antoine* ; de trente-ſix voix il n'y en eut que deux qui empêchèrent de prendre cette réſolution deſeſpérée. Pour ſatisfaire cependant le peuple, l'on lacha deux Ecluſes, & l'on fit percer un *Polder* (terrein entouré de digues) en quelques endroits. Une ſi grande partie des terres voiſines s'en trouvèrent inondées, que les troupes du Comte ne s'apperçurent que trop facilement qu'il dépendait de la Ville de faire périr toute l'armée dans les Eaux, ſi elle refuſait de ſe retirer.

Digitized by Google

Le Prince part pour *Amſterdam.*

dépit de voir reculer ſa vengeance *. Le lendemain *Guillaume* ſe mit en route pour *Amſterdam*, dans le deſſein de menacer cette Ville d'un long ſiége ; & de la forcer par là à ſe ſoumettre. Arrivé à la maiſon du Cerf (*'t Huis ter Hart*) ſituée entre *Amſterdam* & *Harlem*, *Louis* de *Naſſau*, Seigneur de *Beverweerd*, que l'on dit avoir ignoré les deſſeins du Prince ſur la première de ces deux Villes, lui fit une peinture ſi effrayante du péril auquel ſes troupes allaient être expoſées, ſi l'on venait à percer la Digue *Saint-Antoine*, près de l'endroit nommé *Jaap-Han-*

* Monſieur *Wagenaar* rapporte une particularité, qui prouve bien combien peu l'on s'attendait à *Amſterdam* à la viſite du Prince ou de ſes troupes. L'entrepriſe avait échoué, & les Députés de cette Ville aux Etats de *Hollande* ignoraient; de même que le reſte de *la Haye*, qu'il y eut une pareille entrepriſe de formée. A onze heures du ſoir ces deux Meſſieurs, ou l'un d'eux, furent priés de ſe rendre à la Cour, où un Seigneur avait à leur parler. Ils crurent que ce Seigneur ne pouvait être que ſon Alteſſe, & ils ne doutèrent pas qu'on ne les envoyât à *Loeveſtein*, tenir compagnie aux ſix autres priſonniers. Il eut été difficile d'échapper; ainſi le Conſeiller *Kok*; l'un des deux Députés, s'arma de courage & ſortit de ſon Hôtel. Aux environs de la Cour, où toutes les lumières étaient éteintes, il fut ſalué par une perſonne que l'obſcurité lui permettait à peine de diſtinguer, & qu'il ne pût reconnaître. On lui fit des excuſes de l'avoir fait appeller ſi tard; & on lui annonça enſuite „ que l'entrepriſe ſur *Amſterdam* avait „ échoué, & que le Prince, frappant des pieds de dépit „ & jettant ſon chapeau par terre, ſe tenait dans ſon cabi„ net ſans vouloir voir perſonne." Après ces mots il tourne le dos à *Kok* & ſe retire, ſans que l'on ait jamais pû ſavoir qui était cet homme officieux & discret, qui avait le premier communiqué cette importante nouvelle aux Députés d'*Amſterdam* à *la Haye*.

Digitized by Google

Hannes, que ſon Alteſſe, dans le plus grand embarras, ſe vit forcé de prendre une réſolution contre laquelle dut murmurer ſon grand cœur. Il envoya *Beverweerd* à *la Haye* avec ordre d'engager les Etats-Généraux à prier ſon Alteſſe de ſe retirer avec ſes troupes. En effet pour obliger le Prince, qui avait fait entendre par *Beverweerd* qu'il ſouhaitait pouvoir retourner à *la Haye* avec honneur, les Etats-Généraux nommèrent une Députation de cinq perſonnes pour faire en leur nom la prière demandée par le *Stadhouder*. Mais tandis que ces choſes ſe paſſaient à *la Haye*, *Guillaume*, réſolu de traiter lui-même au plutôt poſſible avec *Amſterdam*, écrivit au Conſeil qu'il voulait entrer dans leur Ville. Le Conſeil lui députa quelques perſonnes, auxquelles le Prince déclara qu'il prétendait entrer dans la Ville avec ſes troupes qu'il y voulait laiſſer en garniſon. Ceux d'*Amſterdam* voulaient au contraire que les troupes ſe retiraſſent d'abord. Le Prince déclara là-deſſus qu'il y conſentirait, pourvû que l'on s'entendit ſur les conditions. Enfin le 3. du mois d'Août il ſe fit un accommodement entre Meſſieurs d'*Amſterdam* & le Prince, par lequel ,, cette Ville conſentait à recevoir la Liſte militaire (*l'Etat de la guerre*) que ſon Alteſſe réglerait ſuivant la propoſition qu'Elle & le Conſeil d'Etat avaient faite le 5. de Juillet. La Ville promettait encore de recevoir toujours le Prince comme *Stadhouder*, & de lui donner en cette qualité audience en plein Conſeil toutes les fois qu'il le déſirerait. Après ces articles ſignés, le Prince ferait tout de ſuite retirer ſes troupes, & la Ville licentierait

Accommodement entre le Prince & *Amſterdam*.

rait celles qu'elle venait de lever. Par un article secret il était dit, que les frères *André* & *Corneille Bikker* renonçeraient volontairement & pour toujours aux charges de Magistrature, sans cependant que cette rénonciation pût porter atteinte à leur honneur ou préjudicier à leur réputation. " Le Commerce qui était menacé d'une terrible secousse, peut-être même d'une ruine totale, si *Amsterdam* était plus longtems resserré par les troupes du Prince ; le danger auquel l'on exposerait toute la Province, si pour se débarrasser de ces troupes l'on était obligé d'avoir recours au moyen terrible de l'inondation d'une plus grande étendue de terrein, obligèrent Messieurs d'*Amsterdum* à accorder au Prince presque tout ce qu'il avait demandé. Cette Ville, de tous les points sur lesquels elle avait si fortement insisté, ne put obtenir que celui par lequel il était dit, *que*, *le Sénat ne serait obligé de donner audience au Prince qu'en qualité de* Stadhouder *de la Province*. Peu de tems après l'affaire d'*Amsterdam*, les six Députés que *Guillaume* avait fait transférer à *Loevestein*, furent relâchés, à condition qu'ils n'entreraient plus dans la Régence. Le Prince cependant crut devoir instruire les Etats de *Hollande* & les Etats-Généraux des raisons qu'il avait eues de faire arrêter ces Messieurs, & de former le blocus d'*Amsterdam*. „ Une faction dangereuse, disait-il „ dans son Mémoire, menaçait de renverser l'E- „ tat, de rompre le lien qui unissait les Provin- „ ces, de ruiner la Religion. Pour prévenir „ tous ces maux il avait employé l'autorité dont „ l'avaient révêtu les Etats-Généraux (qu'il „ nom-

„ nommait la Puiſſance Souveraine des Provin-
„ ces). Et les voyes de douceur ayant été
„ inefficaces, il s'était vû forcé de recourir à
„ des remèdes extrêmes &c. " Les Etats-Généraux, & ceux de *Hollande*, pour ne point r'ouvrir une bleſſure qui commençait à ſe fermer, jugèrent à propos de ne point faire la lecture de ces mémoires dans leurs Aſſemblées. Les Etats de *Hollande* remirent le leur cacheté entre les mains de leur Penſionnaire *Kats*; & l'on verra en ſon lieu quelles en furent les ſuites. Il eſt encore à remarquer que la plûpart des Provinces *, dans la réponſe qu'elles firent à la lettre que le Prince leur avait écrite avant le départ de ſes troupes pour *Amſterdam*, remerciaient ſon Alteſſe des ſoins qu'elle avait bien voulu prendre pour le bien de l'Etat. Les unes ne s'exprimèrent qu'en termes généraux, les autres louaient hautement toute la conduite du Prince dans cette affaire.

TOUTE cette grande affaire ainſi terminée, le Prince ſe rendit à la fin du mois d'Août à ſa Maiſon de *Dieren*, dans le *Veluwe*, pour y prendre le plaiſir de la chaſſe. Il s'y arrêta aſſez long-tems. Au reſte il n'eſt guères probable, du moins il eſt plus que douteux, que ce Prince aît traité alors ſecrétement avec la *France*, pour engager la République dans une nouvelle guerre contre l'*Eſpagne*. Pour prouver la réalité de cette prétendue négociation, l'on

* Cinq des ſept; la *Hollande* pouvait s'en diſpenſer avec raiſon, & les Etats de *Groningue* n'étant pas aſſemblés, ne firent point de réponſe.

l'on rapporte trois pièces : 1. une lettre de ſon Alteſſe au Comte d'*Eſtrades* ; 2. une autre lettre du Cardinal *Mazarin* à ce même Comte ; & 3. le projet d'un traité conclu entre le Prince & d'*Eſtrades*. Ce projet ſe trouve dans les Mémoires du Comte d'*Eſtrades* ; & les deux lettres dont on vient de parler, celle de *Mazarin* ſurtout, découvrent des choſes qui ſemblent confirmer le ſoupçon. Cependant il ne ſerait guères facile de concilier les dates de ces pièces avec le tems auquel le Prince ſe trouvait à *Dieren*, & celui de la ſignature du prétendu traité, qui, s'il a exiſté, n'a jamais été exécuté *.

Quoi-

* L'Auteur remarque, que la lettre du Prince à *D'Eſtrades* eſt datée de *la Haye* le 2. de Septembre, & le 27. d'Août le Prince était déjà à *Dieren*. Cependant il ajoute, que la choſe n'eſt pas impoſſible, en ſuppoſant un retour ſubit de ſon Alteſſe, puiſqu'il eſt ſûr d'ailleurs, qu'elle s'eſt trouvée à *la Haye* vers le tems où ſe change la Régence de *Harlem*, ce qui ſe fait toujours le 7. Septembre. La lettre de *Mazarin* eſt datée de *Paris* le 15. Septembre ; tems après lequel il faudrait que *D'Eſtrades* fut parti pour avoir pu trouver le Prince à *la Haye*. Le traité eſt auſſi daté de *la Haye* le 20. d'Octobre. Or, le Prince n'a pu y être alors, ſi, comme on l'aſſure, il a paſſé, jusqu'au 27. du même mois, trois ſemaines conſécutives à la chaſſe dans le *Véluwe*. Ces raiſons ſont ſans doute convainquantes ; mais l'auteur ajoute auſſi tout de ſuite, que peut-être il ne faut pas trop preſſer ces ſortes de témoignages, ni les prendre à la lettre, puiſque ſon Alteſſe aurait pu quitter pour deux ou trois jours le plaiſir de la chaſſe, & faire ſubitement un tour à *la Haye*, d'autant plus qu'il en avait un prétexte ſpécieux dans l'état où ſe trouvait la Princeſſe ſon Epouſe, qui était enceinte & approchait de ſon terme. D'ailleurs il ne ſerait pas impoſſible que le Prince ne ſe fut pas trouvé en perſonne à la rédaction du traité. Ce traité n'a jamais ſorti ſon effet ; mais les

QUOIQU'IL EN SOIT, le 27. du mois d'Octobre le Prince ſentit quelques accès de fiévre. Il ſe fit tranſporter par eau à *la Haye*, où l'on découvrit qu'il avait tous les ſimptomes de la petite vérole. Les plus célèbres Médecins le traitèrent ſuivant les règles de l'art, & on le croyait déjà hors de danger. Mais les fiévres continuelles lui ayant cauſé une grande oppreſſion, ce jeune Prince mourut à 9 heures du ſoir le 6. de Novembre de l'année 1650. à l'âge de 24 ans & ſix mois. La nouvelle de cette mort cauſa des ſenſations bien différentes dans les eſprits. Les partiſans & les amis particuliers du Prince, tous les gens de guerre, & une grande partie du peuple étaient inconſolables. Mais dans les villes, où l'on croyait avoir eu à ſe plaindre du Prince, l'on voyait dans presque tous les yeux briller une ſatisfaction ſecréte. A *Amſterdam* ſurtout pluſieurs croyaient que la mort de *Guillaume* était la renaiſſance de la liberté publique. Les Diacres des Egliſes *Reformées* de cette ville trouvèrent dans le ſac des pauvres * un papier avec quelques piéces d'or, & Maladie & mort de *Guillaume* II.

les réflexions de Mr. *Wagenaar* porteraient presqu'à croire qu'il a réellement exiſté.

* Le ſac des pauvres eſt une eſpèce de bourſe, ordinairement de velours noir, attachée au bout d'un long bâton flexible. Au bas de cette bourſe, dans une eſpèce de houpe, pend une clochette, deſtinée peut-être à réveiller les *dormeurs*. Les Diacres des Egliſes *Reformées Hollandaiſes* s'en ſervent pour recueillir, pendant une partie du ſermon, les aumônes des fidèles. Cette coutume, aſſez ſinguliére, gêne un peu l'attention, & il parait que celle des Egliſes *Françaiſes* eſt plus décente. Après l'office les Diacres ſe pos-

& ces mots : *Que le don* (que l'on faisait aux pauvres) *était plus grand qu'à l'ordinaire, parce que depuis quatre-vingts ans, l'on n'avait point reçu de nouvelle plus agréable que celle de la mort du Prince.* En effet depuis le blocus d'*Amsterdam* l'on y avait si mal parlé de son Altesse, que le peuple ne pût s'empêcher lui-même de témoigner sa joye d'une mort si inattendue. Les Etats voisins se montrèrent aussi différemment affectés à la nouvelle de cette mort. L'*Espagne* & la nouvelle République d'*Angleterre*, en furent entiérement satisfaites; & l'on assure, que *le Brun*, Ambassadeur de *Philippe* IV. à *la Haye*, étant retourné à *Bruxelles* aussitôt après la mort du Prince, y avait dit publiquement, que *tous les avantages remportés par son maître*, en Catalogne, *dans les* Pays-Bas, *ou en* Italie, *ne pouvaient entrer en comparaison avec ceux qu'il avait à attendre de cette mort.* La *France* au contraire en parut très-affligée, & *Mazarin* croyait que les jours du *Stadhouder* avaient été avancés par des moyens violents. L'on assure, qu'en public il louait l'habileté de ceux qui avaient su à tems se défaire du Prince. Mais, ajoute l'Auteur, peut-être était-il chagrin de voir ses desseins secrets s'évanouir par cette mort imprévue *.

GUIL-

tent aux différentes portes du temple, & le peuple en sortant met son aumône dans la bourse qu'on lui présente. Cette remarque pourra paraître minutieuse; mais il n'en est point de telle quand elles peuvent servir à indiquer quelqu'abus, que le tems peut voir détruire.

* *Rouſſet*, que l'on ne peut guères taxer de partialité en

GUILLAUME II. Prince d'*Orange*, fut regardé par ſes contemporains comme un Prince, qui, dans un âge ſi peu avancé, ne le cédait à aucun de ſes ancêtres en brillantes qualités. Il était courageux, vigilant, & infatigable, quoiqu'un peu affaibli par les violents exercices auxquels il ſe livrait. Affable & civil, il pouſſait la libéralité au point d'en déranger ſes propres affaires. Quelques-uns ont remarqué, que ſon mariage avec une Princeſſe d'*Angleterre* lui avait inſpiré des deſſeins ambitieux, que l'on croyait pernicieux à la liberté des *Provinces-Unies*. *Guillaume* d'ailleurs était bel homme, & jouiſſait d'une ſanté aſſez vigoureuſe, quoique ſujet à

Portrait de *Guillaume* II.

en faveur des Magiſtrats de la République, & des *Hollandais* en particulier, produit, dans ſes Remarques ſur l'Hiſtoire du *Stadhouderat*, un fragment de lettre de *Mazarin* à l'Ambaſſadeur *Boreel*, du 30. Novembre 1650. En parlant de la mort de *Guillaume* II. cette Eminence s'exprime ainſi: „ Les Etats ont bien raiſon d'être affligés de la mort d'un „ tel Prince, quand même on conſidérerait cette mort comme une choſe indifférente; c'eſt une choſe pitoyable que „ de voir s'éclipſer une ſi belle lumière dans la fleur de ſon „ âge. Les qualités extraordinaires, qui paraiſſaient évidemment en ſa perſonne, donnaient une confiance entière, que peu d'années de vie auraient donné à L. H. P. „ un Chef très-excellent, & *très-propre & néceſſaire pour „ la conſervation & l'honneur de la Republique*. C'eſt l'affection & le déſir que nous avons de voir cette Répu„ blique dans le luſtre & dans la proſpérité qui nous font „ parler ainſi." L'éloge eſt beau, & pouvait être vrai. Mais était-il ſincère? L'on connait le *Mazarin*, l'on connait le ſtile des Cours; & *la conſervation & l'honneur de la République* pouvaient bien aux yeux de la Cour de *France* être toute autre choſe qu'à ceux de la *Hollande*; d'ailleurs c'était à un Ambaſſadeur de cette République que l'on écrivait.

à de grands maux de tête par ſon intempérance dans le manger. La chaſſe, la paume, tous les exercices violents étaient autant de divertiſſemens auxquels il ſe livrait avec trop peu de modération. Il aimait auſſi beaucoup à nager & à ſe baigner dans des bains froids. Peu accoutumé à ménager ſa ſanté, l'on attribua la maladie dont il mourut aux fatigues d'une chaſſe continuée trois ſemaines dans une ſaiſon rude & mal-ſaine. Il ne laiſſa point d'enfants; mais la Princeſſe ſon Epouſe accoucha le 14. de Novembre de la même année, d'un fils poſthume, qui reçut le nom de *Guillaume-Henri* *. Le corps du défunt *Stadhouder* ne fut point expoſé aux yeux du public, parce que la petite vérole l'avait trop défiguré; & le 8. de Mars de l'année ſuivante il fut enterré à *Delft*, avec les cérémonies ordinaires, dans le tombeau de ſes ancêtres.

La mort de *Guillaume* II. ne pouvait manquer de cauſer de grands changemens dans la forme du gouvernement. Jamais la République ne s'était trouvée dans de pareilles circonſtances; & chaque *Stadhouder* à ſa mort avait laiſſé ou un fils ou un frère, à qui l'on avait pu conférer les dignités dont lui-même avait été revêtu. *Guillaume* II. mort ſans enfans & ſans frère, laiſſait les Provinces ſans *Stadhouder*, & les troupes ſans Chef. L'on ſe vit donc forcé de mettre ordre aux affaires les plus preſſantes de la Ré-

* C'eſt ce jeune Prince que l'on verra bientôt, ſous le nom de *Guillaume* III. être *Stadhouder* des Provinces de l'Union, & Roi d'*Angleterre*.

République; & même de faire des changemens considérables dans la forme actuelle du gouvernement. Pendant que l'on délibérait encore sur toutes ces choses naquit *Guillaume-Henri*, huit jours après la mort de son Père. La Princesse, Douairière de *Frédéric-Henri*, écrivit aux Etats des différentes Provinces pour leur recommander son petit-fils, lorsqu'il s'agirait d'élire un Capitaine-Général des troupes de la République & un *Stadhouder* pour les Provinces. Pour les engager à favoriser le jeune Prince, sa grand' mère rappellait aux Etats le souvenir des services importants rendus à la République par ses ancêtres. Cette lettre n'eut pas tout le succès que la Princesse en avait sans-doute attendu; & le Comte *Guillaume-Frédéric* de *Nassau*, qui était déjà *Stadhouder* de *Frise*, fut bientôt après élevé au *Stadhouderat* de *Groningue* & des *Ommelandes*. Cette élévation donnait un grand crédit à ce Seigneur, qui ne tarda pas à l'augmenter encore par son mariage avec *Albertine-Agnés*, la seconde des filles du Prince d'*Orange*, *Frédéric-Henri*.

Changemens en *Zélande* & en *Hollande*.

DANS les autres Provinces l'on ne parut guères plus porté en faveur du Prince nouveau né. En *Zélande* l'on avait arrêté, le jour même de sa naissance, „ que la qualité de *Premier-Noble* „ de cette Province n'étant que personnelle, & „ ne pouvant être prétendue par les Princes „ d'*Orange*, en vertu d'aucuns biens ou do„ maines qu'ils possédassent en *Zélande* —— „ elle devait être considérée comme anéantie „ par la mort du dernier Prince." La nouvelle de la naissance du jeune *Guillaume* ne fit point

changer de réſolution aux *Zélandais*, & malgré toutes ſes proteſtations, *Knuit*, qui avait repréſenté ſon Alteſſe, en qualité de *Premier-Noble* de *Zélande*, fut auſſitôt démis de ſon emploi.

LES Etats de *Hollande*, qui, auſſitôt après la mort du dernier *Stadhouder*, avaient envoyé une Députation aux autres Provinces *, firent dans la leur, en attendant, quelques changemens qui ſemblaient préſager dès-lors l'anéantiſſement du *Stadhouderat* en *Hollande*. Dans toutes les Villes de cette Province, le *Stadhouder*, comme Chef de la haute Cour de Juſtice, faiſait l'élection des Echevins, dans quelques-unes même celle des Bourguemaîtres. Les Etats offrirent aux Villes un Octroi par lequel ils leur accordaient la liberté & le privilége de ſe choiſir elles-mêmes leurs propres Magiſtrats. Cependant, à d'autres égards, les Etats de *Hollande* ſe réſervèrent une partie eſſentielle des droits attachés autrefois à la charge de *Stadhouder* †.

La

* Cette Députation devait engager les différentes Provinces à conſentir que les Etats particuliers de chacune d'elles fuſſent convoqués à la *Haye*, pour y délibérer, & conclure unanimément ſur tous les points concernant l'*Union*, la *Religion* & la *Milice*. En effet nous verrons bientôt ces différents Etats réunis former cette *Grande Aſſemblée*, ſi fameuſe dans les Annales de la *Hollande*, & que l'on peut regarder comme la *Diète Générale* de la République.

† Les Etats ſe réſervaient entr'autres la diſpoſition de tous les Emplois militaires, à la répartition de la Province, y compris ceux de Capitaine; & la nomination au Rectorat de l'Univerſité de *Leyde*, ſur la propoſition qui en ſerait faite par le Sénat Académique. Ils diſpoſeraient de même, ſur la propoſition du Corps des Nobles, de la Lieutenance de la Maîtriſe des Eaux & Forêts; ſe réſervant à eux-mêmes tous les droits de la *Grand' Maîtriſe*. Les faveurs,

Digitized by Google

La plûpart des Villes, jouiſſant du droit de ſuffrage aux Etats de la Province, acceptèrent l'Octroi qui leur donnait ce beau privilége, ou confirmait celui qu'elles avaient déjà. La ſeule Cour de *Hollande* oppoſa quelques difficultés. Elle prétendait qu'au défaut de *Stadhouder*, c'était à elle à diſpoſer des charges de la Magiſtrature, de même qu'elle l'avait fait avant l'établiſſement de la République. Cependant elle ſe déſiſta bientôt de ſes prétentions, ne trouvant pas à propos de s'oppoſer trop fortement à la volonté des Etats, qui plus que jamais montraient qu'ils voulaient agir déſormais en véritables & ſeuls *Souverains* de la Province. L'exemple donné par la *Hollande* fut ou ſuivi ou imité dans les autres Provinces, qui ſe réglèrent ſur ce point d'après leurs propres loix ou leurs coutumes particulières.

1651. Différends au ſujet de la tutelle du jeune Prince d'*Orange*.

TANDIS QUE les différentes Provinces travaillaient comme de concert à détruire, ou du moins à abbaiſſer l'édifice du *Stadhouderat*, la naiſſance du jeune Prince d'*Orange* mettait la diviſion entre la Princeſſe Royale ſa mère, & la Princeſſe Douairière de *Frédéric-Henri* ſa Grand-Mère. Toutes deux prétendaient à la tutelle du jeune *Guillaume*. La Princeſſe Royale fondait

veurs, les Lettres de grâce, celles d'abolition, accordées autrefois par le *Stadhouder*, ne pourraient plus l'être que par les Etats, à qui il faudrait s'adreſſer directement pour les obtenir. Enfin la Garde à cheval du défunt Prince reçut le nom de *Garde du Corps des Etats de Hollande*, qui en même tems de la Garde à pié formèrent un Régiment de dix Compagnies.

dait ſes prétentions ſur ſon droit de Mère ; & principalement ſur un teſtament informe de feu ſon Mari qui l'appellait à la tutelle. La Douairière au contraire prétendait ſeule être Tutrice ; ſa belle-fille, diſait-elle, étant mineure avait elle-même beſoin d'un Tuteur ou du moins d'un Curateur ; d'ailleurs le prétendu teſtament manquait de toutes les formes judiciaires, n'ayant même ni date ni ſignature. Tandis que ces deux Princeſſes ſoutenaient leurs droits, & que la Mère du jeune Prince alléguait, pour preuve de ſa majorité, & ſa haute naiſſance & ſon mariage, d'autres concurrents ſe mirent ſur les rangs. *Philippe-Louïs* & *Frédéric-Louïs* de *Bavière*, Palatins du *Rhin*, prétendaient à la tutelle comme petits-fils de *Guillaume* I. Prince d'*Orange* *. D'un autre côté *Emanuel* & *Louïs-Guillaume*, Princes de *Portugal*, demandaient à être admis à la tutelle du chef de leur Mère, nommée auſſi *Emilie* de *Naſſau*, & propre ſœur du feu Prince *Maurice*. Mais de tous ceux qui ſe préſentèrent pour Compétiteurs des deux Princeſſes, aucun n'établit mieux ſes droits que *Frédéric-Guillaume*, Electeur de *Brandebourg*, marié à la ſœur ainée de *Guillaume* II. Cependant, après bien des débats, les parties s'accordèrent entr'elles à l'amiable, & il fut arrêté que la tutelle du jeune Prince ſerait confiée aux deux Princeſſes & à l'Electeur de *Brandebourg*, mais que

* *Philippe-Louïs* était fils de *Julienne* de *Naſſau* ; & *Frédéric-Louïs* l'était d'*Emilie* de *Naſſau*, toutes deux filles de *Guillaume* I.

que la Princeſſe Royale y aurait elle ſeule autant de part que les deux autres enſemble.

Troubles à *Middelbourg* en *Zélande*.

LES Tuteurs du jeune *Guillaume* eurent bientôt un nouveau démêlé avec les Etats de *Zélande*. Dans toutes les grandes Villes de cette Province, excepté à *Goes*, c'était le *Stadhouder* qui nommait aux poſtes de la Magiſtrature; mais dans les Villes de *Fleſſingue* & de *Veere*, c'était en qualité de *Marquis* de ces deux Villes, non en qualité de *Stadhouder*, qu'il diſpoſait de ces charges. Telle au moins avait été jusques alors l'opinion la plus générale; mais les tems étaient changés, & les Etats de *Zélande* qui venaient d'anéantir le titre & le droit de *Premier-Noble*, n'avaient garde de conſentir que des Princes étrangers, ſous prétexte qu'ils étaient Tuteurs du jeune Prince, s'arrogeaſſent le droit de régler la Régence de ces deux dernières Villes. Cependant la maiſon d'*Orange* n'était pas ſans amis dans cette Province. *Henri Thibaut*, Seigneur de *St. Aagtenkerke*, & le Docteur *Jean van Landsbergen*, tous deux Bourguemaîtres de *Middelbourg*, travaillaient de tout leur pouvoir à faire nommer dès-lors, ou du moins à deſtiner le jeune *Guillaume* au *Stadhouderat* de *Zélande*, ce qui par la ſuite lui aurait rendu le droit de diſpoſer de la Régence de toutes les Villes. Mais ayant eu l'imprudence, dans la nouvelle forme d'élection qu'ils voulaient introduire, de porter atteinte aux droits de la Bourgeoiſie, celle-ci en murmura, quelques Eccléſiaſtiques du haut de leur chaire ſoufflèrent le feu de la discorde, & la populace, ameutée par les cris de ſes Paſteurs, jura la mort des deux Bourgue-

guemaîtres, qui pourtant eurent le bonheur de ſe ſauver par la fuite. Irritée de n'avoir pû ſatisfaire ſa vengeance, la populace ſe jetta ſur la maiſon de *Landsbergen*, où tout fut pillé ou détruit. Celle de *Thibaut* n'échappa au même ſort que par les ſoins de quelques Miniſtres, qui eurent le pouvoir d'appaiſer les mutins. Auſſitôt fut annullée la nouvelle forme pour l'Election des Magiſtrats, & les Villes de *Middelbourg*, *Zierikzée*, *Goes* & *Thoolen* ſe choiſirent les leurs en vertu de l'Octroi que chacune d'elles avaient obtenu des Etats. *Fleſſingue* & *Veere*, d'accord avec les Tuteurs du jeune Prince, ſoutenant que c'était comme *Marquis*, non comme *Stadhouders*, que les Princes d'*Orange* avaient diſpoſé dans ces Villes des charges de la Magiſtrature, refuſèrent longtems de ſe ſoumettre aux nouvelles diſpoſitions des Etats. Mais enfin les droits motivés par les Tuteurs ayant été trouvés peu fondés, ces deux Villes prirent le parti de ſuivre l'exemple des autres, à condition cependant que, ſi les Tuteurs du jeune Prince d'*Orange* trouvaient à propos de ſe pourvoir en juſtice, elles ſeraient affranchies par les Etats de tous les frais de la procédure. Tous ces changemens firent eſpérer à quelques Gentilshommes *Zélandais*, qu'ils pourraient, dans ces conjonctures, obtenir facilement ſéance à l'Aſſemblée des Etats de la Province. Ils préſentèrent un Mémoire dans lequel ils déduiſaient amplement tous leurs droits; mais quelque ſolides qu'ils duſſent paraître, la prière des Nobles fut auſſi infructueuſe qu'elle l'avait été en 1615. ſur le même objet, & les Villes dont le

le pouvoir s'était considérablement accru depuis la mort du dernier *Stadhouder*, ne se trouvèrent pas disposées à partager leur autorité avec la Noblesse.

Le détail de toutes ces affaires domestiques a paru nécessaire, pour mieux prévenir le lecteur sur les dispositions particulières des différentes Provinces, dont les Etats étaient extraordinairement assemblés à *la Haye*. Ceux de *Hollande* même, dès avant la fin de l'année 1650. avaient trouvé le moyen de persuader aux *Zélandais*, qu'il serait dangereux, dans les circonstances actuelles, de révêtir le jeune Prince de la dignité de *Stadhouder*; & malgré le penchant des *Zélandais* pour l'avancement de *Guillaume*, malgré tous les efforts des Princesses sa Mère & sa Grand-Mère, son exclusion fut résolue dans ces deux Provinces. Telle était à-peu-près la disposition des esprits lorsque le 18. de Janvier 1651. se fit à *la Haye* l'ouverture de la *Grande-Assemblée*, dans la grande Salle de la Cour, décorée des Drapeaux & des Etendarts, enlevés aux *Espagnols* pendant la guerre de quatre-vingts ans. Le Pensionnaire *Kats* ouvrit cette auguste Assemblée, de la part des Etats de *Hollande*, par un discours très-étendu, où l'on découvrait évidemment les vues de cette Province sur la nouvelle forme qu'elle voulait donner à la constitution de la République. L'*Union*, la *Religion*, la *Milice* étaient les trois objets principaux des délibérations de l'Assemblée. Quant à l'*Union*, les Provinces ne purent alors rien établir de fixe sur ce point, rélativement surtout à la conduite qu'elles seraient obligées de

Ouverture de la *Grande-Assemblée.*

Union.

16-

tenir dans la décision des différends qui surviendraient entr'elles. Il est vrai que dans le Traité d'*Utrecht* de l'année 1579. l'on avait indiqué certains moyens de décider les différends qui pourraient naître entre les Provinces. Mais, outre que les termes mêmes du Traité n'étaient point assez clairs, il n'était guères possible, dans les circonstances actuelles, d'adopter des expédients qui avaient pû suffire alors. Après donc bien des débats sur cet article, il resta indécis. L'article de la *Religion* occupa de même la *Grande Assemblée* pendant un assez longtems. On parvint enfin, après bien des difficultés, à le régler sur un pié égal; & les sept Provinces *déclarèrent* * que chacune d'elles maintiendrait *pour soi* & *chez soi*, & défendrait de toute son autorité la vraie Religion *Chrétienne Reformée*, telle qu'elle était enseignée publiquement dans toutes les Eglises de la République, & conformément aux canons du Synode National de *Dordrecht*, sans souf-

Religion.

* L'on remarque que le Greffier des Etats ayant ajouté le mot *promettre* à celui de *déclarer*, il eut ordre de rayer le premier de ces termes, parce qu'il n'avait été employé par aucun des Députés des différentes Provinces. Quelques-uns en ont pris occasion de soutenir, que n'ayant pas *positivement promis*, les Provinces ne pourraient être obligées, à la rigueur, à ne protéger & à ne maintenir que la Religion *Reformée*, telle que l'explique le Synode de *Dordrecht*. Peut-être n'est-ce là qu'un pur sophisme: mais il est sûr que l'intérêt du Commerce, & par conséquent celui de la République, engagea la Province de *Hollande* à s'opposer fortement aux propositions peu mitigées de quelques Provinces, & aux déclamations outrées des Ecclésiastiques, rélativement aux *Sectes* qui n'étaient que *tolérées*, & aux progrès du *Papisme*.

Digitized by Google

ſouffrir que perſonne y fit jamais le moindre changement. Ce ne fut auſſi qu'avec bien des peines, que l'on parvint à s'entendre ſur l'article de la *Milice*. La *Hollande* perſiſtait à ſoutenir l'*inutilité* d'un *Capitaine-Général*, & quoique, ſans oſer ſe découvrir auſſi ouvertement, la plupart des autres Provinces penſaſſent à-peu-près comme elle ſur ce point, elle rencontra pourtant de grands obſtacles de leur part ſur ce qui concernait la direction des affaires de la guerre. Cependant elle conſentit à céder quelque choſe; & bientôt fut formé un plan, par lequel cette direction fut proviſionnellement confiée aux Etats-Généraux, obligés pourtant de prendre préalablement l'avis du Conſeil d'Etat. *Milice.*

QUOIQUE cette grande affaire parut réglée, la *Hollande* craignait toujours que l'on n'en vint à propoſer l'élection d'un Capitaine-Général. La *Friſe* & *Groningue* avec les *Ommelandes* étaient extrêmement portées pour cette élection, & l'on ſavait qu'elles travaillaient ſous main à gagner la *Zélande* à leur opinion, & à l'engager à donner ſa voix au jeune Prince d'*Orange*. Les autres Provinces, il eſt vrai, reſtaient tranquilles; mais ſi la *Zélande* ſe laiſſait gagner, l'on prévoyait qu'il ſerait bien difficile d'empêcher que cette élection ne paſſât à la pluralité des ſuffrages. Pour prévenir ce coup, la *Hollande* réſolut d'envoyer une Députation aux Etats de *Zélande*. Cette Commiſſion délicate fut confiée à Meſſieurs *Jacques de Waſſenaar*, Seigneur d'*Obdam*, *Jean de Wit*, Penſionnaire de *Dordrecht*, *Guillaume Nieuwpoort*, Membre du Conſeil de *Schiedam*, & *Franco* ou *François Riccen*, Pen- La *Hollande* tâche de convaincre la *Zélande* de l'*inutilité* d'un *Capitaine-Général.*

Digitized by Google

Penſionnaire de *Purmerende*. Ces Députés repréſentèrent que, „ dans les circonſtances actuelles, l'on n'avait pas beſoin de Capitaine-„ Général; mais ſurtout qu'il ne fallait pas „ revêtir de cette dignité le jeune Prince d'*O-„ range*." Les motifs de cette excluſion étaient pris, de la néceſſité où l'on pourrait ſe trouver de lui ſubſtituer un autre Capitaine-Général pendant ſa minorité; de l'eſpoir que la paix ſerait de longue durée; enfin du danger que, ſi le jeune *Guillaume* était actuellement *deſtiné* à cet emploi, l'Etat ne ſe vît un jour déchiré par des factions & des diviſions, en cas que le Prince d'*Orange* s'aviſât un jour de demander cette charge, dans des circonſtances, où il pourrait arriver que les Etats ne trouvaſſent pas à propos de la lui conférer. Les Etats de *Zélande* ne donnèrent d'abord qu'une réponſe générale; mais quelques mois après s'étant fait des changemens conſidérables dans la Régence de cette Province, elle conſentit entièrement à tout ce qu'avaient demandé les *Hollandais*; ce qui fut cauſe que l'on ne parla plus de cette affaire dans la *Grande Aſſemblée*.

Effets que produit le dernier Mémoire de *Guillaume* II. aux Etats de *Hollande*.

Le moment approchait que cet Aſſemblée allait ſe ſéparer. Les Etats de *Friſe* crurent alors devoir propoſer, qu'il conviendrait d'accorder une amniſtie générale de tout ce qui s'était paſſé en l'année 1650. de la part de quelques Provinces ou Perſonnes contre d'autres Perſonnes ou Provinces. Voici ce qui donna lieu à cette propoſition. L'on ſe rappellera que *Guillaume* II. avait remis aux Etats-Généraux & à ceux de *Hollande* une eſpèce de Mémoire, contenant les rai-

raiſons qui avaient engagé ſon Alteſſe à faire arrêter ſix Députés des Etats de cette Province & à former l'entrepriſe d'*Amſterdam*. * Les Etats de *Hollande*, ſans l'avoir lu, avaient mis entre les mains de leur Penſionnaire le Mémoire qui leur avait été préſenté. *Kats*, voulant ſe démettre de ſon Emploï, rendit aux Etats de *Hollande*, ſes maîtres, l'Ecrit qu'il avait gardé jusqu'alors. L'on délibéra quelque tems s'il fallait ouvrir & lire ce Mémoire, ou s'il ne conviendrait pas mieux de le bruler ſans en faire l'ouverture. La plupart des Membres demandèrent qu'il fût lu; mais aucun d'eux ne put en entendre la lecture ſans témoigner ſon indignation de ce qu'il contenait. On remit enſuite cette Pièce entre les mains de quelques Commiſſaires, qui furent d'avis, „ qu'il fallait le ré„ futer par écrit; remettre cette Réfutation à „ la *Grande-Aſſemblée*; condamner, comme „ contraire à l'ordre & à la forme du Gouver„ nement, la députation du mois de Juin de „ l'année paſſée aux différents Conſeils des Vil„ les de *Hollande*; prier les Etats des autres Pro„ vinces de vouloir desapprouver & déclarer „ comme illégales, & de nulle valeur les Réſo„ lutions des 5. & 6. du même mois, qu'un „ petit nombre des Députés de la Généralité, avait priſes par ménagement pour le „ grand crédit du Prince d'*Orange*; & reti„ rer en même tems les remercimens forcés, „ faits alors à ſon Alteſſe. " Enfin les Commiſſaires ſoutenaient encore „ qu'il fallait, par „ une

* Voyez pag. 625.

„ une Réſolution claire & manifeſte, déclarer que „ l'on tenait l'entrepriſe d'*Amſterdam* & l'empri„ ſonnement des ſix Meſſieurs, pour un atten„ tat à la liberté, la majeſté & la ſouveraineté „ de la *Hollande*, & directement contraire à „ toutes les loix, aux droits & aux priviléges „ de la Province." En effet les Etats de *Hollande* formèrent une Réſolution aſſez conforme à l'avis des Commiſſaires. Ils firent plus; ils exigèrent que les Villes, dont avaient été Députés les ſix Meſſieurs arrêtés par *Guillaume* II. déclaraſſent par écrit, ſi, en donnant leurs avis & leurs voix pour la réduction des troupes, ils s'étaient conduits ou non d'après les ordres de leurs Maîtres. *Dordrecht*, *Harlem*, *Delft*, *Amſterdam*, *Hoorn* & *Medenblik* donnèrent leur déclaration, par laquelle elles reconnaiſſaient les ſix Députés pour vrais Patriotes, qui avaient parfaitement ſatisfait aux vuës de leurs Commettans. Surquoi les Etats de *Hollande*, par une Déclaration en date du 23. d'Août, approuvèrent pleinement tout ce que ces ſix Meſſieurs avaient fait dans cette affaire. Les raiſons alléguées dans le Mémoire du Prince furent amplement réfutées dans un Ecrit imprimé ſous le nom & par les ordres des Etats de *Hollande*; & enfin l'on publia l'amniſtie propoſée par les Etats de *Friſe*. La Ville d'*Amſterdam* fut même dédommagée par la ſuite, de la part des Etats de *Hollande*, des frais extraordinaires qu'elle avait été obligée de faire l'année précédente *. L'on jugeait actuellement qu'ils n'avaient été faits, que pour le ſervice & l'utilité de la Pa-

* Ils ſe montaient à 54045 florins & 10 ſoûs.

Patrie, & que l'on devait une grande reconnaissance à la Ville, en considération du zèle & de la vigilance qu'elle avait témoigné dans cette occasion.

Cloture de la *Grande-Assemblée.*

TOUT ce qui avait fait l'objet des délibérations de la *Grande-Assemblée* ayant ainsi été heureusement terminé, le Pensionnaire *Kats* en fit la cloture, au nom des Etats de *Hollande*, le 21. d'Août de l'année 1651. Dans le discours qu'il prononça à cette occasion, il fit observer entr'autres, que si l'unanimité & la concorde avaient regné dans une Assemblée si nombreuse, c'était au Ciel seul que l'on en avait l'obligation. Il finit par remercier tous les Députés des différentes Provinces, & par rendre graces à Dieu, qui jusques là avait si évidemment répandu ses bénédictions sur toutes les Délibérations de cette auguste Assemblée. Le 13. Septembre on célébra dans toute l'étendue de la République un jour solemnel d'actions de graces, qui fut suivi de toutes les réjouissances publiques que put inspirer la satisfaction d'un succès aussi heureux.

Mesintelligence entre les *Provinces Unies* & le Parlement d'*Angleterre.*

CROMWEL, après avoir fait couper la tête à son Roi, forcé *Charles* II. fils de cet infortuné Monarque, à s'expatrier pour se dérober aux coups de son fanatisme politique, & changé toute la constitution du Royaume d'*Angleterre*, s'était rendu si redoutable par le succès de ses armes, que les Puissances étrangères recherchèrent elles-mêmes l'amitié de cet homme extraordinaire, & n'osèrent refuser de reconnaître la souveraineté de sa nouvelle République. Les seuls Etats-Généraux avaient résisté au torrent, &, malgré les instances des Etats de *Hol-*

lande, ils avaient constamment refusé audience aux Ambassadeurs que l'Usurpateur leur avait envoyés. Il est vrai que *Guillaume* II. Prince d'*Orange* vivait encore Peu satisfait de la conduite des Etats-Généraux, le Parlement d'*Angleterre* fit dire à *Joachimi*, Envoyé ordinaire des Etats à *Londres*, qu'il pouvait se retirer. Un autre motif du mécontentement des *Anglais*, était l'ordre donné au Lieutenant Amiral *Tromp* de s'opposer aux pyrateries du Gouverneur des *Sorlingues*, qui incommodait fort le Commerce des *Hollandais*. Les Etats de *Hollande* cependant, craignant que le congé donné à *Joachimi* ne fût un prétexte pour rompre les mesures qu'ils avaient prises afin d'entretenir la bonne intelligence entre la nouvelle République & leur Province en particulier, firent partir pour l'*Angleterre*, *Gérard Schaap*, Membre du Conseil d'*Amsterdam*, avec le titre de leur *Commissaire*. Il était chargé de reconnaître la souveraineté du Parlement actuel, & de lui accorder tous les titres qu'il pourrait désirer. Et l'affaire des *Sorlingues* étant survenue, *Schaap* reçut aussitôt de nouveaux ordres d'informer le Gouvernement *Anglais* des véritables motifs de l'armement de *Tromp*. *

CET-

* Le Parlement d'*Angleterre* prétendait que les *Sorlingues* appartenaient à la République *Anglaise*, & croiait que les Etats par cet armement voulaient s'en rendre maîtres. Mais comme *Charles* II. était alors en possession de ces Isles, les *Hollandais*, qui soupçonnaient *Guillaume* II. d'avoir excité par vengeance ce Monarque à troubler leur Commerce, crurent devoir faire représenter à *Cromwel* & à son Parlement, que ce n'était que pour soutenir & proté-

ger

Digitized by Google

CETTE démarche de la *Hollande*, & la mort de *Guillaume* II arrivée peu après, fit espérer à *Cromwel* & à la République d'*Angleterre*, qu'ils pourraient enfin engager toutes les Provinces de l'Union à embrasser leurs intérêts. De nouveaux Ambassadeurs furent donc envoyés aux Etats, qui les reconnurent comme Ministres d'une République souveraine, & les reçurent avec beaucoup d'éclat & de magnificence. Les affaires avaient tellement changé de face, qu'ils furent d'abord admis à l'audience de la *Grande-Assemblée* On nomma aussitôt des Commissaires pour traiter avec eux; mais n'ayant pû parvenir à s'entendre, & s'étant plaints des insultes auxquelles ils étaient journellement exposés, le Parlement rappella ses Ambassadeurs, & sur le rapport desavantageux qu'ils firent de leur Ambassade, résolut de déclarer la guerre aux Etats. * En effet bientôt l'on vit paraître cet Acte,

Le Parlement d'*Angleterre* envoye des Ambassadeurs à *la Haye*.

ger leur Commerce & leur Navigation qu'ils avaient ordonné à *Tromp* de mettre en mer.

* *Cromwel* avait fait proposer de réunir les deux Républiques de façon qu'elles ne formassent plus qu'un seul & même Etat Il voulait aussi que les *Provinces-Unies* s'engageassent à prendre le Parti du Parlement contre *Charles* II. & à empêcher qu'il pût jamais être soutenu par la maison d'*Orange*. De leur côté les Etats Généraux avaient unanimement résolu que, quelque traité qu'ils pussent conclure avec le Parlement, ils ne se mêleraient point dans le différend qu'il avait avec *Charles* II. ou avec l'*Ecosse*. Cette résolution arrêta le cours des Négociations, qui cependant furent rompues sous d'autres prétextes. Quant aux insultes dont se plaignaient les Ambassadeurs, elles avaient été aussi grossières qu'on peut en attendre d'une vile populace excitée sous main par des personnes du premier rang. A leur entrée publique à *la Haye* ils avaient été salués du nom

Acte, devenu si fameux sous le nom d'*Acte pour l'accroissement de la Navigation & du Commerce.* L'on ne put douter, par les défenses contenues dans cet Acte, qu'il ne tendit uniquement à ruiner sans ressource le Commerce des *Hollandais* & des *Zélandais* en *Angleterre.* Les Etats, prévoyant une rupture certaine, pensèrent d'abord aux moyens de la prévenir par une Ambassade extraordinaire. Mais avant qu'ils pussent parvenir à s'entendre, parce que quelques Provinces paraissaient assez portées à rompre avec l'*Angleterre*, le Parlement avait fait une démarche qui ne laissait presque plus d'espérance de raccommodement. Sous prétexte que quelques sujets de la République avaient causé des dommages à certains particuliers *Anglais*, il accorda à ceux-ci des Lettres de *Représaille*; & bientôt furent mis en mer deux vaisseaux de guerre *Anglais*, qui en peu de tems causèrent de grandes pertes aux

odieux de *Régicides* par une bande de polissons, ameutés, dit-on, par un des Pages de la Princesse Royale. Le Prince *Edouard*, fils du Palatin *Frédéric*, Roi détroné de *Bohême*, avait, dans une autre occasion, eu l'imprudence de s'abaisser à la brutalité du peuple. Ce Prince & quelques-uns de sa suite avaient hué en pleine rue les Ambassadeurs du Parlement, en leur criant qu'ils étaient des *Coquins*, & leurs domestiques des *Chiens.* Il est vrai que sur les plaintes que l'on en fit, les Etats de *Hollande* firent ajourner le Prince *Edouard* à son de cloche; mais il s'était prudemment retiré de *la Haye*, où l'on se saisit de quelques-uns de ses gens, qui furent punis & pour leur propre sottise, & pour celle de leur maître, l'un par le fouet, d'autres par le bannissement. Satisfaction qui dans tout autre tems aurait pû paraitre suffisante, mais qui dans les conjonctures actuelles n'empêcha pas que les Ambassadeurs ne fussent rappellés.

Digitized by Google

aux *Hollandais* & aux *Zélandais*. Ce commencement d'hoſtilités hâta le départ de l'Ambaſſade, compoſée de *Kats* * & de *Schaap* pour la *Hollande*, & de *van de Perre* pour la *Zélande*. Les Négociations furent entamées, mais avec 1652.
ſi peu de ſuccès par les prétentions exorbitantes des *Anglais*, que l'on ne put parvenir à conclure un traité. Un évènement, que le haſard ſeul peut avoir fait naître, augmenta cependant la mesintelligence, & rendit la rupture inévitable entre les deux Nations. Les *Anglais* avaient donné des marques trop évidentes de leur éloignement pour la paix, pour que les Etats attendiſſent tranquillement le ſuccès des Négociations jusqu'alors infructueuſes. Ils réſolurent donc de mettre en mer une flotte conſidérable, afin d'aſſurer leur Navigation & leur Pêche. *Tromp*, à qui l'on avait confié le commandement de cette flotte, avait ordre d'éviter les côtes d'*Angleterre*, mais il était chargé en même tems de protéger les vaiſſeaux de la République contre quiconque voudrait les viſiter ou s'en ſaiſir. L'Amiral *Anglais*, *Robert Blake*, croiſait cependant vers les côtes d'*Angleterre* avec une flotte de cinquante Vaiſſeaux. *Tromp* n'en avait alors que quarante-deux ſous ſon Pavillon. Pouſſé par le gros tems & des vents contraires vers les mêmes côtes, il s'en éloigna pourtant bientôt & ſe retira ſous *Calais*. Il ne tarda pas à y recevoir des avis certains que ſept Navires richement char-

Rencontre de *Tromp* & de *Blake*.

* *Kats* s'était démis peu avant ce tems de la Charge de Grand-Penſionnaire, que l'on conféra pour la ſeconde fois à *Adrien Pauw*, Seigneur de *Heemſtede*.

chargés, revenant du Détroit, couraient risque d'être enlevés par douze vaiſſeaux de guerre *Anglais*. *Tromp* à cette nouvelle s'avance de nouveau vers les côtes d'*Angleterre*, & rencontre *Blake* à la hauteur de *Douvres*. Il ſe préparait à faire honneur au Pavillon *Anglais*, lorsque *Blake* lui tira deux coups de canon; *Tromp* ne répondit qu'au troiſième coup, par un boulet qui perça le Pavillon de l'Amiral *Anglais*. Celui-ci vire de bord, & lache toute ſa bordée ſur *Tromp*, qui ne demeure pas en reſte. Le combat fut bientôt général, & continua pendant quatre heures avec une égale violence de part & d'autre. Les deux Amiraux s'accuſèrent réciproquement d'avoir rompu la paix. *Blake* cependant n'oſa déclarer ouvertement que *Tromp* lui avait donné la première bordée, au-lieu que du côté des Etats, pluſieurs Capitaines de Vaiſſeaux aſſurèrent que *Blake* avait commencé l'attaque. * A peine le bruit de ce combat naval s'était répandu dans *Londres*, que les Ambaſſadeurs des Etats ſe mirent en devoir de juſtifier la conduite de *Tromp*, en prouvant que ce n'était pas par ſa faute que les flottes en étaient venues à ſe combattre. Le Parlement ne leur répondit qu'au bout de quinze jours; & leur fit en-

* „ Quelques-uns ont cru, dit notre auteur, que *Blake* „ & *Tromp* avaient reçu ordre de ſe conduire vis à-vis „ l'un de l'autre, de façon qu'aucun d'eux ne parut avoir „ été l'aggreſſeur. " La choſe ne ſerait pas impoſſible, quoiqu'il ſemble que l'intérêt de la *Hollande* & de la *Zélande* demandât que ces Provinces évitaſſent de conſentir à des ordres, qui pouvaient accélérer une rupture, qu'elles cherchaient à prévenir par toutes ſortes de moyens.

Digitized by Google

entendre qu'il voulait réparation des dommages soufferts jusqu'alors, & des suretés pour l'avenir. Le Conseiller - Pensionnaire *Pauw* se rendit aussi en *Angleterre* avec ordre de ses Maîtres de justifier la conduite de *Tromp*, & d'accommoder le différend à l'amiable. Il ne fut pas plus heureux que les autres Ambassadeurs; les *Anglais* voulaient la guerre, & firent en conséquence des propositions qu'ils savaient bien ne pouvoir être acceptées. Les Etats s'appercevant donc que la guerre était inévitable, ordonnèrent à *Tromp*, même avant le retour de leurs Ambassadeurs, d'attaquer la flotte *Anglaise*, & de lui causer tout le dommage possible. Bientôt il eut occasion de remplir au moins une partie de sa commission, en s'emparant de quelques Pêcheurs *Anglais*; mais *Blake* ne tarda pas à se venger de cette petite perte; il enleva aux Etats un grand nombre de Navires, sortis pour la pêche du hareng, & treize vaisseaux qui leur servaient de convoi. Informé de ce désastre, *Tromp* se préparait à attaquer *Blake*, mais il fut atteint d'une furieuse tempête, qui le força de ramener dans les Ports de la République toute la flotte, qui avait extraordinairement souffert.

Tromp est disgracié.

COMME les malheureux ont toujours tort, *Tromp* perdit la faveur de plusieurs de ceux qui avaient part au Gouvernement. La malheureuse rencontre de *Blake* devant *Douvres*, & l'impossibilité de s'opposer à la fureur des vents étaient les seuls crimes qu'on pût lui reprocher. Mais ses envieux en inventèrent un autre; ils osèrent publier que son attachement à la maison d'*Orange* l'avait poussé à embarquer les E-

tats dans une guerre contre la République d'*Angleterre*. Quoiqu'il en ſoit, *Tromp* fut disgracié, & *de Ruiter* eut ordre de mettre en mer avec une flotte d'environ trente Frégates & huit Brulots. Le 26. Août 1652. il rencontra le Vice-Amiral d'*Angleterre*, *George Askue* vers le Pas de Calais. Le combat fut bientôt engagé, & quoique l'*Anglais* eut ſous ſon Pavillon quarante Vaiſſeaux de guerre, il ſe vit pouſſé avec tant de vigueur, qu'il fut contraint de ſe retirer à *Plymouth*. *De Ruiter*, n'ayant pû l'y pourſuivre par les vents contraires, ſe contenta de ramener en ſureté dans les Ports, les vaiſſeaux marchands qu'il avait ſous ſon eſcorte. Vers le commencement d'Octobre *de Ruiter* s'étant joint à la flotte que commandait le Vice-Amiral *Witte*, ſur les côtes de *Flandres*, eut un nouveau combat à ſoutenir contre les flottes combinées de *Blake* & d'*Askue*. *Witte* & *de Ruiter* combattirent avec toute la bravoure que l'on pouvait attendre de deux ſi excellents hommes de mer. Ils furent même courageuſement ſecondés de quelques Capitaines; mais ils ſe virent lâchement abandonnés par plus de vingt autres, qui profitèrent de la nuit pour fuir avec plus de ſureté. *De Ruiter*, trop affaibli par cette défection, évita prudemment le lendemain de rengager le combat avec les *Anglais*, qui s'avançaient ſur lui, & ramena ſes vaiſſeaux dans les Ports. Bientôt les Etats équipèrent une nouvelle flotte. La plus grande ſatisfaction que *Tromp* aurait pû déſirer, eut été ſans doute de ſe revoir à la tête des forces navales de la République; il eut la gloire d'en jouir. Les Etats

ne

Digitized by Google

ne connaiſſant pas dans toutes les ſept Provinces d'homme plus expérimenté que lui dans la guerre maritime, conſidérant d'ailleurs qu'il était extrêmement aimé des matelots & autres gens de mer, ſûrs ſans doute auſſi de ſon innocence & de ſa fidélité, ils lui confièrent le commandement général de leur flotte. *Jean Evertszoon*, *Witte*, *de Ruiter* & *Pierre Floriszoon* lui furent ſubordonnés; mais *Witte* étant tombé malade, & obligé de reſter à terre, ſon Eſcadre fut donnée à *de Ruiter*. Le 10. de Décembre la Flotte des Etats découvrit celle des *Anglais* entre *Douvres* & *Falſton*. Elle était commandée par *Blake*. Vers les trois heures de l'après midi, le combat fut engagé, quoiqu'une bonne partie des Vaiſſeaux *Hollandais* ne put y prendre part. *Evertszoon* & *de Ruiter* eurent ainſi ſeuls toutes les forces de l'ennemi ſur les bras; *Tromp* pourtant ſe mit à portée de les ſoutenir, & y réuſſit. Deux Vaiſſeaux *Anglais* furent enlevés. Du côté des Etats le feu prit à celui que montait le Capitaine *Juinbol*, qui périt avec tout ſon monde. *Blake* bleſſé rentra vers le ſoir dans la *Thamiſe*, & laiſſa *Tromp* maître de la mer. Le lendemain il s'empara encore d'un vaiſſeau de guerre & d'un navire marchand *Anglais*.

Projet des *Anglais* pour ruiner toutes les forces navales des Etats.

TANDIS que les *Anglais* & les *Hollandais* ſe donnaient ouvertement des preuves réciproques de leur bravoure & de leur habileté, les premiers, qui avaient appris à leurs dépens à ne plus mépriſer les forces de leur ennemi, voulurent d'un ſeul coup les mettre hors d'état de pouſſer plus loin ſes ſuccès. Au moyen de machines à feu ſecrètement maçonnées dans des

Vais-

Vaiſſeaux loués exprès, ils formèrent le projet de bruler toutes les forces navales des Etats, & de détruire en même tems & les Ports où elles ſe trouveraient, & les principales Villes marchandes. Les Etats en ayant eu connaiſſance ne négligèrent aucun des moyens qu'ils crurent néceſſaires pour éviter le péril qui les menaçait. En effet ſoit que les *Anglais* euſſent d'eux-mêmes changé de deſſein, ſoit qu'ils ſoupçonnaſſent que leur projet était éventé, cette entrepriſe hazardeuſe n'eut point lieu. Quelque tems après quelqu'un propoſa aux Etats un ſecret moins dangereux peut être, mais dont le ſuccès eut été auſſi peu glorieux. C'était de mettre par en bas le feu aux Vaiſſeaux *Anglais*, au moyen d'un petit batteau, que l'on aſſurait pouvoir voguer ſous l'eau. Cependant, ſoit magnanimité de la part des Etats, ſoit qu'ils ſe méfiaſſent du ſuccès, il eſt ſûr qu'ils ne tentèrent pas l'entrepriſe

Troubles intérieurs.

LA guerre avec l'*Angleterre* déplaiſait aux *Hollandais* & aux *Zélandais* en général, parce qu'ils en craignaient l'affaibliſſement de leur Commerce. La populace murmurait hautement, & était excitée ſous main par les amis de la maiſon d'*Orange* Quelques Villes de la *Hollande* avaient arrêté qu'elles ne ſouffriraient plus de *Stadhouder*. Cette Réſolution, & quelques changemens qui ne déclaraient que trop que l'on voulait ôter au jeune Prince juſqu'a l'eſpoir même d'occuper les charges de ſes Pères, contribuaient peut être plus que tout le reſte à indiſpoſer les peuples contre le Gouvernement actuel, que l'on cherchait à rendre odieux en lui don-

donnant le nom detesté de *faction Loevestine*. „ Il „ fallait, *disait-on*, un Chef à l'Etat, il ne „ pouvait subsister sans Stadhouder & sans Ca„ pitaine-Général. " Au mois de Septembre de cette année les matelots de la flotte des Etats se soulevèrent à *Amsterdam* sous prétexte qu'ils ne voulaient plus servir si on ne leur donnait leur solde entière. Quelques-uns ont cru que le véritable motif de ce soulèvement était de préparer les voyes, pour demander ensuite avec plus de succès l'avancement du jeune Prince; quoique, selon d'autres, il n'ait pas clairement paru que ç'ait été le dessein des matelots. Quoiqu'il en soit, tandis que l'on menait au supplice les auteurs de cette émeute, la frayeur, dit-on, épouvanta tellement les spectateurs, & causa dans la foule un mouvement si extraordinaire, que quelques Officiers, s'imaginant que l'on avait dessein d'arrêter ou de troubler l'exécution des coupables, ordonnèrent de faire feu. Huit personnes furent tuées, &, outre un très-grand nombre de blessés, plusieurs furent écrasés ou noyés en cherchant à se sauver par la fuite. Cependant la fermeté de la Régence remit tout en ordre, & dans *Amsterdam*, comme dans quelques-autres Villes, le peuple s'en tint pour un tems aux murmures, sans oser se soulever ouvertement.

La *Zélande* transporte au jeune Prince d'*Orange* les charges de Capitaine & d'Amiral-Général.

En *Zélande* cependant plusieurs se déclarèrent hautement pour le jeune Prince, en affectant de porter des rubans couleur d'*Orange*. Tout le Peuple de cette Province, soutenu par tous les membres du Clergé, portait avec tant d'ardeur & de zèle les intérêts de cette maison, que les Etats,

Etats, sur la proposition qu'en fit *Middelbourg*, arrêtèrent au mois de Septembre „ qu'il con-„ viendrait que le jeune Prince fût désigné, „ Capitaine & Amiral-Général des forces de „ terre & de mer de l'Etat, & que cependant „ le Comte *Guillaume* de *Nassau*, *Stadhouder* de „ *Frise*, fut élu pour lui servir de Lieutenant „ pendant sa minorité." Il était de l'intérêt de la *Hollande* de prévenir ce coup, qui rompait toutes les mesures qu'elle avait prises pour abolir toutes les grandes charges de l'Etat. Aussi dès qu'elle prévit la démarche qu'allaient faire les *Zélandais*, elle tâcha de les en détourner, en leur envoyant une Députation à la tête de laquelle se trouvait *Jean de Witt* *, alors Pensionnaire de *Dordrecht*. Mais tout fut inutile & la *Zélande* persista dans sa résolution.

1653. Maître *Jean de Witt* est élu Conseiller-Pensionnaire de *Hollande*.

Quelque mauvais succès qu'eut eu la Députation, les Etats de *Hollande* furent si persuadés que

* C'est ce même *Jean de Witt*, devenu depuis si célèbre par ses services & par ses malheurs. Les Etats de *Hollande* ne pouvaient faire choix d'une personne plus propre à pousser les intérêts qu'ils avaient alors. Opposé par inclination à la maison d'*Orange*, l'on pouvait s'assurer qu'il embrasserait avec zèle tout ce qui devait contribuer à la tenir dans l'abaissement. C'est ce qu'il fit bien voir dans cette Députation même. La populace s'était attroupée vers le lieu où s'assemblent les Etats de la Province, & menaçait de massacrer les Députés de *Hollande*. On conseilla à ceux-ci de donner leurs propositions par écrit, & de ne point se rendre au lieu de l'Assemblée; les Collégues de *de Witt* y étaient résolus, mais celui-ci leur déclara avec fermeté, *que quelque chose qui pût en arriver, il se sentait assez de courage, pour exécuter lui seul la commission dont ils étaient tous chargés.*

Digitized by Google

que *de Witt* s'était acquité de ſa commiſſion avec tout le zèle qu'on lui connaiſſait pour empêcher l'élection d'un Capitaine-Général, que *Pauw* étant venu à mourir au mois de Février de l'année 1653. ils ne crurent pouvoir le remplacer par une perſonne qui eut plus de mérite que *Jean de Witt*. Dès le même mois il fut donc proviſionnellement nommé Conſeiller-Penſionnaire, & confirmé dans cet important emploi au mois de Juillet ſuivant, ayant eu la gloire de réunir tous les ſuffrages en ſa faveur. *De Witt* n'avait pas encore vingt-huit ans accomplis lorsqu'on lui confia cette grande charge, mais à des talens ſupérieurs pour l'Adminiſtration publique il joignait, comme l'avouent même ſes ennemis, tant de courage, d'eſprit, & de fermeté, qu'il s'acquit en peu une eſtime ſi générale, que quelques-uns lui donnèrent le nom de *Sageſſe de la Hollande*. Il n'en eut pas moins ſes ennemis & ſes envieux, ſurtout parmi la populace à qui cet habile homme devint odieux, parce qu'elle le croyait ennemi déclaré de la maiſon d'*Orange* *. Dès le commencement de ſon em-

* Le Comte de *Guiche* dans ſes mémoires raconte que *Jacob de Witt*, Bourguemaitre de *Dordrecht*, & l'un des ſix Députés que *Guillaume* II. avait fait arrêter, „ donnait „ ſouvent le bon jour à ſon fils (*Jean de Witt*,) en lui „ diſant, *ſouvenez-vous de la priſon de Loeveſtein*, bien „ qu'il ne parût pas à ſon procédé, ajoute le Comte, que „ cela fût ſorti de ſa mémoire. " L'anecdote peut être vraie, & Mr. *de Guiche* aſſure la tenir d'original; mais la partialité de ce Seigneur *Français* contre tout ce qui porte le nom de *de Witt*, & les portraits ridicules qu'il a affecté de faire du Père & de ſes deux fils, doivent rendre ſon témoignage un peu ſuſpect à tout lecteur judicieux.

Digitized by Google

emploi il eut occaſion de déployer une partie de ſes grands talens, en faiſant finir la guerre d'*Angleterre*, qui fut pouſſée cette année avec plus de fureur que jamais.

Les Etats & *Cromwel* s'étaient préparés pendant tout l'hyver à ſoutenir avec ſuccès la guerre qu'ils allaient reprendre au printems de cette année. Les deux Puiſſances avaient mis leurs flottes ſur un pié formidable, & l'on s'attendait de part & d'autre à quelque coup d'éclat. En effet vers la fin de Février *Tromp* & *Blake*, ayant chacun ſoixante-dix vaiſſeaux de guerre ſous leur Pavillon, ſe rencontrèrent à la hauteur de *Portland*. Le combat fut bientôt engagé, & continué pendant trois jours avec beaucoup de bravoure de part & d'autre & des ſuccès à-peu-près égaux. Les *Anglais* s'attribuèrent la Victoire; ils n'avaient perdu que cinq ou ſix vaiſſeaux de guerre, les *Hollandais* en avaient vu prendre ou périr neuf des leurs, outre vingt-quatre navires marchands; mais du côté des *Anglais* le nombre des morts était de deux mille hommes au moins, & de cinq ou ſix cent ſeulement du côté des *Hollandais*, qui ſe félicitèrent encore d'avoir pu ramener ſurement dans leurs ports le plus grand nombre de leurs vaiſſeaux marchands. Auſſi les Etats de *Hollande* furent ſi ſatisfaits de la bonne conduite & de la bravoure de quelques Chefs * de la Flotte, qu'ils le

* Parmi les Officiers qui ſe diſtinguèrent dans cette occaſion, l'hiſtoire a conſacré les noms de *de Ruiter*, de *Corneille Adriaanszoon Kruik*, d'*Iſaak Sweerts*, de *Poort*, de *Kleidyk* & de *Rogemorter*. *Poort* fut tué dans le combat, & *Sweerts* fait priſonnier après avoir vu couler ſon vaiſſeau à fonds.

Digitized by Google

le leur témoignèrent par de magnifiques préſens. L'on penſa enſuite à réparer les forces navales de la République, qui ſe trouvèrent bientôt en état de remettre en mer. Les *Anglais* cependant n'eurent pas lieu de ſe réjouir long-tems de leur prétendue victoire. *Jean van Galen*, qui commandait dans la *Méditerranée* une Eſcadre des Etats, remporta le 14. de Mars ſur les côtes de *Toſcane* une victoire des plus complettes ſur le Commandeur *Appleton*. Mais le brave *van Galen* ayant eu la jambe droite fracaſſée d'un boulet de canon, mourut le 23. du même mois à *Livourne*, où il s'était fait tranſporter. Son Corps rapporté dans ſa patrie fut inhumé à *Amſterdam* dans l'Egliſe-Neuve, où les Etats lui ont fait ériger un magnifique tombeau.

Victoire remportée par van Galen & ſa mort.

TANT que les pertes de l'un des partis pouvaient être compenſées par celles du parti contraire, l'on ne pouvait eſpérer de voir finir une guerre qui peſait également aux deux Puiſſances. Il fallait donc quelqu'échec plus conſidérable pour forcer l'un des deux à demander une paix, que l'autre ſerait lui-même bien-aiſe d'accorder. Cependant de nouvelles flottes couvraient les mers, & les deux nations également braves & belliqueuſes, ne cherchaient que les occaſions de combattre de nouveau. Le 12. du mois de Juin *Tromp* rencontra à la hauteur de *Nieuwpoort* la flotte *Anglaiſe*, commandée par le Général *George Monk*, & par l'Amiral *Richard Deane*. Les *Hollandais* avaient quatre-vingt-dix-huit vaiſſeaux de guerre & ſix brulots, la flotte *Anglaiſe* était de quatre-vingt-quinze ou cent voiles. Le combat fut opiniâtre & ſanglant. Dès la pre-

Combat de *Nieuwpoort*.

mière attaque *Deane* fut tué. Le vaiſſeau de *Juſte Bulter*, Capitaine au ſervice des Etats, ayant été percé de cinq ou ſix coups ſous l'eau, coula à fonds, *Bulter* lui-même couvert de bleſſures, combattait cependant encore, & ſe noya les armes à la main. Enfin les *Anglais* plièrent, mais ayant bientôt gagné le vent, ils revinrent à la charge. Des deux côtés il y eut pluſieurs vaiſſeaux d'endommagés ; le combat qui avait commencé à onze heures du matin, ne finit que vers les neuf heures du ſoir. Une heure après un vaiſſeau de guerre des Etats, commandé par *Corneille van Velzen*, ſauta par ſes propres poudres. Le lendemain le combat fut renouvellé à la vue de *Dunkerque*. *Tromp* s'était envain efforcé de regagner le vent ſur les ennemis, il combattit cependant ; mais au plus fort de la mêlée, ſoit imprudence, ſoit inexpérience de quelques officiers, le desordre ſe mit dans la flotte des Etats ; le combat dura cependant juſqu'à une heure après le ſoleil couché, que les flottes ſe ſéparèrent. *Tromp* perdit deux vaiſſeaux, qui étaient tombés entre les mains des *Anglais*, & qui brulèrent. Le lendemain il découvrit encore la flotte ennemie, mais il trouva un ſi grand nombre de vaiſſeaux hors d'état de combattre, qu'il jugea à propos de ſe retirer au *Wielingen* *. Cependant les Etats, ſur les inſtances de

De *Dunkerque.*

* L'Hiſtoire remarque une choſe que nous avons cru devoir rapporter. *Charles* II. qui ne voyait encore guères jour à monter ſur le Trône de ſes pères, uſurpé ou plutôt renverſé par *Cromwel*, avait fait dire aux Etats-Généraux qu'il déſirerait ſe rendre auprès d'eux pour paſſer enſuite ſur

de ce grand homme, ayant renforcé & mieux équippé leur flotte, le 8. d'Août il attaqua à la hauteur de *Catwyk* les *Anglais*, commandés par *Monk*. Le combat dura jusqu'à une heure après le coucher du soleil, sans qu'aucun des deux partis put se flatter d'avoir remporté quelqu'avantage sur son ennemi. Les vents contraires ayant empêché les deux flottes de reprendre le combat le lendemain, elles se trouvèrent vers le soir du 9. Août avoir dérivé jusques vers l'embouchure de la *Meuse*. *Tromp* qui avait alors cent-six voiles, fit chasse sur l'ennemi, qui s'éloigna d'abord, & fut poursuivi toute la nuit par les *Hollandais*. Le 10. vers les sept heures du matin les deux flottes s'approchèrent à la hauteur de *Ter Heide* ou de *Scheveningen*. Le combat fut bientôt engagé. Les *Hollandais* s'étaient déjà ouvert un passage au travers de la flotte ennemie, & ils se préparaient à y percer encore, lorsqu'une balle de mousquet vint frapper le brave *Tromp* à la poitrine, & lui arracher la victoire avec la vie *. La mort de ce grand hom-

De Catwyk.

Tromp est tué dans le combat devant *Scheveningen*.

sur leur flotte. Mais les Etats de *Hollande*, qui, malgré la guerre qu'on faisait à *Cromwel*, voulaient le ménager, firent enforte que l'on s'excusa honnêtement d'accepter la proposition du malheureux Monarque. Ils firent plus; pour prévenir de pareilles propositions à l'avenir, il fut résolu qu'aucun grand Seigneur étranger ne pourrait entrer dans leur Province, sans leur permission particulière.

* L'on prétend que *Tromp* s'était exposé avec trop d'imprudence, & que *Monk* à qui il avait été facile de le distinguer, avait ordonné à ses soldats de tirer tous à la fois sur lui. D'autres rapportent que l'Amiral *Anglais* ayant appris la mort de l'Amiral *Hollandais*, en fit aussitôt annoncer la nouvelle à toute sa flotte, ajoutant que la bataille était à

homme n'empêcha cependant pas de poursuivre le combat, qui ne finit qu'à deux heures de l'après midi. Les Vaisseaux de *Jean Evertszoon* & de *de Ruiter* furent si maltraités, qu'ils furent obligés de sortir du combat & de se faire remorquer dans la *Meuse*. Plusieurs vaisseaux *Anglais* furent coulés à fonds; un sauta en l'air. La flotte *Hollandaise* avait jusqu'à quatre reprises passé au travers de celle des ennemis; plusieurs Officiers avaient donné les plus grandes preuves de conduite & de bravoure, & peut-être la mort de *Tromp* causa seule la perte de la bataille. Quelques *Hollandais* cependant avaient évité lâchement le combat, & avaient fait force de voiles pour s'éloigner de l'ennemi. *Monk*, assuré de la victoire, rentra dans les ports d'*Angleterre*; & la flotte des Etats revint au *Texel*. Les *Anglais* perdirent dans cette action huit vaisseaux de guerre, eurent quatre-cens morts & sept-cens blessés. La perte des *Hollandais* fut de neuf à dix vaisseaux; le nombre des morts & des blessés était à-peu-près égal de part & d'autre, mais les *Anglais* avaient fait sept-cens prisonniers, qui furent transportés à *Londres*, où on les traita avec beaucoup de cruauté. Mais de toutes les pertes que fit alors la République, celle de *Tromp* fut la plus sensible; elle était irré-

moitié gagnée puisque *Tromp* était mort. C'était d'un seul mot faire l'éloge de ce grand homme, qui eut la gloire de mourir comme il l'avait toujours ardemment souhaité. *La plus grande grace*, disait-il souvent, *qu'il demandait au Ciel, était de répandre son sang en combattant pour sa Patrie.*

réparable, & fut la ſeule auſſi qui put cauſer une véritable joye aux ennemis. Ce grand Homme fut enterré avec la plus grande pompe dans l'Egliſe de *Delft*, où l'Etat lui fit élever un magnifique mauſolée de marbre. Pour honorer d'une manière toute particulière la mémoire de ce Héros, les Etats-Généraux & ceux de *Hollande* avaient, par une Députation ſolemnelle, fait faire des complimens de condoléance à ſa Veuve. Ils la firent aſſurer en même tems, qu'ils reconnaitraient les ſervices de ſon mari en la perſonne de ſes deſcendans. Nous aurons lieu de voir par la ſuite que les Etats ont tenu parole.

Dommages cauſés à la Flotte des Etats par une furieuſe tempête.

LES pertes que l'on venait de faire, quelque grandes qu'elles duſſent paraitre, n'abattirent point le courage des défenſeurs de la République. Au mois de Septembre *de Witte* remit en mer, mais ne trouva point d'*Anglais* à combattre. Rentrée au *Texel* la Flotte des Etats y eſſuya une ſi furieuſe tempête, que pluſieurs vaiſſeaux furent briſés ſur la côte ou engloutis, & que les autres, entièrement endommagés, furent contraints de relacher dans les différents ports. La flotte *Anglaiſe* n'avait pas été plus épargnée, deſorte que de part & d'autre l'on fut obligé de desappareiller. Ce fut par ce desaſtre que ſe termina cette année la guerre maritime entre les deux nations. Guerre pouſſée avec une égale violence de part & d'autre, mais guerre ſi coûteuſe & ſi ruineuſe pour la République, que toutes celles qu'elle avait fait par mer aux *Eſpagnols*, priſes enſemble, avaient moins épuiſé ſes finances, & cauſé moins de mal à ſon Commerce, qui ſeul faiſait ſa force & ſon ſoutien.

Le négoce, le trafic, étaient ſi conſidérablement déchus à *Amſterdam*, que l'on y comptait environ trois mille maiſons de vuides *; preuve la plus évidente que l'on pût donner de la décadence du Commerce dans cette grande Ville.

Punition de quelques Officiers de Marine.

Les malheureux ſuccès des armes navales de la République s'étaient ſuccédés coup ſur coup, mais peut-être la mauvaiſe conduite de certaines perſonnes en avait cauſé quelques-uns. Pluſieurs Capitaines & Lieutenants avaient manqué à leur devoir ou s'étaient rendus coupables de lâcheté dans le dernier combat naval. Les Etats de *Hollande* voulurent qu'on les pourſuivit en juſtice & qu'on leur fit leur procès. L'infamie dont ils s'étaient couverts était trop notoire pour qu'ils puſſent ſe juſtifier. On punit les uns de la cale; les autres furent piloriés & expoſés aux yeux du public la corde au coû; on les condamna enſuite à une amande pécuniaire, *ou* à être renfermés dans des maiſons de correction. Un ſeul, & le plus coupable ſans doute, après avoir vû ignominieuſement caſſer ſon épée devant ſes pieds, fut déclaré infame & chaſſé comme un coquin. Quelques-uns en furent quittes pour une ſimple amande.

Troubles inteſtins.

A tous les maux que cauſait une guerre malheureuſe, vint ſe joindre des maux plus dangereux encore, les murmures & le mécontentement du peuple, prêt à ſe ſoulever dans pluſieurs Villes par les inſtigations & les pratiques ſecrètes des partiſans de la maiſon d'*Orange*. „ Ce „ n'é-

* D'autres réduiſent ce nombre à-peu-près à la moitié.

„ n'était, disait-on, que parce que la Répu-
„ blique avait été sans Chef, que l'on avait en
„ dernier lieu essuyé tant de pertes sur mer. "
Si quelqu'un était cru s'opposer à l'élection d'un Capitaine-Général, il devenait suspect. Le Peuple accusait les Etats de *Hollande* d'avoir vendu la Patrie aux *Anglais*, & livré des vaisseaux & des munitions de guerre au Parlement, pour lui faciliter la conquête des *Provinces-Unies*. Les gens sensés étaient, il est vrai, bien éloignés d'ajouter foi à ces ridicules inculpations; mais il n'est pas moins vrai aussi, qu'au moyen des troubles qu'elles préparaient, & que l'on vit bientôt éclater, ces inculpations ne tendaient qu'à accélérer l'élection d'un Capitaine-Général, & à pousser la guerre contre l'*Angleterre*. Mais les Etats de *Hollande*, aussi peu portés à reprendre les armes qu'à se donner un Chef, ne virent point d'expédient plus propre à séconder leurs vues, que de presser les négociations commencées depuis quelque tems avec *Cromwel* & son Parlement.

Les *Anglais* & les Etats désirent également la paix.

LA guerre, qui pendant deux ans avait été poussée avec tant de violence entre les deux nations, était aussi ruineuse à l'une qu'à l'autre. La Navigation & le Commerce des *Anglais* n'avaient pas moins souffert que le Commerce & la Navigation des *Hollandais*. Leurs finances étaient également épuisées, surtout celles des Etats, qui sortaient à peine d'une guerre de quatre-vingts ans. D'un autre côté, *Charles* II. avait des amis en *Angleterre*, & l'autorité de *Cromwel* quelque bien établie qu'elle fut, n'y était pas encore si bien affermie, qu'elle ne put

être renverſée par quelque révolution ſubite. L'Uſurpateur avait des envieux; il n'ignorait ni leurs deſſeins, ni les ſecrètes démarches qu'ils faiſaient pour lui faire perdre l'autorité qu'il avait uſurpée. Il ſavait que, ſous prétexte de ſoutenir les dépenſes néceſſaires à l'entretien de la flotte, on prétendait l'obliger à licentier ſon armée de terre, qui faiſait toute ſa force. A ces motifs s'en joignait un autre, non moins preſſant peut-être, & dont les dangers n'échappaient pas à l'habile politique. La guerre que les *Anglais* faiſaient aux *Provinces-Unies* contribuait plus que tout le reſte à y donner des Partiſans au Prince d'*Orange*. Si leur nombre, qui croiſſait de jour en jour, devenait aſſez fort pour élever ce jeune Prince aux dignités dont avait été revêtu ſon père, il était à craindre qu'il n'employât bientôt toutes les forces de la République en faveur de *Charles* II. qu'il *était* de ſon intérêt de rétablir ſur ſon trône. Cette conſidération ſeule était plus que ſuffiſante pour porter *Cromwel* & ſes adhérans à déſirer la paix. Mais ils ne voulaient la conclure qu'à des conditions qui aſſuraſſent entiérement la nouvelle forme de gouvernement qu'ils avaient introduit en *Angleterre*.

D'UN autre côté la République avait ſi conſidérablement ſouffert dans cette guerre, que toutes les Provinces, & les commerçantes ſurtout, ſentaient le beſoin de la paix. La *Hollande* avait une autre raiſon qui lui était propre, mais commune avec *Cromwel*. Ceux qui étaient à la tête du gouvernement de cette Province ne voulaient pas l'avancement du jeune Prince d'*Oran-*

Digitized by Google

range, du moins ils ne croyaient pas qu'il fut encore tems de le désigner *Stadhouder* & Capitaine-Général; & cependant ils voyaient que la guerre lui frayait le chemin à ces dignités. C'avait toujours été au nom du Prince d'*Orange* que s'étaient faites dans la République les levées des troupes, tant de mer que de terre. Soldats & matelots avaient toujours regardé les Princes d'*Orange* comme leurs véritables Chefs. Il n'était donc pas surprenant que le Peuple crût ne devoir attribuer tous les malheurs de la dernière guerre qu'au manque d'un Chef suprême; idée dans laquelle il était d'ailleurs fortifié par les menées & les sermons de ses Ministres. Cette division d'intérêts donna lieu à divers mouvemens dans quelques Provinces, qui firent craindre à la *Hollande* d'y voir enfin prendre une résolution contraire à ses vues. Elle mit donc tout en œuvre pour engager les Etats-Généraux à consentir que les Négociations fussent renouées avec l'*Angleterre*.

Démarche de la *Hollande* desapprouvée par les autres Provinces.

DE WITT & quelques membres des Etats de *Hollande* ayant été informés, par les Agens secrets qu'il avaient à *Londres*, que les *Anglais* eux-mêmes semblaient assez portés à la paix, se hâtèrent d'annoncer cette importante nouvelle à l'Assemblée. Mais ils ajoutèrent „ que plusieurs *Anglais* craignaient que les obstacles ne „ vinssent de la part des *Provinces-Unies*; que „ pour cette raison ils soumettaient au jugement „ de l'Assemblée s'il ne serait pas à propos d'écrire en *Angleterre*, pour y faire connaître que „ la République désirait elle-même la paix." Avant de faire cette proposition l'on avait eu

ſoin de s'aſſurer qu'elle ſerait tenue ſecrète en liant tous les membres par la religion du ſerment. Tous y conſentirent, à l'exception cependant des Députés de la Ville de *Leide*, qui ne pouvaient approuver que l'on écrivit une pareille lettre au nom de la *Hollande* ſeule, & ſans en donner connaiſſance aux autres Provinces. La pluralité cependant l'emporta, & la lettre, écrite en termes généraux, fut envoyée. A peine elle eut été remiſe au Parlement, qu'elle parut imprimée en *Anglais* & en *Latin* ſous le titre, d'*Humble prière des Etats de Hollande, qui implorent la paix du Parlement d'Angleterre.* Le Parlement répondit cependant à la lettre des Etats de *Hollande*, & écrivit en même tems aux Etats-Généraux, „ que l'on était „ toujours porté en *Angleterre* à vivre en bonne amitié avec les *Provinces-Unies*, & que „ l'on voulait bien reprendre les négociations, „ ſur le pied propoſé en dernier lieu à Monſieur *Pauw van Heemſtede.* Cette façon d'agir des *Anglais* rompit toutes les meſures priſes par les Etats de *Hollande*, qui, n'ayant pu s'attendre que le Parlement renouvellerait les mêmes conditions que l'on avait déjà rejettées, crurent que l'*Angleterre* ne déſirait pas la paix auſſi ſérieuſement qu'on ſe l'était imaginé. D'un autre côté les autres Provinces témoignèrent le plus grand mécontentement de ce que la *Hollande* avait voulu renouer les négociations ſans leur en donner connaiſſance. Les Etats de cette Province s'excuſèrent du mieux qu'ils purent, & après bien des débats & des difficultés, ils parvinrent enfin à engager les Etats-Généraux à nommer des Dépu-

Réponſe des *Anglais.*

putés pour paſſer en *Angleterre*. Meſſieurs *van Beverningk*, *Nieuwpoort*, *van de Perre* & *Jongeſtal* furent honorés de ce difficile emploi. *Beverningk*, qui était député de la *Hollande*, ſe rendit en *Angleterre* quelques jours avant les autres Envoyés; il avait ordre d'eſſayer ſi l'on ne pourrait pas engager les *Anglais* à ſe déſiſter des propoſitions faites à *Pauw*, l'on crut même qu'il était chargé de quelques inſtructions ſecrètes de la part de la *Hollande*. Quoiqu'il en ſoit, *Beverningk* & ſes Collégues trouvèrent les choſes bien changées à leur arrivée à *Londres*. Il n'y avait plus de Parlement *; & ce fut au Conſeil-d'Etat, nouvellement érigé par *Cromwell*, qu'ils furent obligés de s'addreſſer. Les *Anglais* propoſèrent de réunir les deux Républiques de façon qu'elles ne formeraient plus qu'un ſeul & même Etat, gouverné par une Puiſſance ſouveraine, qui ſerait compoſée de perſonnes tirées des deux nations. Cette propoſition fut rejettée comme impraticable. En-

* *Cromwell* s'étant apperçu que la trop grande autorité qu'il avait uſurpée commençait à déplaire au Parlement, craignit que cette aſſemblée ne penſât à mettre des bornes à ſa puiſſance. Pour prévenir ce coup, il réſolut de la diſſoudre; ce qu'il fit avec une facilité étonnante qui prouve & ſon audace, & la puſillanimité des membres qui repréſentaient alors la nation *Anglaiſe*. On ne peut ſans indignation lire dans les mémoires de *Ludlow* la manière outrageante, & la violence avec laquelle il caſſa cette Aſſemblée, qui avait ſiégé plus de douze ans; au reſte de tous les actes d'autorité qu'exerça jamais l'Uſurpateur, celui-ci fut peut-être le plus haſardeux, & celui pourtant qui lui coûta le moins de peine.

Digitized by Google

Entr'autres satisfactions, pour l'injure qu'ils prétendaient leur avoir été faite, ils demandèrent aussi que *Tromp* fut démis de ses Emplois. *

Les Envoyés des *Provinces-Unies* & le Conseil-d'Etat d'*Angleterre* ne pouvant s'accorder sur les conditions d'un traité, *Nieuwpoort* & *Jongestal* repassèrent la mer pour venir rendre compte à leurs maitres du peu de succès de leurs négociations, dont restèrent chargés *Beverningk* & *van de Perre*. Cependant après le retour de ces deux Envoyés en *Angleterre* l'on s'apperçut que les deux Députés de *Hollande*, *Beverningk* & *Nieuwpoort*, négociaient sécrétement avec les *Anglais*, sans en rien communiquer aux deux autres. L'on soupçonna les Etats de *Hollande* d'avoir donné à leurs Députés des ordres secrets contraires aux intérêts du jeune Prince d'*Orange*, & l'on crut généralement que le Pensionnaire *de Witt* était l'ame qui dirigeait de *la Haye* tout ce que *Beverningk* & *Nieuwpoort* faisaient à *Londres* †. Quoiqu'il en soit les amis de la maison d'*Orange* en prirent occasion de se réunir

* Les négociations avec l'*Angleterre* avaient été commencées avant le dernier combat où *Tromp* fut tué.

† Ce soupçon n'était pas sans fondement, puisque l'on a encore une lettre de *de Witt* à ces deux Envoyés par laquelle il leur mandait. „ Si vous restez en *Angleterre*, & qu'il y „ ait quelqu'espérance que vous réussissiez dans vos négo„ ciations, je vous enverrai un Chifre. Au moins ne laissez „ voir cette lettre à aucun de vos Collégues, & prenez gar„ de de ne la point laisser sur votre table, afin qu'elle ne „ tombe jamais entre les mains d'aucun d'eux." *Jongestal* l'un de ces Collégues, avait été averti par une lettre anonyme „ de ne point se fier à ses Collégues *Hollandais*, qui „ étaient de rusés fripons, & d'être sur ses gardes quand il „ leur parlait."

Digitized by Google

nir de nouveau pour travailler avec plus de succès à l'élévation du jeune *Guillaume*. Ils savaient que le peuple étoit mécontent du gouvernement actuel, qu'il chargeait de tous les mauvais succès de la dernière guerre. Ils fomentèrent ce mécontentement, ne doutant pas que les troubles qu'il ferait naître, ne fussent favorables à leurs vues, & n'accélérassent l'élévation du Prince.

Troubles dans les différentes Provinces.

BIENTÔT en effet l'on vit dans les différentes Provinces regner plus que jamais la mesintelligence & la division entre les Peuples & la Régence. Il y eut peu de Villes en *Hollande* où l'on ne donnât d'un côté des preuves de l'affection que l'on portait à la maison d'*Orange*, de l'autre des marques de l'éloignement que l'on y avait pour son élévation. A *Rotterdam* certain *Leonard van Naarsen* fut cité en justice pour quelques paroles, que l'on disait tendre à soulever le peuple. A *Vlaardingen* l'on avait fait, pour la Flotte des Etats, des levées au nom du Prince d'*Orange*. Les Etats de *Hollande* chargèrent les Conseillers Commissaires (*Gecommitteerde-Raaden*) de s'opposer fortement à de pareilles démarches. L'on voulut à *Amsterdam* forcer le Tambour, qui battait la caisse pour faire des recrues, à se servir aussi du nom du Prince; cependant il n'osa obéir, quoique l'on assure que la moitié de cette grande Ville était alors dans les intérêts de la maison d'*Orange*; mais la Régence ne les favorisait pas, & elle venait d'en faire sortir quatre Ministres, parce qu'ils avaient publiquement prié pour le Prince. La Bourgeoise de *Dordrecht*, en montant la garde, affecta de déployer les banderoles d'*Orange*; la

En *Hollande*.

la Régence n'osa s'y opposer ouvertement quoiqu'elle condamnât cette conduite comme tendant à la révolte. A *Alkmaar* la populace cassa les vîtres d'un certain Cordier soupçonné d'avoir livré des agrès à l'ennemi, quoiqu'il parût ensuite que ce soupçon avait été mal fondé. Sa maison allait être pillée, mais la Cavalerie, en garnison dans la ville, écarta les séditieux. Cependant trois jours après une troupe de femmes, conduite par deux d'entre elles, dont l'une faisait la fonction de Capitaine, l'autre celle d'Enseigne, marcha en ordre à la corderie de ce malheureux bourgeois, y pilla, brisa & détruisit tout ce qui s'offrit à sa fureur. La Bourgeoisie fut obligée de prendre les armes pour disperser ces furieuses. Le peuple de *la Haye* ne fut pas plus modéré que celui des autres Villes. La Bourgeoisie, étant sous les armes au mois de Mai, ne s'était pas contentée de témoigner son zèle pour la maison d'*Orange*, par des cris de joye, & par d'autres marques d'attachement & d'affection *; elle perça ses drapeaux même parce que l'on en avait oté les armes de son Alteſſe. On n'en resta pas là. L'on attendait le Prince de *Bréda*, où il avait été se faire installer comme seigneur & Baron de cette Ville. Chaque jour une troupe de Po-

* Parmi toutes les marques de l'affection publique pour la maison d'*Orange*, il n'en est point, actuellement encore, de plus générale, qu'un ancien Vaudeville fait en l'honneur de *Guillaume I* & qui commence par ces mots *Wilhelmus van Nassauwen.* Il est dans toutes les bouches, on le carillonne dans toutes les villes, il fait une partie essentielle de la musique guerrière de la République. L'on conçoit que la Bourgeoisie de *la Haye* ne l'oublia pas.

Digitized by Google

Poliſſons de *la Haye*, tout couverts des armoiries de la maiſon d'*Orange*, s'aſſemblait, ſe formait en compagnies, paradait avec des drapeaux, des Echarpes & des Plumets de papier *Orange*, & ſe préparait ainſi à honorer l'entrée du jeune Prince. Le 6. d'Août ſon Alteſſe fut introduite de nuit dans *la Haye*. Le lendemain on affecta de le montrer aux fénêtres de la Cour. A cette vue tous ces Poliſſons pouſſent de grands cris, font ſonner de la trompette, & rempliſſent l'air de leurs *Houzées*. Les Etats de *Hollande*, craignant que la joye immodérée de cette jeuneſſe badaude n'annonçât ou ne fît naître un ſoulèvement général, donna ordre au Fiscal *Corneille Boy* de la diſſiper. Cette ſage précaution penſa être la cauſe des plus grands maux. Un Barbier voulant traverſer le Fiscal dans les fonctions de ſa charge, l'accabla des injures les plus groſſières. Auſſitôt la plus vile canaille s'attroupe, marche à la maiſon de cet Officier public, & en caſſe toutes les vîtres; tandis qu'une autre troupe pareille exerçait de même ſa fureur ſur les Hôtels de Meſſieurs de *Dordrecht* & d'*Amſterdam*, & ſur trois ou quatre autres maiſons. Les ſéditieux cependant joignaient à ces actes de violences les invectives & les injures contre les habitans de ces maiſons, & principalement contre le Penſionnaire *de Witt* qu'ils traitaient tous de *coquins*, de *traitres* & d'*ennemis du Prince*; & ce ne fut qu'avec bien des peines que la garde à cheval vînt à bout d'écarter les mutins. Mais tous ces troubles n'étaient rien en comparaiſon de ce qui ſe paſſa à *Enckhuizen*. Un Tambour ayant eu ordre du Souverain

verain de battre la caiſſe à *Enckhuizen* pour y faire des recrues au nom ſeul des Etats-Généraux, fut forcé par la populace de ſe ſervir de celui du Prince d'*Orange*. La Régence, pour prévenir de plus grands troubles, n'avait oſé s'y oppoſer. Peu ſatisfaite de cette condescendance, la populace marche à la maiſon du Bourguemaître *de Lange*, en caſſe les vîtres, pille, détruit, ruine tous ſes meubles, ſous prétexte qu'étant membre de l'Amirauté, il avait empêché la vente de deux navires pris ſur l'ennemi, quoiqu'il fut avéré qu'ils n'avaient point encore été déclarés confiſqués. Le Magiſtrat, appréhendant les ſuites de cet eſprit de révolte, demanda quelques troupes aux Etats de *Hollande*. Les troupes furent commandées & s'embarquèrent pour *Enckhuizen*. *Noordwyk*, qui les commandait, trouva à ſon arrivée devant la Ville, que tout y était dans la confuſion & le deſordre. La populace s'était emparée de l'Hôtel de Ville, avait placé des gardes aux portes, & après avoir trainé le canon ſur les remparts, l'avait pointé contre les vaiſſeaux de *Noordwyk*, qui ſe vit forcé de ſe retirer au *Texel*. Maitre de la Ville, le peuple arbora partout l'étendart d'*Orange*, dépoſa la Magiſtrature, briſa les portes de la maiſon de force, & enleva d'un mouiin à poudre, ſitué près de la Ville, huit cens livres de poudre. Ce ne fut pas tout. Les Etats de *Hollande*, en faiſant partir des troupes, avaient auſſi jugé à propos d'envoyer des Commiſſaires à *Enckhuizen*, avec ordre de faire des recherches ſur la cauſe de ce ſoulèvement, de ſe ſaiſir des coupables, de les envoyer priſonniers à *la Haye*, & d'avoir ſoin

ſoin que l'on battit la caiſſe en leur préſence & ſuivant les ordres donnés par le Souverain. Arrivés à *Hoorn* ils s'y apprirent que les troupes avaient été violemment empêchées d'entrer dans *Enckhuizen*, & qu'eux-mêmes auraient bien de la peine à s'en faire ouvrir les portes. En effet après avoir couru risque de la vie par la brutalité d'un miſérable qui arrêta leur voiture à quelque diſtance de la Ville, ils en trouvèrent les portes fermées, les ponts levis hauſſés & les remparts couverts de peuple, qui leur cria, *vous n'entrerez pas, partez, partez.* Les Députés demandèrent avec honnêteté „ qu'on les introduiſit „ dans la Ville, qu'ils avaient à parler aux Mes„ ſieurs, à qui ils priaient qu'on les annonçat." *Nous ſommes les Meſſieurs*, leur *répondit-on*, *nous ſommes les Bourguemaîtres*, *nous ne voulons pas que vous entriez dans la Ville.* Un des Capitaines de la Bourgeoiſie parut alors ſur les remparts & promit aux Députés qu'on irait prendre les clefs & qu'on leur ouvrirait les portes; il ne revint qu'à neuf heures du ſoir pour prier les Députés de patienter encore une demi-heure. Mais ceux-ci qui, pendant l'abſence du Capitaine, avaient été expoſés aux inſultes & aux menaces des ſéditieux, n'oſant ſe confier ſans troupes dans une Ville mutinée, répondirent qu'il était trop tard, & retournèrent à *Hoorn*, où une Députation de la Magiſtrature, du Conſeil de guerre, & de la Bourgeoiſie d'*Enckhuizen*, vint les trouver le lendemain, pour leur propoſer que, pour appaiſer le tumulte, il ſerait à propos de ſoudoyer deux cens hommes de la Bourgeoiſie. La propoſition ne fut point

acceptée, & les Députés n'ayant pû ſe faire nommer les premiers auteurs des troubles, retournèrent à *la Haye*, où ils firent rapport de leur commiſſion. Peu-à-peu cependant les eſprits ſe calmèrent, & les Etats de *Hollande* ayant trouvé le moyen de faire entrer adroitement neuf Compagnies dans *Enckhuizen*, la tranquilité y fut entièrement rétablie, & cette ville qui, peu auparavant avait paru ſi portée pour la maiſon d'*Orange*, changea tout-à-coup de ſentiment, & ſe déclara aſſez généralement pour le parti des Etats. L'on ne pouvait plus douter que tous ces troubles ne tendiſſent à faire élever le jeune Prince d'*Orange* à la charge de Capitaine-Général. Cependant aucune Ville n'en avait fait la propoſition à l'aſſemblée des Etats de *Hollande*. La Bourgeoiſie de *Harlem*, ayant paradé pendant la foire de cette année avec les couleurs, les armes & le drapeau d'*Orange*, la Régence crut prévenir un ſoulèvement en faiſant enlever ce drapeau, mais les Bourgeois forcèrent bientôt le Magiſtrat à le leur rendre; dès ce moment toute la ville retentit des cris redoublés de *vive Orange, en dépit de l'Angleterre & de l'Eſpagne*. Cette affection du peuple pour la maiſon d'*Orange* engagea enfin la magiſtrature à former une réſolution portant, „ qu'il convenait de ſatisfaire le déſir des peuples; que la „ *Hollande* elle-même devrait être la première „ à propoſer à l'Aſſemblée des Etats-Généraux l'élection du jeune Prince à la charge „ de Capitaine-Général; & qu'elle devait s'y „ porter librement & de bonne volonté, avant „ de s'y voir forcée par le peuple ou par les

„ au-

„ autres Provinces." *Ruil* qui était alors Penſionnaire de *Harlem*, & qui en 1650. avait été l'un des ſix Priſonniers d'Etat renfermés à *Loeveſtein*, eut ordre de faire l'ouverture de cette réſolution à l'aſſemblée des Etats de *Hollande*. Mais *de Witt* eut le crédit d'engager *Ruil* à ne pas ſe preſſer, & ce délai fut cauſe que Meſſieurs de *Harlem* changèrent d'avis, & prirent des meſures entièrement oppoſées à leur première réſolution.

Et en *Zélande.*

SI la *Hollande* ſe vit troublée par ces émotions populaires, la *Zélande* n'y fut pas moins expoſée; mais les partiſans de la maiſon d'*Orange* eurent la ſatisfaction d'y voir mieux réuſſir leurs deſſeins. A *Goes* la populace s'étant ameutée dans le tems que l'on y changeait la Régence, elle parvint à y faire entrer quelques perſonnes que l'on ſavait favoriſer les intérêts du Prince; ce parti étant par là devenu le plus fort, on vit bientôt arborer le pavillon d'*Orange* dans cette ville. Cet exemple fut auſſitôt ſuivi à *Middelbourg*, où la magiſtrature ſe vit forcée d'y donner ſon conſentement. A *Zierikzée* le peuple contraignit les filles mêmes des magiſtrats à ſe parer de rubans couleur d'*Orange*. Un Apoticaire, membre de la Régence de *Bergen-op-Zoom*, pour avoir dit que l'on pouvait en ôter les armes du défunt Prince d'*Orange* *

avec

* Il s'agiſſait de ſavoir ſi la Princeſſe de *Hohenzollern*, à qui le Marquiſat de *Bergen-op-Zoom* venait d'être cédé, avait le droit de faire mettre ſes armes à la place de celles du feu Prince.

avec autant de droit que l'on en avait autrefois enlevé celles du Roi d'*Eſpagne*, qui était Seigneur de tout le Pays, vit piller ſa maiſon & ſa boutique, & ce ne fut qu'avec bien des peines que le Gouverneur de la ville parvint à appaiſer la populace, qui, fière de ce qu'elle venait d'exécuter, faiſait retentir les airs des cris redoublés de *vive Orange*. Les Etats de *Zélande* conſidérant qu'il pourrait être dangereux de s'oppoſer plus long-tems au déſir des peuples, arrêtèrent, d'après la réſolution qu'ils en avaient priſe dès l'année précédente, de propoſer d'élire le jeune Prince Capitaine-Général, & de lui donner le Comte *Guillaume* pour Lieutenant. La propoſition en fut faite aux Etats-Généraux, par un des Députés de la *Zélande* qui préſidait alors; mais les Etats de *Hollande* firent ſi bien que l'on ne mit point l'affaire en délibération; quoique la *Friſe* & *Groningue* avec les *Ommelandes* euſſent fait de grands remercimens à la *Zélande*, pour lui témoigner combien elles approuvaient la démarche qu'elle venait de faire en faveur du Prince. Les Etats de *Hollande* ne s'en tinrent pas là. Ayant tout lieu d'appréhender que la propoſition des *Zélandais* ne mît encore la diviſion entre les Provinces, & qu'il pourrait arriver que les Etats-Généraux vouluſſent envoyer une Députation aux Villes, ils arrêtèrent qu'une pareille Députation ne pourrait être admiſe dans aucune Ville de la Province. A cette précaution ils en ajoutèrent une autre qui ne leur parut pas moins néceſſaire. Ce fut de publier, & d'envoyer aux Etats des différentes Provinces,

ces, un mémoire motivé & très-étendu par lequel ils prétendaient prouver évidemment combien l'élection d'un Capitaine & d'un Lieutenant-Général était inutile, desavantageuse même à l'Etat *.

Ces troubles retardent les négociations en *Angleterre*.

TOUS ces troubles avaient beaucoup contribué à reculer la conclusion du traité de paix que l'on négociait en *Angleterre*. Bientôt cependant les négociations furent renouées ; & *Cromwell*, n'ayant pû obtenir que les Etats-Généraux consentissent à exclure pour toujours le jeune Prince d'*Orange* des dignités & des charges qu'avaient possédées ses ancêtres, se contenta d'exiger la parole de la *Hollande* seule pour cette exclusion „ parce qu'il prévoyait „ bien, dit-il, que si l'on entreprenait d'en„ gager toutes les Provinces particulières à y „ consentir, ce serait risquer de ne jamais finir." Comme l'ambitieux *Protecteur* avait fait sentir que de ce point seul, qui lui tenait fort à cœur, dépendait la conclusion de la paix ou la continuation de la guerre, *Beverningk* lui promit d'en donner connaissance à ses maîtres. En effet l'af-

* Monsieur *Wagenaar* a cru devoir prévenir le reproche qu'il prévoyait qu'on aurait pû lui faire de s'être un peu trop appésanti sur le récit qu'il a fait de ces derniers troubles. Et pour prouver qu'il a eu raison d'en agir ainsi, il se fonde sur l'autorité du célèbre Historien *Hollandais*, *Hooft*. Les raisons qu'allègue *Mr. Hooft* nous ont paru si solides que nous avons cru pouvoir sans scrupule imiter l'exactitude de Mr. *Wagenaar*; quoiqu'elle puisse paraitre trop minutieuse à certains Lecteurs, qui ne réfléchissent pas que, dans une République, c'est presque toujours le peuple, parce qu'il se croit libre, qui donne le branle aux grands changemens.

l'affaire ayant été miſe en délibération dans l'aſſemblée des Etats de *Hollande*, l'excluſion fut réſolue à la pluralité. Le Penſionnaire *de Witt* en forma auſſitôt l'acte par lequel il était dit;

Acte d'Exclusion.

„ que ſur les inſtances réitérées de ſon Alteſſe, „ le Seigneur Protecteur de la République „ d'*Angleterre*, & ſur l'appréhenſion qu'elle „ avait témoignée pluſieurs fois, que ſi le Prince „ d'*Orange*, ou quelqu'un de ſes deſcendans, qui „ tireraient leur extraction de la maiſon de *Stuart*, „ venait à avoir les plus hauts Emplois dans „ l'Etat, cela ne cauſât une grande défiance & „ de la jalouſie entre les deux Nations, qui „ produiraient une dangereuſe guerre; ce que „ les Etats de *Hollande* (& de *Weſt-Friſe*) „ ſouhaitant de prévenir, ils déclaraient qu'ils „ n'éliraient jamais le Prince d'*Orange* ni aucun „ de ſes Deſcendans, pour *Stadhouder*, ou pour „ Amiral de cette Province, ni ne conſenti„ raient, autant que leur avis particulier pour„ rait s'étendre, qu'il fut jamais élu Capitaine„ Général des Troupes des Etats-Généraux." * Quoique cet Acte eut paſſé à la pluralité, *Harlem* cependant, *Leyden*, *Alkmaar*, *Enkhuizen* & *Edam*, refuſèrent conſtamment d'y conſentir. Ces Villes firent même enrégiſtrer leurs proteſtations contre l'*Acte d'Excluſion* comme contraire à la liberté & à la majeſté de l'Etat en général, & de la Province de *Hollande* en particulier, & comme tendant à ſemer la diviſion entre

* Voyez l'Hiſtoire du *Stadhouderat* (pag. 124.) par l'Abbé *Raynal*, où *Rouſſet* a inſéré en entier tout que nous le donnons ici; l'Hiſtorien & ſes Rédacteurs n'en ayant donné que la ſubſtance.

Digitized by Google

tre les Provinces & le Peuple. Ces Proteſtations & les démarches que firent les Etats-Généraux pour découvrir ce qui s'était paſſé, rélativement au Prince, dans la dernière aſſemblée des Etats de *Hollande*, ne ſervirent qu'à accélérer le départ des Couriers qui étaient chargés de porter en *Angleterre* l'acte qui excluait pour toujours la maiſon d'*Orange* de toutes les grandes charges de l'Etat. * 1654.

LES Etats de *Hollande*, prétendant n'être obligés de rendre compte de leurs actions à qui que ce fût, ne purent être portés à donner connaiſſance de cette excluſion aux Etats Généraux, ni même à ceux de *Zélande*. Cependant le ſecret ne fut pas ſi bien gardé, que la choſe ne devint bientôt publique. Les Princeſſes d'*Orange* & l'Electeur de *Brandebourg*, comme Tuteurs du jeune Prince, prièrent inſtamment les Etats de *Hollande* de ne point exécuter la Réſolution qu'ils venaient de prendre au desavantage de leur pupille. Leur requête pour le moment n'eut d'autre effet que de faire donner ordre aux deux Ambaſſadeurs *Hollandais*, *Beverningk* & *Nieupoort*, de retenir par devers eux l'Acte d'excluſion, auſſi longtems qu'il ſerait poſſible. Mais quelques ſemaines après, les Etats firent répondre aux Princeſſes, que ce n'était point par aucune haine que l'on portât à la maiſon d'*Orange*, que l'on s'était vû forcé de conſentir à l'exclu-

* Ces Couriers partirent le 5. du mois de Mai 1654. le lendemain même de la ſignature de l'acte, qui après bien des délais fut enfin délivré à *Cromwell* le 12. du mois de Juin ſuivant.

cluſion, mais uniquement parce que le bien-être de l'Etat & le péril dont il était menacé, avaient exigé cette démarche.

La paix avec l'Angleterre eſt publiée.

Cromwell cependant, à qui rien n'était caché de ce qui ſe paſſait à *la Haye*, preſſait ſi ſouvent les Ambaſſadeurs de lui remettre l'acte ſigné par les Etats de *Hollande*, qu'enfin il lui fut délivré vers le 12. du mois de Juin. La paix fut alors entiérement aſſurée entre les deux Nations. Auſſi l'on s'y était tellement attendu en *Hollande*, que dès le 27. du mois de Mai elle avait été publiée dans cette Province, & célébrée par un jour ſolemnel d'actions de graces, & par quelques réjouiſſances. Cette paix cependant ne plût pas également à tous. Les partiſans de la maiſon d'*Orange* & les Eccléſiaſtiques ſurtout ne manquèrent pas de la décrier. Quelques-uns même d'entre ces derniers, ne purent s'empêcher de témoigner un peu trop ouvertement combien ils en étaient peu ſatisfaits. Dès avant la publication de la paix, *Stermont*, Miniſtre de *la Haye*, avait dit en chaire, que *Dieu confondrait les Achitofels & leurs Conſeillers, ſi la paix n'était pas ſincère.* Le Veldmaréchal *Bréderode*, qui avait été le premier d'entre les Nobles à conſentir à l'acte d'excluſion, crut qu'il regagnerait l'affection des troupes en leur faiſant quelques libéralités à l'occaſion de la paix. Il leur fit diſtribuer quelques barriques de vin; mais quelques-uns ne voulurent même pas en goûter, & quand il ſe montra aux ſoldats, aucun d'eux ne donna la moindre marque de ſatisfaction ou de joye. L'allégreſſe ne fut guères plus vive dans les autres Villes, & celle de *Leide* même

me s'abſtint de toute eſpèce de réjouiſſances. Auſſi ne s'apperçut-on que trop à cette froideur des Habitans, que la paix avec l'*Angleterre*, & ſurtout les conditions auxquelles elle avait été concluë, n'étaient guères au goût du peuple.

Réflexions de l'Auteur ſur cette paix.

Les *Provinces-Unies* ne retirèrent d'autre avantage du Traité de *Weſtminſter*, que la ceſſation des hoſtilités, & l'eſpoir de voir ſe relever leur Commerce, qui était conſidérablement déchu. *Cromwell* au contraire obtint pour les *Anglais* tout ce qu'il voulut exiger. L'on permit il eſt vrai, aux ſujets de la République de commercer librement en *Angleterre*, mais cette liberté fut bornée par tant de reſtrictions, qu'à peine pouvait-elle paſſer pour un avantage. D'ailleurs l'Acte du 9. Octobre 1651. qui avait occaſionné la guerre entre les deux Nations, fut conſervé dans toute ſa force; & l'on refuſa aux *Hollandais* la liberté de navigüer & de commercer aux Colonies *Anglaiſes* ſituées hors de l'*Europe*. Les *Provinces-Unies* furent encore obligées de s'engager à ne donner jamais aucun ſecours à la maiſon de *Stuart*, mais même de promettre que, „ quiconque pourrait être élu „ par les Etats-Généraux ou par quelque Pro„ vince particulière Capitaine-Général & Ami„ ral ou Chef de toutes les Troupes tant de „ mer que de terre, ou *Stadhouder*, ſerait obli„ gé de jurer l'obſervation de ce Traité & de „ ſes articles, & de promettre d'aider à le „ maintenir autant qu'il ſerait en lui. " *Cromwell*, qui n'avait pû ſur ce point réduire les Etats-Généraux à ſe plier à toutes ſes volontés,

n'en avait pas moins pris ſes ſuretés du côté des Etats de *Hollande*, qui comme on l'a vu plus haut, s'obligèrent à ne jamais élire le Prince d'*Orange* ni aucun de ſes Deſcendans aux charges de Capitaine-Général, ou de Stadhouder de leur Province. Clauſe par laquelle ils ſe mettaient hors d'état d'inquiéter le gouvernement actuel d'*Angleterre*, quelque raiſon qu'on leur en donnât. Au reſte l'on voit que par ménagement pour un Tyran fanatique, tel que *Cromwell*, les Etats firent une paix auſſi peu honorable qu'avantageuſe, & dont le Protecteur ſeul recueillait tous les fruits.

La *Friſe* proteſte contre l'*Acte d'Excluſion.*

CEPENDANT l'*Acte d'Excluſion* cauſait de grandes inquiétudes aux Etats-Généraux. *Hautbois*, Député de la *Friſe*, avait déjà proteſté contre les négociations ſecrètes & particuliéres de la *Hollande*, qu'il avait déclaré contraires à la Liberté & à l'Union, préjudiciables aux intérêts du Prince & de la maiſon d'*Orange*, & honteuſes à l'Etat. Les autres Députés s'étaient exprimés avec plus de modération que *Hautbois*, quoique quelques-uns ayent cru qu'il n'avait point reçu ordre de ſes maîtres d'en agir ainſi. Bientôt le bruit ſe répandit que ce n'était pas *Cromwell* qui avait exigé l'*Acte d'Excluſion*, mais qu'il lui avait été propoſé par le Penſionnaire *de Witt* & par ceux qui, comme lui, haïſſaient la maiſon d'*Orange* & cherchaient ſon abaiſſement. Dans cette ſuppoſition la *Friſe* fit préſenter à l'Aſſemblée des Etats-Généraux une Déclaration, conçue en termes bien plus forts encore. Elle choqua extrêmement les Députés de *Hollande*, qui firent tous leurs efforts, pour en-

Digitized by Google

engager ceux de *Frise* à la retirer. Mais tout fut inutile, &, malgré toutes les raisons que pût apporter la *Hollande* pour justifier ce qu'elle avait fait, les Etats de *Frise* persistèrent dans leur Déclaration, & demandèrent même que *Beverningk* & *Nieupoort* fussent rappellés & punis.

CES deux Ambassadeurs cependant avaient reçu ordre des Etats de *Hollande* d'envoyer Copie de l'*Acte d'Exclusion* aux Etats-Généraux, qui l'avaient instamment demandé. Dès que cet acte eut été mûrement examiné, les Etats de *Zélande* présentèrent à l'assemblée un mémoire très-étendu & raisonné, dans lequel ils remontraient avec modération, mais avec force, que la *Hollande* n'avait pû avoir le droit de conclure ce traité secret, qui n'avait même passé qu'à la pluralité, qui était contraire à l'union, & qui faisait l'unique base de la paix honteuse que l'on venait de faire. La *Hollande* ne resta pas sans réplique. Elle publia bientôt une très-longue *Déduction* ou Déclaration, par laquelle les Etats de cette Province justifiaient dans le plus grand détail la conduite qu'ils avaient tenue en accordant l'*Acte d'Exclusion*. Le Pensionnaire *de Witt*, qui avait le plus contribué à la paix avec l'*Angleterre*, fut aussi celui qui eut le plus de part à la composition de cet écrit. Mais si aux yeux de plusieurs cet habile Ministre en vit augmenter sa gloire & sa réputation, d'un autre côté il n'en devint que plus odieux à ceux qui ne le haïssaient déjà que trop. *

La Zélande livre aussi un mémoire contre l'*Acte d'Exclusion*.

DE-

* Nous aurions souhaité pouvoir faire part de cette pièce à nos Lecteurs, mais l'extrait qu'en a donné Mr. *Wa-*

Digitized by Google

DEPUIS la conclusion de la paix avec l'*Angleterre*, les mouvemens que l'on s'était donnés en *Hollande* en faveur du Prince d'*Orange*, avaient cessé presque partout. C'est qu'à chaque changement de régence dans les différentes Villes, l'on avait eu soin d'y faire entrer un plus grand nombre d'*amis de la liberté*, comme l'on nommait alors ceux qui étaient opposés à la maison d'*Orange*. L'on prétend même que *de Witt*, qui avait épousé une fille du feu Bourguemaître d'*Amsterdam*, *Jean Bikker*, n'avait pas peu contribué, quoique sécrétement, à ces sortes d'élections dans cette grande Ville, où l'on sem-
1655. blait craindre au commencement de l'année 1655. que la Magistrature ne fût remplie de personnes trop intéressées à favoriser le Prince.

Nouveaux troubles dans quelques Provinces.

MAIS si le calme paraissait rétabli en *Hollande*, il ne l'était pas dans la plupart des autres Provinces. Depuis quelques années la division regnait entre la Ville de *Groningue* & les *Ommelandes*; & sur les plaintes des parties les Etats-Généraux y avaient envoyé une Députation, dont *de Witt* était Membre, pour essayer d'ac-

A Groningue & dans les Ommelandes.

genaar est lui-même si étendu, qu'il n'a pû trouver place dans cet abrégé. Nous ne pouvons cependant passer sous silence une réflexion des deux Rédacteurs de la grande Histoire. „ C'est que cette Déclaration & les autres pièces „ rélatives à cet important article, font voir, disent-ils, „ évidemment combien une Régence sans *Stadhouder* diffère „ de cet état heureux dont jouissent actuellement ces Pro- „ vinces." La réflexion peut être juste, mais Mr. *Wagenaar*, en habile Historien, a cru qu'elle n'était pas de son ressort, & que le Lecteur seul avait droit de prononcer sur un point aussi délicat.

Digitized by Google

d'accommoder le différend à l'amiable. Mais la faction oppoſée au *Stadhouder*, *Guillaume-Frédéric* de *Naſſau*, perſiſtait toujours à ſoutenir que l'on avait accordé trop d'autorité à ce Prince, deſorte que les troubles ne purent être entiérement appaiſés dans cette Province. Ils éclatèrent ſurtout avec violence en l'année 1657. à l'occaſion du changement annuel de la Magiſtrature. La maiſon du Bourguemaître *Tjaſſens* fut pillée, & lui-même courut risque de la vie, quoiqu'il ſe fut retiré dans une Egliſe; mais le Prince *Guillaume-Frédéric* de *Naſſau* le ſauva heureuſement, par le ſoin qu'il prit de faire élire des Magiſtrats au gout du peuple. Cependant ce ne fut qu'en 1659. que le différend fut terminé.

LA nomination aux Emplois cauſa auſſi de grands troubles dans la Province de *Gueldre*. Les deux principales Villes, *Arnhem* & *Zutphen*, prétendaient que ſur ce point leurs ſuffrages devaient ſeuls valoir autant que les ſuffrages de toutes les autres Villes des deux Quartiers du *Weluwe* & de *Zutphen* enſemble. Les petites Villes ſoutenaient au contraire que chacune d'elles avait & devait avoir ſa voix. L'on travailla en vain à accommoder ce différend, mais les arbitres ayant prononcé d'une manière peu ſatisfaiſante pour les petites Villes, l'affaire reſta indéciſe. En *Gueldre*.

A *Utrecht* le premier Membre de l'Etat * était brouil- A *Utrecht*

* L'Etat d'*Utrecht* eſt compoſé du Clergé, du Corps des Nobles, & des Députés de la Ville. Mais par le Clergé l'on ne doit point entendre le corps actuel des Eccléſiaſti-

brouillé avec la Ville, qui prétendait que ce Membre devait fournir à l'entretien des Ministres, en cédant pour cet effet une somme considérable des Biens Ecclésiastiques dont il était en possession; clause à laquelle ce premier Membre ne voulait du tout point entendre. D'un autre côté les Nobles, qui font le second Membre de l'Etat, avaient, dès le mois de Juillet de l'année 1654. nommé le Prince d'*Orange Stadhouder* de la Province. Mais malgré tous les soins du Comte *Guillaume* de *Nassau*, qui se trouvait alors à *Utrecht*, la Ville refusa constamment de se joindre aux deux premiers Membres de l'Etat.

En *Frise.* LA discorde regnait de même dans la *Frise*. Les Villes y étaient toutes généralement dans le parti ou la dépendance du *Stadhouder*. Mais plusieurs des autres Membres commençaient à considérer cet article sous le même point de vue que la *Hollande*; ce qui mettait continuellement la division dans les Assemblées.

En *Zélande.* EN *Zélande* même quelques Villes avaient changé de sentiment. En 1653. le peuple de *Goes* s'était soulevé, & avait placé par violence quel-

siastiques *Protestans*, qui dans toute l'étendue de la République ont été prudemment exclus du Gouvernement. Ce premier Corps du Souverain ou de l'Etat d'*Utrecht* est formé par les Représentans des anciens Chapitres qui subsistent encore, & dont les *Prébendes* ou *Chanoinies* se donnent ou se vendent à des particuliers, qui de là portent le nom de *Prébendaires*, ou de *Chanoines* (*Dom-Heer*) de tel ou tel Chapitre. Au reste les Députés des petites Villes de la Province ont séance à l'Assemblée des Etats Provinciaux d'*Utrecht*.

Digitized by Google

quelques Partisans du Prince dans la Magistrature. Mais l'année suivante le même peuple se servit avec un égal succès du même moyen pour rétablir quelques Magistrats, qui avaient été déposés alors. En l'année 1655. de nouveaux troubles s'élevèrent dans cette Ville, après que le Bourguemaître regnant, *Barthelemi Dankerts*, eût été élu Baillif; mais les Etats parvinrent pour lors à appaiser les esprits par les soins de leurs Députés Commissaires. Cependant la division fut encore si grande cette année entre les différents Membres de la *Zélande*, que plusieurs affaires en souffrirent ou furent suspendues, parce que les Villes de *Middelbourg*, *Zierickzée* & *Tholen*, étaient diamétralement opposées à celles de *Goes*, *Flessingue* & *Veere*. L'année suivante les Payſans de *Walcheren* se soulevèrent contre les *Dykgraafs* * & leurs Conseillers (*Heemraaden*) dont ils étaient mécontents; mais il ne parait pas que ce soulèvement ait eu des suites fort importantes. Peu-à-peu l'on vint à bout d'appaiser tous ces troubles; cependant il se trouva certaines personnes qui accusèrent la *Hollande*, & nommément le Pensionnaire *de Witt*, d'avoir excité & fomenté la division dans les différentes Provinces, afin d'introduire dans la Régen-

* La Charge de *Dykgraaf* (comme qui dirait *Comte des Digues*) revient à celle d'Inspecteur des Digues & Chaussées. Le *Dykgraaf* est Chef du Collége des *Heemraaden*, qui sont ses Conseillers ou Assesseurs. Pour pouvoir entrer dans l'un de ces Colléges il faut posséder une certaine quantité de terres ou bien-fonds, situés dans le district même soumis à la jurisdiction de ce Collége.

Digitized by Google

gence d'autres perſonnes, dont les ſentimens étaient plus conformes aux ſiens. Ces bruits n'avaient probablement d'autre ſource que la haine que l'on portait à *de Witt*, qui dans toutes les occaſions ne manqua pas de juſtifier & ſes maîtres & lui-même du reproche odieux qu'on leur faiſait.

Dans l'Overiſſel. L'ESPRIT de diſcorde & de diviſion ne regnait cependant nulle part avec plus de violence que dans la Province d'*Overiſſel*, où depuis aſſez longtems tout était dans la confuſion. Bientôt les Etats ſe partagèrent; une partie s'aſſembla à *Zwol*, l'autre à *Déventer*; & les uns & les autres, prétendant ſeuls être les véritables Etats & repréſenter le Souverain, lévèrent des troupes & ſe préparèrent à ſoutenir par la force leurs prétendus droits reſpectifs. Les Etats de *Zwol* élurent auſſitot le Prince d'*Orange* pour leur *Stadhouder*, & donnèrent au Prince *Guillaume-Frédéric* la charge de ſon Lieutenant. Les Etats aſſemblés à *Déventer*, excités, dit-on, ſous main par ceux de *Hollande*, s'oppoſèrent au contraire de tout leur pouvoir à cette double élection. Les deux partis enfin s'en remirent à l'arbitrage des Etats de *Hollande* qui conclurent à accommoder les différends, & qui ſans doute euſſent réuſſi dès-lors, ſi leurs ſoins n'avaient été traverſés par les Etats-Généraux, dont les vues, ſur les moyens, ſe trouvèrent tout-à-fait différentes. Les troubles n'en devinrent que plus difficiles à appaiſer, & vers le commencement de l'Eté de 1657. les Etats aſſemblés à *Zwol* firent aſſiéger *Haſſelt*, & demandèrent du ſecours à la Ville d'*Amſterdam*.

Mais

Mais lorsque la diviſion fut à ſon comble, & que l'on n'attendait que la ruine de l'un des deux partis, tous deux ſe laſſèrent, & convinrent enfin de s'en remettre pleinement à la déciſion des ſeuls Etats de *Hollande*. *Corneille de Graaf*, Seigneur de *Zuid-Polsbroek*, & le Penſionnaire *de Witt* furent chargés de cette importante affaire. Ils s'acquittèrent avec tant d'habileté d'une Commiſſion ſi difficile, que les Commiſſaires des deux partis ſe ſoumirent à leur déciſion, s'embraſſèrent amicalement pour marque d'une parfaite réconciliation, & remercièrent *de Graaf* & *de Witt*. Ces deux Meſſieurs furent de même remerciés & magnifiquement régalés par les *Gecommitteerde Raaden*, au nom des Etats de *Hollande*.

Différend entre les Provinces au ſujet de l'Election d'un Veldmaréchal.

UN nouveau différend venait de s'élever auſſi vers le même tems entre les différentes Provinces, par la mort du Veldmaréchal *Brédérode*, arrivée le 13. de Septembre de l'année 1655. Cette importante charge ne fut pas plutôt vacante, que le Prince *Guillaume-Frédéric* de *Naſſau* & le Prince *Jean-Maurice* cherchèrent à s'en faire revêtir par les Etats-Généraux & par les Etats particuliers des différentes Provinces. Mais la *Hollande*, informée que, ſi le choix tombait ſur quelque Prince de la maiſon de *Naſſau*, l'*Angleterre* s'en reſſentirait comme d'une atteinte portée à l'*Acte d'Excluſion*, s'y oppoſa avec tant de ſuccès, que toutes les Provinces ſe rendirent enfin à ſes raiſons, dont les principales étaient, que chaque Province a une pleine autorité ſur les troupes qui ſont à ſa ſolde par-

ticulière, & que, dans les circonſtances actuelles, l'on n'avait point beſoin de Veldmaréchal.

La *Hollande* diminue les intérêts de cinq à quatre pour cent.

Les *Suédois* menaçaient d'aſſiéger *Dantzig*, qu'il était de l'intérêt de la République de protéger; mais les frais qu'elle était obligée de faire pour l'équipement de la flotte qu'elle envoyait dans la *Baltique*, étaient ſi exceſſifs, que pour y ſubvenir, l'on ſe vit dans la néceſſité de recourir à des moyens extraordinaires. Auſſi depuis longtems *de Witt* faiſait tous les efforts poſſibles pour diminuer de cinq à quatre pour cent les rentes & les intérêts que la *Hollande* était obligée de payer; il eut enfin le bonheur d'opérer cette réduction, & de faire par ce moyen gagner à la *Hollande* environ quatorze tonnes d'or (1400000 florins) par an; ce qui prouve que cette Province avait alors à ſa charge cent-quarante millions de florins en rentes & obligations. L'épargne était ſans doute conſidérable, mais le malheur arrivé depuis peu à la Ville de *Delft*, priva l'Etat pour longtems de l'avantage que venait de lui procurer ſon habile Miniſtre. Le Magazin à poudre ayant ſauté le 12. d'Octobre 1654 *, ruina une grande partie de la Vil-

* L'on remarque que cette terrible exploſion arriva à *onze* heures du matin, un moment après que le Commis *Seetens* fût entré dans le Magazin. Ce Commis y périt, ſans que l'on ait pu enſuite retrouver aucun de ſes membres. Il n'y eut pas une ſeule maiſon dans la ville qui ne fut endommagée. Deux cens maiſons voiſines du Magazin furent entièrement détruites & renverſées. Tous les arbres des

Ville, & y cauſa d'ailleurs des pertes ſi énormes, que l'Etat ſe vit forcé d'accorder pour quatre années aux habitans de *Delft* l'exemption des taxes ordinaires (*Verpondingen*) ſur toutes les maiſons, ce qui faiſait une ſomme d'environ 30000 florins par an; la même exemption, pendant quatorze ans, pour toutes les maiſons qui devaient être rebâties de nouveau, & pluſieurs autres franchiſes.

CEPENDANT l'Electeur de *Brandebourg*, contre la parole qu'il en avait donnée, venait de conclure un Traité avec la *Suède*. Les Etats qui en eurent connaiſſance au mois de Février de l'année 1656., en témoignèrent le plus grand mécontentement, & envoyèrent auſſitôt leurs Ambaſſadeurs en *Suède*, en *Pologne* & en *Dannemarc*. Vers le même tems malgré tous les efforts 1656.

des deux *Doelen* (†) furent abbatus rez terre, comme ſi l'on y avait mis la hache. Le nombre des morts ſe monta à 54 perſonnes; mais il ne fut pas poſſible de déterminer celui des bleſſés. Une particularité digne de remarque, c'eſt que trois enfants, deux vieillards & une femme furent miraculeuſement conſervés, & retirés de deſſous les décombres. L'exploſion fut ſi forte, qu'elle ſe fit ſentir dans toute la *Hollande*, comme ſi ç'avait été un tremblement de terre; & que la ſecouſſe ſe prolongea même jusqu'à *Amersfoort* & à *Wageningen*, à l'extrémité de la Province d'*Utrecht*.

(†) Les *Doelen* en *Hollande* ſont une ſorte de grande place publique, où les Bourgeois des Villes s'exerçaient autrefois à tirer de l'arquebuſe. Actuellement ils ſont presque partout transformés en grandes Auberges, quoique l'on s'en ſerve encore quelquefois pour faire parader la Bourgeoiſie.

forts des amis du Prince, l'on confia le commandement de la Flotte des Etats à *Jaques de Waſſenaar*, Seigneur d'*Obdam*, devenu Lieutenant-Amiral de *Hollande* & de *Weſt-Friſe* après la mort de *Tromp*. *De Ruiter*, qui croiſait dans la *Méditerranée*, en fut rappellé pour venir renforcer la Flotte d'*Obdam*, qui, s'étant montré devant *Dantzig*, empêcha les *Suédois* d'en former le ſiége. Le Lieutenant-Amiral revint en *Hollande* au mois d'Octobre, & *de Ruiter* fut renvoyé avec une Eſcadre dans la *Méditerrannée*.

Pyrateries des *Français*.

La guerre, qui depuis pluſieurs années durait entre la *France* & l'*Eſpagne*, & qui venait de ſe renouveller entre cette dernière Couronne & l'*Angleterre*, excitait les habitans des *Pays-Bas* à pouſſer leur Commerce dans les Etats du Roi *Catholique*. Mais ils ne pouvaient le faire ſans être continuellement expoſés aux tracaſſeries des *Français* & des *Anglais*. Ceux-ci s'arrogeaient le droit de viſiter en pleine mer les Vaiſſeaux de la République. Ceux-là s'en emparaient ſans façon, & leurs Corſaires en avaient déjà pris pluſieurs ſous prétexte qu'ils portaient des marchandiſes de *Contrebande* ou appartenant à l'Ennemi. Et en conſéquence de cette maxime *Françaiſe*, que *Robe d'ennemi confiſque celle d'ami*, ils déclaraient réellement confiſqués des effets non confiſcables, parce qu'ils étaient trouvés ſur des Vaiſſeaux, qui portaient auſſi des effets confiſcables ou déclarés de contrebande. Les Ambaſſadeurs des Etats-Généraux ſe plaignaient de ces violences, & pour toute réponſe on leur rendait plaintes pour plaintes. Cependant

les

Digitized by Google

les Corſaires *Français* continuaient leurs pyrateries, & ſouvent les accompagnaient de cruautés, qui en les rendant odieux aigriſſaient les eſprits contre toute la nation. L'on rapporte même qu'ils avaient maſſacré un Maître de Navire, tandis qu'il était occupé à chercher ſes *Connoiſſemens* pour les leur montrer. L'Ambaſſadeur *Boreel* travaillait pourtant toujours à conclure un Traité avec la Cour de *France*; mais *Louïs* XIV. était ſi éloigné de ſe prêter aux déſirs des Etats, qu'au mois de Mars de cette même année 1656. le Duc de *Vendôme*, Amiral de *France*, avait fait mettre un arrêt ſur tous les Vaiſſeaux marchands de la République, qui ſe trouvaient alors dans le port de *Toulon*. Le Roi, il eſt vrai, ſous prétexte que l'Amiral avait agi ſans ordre, fit quelque tems après lever l'arrêt.

1657. Priſe de deux Corſaires *Français* par *de Ruiter*.

DE RUITER cependant que l'on avait envoyé dans la *Méditerranée*, s'empara le 27. Février 1657. à la hauteur de l'Iſle de *Corſe*, de deux Vaiſſeaux *Français* que l'on reconnut bientôt être des Corſaires qui avaient pris tant de navires de la République. La Cour de *France* s'en tint ſi offenſée, que dans toute l'étendue du Royaume on fit mettre ſaiſie ſur les Vaiſſeaux, & généralement ſur tous les effets appartenant aux ſujets des Etats. *Boreel* renouvella ſes plaintes; mais le Miniſtère, au-lieu de lui répondre, ordonna à *Jacques Auguſte de Thou*, Ambaſſadeur de *France* à *la Haye*, de demander ſatisfaction aux Etats-Généraux pour la priſe des deux Corſaires, que l'on faiſait paſſer pour Vaiſſeaux du

Roi. Les Etats de *Hollande* crurent alors que le plus sûr moyen de se faire rendre justice, était d'user de représailles, ils prirent une résolution vigoureuse & la firent agréer aux Etats-Généraux, qui ordonnèrent aussitôt la saisie des Vaisseaux, Lettres-de-change, & autres effets appartenant aux *Français*; interdirent l'importation des marchandises de *France*; firent défense de commercer dans ce Royaume, & délibérèrent d'en bloquer les ports. Cette fermeté des Etats rendit les *Français* plus traitables; & quoique *Louis* XIV. conservât tout son ressentiment contre la République, la nécessité l'obligea à conclure avec elle un Traité, par lequel la saisie devait être levée en *France* dès que les Etats auraient fait rendre en nature ou en valeur les deux Vaisseaux pris par *de Ruiter*. Le Roi cependant ne se pressait pas de ratifier ce traité; & pour l'y forcer, il ne fallut rien moins que la nouvelle que *de Ruiter* avait renouvellé la paix avec la Regence de *Salé*, qu'il avait attaqué cinq Vaisseaux de guerre *Français*, dont un avait été pris, & qu'il tenait les quatre autres bloqués dans les ports de *Spezza*.

Guerre avec le *Portugal*.

LA République ayant vainement taché de s'accommoder à l'amiable avec le *Portugal* au sujet du *Brézil*, dont cette Couronne s'était emparée, la guerre entre les deux Etats devint indispensable. *Wassenaar* eut ordre de croiser dans les mers du *Portugal*, & vers le commencement du mois de Novembre de cette année, il emporta quinze Vaisseaux de la flotte *Portugaise*, revenant du *Brésil* à *Lisbonne*, chargée de su-

Digitized by Google

ſucre. Ce fut à-peu-près ce qui ſe paſſa cette année d'un peu important dans cette guerre, que les Etats ne purent pouſſer avec autant de vigueur qu'ils l'euſſent ſouhaité, à cauſe des troubles du *Nord*, dans lesquels ils ſe trouvaient engagés.

EN EFFET, les *Suédois* avaient recommencé la guerre contre le *Danemark*, & avaient mis le ſiége devant *Coppenhague*. Les Etats, qui ne voyaient pas de bon œuil le progrès des armes *Suédoiſes*, firent partir au mois d'Octobre 1658. le Lieutenant-Amiral *Waſſenaar* pour la *Baltique* avec une flotte de 35 voiles. Il avait ordre de protéger le Commerce dans cette mer, & de donner du ſecours aux *Danois* contre les *Suédois*. Ses inſtructions ſecretes portaient auſſi qu'il tâcherait de ruiner la flotte de *Wrangel*, qui bouchait le paſſage du *Sund*, & qui était fort ſupérieure à la ſienne. Au commencement de Novembre *Waſſenaar* parut devant le *Sund*, & malgré le feu vif & continuel des châteaux de *Kronenbourg* & d'*Elzinbourg*, ſitués des deux côtés dans les Isles de *Zélande* & de *Schoonen*, il força le paſſage, ſans avoir ſouffert que peu ou point de dommage. Mais à peine *Waſſenaar* eut pénétré dans le *Sund* qu'il ſe trouva aux priſes avec la flotte de *Wrangel*. Le combat, qui ſe livrait en préſence du Roi de *Suéde* lui-même, alors au Château de *Kronenbourg*, fut des plus opiniâtres. Du côté des *Hollandais* furent tués en combattant courageuſement les Vice-Amiraux *Witte Korneliszoon de Witte* & *Pierre Floriszoon*. Le Vaiſſeau du Lieu-

1658.

La Flotte des Etats entre dans le *Sund*.

Combat naval entre *Waſſenaar* & *Wrangel*.

tenant-Amiral courut grand risque d'enfoncer ou de bruler, mais il fut heureuſement ſauvé par la bravoure de *van Nes*, de *van Kampen*, & de quelques-autres Capitaines qui vinrent à ſon ſecours. Pluſieurs Vaiſſeaux *Suédois*, & celui que montait *Wrangel* même, furent ſi maltraités qu'ils ſe virent forcés d'abandonner le combat. L'ennemi perdit onze Vaiſſeaux dans cette action, dont trois furent pris, les huit autres coulés à fond ou brulés. Du côté des *Hollandais* il n'y eut que le ſeul Vaiſſeau de *de Witte* de perdu; le nombre de leurs morts ne fut auſſi que de 400. au-lieu que les *Suédois* eurent plus de 1000 hommes de tués. Après ſix heures de combat l'ennemi ſe retira ſous le Canon de *Kronenbourg*, d'où il paſſa enſuite dans le port de *Landskroon* pour ſe remettre. Le lendemain les *Hollandais* débarquèrent 138 Compagnies de troupes de terre, devant *Coppenhague*; & ils euſſent attaqués les *Suédois* pour la ſeconde fois, s'ils n'avaient eu alors les vents & la marée contraires. *Waſſenaar* eut ordre d'hyverner en *Danemark*, où l'on envoya l'année ſuivante 1659. *de Ruiter* pour renforcer ſa flotte, & tranſporter *Slingeland*, *Vogelzank*, *de Huybert* & *van Haren*, Ambaſſadeurs nommés par les Etats pour moyenner une paix entre les Couronnes du *Nord*. Les deux flottes s'étant ainſi réunies, les forces navales des Etats dans ces Quartiers ſe trouvèrent monter alors à plus de ſoixante-dix Vaiſſeaux de guerre, outre quelques Galiottes & Brulots, & environ ſept-mille matelots ou ſoldats. Au mois de Juillet *Waſſenaar* s'avança vers *Coppen-*

1659.

Digitized by Google

penhague que tenait bloquée la flotte *Suédoise*, mais qui n'osa tenir devant lui. Au mois de Novembre *Wassenaar* revint en *Hollande* avec environ vingt Vaisseaux, tandis que *de Ruiter*, à qui il laissa le commandement, se rendit à *Fune*. Les *Suédois* qui venaient d'être battus, s'étaient retirés dans *Nybourg*. *De Ruiter* les y suivit & canonna la place avec tant de violence & de succès, qu'il la força de se rendre à discrétion. Toute la garnison, composée des meilleures troupes *Suédoises*, fut faite prisonnière de guerre, & la Ville livrée au pillage. *De Ruiter* après cette expédition passa l'hyver à *Coppenhague*.

Prise de *Nybourg* par *de Ruiter*.

L'ON travaillait toujours à la paix entre les deux Rois; & les Etats, pour en accélérer la conclusion, avaient résolu d'envoyer une nouvelle flotte dans la *Baltique*. Mais le Roi de *Suède*, *Charles-Gustave*, étant mort le 23. de Février de l'année 1660. la face des affaires changea considérablement dans ce Royaume. La flotte *Suédoise* mit pourtant en mer; & étant ensuite entrée dans les ports de *Landskroon*, *de Ruiter* l'y tint enfermée, ce qui fit échouer probablement quelque dessein formé sur la *Baltique*. D'ailleurs la conclusion de la paix en fut accélérée, & le 3. de Juin elle fut conclue à *Coppenhague* entre la *Suède* & le *Danemark*. La *France*, l'*Angleterre* & les *Provinces-Unies* parurent dans ce Traité comme Médiateurs. Le Traité de *Rotschild* y fut en partie confirmé, & changé à quelques égards. Entr'autres *Dronthem* fut de nouveau cédé au *Danemark*; & les *Suédois* évacuèrent aussi toutes les places qu'ils

Mort de *Charles-Gustave*, Roi de *Suède*.

1660.

Paix conclue entre la *Suède* & le *Danemark*.

avaient conquiſes dans la *Zélande* & les autres Iles *Danoiſes*. La Ville de *Dantzig* fut compriſe dans le Traité d'*Elbing*, qui fut enfin ratifié. L'on ne tarda même pas à s'accommoder & à traiter avec la *Moſcovie*. Les Ambaſſadeurs des Etats ayant ainſi heureuſement terminé cette grande & longue querelle, retournèrent bientôt en *Hollande*. Mais *de Ruiter*, que le Roi de *Dannemark* venait d'annoblir, en récompenſe des ſervices qu'il lui avait rendus, s'arrêta encore quelque tems avec ſa flotte devant *Coppenhague*, afin d'être plus à portée de faire obſerver les conditions de la paix ; & ce ne fut qu'au commencement de Septembre qu'il entra dans le *Vlie*. Ce fut de cette manière, qu'après une guerre qui avait duré cinq ans, les Etats du *Nord* & la *Baltique* virent renaitre la tranquillité & la paix, d'où dépendait *auſſi en* grande partie la ſureté & l'avancement du Commerce de la République des *Provinces-Unies*.

Fin du Tome ſecond.

Bayerische Staatsbibliothek München

Digitized by Google

Digitized by Google